Heures locales : Bayonne

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15034 – 7 F – DIMANCHE 30 – LUNDI 31 MAI 1993 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Pologne : élections anticipées

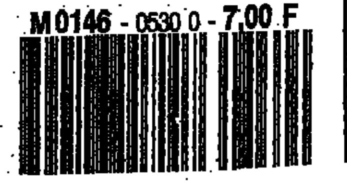
UNE seule voix avait manqué au gouvernement de Hanna Suchocka, vendredi 28 mai, pour survivre à la motion de censure votée par les députés polonais : celle de son ancien ministre de la justice, Zbigniew Dyka, limogé il y a quelques mois pour maladresse, tranquillement resté à fumer la pipe dans les couloirs de la Diète tandis que se déroulait le vote crucial. Distraction ou vengeance ? Nul n'est très sûr. La vie politique polonaise est souvent faite de ces ironies du sort, mais Mme Suchocka n'avait guère le cœur à sourire à l'annonce du résultat : dix mois d'efforts acharnés pour remettre, non sans succès, la Pologne sur les rails de la réforme et lui rendre la stabilité paraissaient soudain anéantis par un vote aux allures d'absurde accident.

EN quelque trois cents jours, cette juriste de quarante-sept ans a réussi à venir à bout de plusieurs mouvements de grève sérieux, à surmonter un débat parlementaire explosif sur l'avortement, à faire adopter des projets de loi difficiles, comme celui des privatisations, par un Parlement réticent, à faire sortir l'économie de la récession, à gagner la confiance du Fonds monétaire international, à faire fonctionner tant bien que mal une coalition gouvernementale particulièrement hétéroclite de sept, puis de six partis, à faire face à une campagne hystérique de l'extrême droite contre les collaborateurs de l'ancien régime et, au bout du compte, à donner à son pays l'image du chef de file des réformes en Europe centrale. Tout cela en conservant une certaine popularité dans les sondages qui, ces derniers jours encore, faisaient apparaître une majorité favorable à un remaniement ministériel dans un gouvernement toujours dirigé par Hanna Suchocka.

En réalité, ce n'est pas seulement la malchance qui a fait tomber le gouvernement Suchocka : confrontés aux redoutables chocs de la transition, les cabinets post-communistes s'usent plus vite que ceux des démocraties occidentales. Ce n'est pas tout à fait un hasard si la motion de censure a été déposée par le groupe parlementaire du syndicat Solidarité, puis votée à la fois par les députés d'extrême droite et par ceux de la gauche ex-communiste. La majorité des Polonais vivent mal la transition au jour le jour et les rigueurs de l'adaptation au capitalisme.

TOUT n'était pas noir, pourtant, vendredi à Varsovie : après avoir fait tomber le gouvernement, les députés ont adopté en deuxième lecture, après quelques modifications mineures du Sénat, la nouvelle loi électorale, qui, en introduisant un seuil de représentativité de 5 % des voix, permettra de rationaliser la vie politique polonaise et d'éviter un Parlement aussi fragmenté que l'actuel.

Le président Walesa a donc décidé de dissoudre le Parlement et de convoquer des élections anticipées, celles-ci doivent se dérouler dans un délai de trois à quatre mois. Afin de stabiliser la situation politique, la Pologne en avait sans doute besoin.



Se disant « surpris » par la forte aggravation du chômage au mois d'avril

Edouard Balladur justifie l'infléchissement de sa politique économique

L'évolution catastrophique du chômage, qui a de nouveau explosé en avril avec 45 600 demandeurs supplémentaires (portant à 3 112 000 le nombre des demandeurs d'emploi), est, selon le premier ministre, qui a exprimé sa «surprise», «la conséquence de mesures prises à l'automne». Elle justifie «le gonflement du plan de soutien à l'activité économique et à l'emploi», qui s'est traduit par l'annonce d'un emprunt de 40 milliards et par le collectif budgétaire qui prévoit que les entreprises pourront récupérer de façon anticipée 8,6 milliards de francs sur la taxe professionnelle. Une analyse des statistiques du chômage montre que les entreprises continuent à débaucher fortement (+ 13,2 % en un an) et à pratiquer le chômage partiel (+ 142,5 %).

«La situation est difficile, mais j'essaie d'y faire face», a déclaré, vendredi 28 mai, Edouard Balladur, qui n'a pas caché sa *«surprise»* à l'annonce de la nouvelle dégradation de l'emploi enregistrée en avril. S'exprimant devant quelques journalistes réunis à l'hôtel Matignon, le premier ministre a estimé que la forte augmentation du chômage de ces trois derniers mois était, pour l'essentiel, *«la conséquence de décisions prises à l'automne dernier»*. Cette hausse justifie, selon le chef du gouvernement, les mesures *«urgentissimes»* annoncées en faveur de l'emploi et qui devraient se traduire par l'attribution de *«moyens considérables, dès la rentrée de septembre»*, aux entreprises et aux collectivités locales. *«Au regard de ces chiffres*, a encore indiqué M. Balladur, *j'espère qu'on ne s'étonnera plus maintenant du gonflement du plan de soutien à l'activité économique et à l'emploi.»* A propos de la réduction de 1,5 % des effectifs de la fonction publique, le premier ministre a précisé qu'il comptait tenir cet objectif en ramenant le nombre de recrutements de 60 000 à 35 000 personnes par an. La compression de 1,5 % des effectifs ne concernerait que 1994, précisait-on dans l'entourage de M. Balladur.

Lire page 13 l'article d'ALAIN LEBAUBE

DB
VS
Donnée brute et Variation saisonnière sont dans un bateau. Le bateau coule. Qu'est-ce qu'il reste ?
ANPE
PLANTU

Taux allemands : coup d'arrêt à la baisse ?

L'Allemagne hésite sur la politique monétaire à tenir. Avec une masse monétaire qui a bondi de 7,3 % en un mois et une inflation qui atteindrait 4 % cette année, des administrateurs de la Bundesbank réclament une pause dans la baisse du coût de l'argent. Mais les industriels plaident pour une poursuite de cette décrue. *Page 13*

CHRONIQUE DES MARCHÉS

L'Europe, ou les Balkans

Les Douze peuvent-ils se satisfaire d'un «programme» qui aboutit à consacrer la victoire serbe ?

par André Fontaine

Il ne viendrait à l'idée de quiconque a lu sa très jolie *Tentation de Venise* (Grasset) de mettre en doute la sensibilité, la culture et la finesse d'esprit de notre nouveau ministre des affaires étrangères. A la différence de nombre de ses prédécesseurs, il paraît de surcroît aimer les situations nettes. On n'en est que plus surpris des commentaires dont il a cru devoir assortir l'accord par lui conclu le 23 mai à Washington avec ses collègues américain, britannique, espagnol et russe sur un «programme d'action pour la Bosnie» : *«Notre objectif est clair*, a-t-il dit le 24 mai : *obtenir le retrait des territoires occupés par la force et faire appliquer le plan Vance-Owen.»* Il l'a répété, en d'autres termes, dans son article du *Monde* daté du 28. Le moins qu'on puisse faire observer en effet est que :

1° Il y a là une contradiction dans les termes : que fait le plan en question, sinon consacrer la *mainmise des Serbes de Bosnie sur* la plus grande partie des territoires qu'ils ont conquis *manu militari*, avec l'appui et même les encouragements, jusqu'à une période toute récente, de Belgrade ? Le sympathique ambassadeur des Pays-Bas à Paris, Henry Wynaendts, qui raconte dans un livre passionnant son expérience de missus dominicus de la CEE dans l'ex-Yougoslavie (1), a très justement déclaré au *Point* que le plan *«pose plus de problèmes qu'il n'en résout»*, puisqu'il *«n'offre guère de garanties sur la Bosnie-Herzégovine en tant qu'Etat, et accorde aux Serbes presque tout ce qu'ils réclament, exception faite de la continuité territoriale»*.

(1) Henry Wynaendts : *l'Engrenage*, Denoël.

Lire la suite et nos informations page 4

La nouvelle donne culturelle

L'annonce par Jacques Toubon de coupes budgétaires provoque un vif émoi dans le monde artistique

Depuis deux mois, le nouveau ministre de la culture semblait frappé de mutisme. On attendait des décisions urgentes pour régler des affaires laissées en suspens par son prédécesseur, voire pour répondre aux attentes évoquées avec insistance, avant les élections, par la droite – sort du Théâtre de l'Europe, avenir de l'Opéra Bastille, nomination d'un président à la tête du Centre Pompidou. Rien ne venait.

Aujourd'hui, après le vote par l'Assemblée du collectif budgétaire qui ampute de près de 5 % les crédits de la culture et les manifestations de mécontentement de plus en plus perceptibles d'un certains nombre d'acteurs du monde artistique (*le Monde* du 29 mai), Jacques Toubon, visiblement irrité par ces réactions, est vivement intervenu, vendredi 28 mai, sur France-Inter au cours de l'émission «Objections». Il a ainsi souhaité qu'un nouveau statut soit établi pour l'Opéra de Paris en indiquant que ce dossier devait être traité comme *«une grande affaire»* et non comme *«une affaire politico-médiatique du petit milieu parisien»*. *«L'objectif d'opéra populaire n'a pas été atteint»*, a ajouté le ministre, précisant que *«la programmation ne pouvait pas être décidée en déficit. Le ministère de la culture doit être solidaire de l'effort que font tous les Français»*.

La décision de modifier les statuts de l'établissement public vise directement Pierre Bergé, président du conseil d'administration de l'Opéra, qui, à ce titre, détient pour trois ans encore les pleins pouvoirs sur les deux salles de l'Opéra de Paris. La saison 1993-1994 de Bastille et Garnier sera annoncée mercredi 2 juin, soit très en retard sur les autres institutions parisiennes. C'est qu'il a bien fallu opérer les économies demandées, au nom de la solidarité nationale, par Jacques Toubon. Ce dernier a fait savoir à Pierre Bergé qu'il devrait respecter à la lettre son budget (environ 800 millions de francs, dont 560 millions de francs de subvention d'Etat), alors qu'un déficit de 10 à 12 millions était prévu.

Côté théâtre, Jacques Toubon a surpris en déclarant que *«la Comédie-Française n'avait pas bien évolué»*, qu'elle *«ressemblait de plus en plus à un théâtre subventionné comme les autres»*, qu'elle devait *«retrouver sa vocation»* et en ajoutant : *«Il ne doit pas y avoir de privilège ou de vache sacrée.»* Soulignons que le mandat de l'actuel administrateur de la Comédie-Française vient à échéance au début de l'été.

EMMANUEL DE ROUX

Lire la suite page 11

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 95 p.; Grèce, 250 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L; Luxembourg, 48 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal Cont., 190 PTE; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.



Le Monde
PUBLICITE
S.A.

Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez LM

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry,
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90
(de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale CEE
3 mois ...	536 F	572 F	790 F
6 mois ...	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an ...	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER :
par voie aérienne tarif sur demande.
pour vous abonner renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS – pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY – Box 1518, Champlain N.Y. 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach. VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______

Code postal : ______
Localité : ______
Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PP. Paris RP 301 MQN 01

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a soixante-dix ans

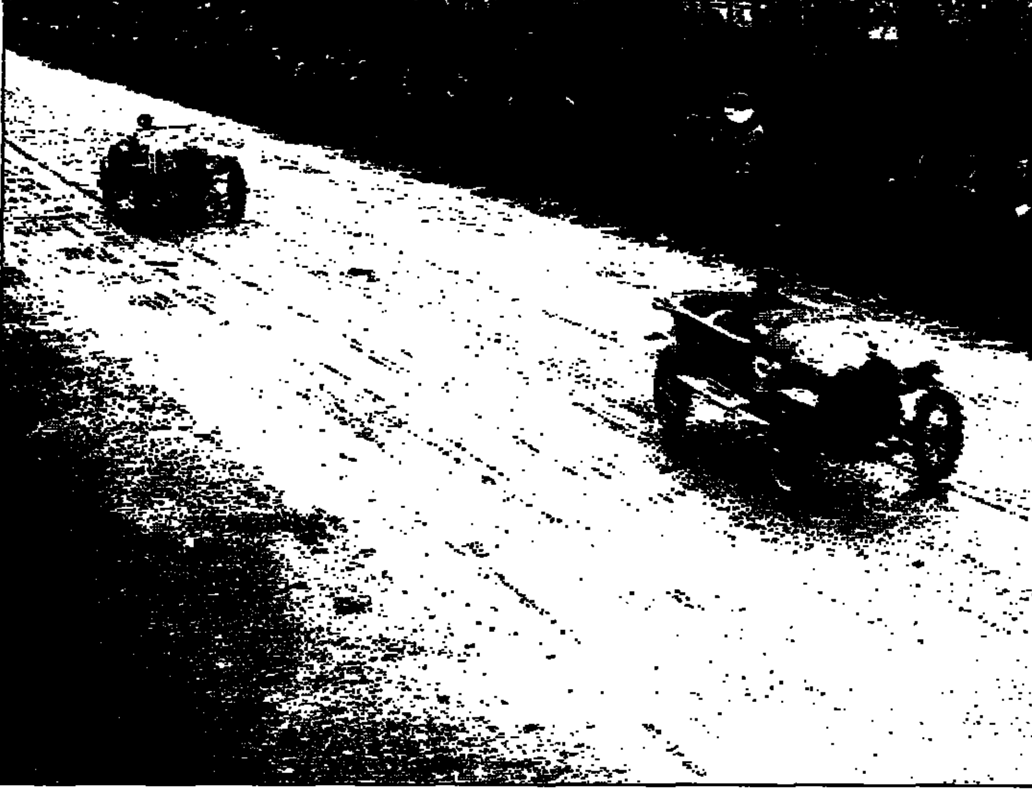
Les premières Vingt-Quatre Heures du Mans

par Alain Bertaut

DÈS l'ouverture du Salon de l'automobile de 1922, Georges Durand, secrétaire général de l'Automobile-club de l'Ouest, parla à Charles Faroux, polytechnicien et journaliste à *l'Auto* (devenu *l'Equipe* aujourd'hui), d'une proposition que lui avait faite Emile Coquille, le directeur des Roues Rudge-Whitworth. *« Je mets à votre disposition*, lui avait offert ce dernier, *100 000 F pour l'organisation de telle épreuve que vous voudrez. »*

« Cela méritait réflexion, rappelle Faroux. *On organisa deux réunions au Mans avec, outre Durand et* [son ami] *Gustave Singher, Verney et Canit, administrateurs du Club. On tomba vite d'accord sur une course de longue durée réservée aux voitures de série « préparées ». Qui parla de vingt-quatre heures ? Nul ne le sait. »*

Devant certaines objections (comment faire les contrôles et les ravitaillements ?), Durand coupa net : *« Faisons l'épreuve, et nous apprendrons notre métier. »* Neuf mois plus tard, Le Mans accueillait son premier Grand Prix d'endurance. Le succès était au rendez-vous.



PHOTOS PRESSE SPORTS/L'EQUIPE



Trente-cinq voitures au départ du Grand Prix d'endurance 1923 et victoire française de Lagache-Léonard à 92 km/h de moyenne.

Depuis ce jour de juin 1923 qui groupait trente-cinq voitures sur la grille de départ jusqu'à la veille du solstice d'été 1993 qui verra, soixante-dix ans plus tard, s'élancer une cinquantaine de concurrents, l'album du Mans est riche d'inventions, de conflits, d'anecdotes, de tragédies aussi. Mais la ligne suivie est restée presque rectiligne, l'Automobile-club de l'Ouest (ACO) s'attachant à respecter la « charte » des « mousquetaires » qui ont créé l'épreuve pendant le Salon de l'Automobile 1922. La notion d'endurance joue un rôle essentiel *« afin d'améliorer la fiabilité des équipements électriques »* : essuie-glaces, batteries, dynamo, démarreur, bougies, phares étaient le cauchemar de l'automobiliste.

De Chenard à Peugeot

Prudence ! On choisit la date la plus proche du solstice d'été pour bénéficier des nuits les plus courtes. Au cahier des charges : des voitures quatre places figurant au catalogue, réparations par le pilote seul avec les pièces et l'outillage emportés à bord, et un kilométrage minimum imposé : de 920 km pour les 1,1 litre de cylindrée à 1 600 km pour les 6,5 litres. Aujourd'hui encore, le pilote ne peut recevoir aucune assistance sur la piste, sauf par radio.

La victoire française de Lagache-Léonard (Chenard & Walker) à 92 km/h de moyenne (une Bentley atteindra les 107,3 km/h sur la ligne droite) n'empêchera pas l'épreuve de très vite se révéler un magnifique tremplin commercial pour les constructeurs étrangers, qui occupent 20 % du « plateau » en 1925, 30 % en 1928, près de 50 % en 1932 et 70 % en 1935 ! La rivalité Europe-Etats-Unis se fait jour : de Chrysler, Stutz, Duesenberg, Cunningham (l'indépendant, avec ses grosses Cadillac Sport) jusqu'à Ford, qui s'offrira sa première victoire en 1966. Trois autres suivront d'affilée. Les Anglais relèvent le défi : Bentley (quatre victoires de 1927 à 1930), Aston-Martin, Jaguar (sept victoires), dont la célébrissime D reste la voiture type du Mans grâce à sa mécanique dérivée de la série et sa finesse aérodynamique. Les Italiens, avec Alfa Romeo (quatre succès) et Ferrari (huit), puis les Allemands, avec Porsche (douze : un record) et Mercedes, dominent à leur tour, avant que les Japonais se joignent à la fête avec Nissan, Mazda et Toyota qui, revenant à la charge après une deuxième place en 1992, attend l'édition 1993 pour créer l'événement et en découdre avec Peugeot.

Après Chenard, la construction française brillera avec Lorraine (1925 et 1926), Delage, Bugatti (1937), Delahaye, Talbot (1950) et l'inoubliable « marathon » de Pierre Levegh, qui pilotera seul en 1952 pour abandonner à deux heures du but ; Matra (1972 et 1974), Renault (1978 : *veni, vidi, vici...*, une victoire et puis s'en va), Jean Rondeau (1980 : le pilote-constructeur prophète en son pays), tragiquement disparu peu après. Et Peugeot, voici un an, fier d'avoir émaillé d'une victoire dans la plus prestigieuse course d'endurance son titre mondial dans le dernier championnat des voitures sport.

Ces empoignades de géants ne peuvent faire oublier les victoires à l'indice de performance ou au rendement énergétique (savant combiné intégrant la vitesse moyenne, la cylindrée, le poids et la consommation), dont les constructeurs français – Panhard, Deutsch et Bonnet, Monopole, Alpine, – handicapés par la cylindrée modeste de leurs moteurs mais aérodynamiciens virtuoses de l'économie, s'étaient presque fait une chasse gardée.

L'« esprit du Mans » servait ces rivalités et les desseins des constructeurs, avides d'assurer une année de ventes par l'éclat d'une victoire. Qu'il s'agisse des spécialistes des voitures « sport », tels Jaguar, Ferrari, Alfa Romeo, Porsche, ou des « généralistes » comme Ford, Mercedes, Peugeot, Renault, tous ont forgé sur le circuit de la Sarthe une dynamique d'entreprise qui n'a pas manqué d'enrichir leurs acquis techniques et leur image de marque.

Afin de préserver ces bénéfices, le club manceau s'est efforcé d'éviter la dérive des objectifs fixés dès 1922. La partie a été rude. En témoignent les conflits répétés qui, surtout depuis l'après-guerre, ont émaillé les rapports entre le pouvoir sportif international et les organisateurs des Vingt-Quatre Heures du Mans. En 1956, déjà il fallut contrer la Commission sportive internationale (CSI) – la Fédération internationale du sport automobile d'alors (FISA) – pour ses options sportives et techniques discutables. L'ACO fit scission et mit sur pied ses règlements, que... la CSI s'empressa d'adopter. Toujours en conflit larvé pour cause de règlements contrariant leur volonté de « faire courir pour le progrès », les « Vingt-Quatre Heures » furent exclues ou se tinrent à l'écart du championnat du monde (1975, 1976, 1977, 1989, 1990, 1993).

Pourquoi ? La catastrophe de 1955 (la Mercedes de Levegh explosa dans la foule) avait été un cruel rappel à la raison : il était temps de mettre un terme à l'escalade des performances. Ce fut un dialogue de sourds : en 1971, Vic Elford dépassait les 365 km/h sur la ligne droite des Hunaudières, et la Porsche 917 de Marko-Van Lennep (5 litres, 550 ch) bouclait les Vingt-Quatre Heures à plus de 222 km/h de moyenne sur l'ancien circuit sans chicanes ; en 1988, Roger Dorchy (WM-Peugeot) était chronométré à 405 km/h !

Le ver dans le fruit

Spectaculaires, ces performances n'en cachaient pas moins un malaise qui allait mettre le club organisateur dans une situation périlleuse. La sécurité dictera ses lois, et les améliorations exigeront de nouveaux et très coûteux aménagements, sans cesse remis en question.

Pour sortir de cette spirale dévorante, Le Mans repensa ses règlements, espérant les voir adoptés par d'autres. Peine perdue ! Pernicieuse et pour assurer un devenir vacillant, la formule 1 finit par imposer aux sport-prototypes ses moteurs de 3,5 litres inabordables et inadaptés et des épreuves réduites à 480 km (!), faisant fi d'une vocation historique d'endurance.

Dès 1974 et son choc pétrolier, l'ACO jeta les bases d'un nouveau prototype de grand tourisme (GTP), en même temps qu'elle proposait une limitation de la consommation (quel tollé dans les médias !), visant à plafonner la puissance des moteurs. Rien d'inédit : on l'avait déjà imposé dès... 1949 ! Tant cette réglementation technique que les puissances contrôlées par la consommation deviendront plus tard réglementations officielles. Il est dommage, cependant, que l'évolution fulgurante de la technique en injection, suralimentation, télémétrie (500 000 données « lues » en huit secondes), pneumatiques, aérodynamique n'ait pas été maîtrisée de manière plus réaliste et compétente afin d'éviter la quête de budgets astronomiques.

A mesure que les puissances augmentaient (jusqu'à 750 ch avec une « limitation » à 50,1 pour 100 km), les coûts sont devenus inaccessibles et les intéressés de plus en plus rares. Pratiquant un élitisme aveugle (les Américains ont fait les mêmes erreurs), la FIA en est arrivée à voir son championnat du monde sport déserté par les constructeurs patentés. L'exclusion avouée des écuries privées, pourtant la manne traditionnelle des courses d'endurance, pour ne privilégier que les constructeurs nantis peu avares de leurs deniers, s'est soldée par le plateau famélique de 28 voitures des Vingt-Quare Heures du Mans 1992. Le mal est fait et le vide sera difficile à combler. Seuls Peugeot et Toyota restent en lice, mais pour « raccrocher » dès après les Vingt-Quatre Heures 1993.

La FISA a mené le championnat du monde sport à sa perte avec l'espoir de voir se détourner vers la formule 1 les rares élus dont les investissements n'en étaient pas trop (?) éloignés. Mais, quels que fussent les espoirs de Jean Todt, M. Calvet (Peugeot) n'a pas suivi.

Concertation pour l'avenir

Force fut donc pour l'ACO de sortir, une fois de plus, du carcan du pouvoir central. Ainsi, Peugeot savourait à peine sa victoire de 1992 que le président Michel Cosson déclarait reprendre sa liberté pour recentrer les Vingt-Quatre Heures sur des bases redéfinies en fonction du contexte automobile mondial, bousculé par la crise. D'où l'impérieuse nécessité de maîtriser les budgets, d'une part en militant pour un nouveau prototype limité à 425 ch accessible à tous, et, d'autre part, pour le retour des voitures grand tourisme (GT), bannies depuis 1985 par des règlements iniques.

Ce changement était d'autant plus espéré que les budgets sont exsangues. Au moins a-t-on retrouvé, dès cette année, l'enthousiasme et l'espoir d'un renouveau de l'endurance : soixante-dix demandes de participation parmi lesquelles le comité de sélection a choisi ses cinquante-deux « invités ». Cet engouement manifesté pour la plus grande épreuve d'endurance est prometteur, parce qu'il fait de l'ACO un partenaire écouté aux Etats-Unis comme en Europe et au Japon.

Les frissons qui secouent la formule 1 le prouvent : la course automobile – en particulier les Vingt-Quatre Heures du Mans – ne saurait perdre sa vocation de banc d'essai pour se contenter de sacrifier l'argent des constructeurs et des annonceurs sur l'autel d'un spectacle télévisé. Fidèle à son passé, l'ACO revient aux sources, sachant que, si les retombées techniques sont plus « fines » (on ne recherche plus la fiabilité des bougies...), elles sont toujours importantes dans l'évolution continue de la voiture de série. A commencer par l'aérodynamique, la tenue de route, la gestion de multiples fonctions par l'électronique embarquée, l'efficacité des lubrifiants, la chimie des pneumatiques, etc. La notoriété mondiale de l'épreuve reste telle aujourd'hui encore qu'il importe de préserver sa signification dans l'intérêt des participants.

Poussés par la léthargie des instances sportives face à l'évolution de la compétition automobile moderne, les organisateurs des Vingt-Quatre Heures du Mans ont dû se remettre en question. Les destinées de cette grande course sont partagées, au sein d'un syndicat mixte, entre l'ACO, les conseils régional et départemental, la communauté urbaine et la ville du Mans. Des décisions qui viennent d'être prises et de celles à venir dès cet été dépendent non seulement l'avenir d'une des manifestations sportives les plus populaires du calendrier international, mais aussi la prospérité d'une région bénéficiaire de substantielles retombées économiques.

eures du Mans



technique que les pus contrôlées par la consom… deviendront plus tard régle… tions officielles. Il est de… cependant, que l'évolution… tante de la technique en… suralimentation, télé… (500 000 données « lues » … secondes), pneumatiques, a… namique n'ait pas été mise… manière plus réaliste et … afin d'éviter la quête de … astronomiques.

A mesure que les puissances… mentaient jusqu'à 750 che… « limitation » à 50 l pour … les coûts sont devenus … et les intéresses de plus … rares. Pratiquant un …

Concertation pour l'aveni…

ITALIE : après l'attentat de Florence

Des manifestations de solidarité ont été organisées dans de nombreuses villes

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté, vendredi 28 mai à Florence, pour protester contre l'attentat qui, la veille, avait frappé la ville. L'hypothèse selon laquelle la Mafia serait à l'origine de cet attentat à la voiture piégée apparaissait, vendredi, aux autorités italiennes comme la plus crédible.

ROME

de notre correspondante

Combien étaient-ils ? Quatre-vingt mille, cent mille, plus peut-être ? Vingt-quatre heures après l'attentat meurtrier qui a causé la mort de cinq personnes et fortement endommagé un patrimoine artistique inestimable, l'émotion n'est toujours pas retombée à Florence, et, vendredi, la ville entière a défilé, le maire, Giorgio Morales, en tête.

Dans les rues silencieuses, aux rideaux de fer baissés pendant quatre heures en signe de protestation, deux énormes cortèges rassemblant commerçants, étudiants, mais aussi dirigeants syndicaux et politiques, dont certains venus de Rome, ont convergé jusqu'à la piazza Santa-Croce au cœur de la ville. Et avant les discours une minute de silence plus pesante encore fut dédiée à la mémoire des victimes. Des discours appelant à l'*« unité »* et à la *« résistance face aux forces occultes »*, mais des discours très durs et qui n'ont épargné personne, surtout pas le pouvoir en place. *« Par cette manifestation, toute la Toscane, tout le pays, veulent répondre à la tentative faite pour réduire l'Etat démocratique »*, dira un des orateurs avant de condamner *« vingt ans de massacres impunis » : « La Mafia, le terrorisme, la stratégie de la tension ont un commun dénominateur : la mort de citoyens laissés sans défense face à des criminels en absolue liberté et qui peuvent circuler dans le pays avec des quintaux d'explosifs... »*

« Ce soir, nous sommes tous florentins », avait ajouté le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, venu s'incliner devant les dépouilles des victimes, qui devaient être enterrées samedi matin, au cours d'une cérémonie strictement privée. Et, de fait, l'Italie tout entière a montré sa solidarité : retraite aux flambeaux à Pérouse, sit-in à Naples, arrêts de travail un peu partout, avec dans certaines villes un accent particulier, plus dramatique encore, là où le terrorisme a déjà frappé en toute impunité ou presque, dans le passé : comme Brescia, qui *« fête »* le dix-neuvième anniversaire du massacre de la piazza della Loggia en mai 1974 ; Milan (une quinzaine de morts lors d'une explosion à la Banque de l'agriculture en novembre 1969) ; et, bien sûr, Bologne, où quatre-vingts personnes sont mortes lors de l'attentat du 2 août 1980 à la gare. Bologne, dont le maire s'était déplacé jusqu'à Florence pour *« apporter le soutien et le témoignage d'une autre ville martyre du terrorisme »*.

Course contre la montre

Comme si, dans toutes ces manifestations d'encouragement, il y avait une course contre la montre psychologique et qu'à la terreur doive répondre la mobilisation. De fait, tandis que la CEE parlait de débloquer un fonds spécial d'aide, le conseil des ministres a déjà alloué une somme de 30 milliards de lires environ pour la restauration des dégâts de Florence et, pour faire bonne mesure, 9 milliards supplémentaires pour reloger les victimes de l'attentat de via Fauro, il y a deux semaines à Rome. Enfin, tandis qu'une minute de silence devait être observée avant chaque match de football en cette fin de semaine et que les drapeaux resteront en berne sur les stades, le Musée des Offices annonce déjà une réouverture partielle dans *« quinze à trente jours si possible »*.

Quant à l'enquête proprement dite, il est encore trop tôt, et l'on espère beaucoup des examens des débris et des traces des explosifs pour s'orienter. En attendant, le ministre de l'intérieur, Nicola Mancino, qui s'adressait, vendredi matin, au Parlement, n'a pas eu la tâche facile. Et son explication de la tragédie comme *« une riposte de la criminalité organisée pour alléger les pressions de l'Etat »* n'a pas pleinement emporté l'adhésion. Dans la majorité, beaucoup ont souhaité voir réactiver *« la commission anti-massacre »*, tombée en désuétude ; la Ligue, qui estime que l'attentat *« vise aussi à freiner les progrès que son mouvement a effectués »*, demande des élections anticipées, et les néo-fascistes se contentent, mais avec insistance, d'exiger la démission du ministre.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Les œuvres perdues ou détériorées

La surintendance des biens artistiques et historiques de Florence a communiqué, vendredi 28 mai, la liste des œuvres détruites ou endommagées lors de l'attentat, soit trente-trois tableaux et trois sculptures. La plupart des œuvres étaient exposées dans l'aile nord ou au début du corridor de Vasari de la Galerie des Offices.

• **Tableaux détruits.** – Gherardo delle Notti (Gerritt Van Honthorst) : *l'Adoration des bergers*. Bartolomeo Manfredi : *Joueurs de cartes ; Concert.*

• **Tableaux endommagés.** – Sebastiano del Piombo : *Mort d'Adonis.* Gregorio Pagani : *Priam et Thisbé.* Rubens : *Henri IV à la bataille d'Ivry ; Portrait de Philippe IV d'Espagne.* Le Lorrain : *Port avec la Villa Médicis.* Le Bernin : *Tête d'ange.* Cristofano dell'Altissimo : *Portrait de Giovanni della Casa.* Gherardo delle Notti : *Adoration ; la Bonne Aventure ; Dîner avec joueurs de luth.* Bartolomeo Manfredi : *le Tribut à César ; la Dispute avec les docteurs.* Rustici : *la Mort de Lucrèce.* Artemisia Gentileschi : *Judith et Holopherne ; Sainte Catherine.* Guido Reni : *David portant la tête de Goliath.* Bernardo Strozzi : *Parabole du cadeau de noces.* Empoli : deux natures mortes. Rutilio Manetti : *Masinissa et Sophonisbe.* G. B. Spinelli : *David fêté par les jeunes gens ; David apaisant la colère de Saül.* Régnier : *Scène de jeu.* Ecole du Caravage : *l'Incrédulité de saint Thomas ; la Libération de saint Pierre.* Valentine : *Joueurs de dés.* Borgognone : *la Bataille de Radicofani.* M. Caffi : deux tableaux représentant des fleurs. Van der Weyden : *Mise au tombeau.*

• **Sculptures endommagées.** – Art hellénique : *la Mort de Niobé.* Art romain : *Tête de jeune homme.* Copie romaine du *Discobole de Myron.*

Ottaviano Del Turco nouveau secrétaire du PS

ROME

de notre correspondante

Depuis vendredi soir 28 mai, le Parti socialiste italien (PSI) a un nouveau secrétaire, Ottaviano Del Turco. Barbu, tout en rondeur, amateur de peinture, à quarante-neuf ans bientôt, ce fils d'agriculteur antifasciste, lui-même largement autodidacte, est sorti, comme son éphémère prédécesseur à la tête du PSI, Giorgio Benvenuto, du moule du syndicalisme, puisqu'il occupa pendant dix ans les fonctions de secrétaire adjoint de la grande centrale CGIL. M. Del Turco, seul candidat en lice, a été élu avec 83 % des suffrages et l'appui du dernier carré de la *« vieille garde »* craxiste.

Mais le nouveau secrétaire a-t-il vraiment encore un parti à diriger ? A y regarder de plus près, cette longue séance de l'assemblée nationale socialiste avait quelque chose d'infiniment triste. Un petit côté *« bal des vampires »* même, où l'absentéisme (il manquait 300 électeurs sur 634) s'est conjugué à la présence impalpable mais massive des fantômes du passé, notamment celui de Bettino Craxi, pour rendre l'exercice plus difficile encore, ou plus amer. Le grand moment de la soirée a été le violent réquisitoire présenté par le secrétaire sortant, Giorgio Benvenuto : *« Trois mois c'est peu, mais c'est bien suffisant pour prendre la mesure de la plus hallucinante des forteresses du pouvoir »*, a expliqué le grand vaincu des combats d'arrière-garde du craxisme.

Que sera le socialisme de M. Del Turco ? Un peu plus d'*« orgueil »* (*« Ne donnons pas l'image au pays d'une force humiliée et défaite »*), un peu plus de souplesse (il n'est plus question de s'éloigner radicalement de la Démocratie chrétienne ni d'embrasser aveuglément la cause du PDS, mais plutôt de se laisser toutes les portes ouvertes), surtout un peu de réalisme devant le *« poids »* réel du parti. M. Del Turco, pour finir, a lancé *« la troisième phase de la saison autonomiste du PSI »* faite de *« patience »* et de renoncement *« à l'apparat pharaonique »* d'antan.

M.-C. D.

La visite en France du président turkmène

Sapourmourad Niazov, Bouygues et « Monsieur Jacques »

Il y a des visites « privées » qui valent toutes les visites officielles. Le président turkmène Sapourmourad Niazov s'est déclaré *« très content »* de celle qu'il a achevée, vendredi 28 mai, à Paris. *« Je suis venu avec tout mon gouvernement ou presque et nos buts sont, dans l'ensemble, atteints »*, a dit le président de ce pays d'Asie centrale qui fait rêver les investisseurs car, avec seulement 3,6 millions d'habitants, c'est le quatrième producteur mondial de gaz. M. Niazov a exprimé sa reconnaissance *« aux organisations politiques, à notre ami Monsieur Jacques et aux journalistes »* présents à l'hôtel Crillon pour sa conférence de presse.

Comme l'atteste sa biographie, M. Niazov ne s'embarrasse pas de complexes : il semble également fier de son accession en 1985 à la tête du Parti communiste turkmène, de ses deux « élections » successives à la présidence avec 98,3 % puis 99,5 % de voix, et de son « Prix international Makhtumkuli », reçu pour avoir *« réalisé le but de ce grand poète : un Turkménistan indépendant »*. « Monsieur Jacques », le président du groupe Centrocommerce international Jacques Mendelovici, s'était chargé d'inviter M. Niazov, de loger les quarante personnes de sa délégation et d'organiser leurs nombreuses rencontres à Paris, avec des groupes industriels, mais aussi avec MM. Mitterrand, Juppé et Pasqua. Tous se sont dits très contents et ont promis d'essayer d'envoyer bientôt un *« ambassadeur français en mission »* au Turkménistan.

Course au contrat

La satisfaction générale était notamment dûe à la signature d'un contrat ferme – chose très rare ces temps-çi dans l'ex-URSS – avec le groupe Thomson-CSF, pour la modernisation du système de contrôle aérien local, un contrat semblable à celui déjà signé avec le Kazakhstan. Et à la signature avec Elf d'un « protocole de coopération » d'exploration-production en mer Caspienne – sans doute semblable à celui signé récemment par M. Loïk Le Floch-Prigent en Ouzbékistan et qui vise à compléter son accord déjà en cours d'exécution au Kazakhstan.

Mais si vous demandez aux collaborateurs de Centrocommerce quel pourrait être le fleuron de leurs activités au Turkménistan, la réponse est immédiate : *« Le Palais »*. Plus précisément, celui que l'entreprise Bouygues voudrait contruire pour M. Niazov, dans sa capitale Achgabad. Le président fut donc conduit au siège du groupe, l'immense palais mi-Versailles, mi-Dallas, situé à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Le « choc psychologique » *recherché semble avoir fonctionné* : à défaut de promettre le contrat du « Palais », M. Niazov aurait *« tout de suite dit que Bouygues devait faire le parc de l'Indépendance »*, un terrain de 50 hectares à aménager ; et sans doute reconstruire la forteresse où les Turkmènes affrontèrent les envahisseurs tsaristes, et ériger la mosquée de 7 000 places qui doit flanquer ce futur monument.

Dans cette course au contrat, Bouygues souffre d'un handicap : c'est déjà lui qui a construit un édifice semblable, pour le président du Kazakhstan, M. Nazarbaev, dont le pays est un des gros débiteurs de M. Niazov. Pour sa part, Centrocommerce international, qui entretient les meilleures relations avec Bouygues, aimerait devenir, à la manière de l'Américain, Alexander Haig, l'intermédiaire obligé des firmes françaises souhaitant travailler au Turkménistan.

« Il faudra voir aussi les réactions des autres sociétés françaises », dit-on prudemment du côté de « Monsieur Jacques ». Ni ce dernier, ni M. Haig, ni aucun des dirigeants politiques qui ont reçu M. Niazov lors de ses visites « privées » précédentes aux Etats-Unis, à Londres, en Italie et en Finlande, ne semblent s'inquiéter de la conception très « saoudienne » qu'il a de la démocratie.

SOPHIE SHIHAB

ESPAGNE : la campagne des élections législatives

José Maria Aznar, ou la droite méthodique

SARAGOSSE

de notre envoyé spécial

L'orage s'est arrêté juste à temps. Le sable de la *plaza de toros* était encore mouillé quand José Maria Aznar est arrivé, pile à l'heure. Le président du Parti populaire (PP, droite) est un homme ponctuel. Il fait de la politique sérieusement, méthodiquement. La moustache offensive, la raie impeccable et l'air décidé, l'aspirant à la présidence du gouvernement est un homme soigné. Pantalon gris, blazer bleu marine, cravate parme, cet inspecteur des finances de quarante ans soigne une image de garçon propret, soudain tombé au beau milieu d'une arène qui l'est tout autant pour cette occasion.

Quinze mille personnes debout, mercredi 26 mai, scandent *« presidente, presidente ! »* José Maria Aznar s'avance, saluant de deux doigts levés, à peine écartés. Pas vraiment le *« V » de la victoire*, comme si le geste lui coûtait. Il entreprend le tour du cercle de lumière pour faire connaissance avec ses aficionados : cette foule, toute heureuse de rencontrer celui qui a fait trébucher Felipe Gonzalez lors du face-à-face télévisé de lundi, et croit enfin tenir le nouveau héros, jusqu'alors introuvable, d'une droite stationnaire.

« Que guapo ! » (*« Qu'il est beau ! »*), s'exclame une dame en laissant sa deuxième couche de fond de teint sur la joue de José Maria. Il n'a pourtant rien d'un hidalgo, le petit moustachu souvent comparé à Charlot qui, en trois ans, a fait du PP un parti capable de menacer sérieusement les socialistes. Comme le dit un de ses proches, *« sous ses airs d'homme froid, mesuré, il y a une détermination et une tenacité sans pareilles »*.

Ici, dans la capitale socialiste de l'Aragon, José Maria Aznar est parvenu à faire le plein, avec l'aide de quelques autobus venus des environs. Et il a fallu démonter les grands panneaux bleus porteurs des deux slogans de la campagne *« ahora »* (*« maintenant »*) et *« gobierno para todos »* (*« gouvernement pour tous »*) pour que tout le monde puisse voir la chemise blanche, symbole des espoirs de la droite. La même chose s'était produite, il y a six mois à Madrid, lors d'un meeting socialiste à l'occasion des dix ans de pouvoir. Comme quoi les erreurs des uns ne servent pas de leçon aux autres.

Pas vraiment un grand orateur, mais déjà pratiquement convaincu de la victoire. *« A partir du 6 juin, nous allons avoir un gouvernement sûr, stable, efficace »*. *« PP, PP ! »*, rythme la foule. José Maria Aznar s'enhardit : *« Le socialisme est déjà une relique et nous allons le mettre au musée de cire. »* Il s'amuse encore du coup de jarnac qu'il a fait subir à son adversaire, pourtant réputé solide débateur. Désormais, il ne manque pas une occasion de rappeler que Felipe Gonzalez ne l'a pas regardé en face. Non, José Maria Aznar n'a pas peur d'affronter les autres dans les yeux. Il ne craint d'aucune manière la difficulté de la tâche à entreprendre *« car il sait la responsabilité qu'il prend »*, tout en reconnaissant *« qu'il y aura des moments difficiles »*. Il plaisante de ceux qui l'ont traité de *« robot »*, l'ont accusé de n'avoir pas de sentiments, pas de principes.

Le « changement tranquille »

L'humour n'est pas véritablement la caractéristique principale de ce représentant de la classe moyenne, bon père de famille, bon époux, bon croyant, qui regrette la disparition des valeurs et des principes éthiques à l'origine de l'Espagne de toujours. Il veut une *« Espagne intégrée et intégrale »*. *« Je suis fatigué d'entendre ceux qui mettent des conditions, qui mettent un prix pour pouvoir former un gouvernement*, dit-il à l'adresse des nationalistes de tous horizons. *L'Espagne n'a pas de prix »*.

Ce qui n'empêche pas le candidat du raisonnable, de la modération, du « changement tranquille », de promettre plus d'autonomie aux Aragonais qui la revendiquent de plus en plus fort, d'assurer aux agriculteurs qu'ils ne seront pas oubliés et que l'eau qui leur manque ne leur fera plus défaut, aux petits entrepreneurs qu'on les aidera à ne pas fermer boutique, aux retraités qu'ils conserveront leurs revenus. Il n'oublie personne, promet tout et rien à la fois. Dans le confort douillet de ses supporters, dans cette *plaza de toros*, appelée on ne sait pourquoi *plaza de la misericorde*, il offre d'ouvrir son gouvernement à *« d'autres compétences »* que celles que l'on peut trouver dans le parti. Pour la première fois, il invoque *« l'effort national pour sortir de la crise »*.

Après tout, ce ne sera pas aussi facile de remettre l'Espagne sur de bons rails. D'ailleurs, il n'est pas question de *« tout changer, il faut donner un nouvel élan »*. C'est pourquoi, *« avec une grande simplicité, une grande humilité, je suis venu demander l'aide et l'appui des Aragonais »*. *Car cela, ne fait aucun doute « nous allons gagner, gagner, gagner, gagner ! »*. Toujours trois fois, de plus en plus haut, c'est ainsi que se terminent toutes les interventions de José Maria Aznar, alors que les candidats locaux envahissent le podium, que les projecteurs s'embrasent, que la foule debout martèle *« PP, PP, PP »* et que la musique soulève l'arène.

Plus personne ne doute de la victoire, même les toros morts. Le dirigeant « populaire » applaudit les vivats, remercie, serre de nouvelles mains sur le chemin du retour, fait la bise aux dames. Il reviendra cet automne pour la fête du Pilar, *« como presidente »*. Il l'a dit. Il l'a promis. D'ailleurs, il est reparti sans son veston.

MICHEL BOLE-RICHARD

ALLEMAGNE

Edmund Stoiber a été élu ministre-président de Bavière

BERLIN

de notre correspondant

La Bavière a un nouveau chef de gouvernement. Edmund Stoiber, cinquante et un ans, conservateur au tempérament déterminé, a été élu, vendredi 28 mai, ministre-président par le Parlement de Munich, sous les yeux de son prédécesseur déchu, Max Streibl. C'est à lui qu'il reviendra de mettre l'Union chrétienne sociale (CSU), jumelle bavaroise de la CDU, en ordre de bataille pour les échéances électorales – régionales puis législatives – de 1994.

Ministre de l'intérieur dans le gouvernement bavarois sortant, M. Stoiber était vice-président de la CSU et surtout président de sa commission de programme. Il passe pour un homme qui ne laisse jamais rien au hasard. Sa connaissance des rouages du parti et un populisme bon teint ont été déterminants dans le choix de la CSU. Il n'a eu aucun mal à déjouer la tentative du président du parti et ministre fédéral des finances, Theo Waigel, de s'installer à Munich pour mettre la main sur le parti bavarois avec la bénédiction du chancelier Kohl. M. Waigel s'était partagé en 1988 avec Max Streibl l'héritage de Franz Josef Strauss, père spirituel de la CSU. Compromis pour avoir un peu trop bénéficié des largesses des milieux d'affaires, M. Streibl était surtout coupable aux yeux de son parti de manquer de fermeté et de n'avoir pas su relever le défi du Parti républicain (extrême droite).

Alors que M. Waigel incarne une politique de coopération au sein de la coalition au pouvoir à Bonn, le nouveau chef de gouvernement bavarois est, lui, partisan d'un discours politique plus musclé. M. Stoiber, qui avait commencé sa carrière comme chef du cabinet de M. Streibl, avant de devenir secrétaire général de la CSU, puis chef de la chancellerie, était un inconditionnel de M. Franz Josef Strauss. Il peut compter sur le soutien des milieux conservateurs du parti, notamment de l'Eglise bavaroise.

H. de B.

□ **La réforme du droit d'asile adoptée par le Bundesrat.** – La Chambre basse (Bundesrat) du Parlement allemand a adopté, vendredi 28 mai, deux jours après le Bundestag, la réforme destinée à restreindre le droit d'asile en Allemagne. Cette réforme doit entrer en vigueur le 1er juillet. – *(AFP.)*

□ **Quatre morts dans l'incendie d'une maison habitée par des Turcs.** – Au moins quatre personnes, dont deux fillettes, ont trouvé la mort et deux autres enfants en bas âge ont été grièvement blessés, samedi 29 mai, dans l'incendie d'une maison habitée par des familles turques à Solingen (Ouest), a déclaré la police, qui n'exclut pas l'hypothèse d'un acte criminel. Le parquet a ouvert une enquête. Le bâtiment a entièrement brûlé, mais quatorze personnes ont pu être évacuées saines et sauves par les pompiers. – *(AFP.)*

EUROPE

La guerre en Bosnie-Herzégovine

Le secrétaire général de l'ONU souligne la difficulté de créer des « zones de sécurité »

Tandis que les combats continuaient dans le nord de la Bosnie et que Sarajevo était de nouveau, samedi 29 mai, la cible de tirs serbes, les consultations se poursuivaient laborieusement au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, où les membres des non-alignés luttaient pied à pied contre le concept de « zone de sécurité » que tentent de faire adopter les cinq auteurs du « programme d'action » pour la Bosnie – Etats-Unis, Russie, Grande-Bretagne, France et Espagne.

La méfiance à l'égard de ces « zones de sécurité » s'est manifestée au sein même des Cinq, puisque le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a émis des réserves sur l'efficacité de ces zones, admettant notamment qu'elles *« posaient des problèmes »*. *« Je crois qu'il est très important de définir le concept* [des zones de sécurité]. *Il est souhaitable d'avoir une clarification sur la manière dont ces zones fonctionneront. Je crois que c'est de cela qu'il est actuellement question aux Nations unies »*, a-t-il indiqué.

Les opposants à la création des « zones de sécurité » pour Musulmans ont trouvé un allié en la personne du secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, qui a souligné, vendredi, qu'il serait impossible de mettre en place ces zones sans la coopération des belligérants. Dans un document remis aux membres du Conseil de sécurité, il estime que quelque 15 000 « casques bleus » seront nécessaires, selon le degré de protection que l'on veut assurer. *« Si l'on veut que les forces des Nations unies évitent d'être entraînées dans le conflit, il est essentiel qu'une cessation des hostilités soit établie sur la base d'un accord entre les parties »*, dit encore M. Boutros-Ghali. Celui-ci souligne que le concept de « zones de sécurité » pourrait légitimer le « nettoyage ethnique » et entraîner une escalade du conflit militaire. Il reproche aussi à ce concept de ne pas s'inscrire dans *« une solution politique d'ensemble »*.

Le secrétaire général se demande, en outre, si chaque ville assiégée peut être considérée comme une zone de sécurité et rappelle que, depuis que Sarajevo, Zepa, Gorazde, Srbrenica, Tuzla et Bihac ont été proclamées « zones de sécurité », d'autres localités telles que Mostar, Maglaj et Brcko ont été attaquées. Il se demande aussi si les « casques bleus » devront recourir à la force pour assurer le retrait de tout assaillant et, dans ce cas, si le personnel non armé de l'ONU devra se retirer.

De son côté, le ministre égyptien des affaires étrangères, Amr Moussa, a annoncé que les membres non-alignés du Conseil de sécurité s'opposaient au projet de résolution créant des « zones de sécurité » et avançaient une contre-proposition affirmant le droit des Musulmans à l'autodéfense. Le « programme d'action » des Cinq, a estimé M. Moussa, *« ne produira pas de résultat relevant d'une solution juste et pacifique du problème de la Bosnie »*. A Paris, François Mitterrand a estimé vendredi que le « programme d'action » des Cinq était *« un bon accord dès lors qu'il entérine les options européennes »*, qu'il *« n'enterre pas le plan Vance-Owen »* et continue de refuser *« le fait accompli sur le terrain »*. Le porte-parole de l'Elysée, Jean Musitelli, a précisé que la France s'emploierait à dissiper d'éventuels *« malentendus »* subsistant côté allemand sur ce sujet. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Le ministre bosniaque des affaires étrangères fait part à M. Chirac de sa « déception » devant la politique du gouvernement français

VIENNE

de notre envoyée spéciale

Le ministre bosniaque des affaires étrangères, Haris Siladzic, a fait part, vendredi 28 mai, à Jacques Chirac de la *« déception »* des Musulmans de Bosnie devant la politique du nouveau gouvernement français. M. Siladzic était venu spécialement de Genève pour s'entretenir à Vienne avec le maire de Paris, qui se trouvait là pour un autre motif *(lire page 16)*. Il s'est livré à une critique en règle de la politique menée par les Occidentaux, et notamment de l'accord intervenu la semaine dernière à Washington, qui s'est fait, selon lui, *« sur le dos de la Bosnie »*. Il s'est dit *« désemparé »* par le revirement des Américains et *« surpris »* de la poursuite, par les nouveaux dirigeants français, de la même politique que leurs prédécesseurs. *« Je dois dire*, ajoutait-il après l'entretien, *que M. Juppé paraît personnellement réellement désireux de faire quelque chose. Mais il y a sans doute d'autres facteurs qui jouent. »*

Une fois de plus, le ministre bosniaque appelle les Occidentaux à être conséquents, c'est-à-dire à entreprendre la défense des Musulmans de Bosnie (en imposant le plan Vance-Owen par la force) ou à les laisser se défendre en levant l'embargo sur les armes : *« Toute autre option équivaut à se rendre complice des Serbes. »*

« Que dites-vous à l'homme dont on brûle la maison, dont on massacre les enfants et qui ne peut pas les défendre parce que vous maintenez l'embargo ? », demande Haris Siladzic ; et il rejette les arguments des Européens sur la recrudescence des violences que provoquerait la décision de livrer des armes à la Bosnie. *« C'est*, dit-il, *le même argument hypocrite qu'ils employaient face à Hitler pour justifier la politique de l'apaisement. Ils savent très bien qu'il n'y a que l'équilibre des forces qui puisse empêcher les tueries. »*

Mais, puisque telle n'est pas la politique des Européens, qu'au moins ils fassent appliquer les décisions qu'ils ont prises eux-mêmes, poursuit en substance le ministre bosniaque, qu'ils fassent adopter le plan Vance-Owen par le Conseil de sécurité et le mettent en œuvre. Les « zones de sécurité », dont le principe a été retenu, n'ont de sens à ses yeux que si elles font réellement partie de la mise en œuvre du plan, avec envoi de troupes de l'ONU et calendrier de retrait imposé aux forces serbes. Sinon, ce ne sont que des *« ghettos pour Musulmans »*.

Quant à l'éventualité de rouvrir la négociation sur certaines parties du plan de paix récusées par les Serbes, elle provoque chez le jeune ministre une bouffée d'ironie amère : *« C'est très exactement ce que veulent les Serbes. On peut effectivement faire une nouvelle conférence internationale. Après tout, il n'y en a pas encore eu à Paris. Et puis, les candidats médiateurs ne manquent pas : il y a M. Gorbatchev, M. Kissinger, beaucoup d'autres sans doute, qui sont prêts à se remettre à parler pendant que le génocide se poursuit... »*

Quelques minutes après cet entretien, qu'il a qualifié de *« bouleversant »* et au cours duquel il s'est contenté d'écouter, M. Chirac, devant la télévision autrichienne, se disait favorable en son nom personnel à *« engager le gouvernement »* lors d'une réunion du Conseil de sécurité *« pour confirmer la validité du plan Vance-Owen et faire en sorte qu'il soit mis en œuvre »*.

CLAIRE TRÉAN

EN BREF

□ **ALGÉRIE : un policier assassiné à Alger.** – Dans la banlieue ouest d'Alger, trois hommes armés ont assassiné un policier, jeudi 27 mai, avant de prendre la fuite, a-t-on annoncé vendredi de source officielle. Les agresseurs ont achevé la victime de plusieurs balles dans la gorge. Le même jour, deux intégristes musulmans armés, qui venaient de dévaliser une agence du Pari sportif, sur les hauteurs d'Alger, ont été tués dans un accrochage avec les forces de l'ordre. – *(AFP.)*

□ **ETATS-UNIS : nouvelle augmentation du nombre d'Américains bénéficiant de bons alimentaires.** – Le nombre d'Américains bénéficiant de bons alimentaires a encore augmenté au mois de mars, atteignant 27,38 millions, son plus haut niveau historique, selon le département de l'agriculture. Le précédent « record » avait été établi en février avec 26,9 millions de personnes ainsi assistées. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : dix-sept séparatistes kurdes tués.** – Dix-sept rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste) ont été tués depuis mardi dernier dans des opérations engagées par l'armée turque à la suite du massacre de Bingöl (est de la Turquie) revendiqué par l'organisation séparatiste (*le Monde* du 27 mai), a annoncé, vendredi 28 mai, l'agence semi-officielle Anatolie. Ce chiffre porte à deux cent cinquante-cinq le nombre de personnes tuées dans des accrochages avec l'armée turque depuis le cessez-le-feu proclamé unilatéralement par le PKK le 20 mars dernier et prolongé en avril. – *(AFP.)*

□ **VIETNAM : condamnation pour complot d'officiers de l'ancien régime.** – Quatre officiers de l'ancien régime du Sud-Vietnam ont été condamnés le jeudi 27 mai à Ho-Chi-Minh-Ville, à de lourdes peines pour avoir tenté de commettre des attentats dans l'ancienne Saïgon, indique le journal des forces armées. Tran Manh Quynh, 42 ans, lieutenant sous l'ex-président Thieu, réfugié aux Etats-Unis en 1979 puis rentré au Vietnam comme touriste, s'est vu infliger vingt ans de prison. Trois autres officiers ont été condamnés par la Cour populaire suprême à des peines de cinq à quinze ans. La décision est sans appel. – *(AFP.)*

□ **ZAÏRE : première mission humanitaire des Nations unies.** – Le secrétaire général des Nations unies a décidé d'envoyer une mission humanitaire au Zaïre pour évaluer les besoins et consulter toutes les parties concernées sur une éventuelle assistance aux populations, notamment aux personnes déplacées, a déclaré vendredi 28 mai le porte-parole de M. Boutros-Ghali. Différentes agences de l'ONU, ainsi que des organisations gouvernementales et humanitaires indépendantes, devraient être représentées dans la délégation, dont l'arrivée est prévue à Kinshasa début juin, et qui séjournera trois semaines dans le pays. – *(AFP.)*

L'Europe, ou les Balkans

Suite de la première page

L'objectif d'Alain Juppé et de ses collègues est donc en réalité de faire évacuer non pas *« les territoires occupés par la force »*, mais seulement certains d'entre eux : ceux que le plan Vance-Owen propose de rendre au gouvernement bosniaque.

2° L'*« objectif clair »* de l'accord de Washington étant ainsi ramené à de plus justes proportions, qu'y trouve-t-on quant à la façon – et donc aux chances – de l'atteindre ? Rien de bien convaincant. Alain Juppé a d'ailleurs honnêtement reconnu devant la presse que les *« mots »* figurant dans le communiqué ne prendraient leur sens que si étaient trouvés les *« moyens »* financiers et humains de les mettre en œuvre. Or la France est la première à dire qu'elle ne saurait accroître les effectifs déjà importants qu'elle a sur place.

3° La réaction tant du président bosniaque Izetbegovic que du chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, audit accord de Washington ne laisse planer aucun doute quant à l'analyse qu'en hommes de terrain ils en font tous deux : les signataires ne sont pas près de recourir à la force pour le faire appliquer. Il y a longtemps d'ailleurs que leur religion est faite sur ce point. Pour l'un comme pour l'autre, les « Grands » sont des dégonflés, dont les rares menaces n'ont jamais été vraiment prises au sérieux. Ils l'ont dit à maintes reprises.

« Dans les prochains jours, chacun devra prendre ses responsabilités, écrit dans *le Monde* le successeur de Roland Dumas. *Nous prendrons les nôtres. »* Avec quels *« moyens »* ? Il sait pertinemment de toute façon qu'à moins d'extraordinaire les Etats-Unis ne les *« prendront »* pas. Le porte-parole de la Maison Blanche n'a-t-il pas déclaré que la protection qu'ils pourraient accorder aux « casques bleus » dans les *« zones de sécurité »* ne saurait être étendue aux populations ? Que diable peut bien vouloir signifier, dans ces conditions, le mot *« sécurité »* ?

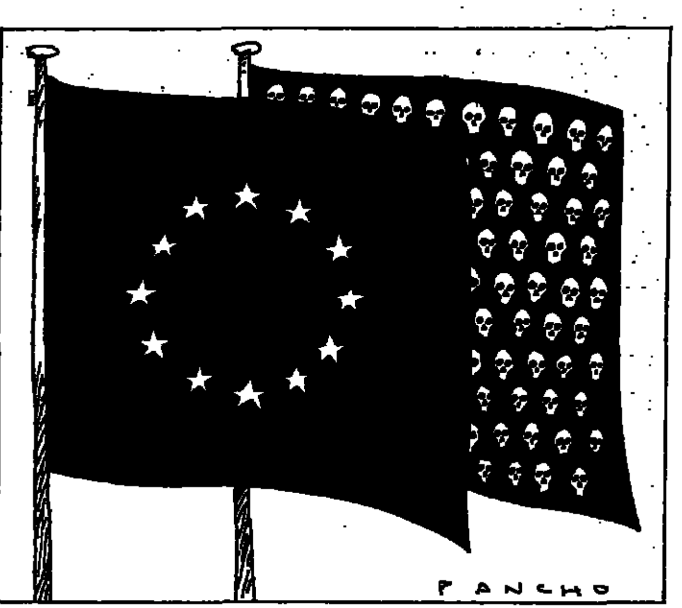
La carte Milosevic

La tendance, en Occident et à Moscou, est à présent de jouer la carte de Milosevic, puisque aussi bien lui, au moins, paraît disposé à arrêter les frais. Ce n'est pas la première fois : Henry Wynaendts, dans le livre déjà cité, n'hésite pas à comparer le comportement de Cyrus Vance à son égard à celui de Roosevelt, qui se flattait naïvement d'avoir apprivoisé Staline. Sans doute le dictateur de Belgrade est-il préoccupé par la dégradation continuelle de l'économie serbe, encore aggravée par le renforcement de l'embargo, alors que, sur le plan militaire, il a, pour l'essentiel, gagné la partie. Conclure un accord avec l'ONU le débarrasserait du blocus et du poids de la guerre et lui rendrait une respectabilité, sans pour autant engager durablement l'avenir. Combien de conquérants, avant lui, n'ont-ils pas su ainsi marquer une pause, attendant d'avoir bien digéré leur proie avant d'en saisir une autre !

Rien ne prouve, bien sûr, que telle soit son intention, mais on admettra que, compte tenu de ce qui s'est passé depuis deux ans, il y aurait quelque naïveté à lui donner le bon Dieu sans confession. Dès à présent il ne met aucun empressement, c'est le moins qu'on puisse dire, à se prêter à l'installation sur ses frontières de contrôleurs chargés de vérifier que son gouvernement a bien coupé, comme il s'y est engagé, toute aide autre qu'alimentaire aux Serbes de Bosnie.

Ceux-ci, de toute façon, ou du moins ceux qui parlent en leur nom, ont moins que jamais l'intention d'obtempérer aux résolutions de l'ONU ou de qui que ce soit. Florence Hartmann a d'ailleurs montré (2) que plusieurs de leurs chefs militaires, à commencer par le général Mladic, n'en font qu'à leur tête, laquelle a de plus en plus tendance à tourner.

En attendant le jour lointain où les *« moyens »* – et la volonté de les utiliser – seraient à la hauteur des *« mots »*, l'accord des Cinq ne peut au mieux que prolonger une situation qui ne saurait en aucun cas procurer aux Musulmans la sécurité promise, mais seulement empêcher ou retarder l'extension du périmètre déjà contrôlé par les Serbes.



Il n'y a pas lieu, dans ces conditions, d'être surpris que les intéressés, toujours privés de surcroît du droit de se procurer des armes, en viennent à comparer leur sort avec celui des Indiens des « réserves » nord-américaines, ou des Palestiniens des camps de réfugiés. Et que se répande dans le monde islamique l'idée que l'Europe traite les Musulmans en peuple de seconde zone et ne les laissera jamais disposer d'un Etat chez elle. Sinon pourquoi, demandent-ils, n'est-on pas intervenu contre l'envahisseur serbe, alors qu'on n'a pas hésité à le faire contre l'irakien ? Inutile de préciser que les islamistes ne sont pas les derniers à propager ces thèmes, convaincus qu'ils sont d'en tirer à la longue profit. La Turquie, dont l'effondrement de l'URSS a refait une grande puissance régionale, n'est pas la dernière à s'en alarmer.

Est-ce à dire qu'il existe un risque sérieux de voir la guerre actuelle déborder les frontières de Bosnie, voire celles de l'ex-Yougoslavie ? Pas nécessairement, bien qu'un dérapage soit toujours possible, dans cette région où traînent tant d'allumettes et de barils de poudre. Le rapport des populations à l'intérieur de cette Macédoine qu'on se préoccupe tant de protéger, avant de se risquer à la reconnaître, est infiniment moins explosif qu'il ne l'était en Bosnie, où les Musulmans, promus par une aberration de Tito au rang de nationalité, constituent le groupe le plus important, certes, mais n'ont jamais été majoritaires.

C'est une autre aberration, dans ces conditions, qui a consisté de la part des Nations unies à admettre en leur sein, sans prendre la moindre précaution de sécurité, une République bosniaque unitaire : par quel miracle ses 44 % de Musulmans, ses 32 % de Serbes et ses 18 % de Croates auraient-ils pu s'entendre alors qu'ils venaient d'échouer à le faire dans le cadre infiniment plus souple de l'ex-fédération yougoslave ?

Un précédent redoutable

Tout a été dit sur les atrocités dont ce conflit a été l'occasion. Elles ne sont le monopole d'aucun camp. Elles ne répondent pas toujours d'ailleurs à des directives. Dans ce type de guerre, on l'a vu au Liban, mais on l'a vu aussi en France, il est des gens qui tuent pour le plaisir de tuer. D'autres, nombreux, parce que la vengeance est à leurs yeux, même s'ils se disent ou se croient chrétiens, une obligation morale, en regard de laquelle pèse peu le commandement du pardon. On peut être sûr que dans chacune des communautés qui vivent ce drame le nombre de ceux qui se sentent, d'une manière ou d'une autre, offensés ou victimes l'emporte largement sur celui des adeptes de la loi de la jungle.

Reste que ceux qui ont pris les armes au nom de la Grande Serbie et de la *« purification ethnique »* sont des Serbes, et que cela ne saurait être oublié. Que l'on ne peut donc se permettre d'avaliser de quelque manière leurs conquêtes sans prendre le risque qu'ils recommencent, ou que d'autres invoquent ce redoutable précédent. Pour ne pas parler de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan, déjà en guerre, de l'Inde et du Pakistan, qui s'accusent presque en permanence des plus noirs desseins, de l'Iran et de l'Irak, à nouveau à couteaux tirés, un irrédentisme magyar se manifeste à propos des importantes minorités hongroises de la Voïvodine serbe, de la Transylvanie roumaine et de la Slovaquie.

Les Albanais ne peuvent pas se désintéresser de leurs frères du Kosovo, soumis par les Serbes à une oppression de nature coloniale. Rien n'est réglé entre l'Ukraine, qui, à toutes fins utiles, conserve les armes nucléaires déployées sur son sol, et la Russie, qui voudrait bien récupérer la Crimée. Qui peut être sûr, dans ces conditions, que l'Allemagne ne réclamera pas quelque jour les immenses territoires que ses défaites de 1918 et 1945 lui ont fait perdre à l'Est ? Un déchirement comme celui dont la Bosnie est aujourd'hui le théâtre défie l'analyse rationnelle, sauf pour la raison à prendre en compte le poids, accumulé au cours des âges, de l'irrationnel. Les morts que l'on venge, ce ne sont pas seulement ceux que la guerre actuelle a accumulés, ce sont ceux de la deuxième guerre mondiale, et des innombrables massacres dont a été marquée l'occupation turque. Le cri de Milosevic : *« Cette fois, nous allons gagner la bataille du Kosovo »*, la précédente ayant été perdue par les Serbes en l'an de grâce 1389, en dit plus long à ce sujet que les analyses les plus savantes.

Chercher à ce défoulement de passions une issue juridique est sans doute, dans ces conditions, passablement dérisoire. Celle qui serait sans doute la plus appropriée et qui a d'ailleurs été mise en avant par diverses personnalités de la région consisterait à mettre provisoirement la Bosnie sous tutelle internationale, en misant sur le temps pour que se referment les blessures et s'établissent quelques passerelles. Ses chances d'être retenue paraissent, à vues humaines, faibles.

Et pourtant les peuples de cette région, et pas seulement de celle-là d'ailleurs, n'ont jamais vécu en paix que sous une tutelle, une hégémonie. Depuis que, par ce qui apparaît de plus en plus comme une dramatique erreur, on a démembré l'empire des Habsbourg, les Serbes s'estiment majoritairement en droit de se gouverner eux-mêmes, quelle que soit la République où le hasard les a établis et à refuser ce droit aux allogènes établis sur leur sol. Plus le temps passe, et plus il sera difficile de les empêcher de parvenir, pour l'essentiel, à leurs fins, ne serait-ce que parce que, tôt ou tard, l'opinion internationale se lassera de poursuivre des opérations humanitaires qui ont sauvé d'innombrables vies humaines, certes, mais qui n'ont fait que retarder l'inéluctable.

Pour empêcher un tel dénouement, dont on croit avoir montré les conséquences trop probables, il faudrait rien de moins qu'un sursaut de l'Europe, puisqu'il semble bien qu'il n'y ait pas grand-chose à attendre de ce Carter *bis* auquel est en train de s'identifier chaque jour un peu plus le décevant Clinton. Est-ce concevable ? Oui, si nous prenons conscience de cette vérité récemment exprimée que si l'on ne réussit pas à européaniser les Balkans c'est l'Europe qui sera balkanisée. Cela supposerait qu'on s'attache moins désormais à convaincre des dirigeants qui ne croient pour la plupart qu'en la force que des populations dont le besoin de sécurité augmente au fur et à mesure que s'accumulent deuils et épreuves. Or ce besoin n'a de chances d'être satisfait que si le nécessaire est fait pour garantir, juges et gendarmes à l'appui, les droits des minorités : aussi longtemps que les mécanismes nécessaires n'auront pas été mis en place, il ne faudra pas s'étonner si les solidarités ethniques et religieuses prennent le pas sur toutes les autres.

La force de la communauté des douze, dont les membres se sont interminablement saignés au cours des âges dans le cycle infernal des victoires et des revanches est d'avoir dépassé ce stade. Sa faiblesse, de s'être si peu préoccupée d'aider les autres à en faire autant, et de ne pas avoir encore compris à quel point son propre avenir en dépend.

ANDRÉ FONTAINE

(2) *Le Monde* du 27 mai.



هكذا من الأصل

es « zones de sécurité »

...étrangères, Amr Moussa, a annoncé que les ...bres non-alignés du Conseil de sécurité s'o...saient au projet de résolution créant des « zones de sécurité » et avançaient une contre-proposition ...ment le droit des Musulmans à l'autodéfense. ... « programme d'action » des Cinq, a ... M. Moussa, « ne produira pas de résultat ... d'une solution juste et pacifique du problème ... Bosnie ». A Paris, François Mitterrand a estimé ...dredi que le « programme d'action » des Cinq ... « en bon accord dès lors qu'il entérine les ... européennes », qu'il « n'enterre pas le plan ... Owen » et continue de refuser « le fait accompli ... le terrain ». Le porte-parole de l'Elysée, Jean ...zels, a précisé que la France s'emploierait à ... d'éventuels « malentendus » subsistant ... ...mand sur ce sujet. – (AFP, AP, Reuter.)

Nous nous excusons de la gêne provoquée par ce changement de sens dans votre lecture, mais ce n'est qu'en format 16/9 que Roland Garros prend toute sa dimension.

THOMSON

J 6131

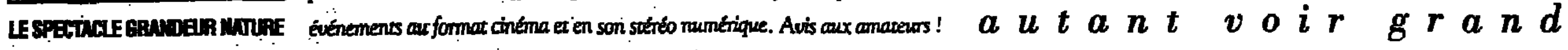


LE SPECTACLE GRANDEUR NATURE

C'est pour vous offrir un spectacle et une émotion à la mesure des Internationaux de Tennis de Roland Garros que Thomson, pionnier dans la conception des téléviseurs à écran large 16/9, et France Supervision, chaîne leader en Europe de la diffusion en 16/9, se sont à nouveau associés cette année. Roland Garros en 16/9, c'est le meilleur du tennis mondial au format cinéma, tous les jours jusqu'au 6 juin. France Supervision, la chaîne du 16/9 par câble et satellite, diffuse également tous les jours films, spectacles, et événements au format cinéma et en son stéréo numérique. Avis aux amateurs !



a u t a n t   v o i r   g r a n d



ASIE

La Chine en proie au développement sauvage

A Shanghai, comme ailleurs, la course à l'enrichissement commence à déséquilibrer une société longtemps soumise au seul pouvoir communiste

SHANGHAÏ

de notre envoyé spécial

Crépuscule sur le Bund. Les célèbres façades coloniales brillent de mille feux. Une débauche de projecteurs pour faire revivre ce lieu emblématique d'un capitalisme autrefois étranger, nouveau bastion du *«socialisme de marché» (le Monde* du 27 mai). A terme, les autorités ne seraient pas hostiles à revendre à leurs anciens propriétaires les immeubles qui leur furent confisqués en 1949. En attendant, nul ne sait dans combien de petites entreprises le personnel a été mis au repos, ce mois de mai, pour canaliser l'électricité vers ce spectacle lumineux au demeurant magnifique. L'essentiel, c'est d'en mettre plein la vue aux visiteurs de l'étranger, venus pour les Jeux sportifs d'Asie orientale ou tel séminaire politico-économique.

Grèves d'ouvriers, émeutes de paysans

Et ça marche! D'anciens chefs d'Etat et premiers ministres réunis au sein d'un Comité interaction créé par le Japonais Takeo Fukuda et l'Allemand Helmut Schmidt, et comprenant, entre autres, Valéry Giscard d'Estaing, n'ont eu, à la mi-mai, à Shanghaï, que mots d'admiration et d'espoir pour le décollage économique chinois, au point d'en oublier la dimension totalitaire du régime, et de se montrer fort discrets sur sa capacité de déstabilisation extérieure.

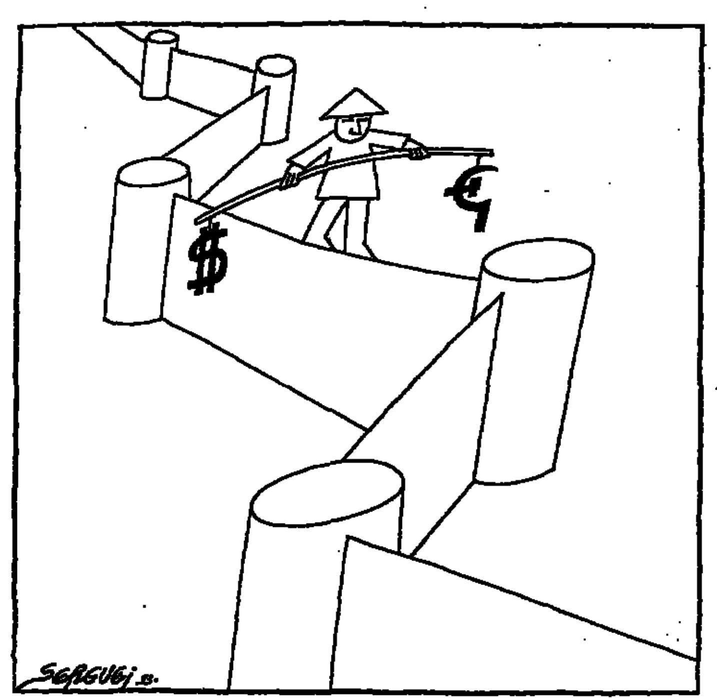
Pourtant, il suffit de lire la presse du régime, d'entendre les bruits de la rue, pour constater à quel point cette mutation rapide est, d'une part, accompagnée de tensions qui ne peuvent que croître du fait des inégalités créées et, d'autre part, génératrice de dérapages, faute d'un système légal pour l'encadrer. Dans les gares des villes s'entassent chaque nuit des millions de ruraux venus chercher du travail. Il y aura deux cents millions de paires de bras inutiles à la campagne, d'ici à l'an 2000. Leur seul espoir : décrocher un contrat de manœuvre sur un chantier urbain. Ceux-ci ont beau proliférer, ils ne peuvent absorber cet énorme réservoir de main-d'œuvre.

La restructuration encore modeste du secteur industriel d'Etat a déjà donné lieu, ici et là, à des grèves et autres protestations d'ouvriers et d'employés de l'administration. A terme, le mécontentement ne peut que croître : ce sont des dizaines de millions de salariés qui vont pâtir de licenciements, accompagnés, dans le meilleur des cas, d'allocations de chômage – le tout au nom du *«socialisme aux caractéristiques chinoises»*.

A la campagne, la hausse des prix des engrais et semences grignote les progrès du revenu par habitant. En souffre une partie non négligeable des quelque huit cent ou neuf cent millions de paysans, sans parler de la centaine de millions d'entre eux qui vivent au-dessous ou au voisinage du seuil de pauvreté. Le régime émet sans désemparer des circulaires interdisant à sa bureaucratie de prélever auprès des paysans des taxes arbitraires et de payer les récoltes en assignats. Des émeutes paysannes ont été signalées ici et là.

Comme toujours, dans l'histoire, en cas d'affaiblissement d'un pouvoir central, l'apparition des petits collecteurs d'impôts autonomes entraîne celle de roitelets de village rétifs à l'autorité. La presse en dénonce régulièrement les agissements, parfois mortels pour les sbires du régime ou les membres de tel ou tel clan rival.

L'enrichissement n'est pas une garantie de discipline. A preuve une aventure qui s'est produite non loin de Pékin, et que le régime n'a pas pu taire. A Daqiuzhuang, célèbre village de la banlieue de Tianjin devenu la communauté la plus prospère de Chine – agglomération qu'on jurerait sortie d'une banlieue américaine avec ses villas privées coquettes, – un homme est battu à mort en décembre 1992.



Une affaire de concussion, apparemment. Les policiers venus de Tianjin sont faits prisonniers par la population. Des renforts arrivent. Le chef du village, Yu Zuomin, un homme bien introduit, organise une force de résistance, fait barricader les entrées.

Une bureaucratie arrogante

Les trois cents villageois sont assiégés pendant plusieurs jours par un millier de policiers. Quelques enquêteurs finiront par accéder au village, pour n'y rien trouver. Les coupables ont fui, peut-être à l'étranger. Il faudra quatre mois au régime pour mettre Yu Zuomin en détention. Depuis, on ne parle plus guère de Daqiuzhuang dans la propagande. Le drame de Tiananmen n'a fait qu'accentuer la perte d'autorité du «trône». Le voyage de Deng Xiaoping dans les zones néocapitalistes du Sud en 1992, aujourd'hui référence obligée de tout l'appareil pour s'extirper du collectivisme, aura entériné une évolution : faute de pouvoir encore dicter sa loi au pays, le régime «communiste» cherche à faire en sorte que son passage à l'économie de marché se produise avec lui, plutôt que contre lui. La manœuvre ne lui est pas facilitée par la propriété exclusive des organes de décision que l'Histoire lui a conférée.

Ainsi, le régime a dû renoncer à interdire à ses cadres de passer dans le privé. Les deux millions de sans-emploi qu'un premier dégraissage dans l'administration du commerce et de l'industrie a laissés seraient incapables de retrouver une activité sans faire jouer leurs relations. La Chine ne s'étant pas dotée d'une fonction publique digne de ce nom, l'exercice arbitraire du pouvoir permet toutes les malversations.

De cas de corruption en affaires de concussion, de trafic de drogue en contrebande, d'exportations militaires douteuses en transactions portant sur la technologie nucléaire vers des pays tenus pour «sensibles», la bureaucratie néocapitaliste s'illustre de plus en plus par son arrogance face aux règles internationales élémentaires de comportement, en particulier aux approches immédiates des frontières du pays.

Faire fortune par tous les moyens

Tantôt c'est un bateau étranger en route vers le Japon qui essuie les coups de feu de gardes-côtes chinois. Tantôt un navire est arraisonné au large de Hongkong et se voit confisquer la partie la plus négociable de sa cargaison. Si, dans certains cas, Pékin présente des excuses ou offre des dédommagements, c'est parce que la partie spoliée s'est démenée avec la dernière énergie. Tantôt, enfin, c'est le ministre de la sécurité publique qui reconnaît – pour la deuxième fois en deux ans – qu'il ne voit aucun obstacle à coopérer, le cas échéant, avec les sociétés secrètes qui trempent dans la criminalité internationale!

Il règne certes sur le plan intérieur une pagaille administrative qui offre un contrepoids aux dérives les plus dangereuses. Le régime ne parvient plus à empêcher les Chinois de penser par et pour eux-mêmes. Il a beau déployer, les jours sensibles, sa force de répression – de la police armée aux surveillances de quartier en passant par les appels encore fréquents à la délation, – la base de son système est en train de se déliter. On n'en est plus guère à se dénoncer au sein d'une même famille pour des pensées sacrilèges. Et au sein d'une cellule de production, petit chef et employés sont souvent d'accord pour contourner une directive... ou la loi.

L'affaiblissement du pouvoir se manifeste encore par un essor singulier des pratiques religieuses, ouvertes ou clandestines. Cela peut parfois tourner au grabuge, quand la police tente d'y mettre le holà. Dans un contexte où brigandage, attaques de trains et détournements de fonds publics sont monnaie courante, les appels à mettre en chantier une *«civilisation spirituelle socialiste»*, avatar de la morale confucéenne aux couleurs de Karl Marx, sonnent comme autant d'aveux d'impuissance face à la dislocation du tissu social.

Contre le respect de l'autorité milite encore l'effondrement du système éducatif. Des écoles ferment, faute de crédits. Ou bien elles se transforment partiellement en fonds de commerce, pour assurer le budget. Inversement, des écoles privées, fort chères, apparaissent. La tendance à la commercialisation atteint même la recherche : la moitié des chercheurs en astronomie de Pékin ont été récemment recyclés dans la fabrication de sous-produits de haute technologie. A la campagne, le travail des enfants redevient un problème. Même dégradation dans le secteur médical, où abondent les témoignages montrant que ce pilier de toute collectivité est rongé par l'argent, accentuant les inégalités.

La classe des *compradores* d'antan, dont la Shanghaï coloniale fut en partie la création, est en train de revoir le jour. Eduqués en Occident, ces intermédiaires appliquent leurs connaissances acquises dans le domaine des affaires à un terrain où les relations personnelles sont la clé du succès. Mais s'enrichissent aussi nombre de commerçants et industriels peu scrupuleux, que la justice, de par sa dépendance envers le Parti communiste, ne peut empêcher d'inonder le marché de contrefaçons et de produits défectueux ou dangereux. Voire, comme le cas se présente de plus en plus souvent, d'organiser des filières d'émigration clandestine vers l'Occident ou le Japon pour une population qu'on dirait obsédée par l'idée d'aller à l'étranger *«faire fortune»*, par tous les moyens.

Plus qu'ailleurs en Chine, les boutiques de luxe dont Shanghaï à nouveau fourmille – de la mode aux cosmétiques en passant par la coiffure en mains étrangères, que l'une des filles de Deng Xiaoping préfère aux coiffeurs chinois – cherchent à créer la certitude qu'est ici en train de naître le *«XXI[e] siècle chinois»* dont se nourrit la propagande.

Si elle est bien gérée, l'entreprise lancée par Deng Xiaoping au crépuscule de sa vie peut effectivement donner naissance sinon à une *«superpuissance»*, du moins à un énorme conglomérat économique incluant Hongkong et Taïwan : une puissance correctement armée, peu regardante sur les méthodes en matière de relations avec le reste du monde, et au poids augmenté d'une population aux proportions de plus en plus difficiles à maîtriser.

Mais l'entreprise pourrait aussi capoter en chemin sur un obstacle que la direction politique n'aura pas su éviter, du fait notamment de l'absence de contre-pouvoirs. Ce n'est pas nécessairement moins risqué pour la stabilité de la région. De toute évidence éveillée désormais, la Chine n'en est pas encore à *«faire trembler le monde»*. Mais celui-ci ferait bien de demeurer vigilant.

FRANCIS DERON

AMÉRIQUES

LOIN DES CAPITALES

Des Russes sur les traces de Christophe Colomb



BOCAS-DEL-TORO

de notre envoyé spécial (Panama)

GESTES précis et brefs échanges en russe, pimentés de quelques jurons en espagnol : l'équipage du *Palanga* distribue sur la plate-forme du ferry-boat les camions et les voitures pour un voyage de quatre heures entre les ports d'Almirante et de Chiriqui-Grande. Surprenante chimie de la collaboration russo-panaméenne sous les tropiques : le bateau s'éloigne du quai avec cinq minutes d'avance sur l'horaire. Il sera de retour le soir même et repartira le lendemain avec la même précision.

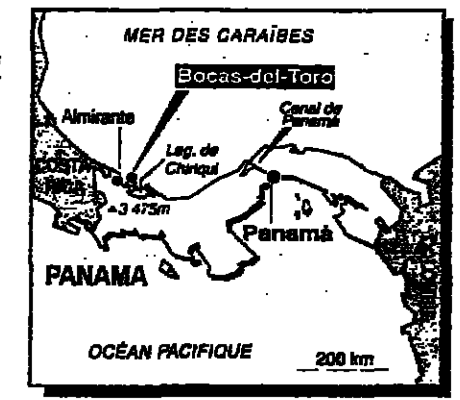
C'est dans ce décor naturel spectaculaire – la baie est cernée de montagnes et de volcans qui s'élèvent en paliers jusqu'à plus de 3 000 mètres – que les caravelles de Christophe Colomb avaient mouillé en octobre 1502 pour aller à la rencontre des habitants des lieux, écrit Bartolomé de Las Casas dans son *Histoire générale des Indes : «Les Indiens étaient nus comme à la naissance, portant seulement un collier d'or au cou...»*

Vladimir Mostovoï, le capitaine du *Palanga*, n'est pas très sensible à la magie de ces «Galapagos des Caraïbes», où les chercheurs de l'Institut Smithsonian de Washington ont découvert des espèces animales uniques. A quarante-six ans, il a dû laisser sa famille à Kaliningrad, sur les bords de la Baltique, après avoir offert ses services à la société mixte Atlantic Tourist Investment, constituée à parts égales par des intérêts lituaniens et des intérêts panaméens.

Le bateau, construit en 1989 par le gouvernement lituanien, devait assurer des liaisons sur la Baltique, mais les difficultés économiques du nouvel Etat en décidèrent autrement. Les Panaméens cherchaient depuis longtemps un ferry-boat pour rompre l'isolement de la province de Bocas-del-Toro, enclavée entre la jungle, l'Atlantique et une chaîne de montagnes. Le marché était aussitôt conclu, et, après avoir été remorqué pour traverser l'Atlantique, le *Palanga* – il tire son nom d'un port lituanien – arrivait à Almirante en novembre 1990, avec cinq marins lituaniens et russes, relevés depuis par un autre équipage de la même origine.

Fraîchement douché après une journée de douze heures sous une chaleur accablante, le capitaine Mostovoï s'interrompt pour écouter les informations sur les ondes courtes, dans la petite maison qu'il partage avec ses hommes dans le port d'Almirante. *«Les nouvelles sont désespérantes sur Radio-Moscou»*, soupire-t-il. Il ne regrette pas d'avoir abandonné la flotte de pêche soviétique, pour laquelle il a travaillé vingt-cinq ans. *«Evidemment,* concède-t-il, *c'est moins prestigieux de diriger un ferry-boat de 600 tonneaux qu'un bateau-usine dix fois plus gros! Mais je gagne un salaire en dollars qui permet à ma famille de survivre.»*

Moins prestigieux certes, mais, pour les quelque 100 000 habitants de Bocas-del-Toro – plus de la moitié sont des indigènes Guaymies, qui cohabitent avec des Noirs anglophones originaires des Antilles, – le *Palanga* est devenu la planche de salut, le cordon ombilical qui permet les échanges commerciaux avec le reste du pays. Fini l'immense détour de plus de 500 kilomètres à travers le Costa-Rica, par des routes rendues souvent impraticables par les pluies torrentielles (3 500 mm par an). A lui seul, le *Palanga* ne sortira sans doute pas le port d'Almirante de sa léthargie, due au déplacement des bureaux de la Chiriqui Land Company, la filiale de la multinationale bananière United Brands, qui produit la Chiquita. Elle est allée s'installer un peu plus loin, à l'intérieur des terres, au milieu des plantations à perte de vue qui enserrent Changuinola, un gros bourg né il y a moins de trente ans.



L'activité d'Almirante est désormais limitée à sa fonction portuaire : une partie des quelque 20 millions de caisses de bananes (environ 360 000 tonnes) produites chaque année sur les 6 500 hectares de la Chiriqui Land est transporté par train jusqu'à Almirante, où les fruits sont chargés sur les bateaux en partance pour l'Europe.

Comme tous les producteurs de la région, le chef du personnel de la Chiriqui Land, Edgar Gutierrez, estime que *«ce sera un coup très dur si l'Europe maintient sa décision d'établir des quotas à partir du 1[er] juillet pour l'importation de bananes latino-américaines sous prétexte de protéger ses anciennes colonies et ses territoires d'outre-mer qui produisent des fruits de moins bonne qualité à des coûts plus élevés»*. Il est cependant tout aussi préoccupé par la politique agressive de la multinationale concurrente, la Standard Fruit (Dole), qui marche désormais sur les plates-bandes de «Chiquita» en offrant de meilleures conditions aux producteurs indépendants.

«Elle produit des bananes de qualité inférieure aux nôtres, soutient-il, *mais elle offre de meilleurs salaires à ses cadres.»* Le meilleur restaurant de Changuinola s'appelle évidemment le... «Chiquita-Banana», mais il n'appartient pas à la multinationale et on y mange de tout sauf des bananes. Outre le plat local, le *rondon* – déformation espagnole du *run-down* des Caraïbes, – à base de poisson et de lait de coco, le menu offre de la tortue marine sous toutes ses formes, malgré l'interdiction formelle de consommer cette espèce protégée.

Poussière, klaxons, musique salsa... Changuinola est un grand bazar, une ville-frontière où se croisent des commerçants de toutes origines : Juifs, Arabes en gandoura blanche, Costariciens, Nicaraguayens et Colombiens. Les trafiquants d'armes et de drogue – et peut-être quelques guérilleros, disent les autorités – se déplacent en toute tranquillité dans cette zone où les forces de l'ordre ont quasiment disparu après la chute du général Noriega, renversé en décembre 1989 par l'intervention militaire des Etats-Unis. Tout à la fois *«repaire de pirates»* et *«havre de paix»*, comme le clame un immense panneau près de l'aéroport, la province de Bocas-del-Toro n'a finalement pas beaucoup changé depuis l'époque des flibustiers qui écumaient la région au dix-septième siècle.

BERTRAND DE LA GRANGE

Pékin réagit vigoureusement aux considérations de M. Clinton sur les droits de l'homme

Après que le président Clinton eut à nouveau accordé à la Chine, pour l'année à venir, le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée sans y mettre de conditions, Pékin a protesté, samedi 29 mai, contre les considérations de Washington sur les droits de l'homme.

PÉKIN

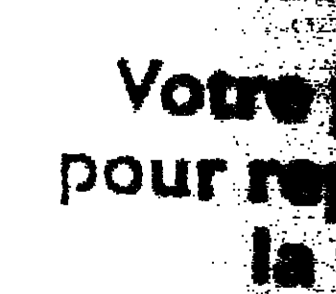
de notre correspondant

La Chine a réagi sur le mode indigné à l'annonce par M. Clinton d'une décision qui lui est pourtant favorable. Le décret américain, publié vendredi 28 mai, est en effet accompagné d'une déclaration du président faisant dépendre, à partir de 1994, le renouvellement à Pékin de la *«clause de la nation la plus favorisée»* des progrès sur les droits de l'homme. Et M. Clinton de mentionner expressément : les prisonniers politiques, le traitement et le travail des détenus, le brouillage des émissions de radio et télévision étrangères, l'émigration, et la protection de la culture tibétaine – sans pourtant évoquer une indépendance du Tibet.

Pékin a aussitôt diffusé une déclaration jugeant que, loin d'apparaître comme un compromis honorable, ces *«conditions»* sont *«inacceptables»*. La Chine fait état de sa *«ferme opposition»*, et émet *«une protestation énergique»*. *«Il s'agit d'une violation ouverte des principes»* régissant les relations bilatérales, estime Pékin, qui ajoute : *«La Chine et les Etats-Unis ont des divergences sur les droits de l'homme et d'autres questions du fait de différences dans leurs systèmes sociaux et leurs contextes idéologiques, historiques et culturels* (...). *Nous espérons que le gouvernement américain prendra la mesure de la situation, changera de trajectoire et corrigera sa pratique erronée.»*

Ce ton contraste avec la modération de la presse après les premières déclarations, la veille, de M. Clinton. *«De hauts fonctionnaires chinois du commerce expriment leur satisfaction mesurée»*, annonçait le *China Daily* avant la déclaration du ministère. Le journal regrettait seulement que la Chine soit soumise tous les ans à cet examen pour que ses exportations bénéficient des mêmes avantages que d'autres partenaires commerciaux de Washington. Le durcissement de Pékin résulte peut-être du bon accueil qui a été fait à la décision de M. Clinton par les plus farouches croisés américains de la campagne pour les droits de l'homme en Chine.

FRANCIS DERON





Après le vote du collectif budgétaire

Michel Rocard dénonce le « mauvais travail » du gouvernement

Interrogé vendredi 28 mai sur Sud-Radio, Michel Rocard, a affirmé qu'il ne peut *« être d'accord avec les méthodes »* du gouvernement Balladur dont la politique est *« du mauvais travail »*. Après s'être interrogé sur ce *« qu'auraient dit les Français si la gauche avait changé de politique économique trois fois en deux mois ? »*, le président de la direction nationale du PS, a rappelé que *« M. Balladur avait axé toute sa campagne sur le thème »* de la relance de l'activité par une diminution des impôts. Or, a-t-il ajouté, *« M. Balladur arrive au pouvoir et augmente les impôts (...), se rendant compte ensuite que cette politique est déflationniste, il fait le contraire et rajoute 40 milliards de francs de déficit pour relancer un peu l'activité »*.

S'agissant de la liste des futures privatisations, M. Rocard, qui l'a jugée *« très longue »*, a estimé que leur mise en œuvre *« prendra une dizaine d'années »*. Pour les privatisations de l'Aérospatiale et de la SNECMA, il a indiqué : *« Je n'ai jamais fait un dogme de la propriété publique sauf s'il y a des intérêts stratégiques pour notre pays. »*

L'analyse du scrutin

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, vendredi 28 mai au matin, par 483 voix contre 87 le projet de loi rectificative pour 1993 (*le Monde* du 29 mai).

Ont voté pour : 256 RPR (sur 258) ; 214 UDF (sur 214) ; 11 RL (République et liberté, anciens non-inscrits, sur 23) : Thérèse Aillaud (Bouches-du-Rhône), Edouard Chammougon (Guadeloupe), Alain Ferry (Bas-Rhin), Pierre Gascher (Sarthe), Jacques Le Nay (Morbihan), Jean-Claude Lenoir (Orne), Philippe Martin (Marne), Jean Royer (Indre-et-Loire), Christiane Taubira-Delannon (Guyane), André Thien-Ah-Koon (La Réunion), Paul Vergès (La Réunion) ; 2 non-inscrits (sur 2) : Michel Mercier (Rhône) et Michel Noir (Rhône).

Ont voté non : 57 PS (sur 57) ; 23 PC (contre 23) ; 7 RL : Gilbert Baumet (Gard), Bernard Charles (Lot), Régis Fauchoit (Nord), Gérard Saumade (Hérault), Jean-Pierre Soisson (Yonne), Bernard Tapie (Bouches-du-Rhône), Emile Zuccarelli (Haute-Corse).

Se sont abstenus : 2 RL : Alfred Muller (Bas-Rhin) et Aloyse Warhouver (Moselle).

N'ont pas pris part au vote : 2 RPR : Eric Raoult (Seine-Saint-Denis), président de séance, et Philippe Séguin (Vosges), président de l'Assemblée nationale ; 3 RL : Jean-Louis Borloo (Nord), Alain Madalle (Aude), Jean Urbaniak (Pas-de-Calais).

LIVRES POLITIQUES — ANDRÉ LAURENS

GUIDE DES DROITS DE L'HOMME
de Pierre Bercis.
Hachette, 256 pages, 74 F.

La charte de tous les hommes

Bien qu'ils soient de création relativement récente, les droits de l'homme ont déjà une histoire. Ils sont, plus que jamais, d'actualité, alors que persistent ou se multiplient des situations et des conflits qui les bafouent et que se sont écroulées les principales idéologies prétendant donner une morale et une finalité à la politique. Ils pourraient être l'avenir, dans la mesure où ils sont porteurs d'une espérance à la fois minimale et extensive, messianique mais sans vocation totalitaire.

Une histoire, une réalité, un espoir, cela s'apprend, s'étudie et se conforte : tel est l'objet d'un petit manuel à l'adresse de la jeunesse qu'a rédigé Pierre Bercis. L'auteur retrace la genèse des droits de l'homme, des origines jusqu'à 1789, leur évolution et leur enrichissement après qu'ils eurent été proclamés. Il décrit comment ils s'implantèrent dans les pays qui les virent naître et comment ils accédèrent au statut international, non sans se heurter à bien des obstacles, non sans subir des reculs, puisqu'ils eurent pour adversaires le colonialisme, les fascismes et le stalinisme. S'ils connaissent un renouveau, aujourd'hui, c'est sur les cendres d'utopies qui ont failli, en prétendant les dépasser, et en raison de la pression médiatique qui met le monde entier en spectacle et prend à témoin un public de plus en plus planétaire.

Cet exposé, débarrassé de tout juridisme, se compose de brefs chapitres et se complète d'un dictionnaire englobant les personnages ayant joué un rôle reconnu dans ce domaine, les événements marquants et les termes et les notions de base à connaître sur le sujet ; le volume présente aussi les textes fondamentaux, un descriptif des organisations non gouvernementales et des organismes publics les plus importants en la matière et un index. Bernard Kouchner souligne, dans la préface, l'opportunité de cet outil de connaissance et de réflexion, en même temps qu'il appelle de ses vœux le droit d'ingérence humanitaire et démocratique, par refus de celui *« d'indifférence »*.

Au terme de son survol historique, Pierre Bercis conclut que les droits de l'homme ont procédé d'un combat politique et qu'ils continuent de nourrir un authentique projet politique. Cela le conduit à poser la question controversée de leur universalité, et à s'interroger sur la validité de la prétention à imposer au reste du monde une philosophie humaniste occidentale, *« dernier avatar des idées judéo-chrétiennes »*, par rapport à d'autres systèmes de valeurs et aux dépens de la reconnaissance de la différence culturelle. Pierre Bercis soutient que les différences sont acceptables tant qu'elles *« ne violent pas les personnes et les peuples dans leur liberté de choix »*. La difficulté est que, d'une part, le statut de la personne ne se pose pas de la même façon dans toutes les sociétés et que, d'autre part, des peuples font leur des modes de vie et des conceptions socio-politiques qui ne respectent pas les droits de l'homme.

Sur ce point, Jean-Marie Domenach observait, dans son essai *Une morale sans moralisme* (Flammarion), que la supériorité de l'éthique occidentale n'était pas celle du plus fort, ou du plus sage, mais qu'elle procédait de sa capacité à s'adapter *« à toutes les races et à toutes les cultures sans les contraindre à se soumettre et à s'aliéner »*. Selon lui, cette éthique est plus universalisable qu'universelle et, par là, ouverte à toutes celles *« qui ne se retranchent pas derrière des limites territoriales, raciales, culturelles »*. Cette manière de poser le problème ne le résout pas par enchantement, mais elle jugule les tentations de doute ou de culpabilité qui ont, parfois, saisi les consciences occidentales : il n'y a pas lieu de déprécier le modèle dès lors qu'il s'illustre par l'exemplarité et non par l'impérialisme, comme ce fut parfois le cas lors de la colonisation. « *Certes,* dit Jean-Marie Domenach, *les droits de l'homme restent en grande partie un discours non réalisé, mais ils n'ont aucun équivalent dans le monde...* » Le défi demeure valable et, comme le souligne Pierre Bercis, pour que les droits de l'homme ne soient pas considérés comme un luxe des pays développés, il faut aussi qu'ils s'appuient sur le progrès économique et social.

La précédente chronique faisait état d'un essai consacré à la carrière d'André Tardieu sous la Troisième République et, notamment, à l'originalité de son action à la tête du gouvernement de 1929 à 1932. S'il fut le personnage politique dominant de cette période, avant de s'effacer volontairement du devant de la scène, il n'en a pas moins subi pendant ces quelques années les effets de l'instabilité chronique de la République, qu'il prétendait réformer. Et, comme nous le rappelle un lecteur vigilant, Tardieu ne resta pas président du conseil sans discontinuer puisqu'il lui arriva de céder, pour peu de temps, la place à d'autres postulants, notamment à Pierre Laval. C'est d'expérience qu'il combattait le parlementarisme tout-puissant de l'époque !

Alors que le désaccord persiste dans la majorité municipale

Charles Deprez (UDF) est réélu maire de Courbevoie (Hauts-de-Seine)

Sous les huées et les quolibets d'une partie du public, Charles Deprez (UDF-PR) a été réélu maire de Courbevoie (Hauts-de-Seine), jeudi 27 mai, au cours d'une séance du conseil municipal, émaillée d'incidents de procédure, son principal adversaire, Jean-Yves Haby (UDF-PR), n'ayant pas obtenu comme il le souhaitait l'installation d'un isoloir et un vote avec des bulletins pré-imprimés. Démissionnaire depuis le 12 mai dernier, le maire a obtenu 24 voix contre 11 à M. Haby, soutenu par le Parti républicain, et 6 à Philippe Roche (PS), qui bénéficiait des deux voix communistes. Les trois conseillers du Front national n'ont pas pris part au vote et un bulletin mal orthographié a été déclaré nul.

Entre les deux tours des dernières législatives, les relations s'étaient nettement dégradées entre M. Deprez, maire depuis 1959, et M. Haby, alors premier adjoint, député UDF de la circonscription. Le premier reprochait au second les termes dans lesquels il évoquait, dans sa profession de foi, son engagement personnel pour les prochaines municipales. Il avait prié celui-ci, qu'il présentait jusque-là comme son successeur, de libérer le bureau qu'il occupait à l'hôtel de ville. Déjà, à l'automne dernier, le désaccord entre les deux hommes était apparu au grand jour, à l'occasion du référendum sur le traité de Maastricht, M. Haby faisant campagne pour le « oui », M. Deprez pour le « non ».

Lors d'une séance du conseil municipal, le 5 mai dernier, Charles Deprez faisait voter une motion de confiance qui recueillait 22 voix contre 8. M. Haby, qui avait appelé à voter blanc, avait été suivi par 11 de ses collègues. Une semaine plus tard, M. Deprez se démettait de ses fonctions pour provoquer *« un renouvellement de la municipalité »*.

Sa réélection n'apaisera pas pour autant les passions. Les 35 élus RPR-UDF sont désormais divisés, et M. Haby, redevenu simple conseiller municipal, a décidé de former son propre groupe. M. Deprez a indiqué qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat de maire, mais qu'il conduirait une liste. M. Haby a confirmé qu'il serait, lui aussi, candidat, avec le ferme espoir cette fois de s'asseoir dans le fauteuil de maire, fauteuil qu'il a occupé ces quinze derniers jours pour assurer l'intérim.

JEAN-CLAUDE PIERRETTE

□ **Philippe de Villiers : le gouvernement *« manque d'audace »*.** – Dans un entretien publié par *le Figaro* du 28 mai, Philippe de Villiers, député apparenté UDF de Vendée, propose au gouvernement de *« décréter l'économie de guerre contre le chômage, plutôt que de réinventer des procédés socialistes »*. Reprochant au gouvernement son *« manque d'audace »*, il estime qu' *« on ne sortira pas de la crise avec des remèdes technocratiques ou socio-démocrates »*. Affirmant que la nouvelle majorité a été élue *« pour guérir la France de ses maux »* et non *« pour assurer la continuité »*, l'ancien ministre ajoute que *« si ce message n'est pas entendu, les Français ne manqueront pas de rappeler à l'ordre le gouvernement et la majorité lors des européennes de juin 1994 »*, pour lesquelles il indique qu'il sera *« sans doute »*, candidat *« avec d'autres participants de poids »*.

Après la réforme constitutionnelle imposée par Maastricht

Le Sénat adopte la première résolution sur un acte communautaire

Le Sénat a utilisé pour la première fois, jeudi 27 mai, depuis son introduction dans la Constitution, l'article 88, alinéa 4, qui donne aux Assemblées la possibilité d'émettre des résolutions sur les propositions d'actes communautaires avant examen par le conseil des ministres européen. La résolution adoptée par les sénateurs porte sur une proposition de règlement communautaire en faveur d'une harmonisation et d'une rationalisation des procédures de décision en matière de défense commerciale communautaire.

Elle propose d'encadrer le dispositif prévu d'une manière plus rigoureuse pour doter la Communauté d'un arsenal de défense plus efficace en matière de concurrence commerciale. La droite et le PS ont voté pour. Le PC, hostile à la proposition de règlement, a voté contre. De son côté, la commission des finances de l'Assemblée nationale a adopté, jeudi 27 mai, deux résolutions.

La première, présentée par Philippe Auberger (RPR, Yonne) et Michel Inchauspé (RPR, Pyrénées-Atlantiques), donne un avis défavorable à la proposition de directive du Conseil des Communautés concernant le régime de TVA applicable aux transports de personnes. La deuxième, présentée par M. Auberger, et amendée par la commission, approuve, sous certaines réserves, deux propositions de règlement concernant les fonds structurels. Jacques Barrot, président de la commission, a demandé qu'en raison de l'importance du sujet cette proposition de résolution soit examinée par l'Assemblée en séance publique.

SOCIÉTÉ

La politique de défense et les orientations de M. Léotard

Le RPR critique le plan de restructuration militaire

Comme les années précédentes, la nouvelle étape du plan pluriannuel de restructuration du dispositif militaire, présenté par François Léotard, jeudi 27 mai, au Parlement, suscite des critiques et des protestations, notamment de la part des élus dans les villes de garnison touchées par la réorganisation. Mais, cette année, il apparaît un élément nouveau : le ministre de la défense est majoritairement approuvé par les représentants de l'opposition et condamné par ses propres alliés politiques. Au motif, pour les premiers, que *« les mesures annoncées sont courageuses »*, selon l'ancien secrétaire d'Etat à la défense, Jacques Mellick (PS), et, pour les seconds, qu'il s'agit *« d'économies de bout de chandelle qui minent le moral des armées »*, selon Jacques Baumel (RPR).

La contradiction s'explique en partie par le fait que les nouvelles restructurations – dont les effets sur le terrain commenceront de se faire sentir au deuxième semestre de 1994 – sont, à quelques détails près, dans le droit-fil d'un plan amorcé par les prédécesseurs (socialistes) de M. Léotard.

Dix-huit mois de délais

L'ancien et l'actuel président de la commission de la défense à l'Assemblée, respectivement Jean-Michel Boucheron (PS) et Jacques Boyon (RPR), le reconnaissent en privé : ils conviennent que, du seul point de vue technique, il n'y a pas trente-six plans possibles de réduction des armées si, comme s'y sont engagés les gouvernements français depuis la chute du mur de Berlin et l'éclatement du « bloc » soviétique, l'objectif reste bien de réaliser des économies en matière de défense.

Installant les membres de la commission chargée de proposer un Livre blanc de la défense à l'automne, Edouard Balladur lui-même a expliqué, mercredi 26 mai, qu'*« il serait illusoire d'envisager un accroissement continu des ressources consacrées à la défense dans les prochaines années »*. Le premier ministre est intervenu, après la publication du plan, pour souligner son *« approbation de principe »* et demander à ses deux ministres d'Etat, Charles Pasqua, chargé de l'aménagement du territoire, et François Léotard, qu'ils lui soumettent *« des propositions pour pallier les effets socio-économiques de ces mesures »*.

Ce qui s'est toujours fait depuis le début de l'application de ce plan pluriannuel. En effet, la procédure donne dix-huit mois à la délégation aux restructurations, au ministère de la défense, pour trouver localement des solutions de substitution après la fermeture des sites militaires.

Néanmoins, le président du groupe RPR au Palais-Bourbon, Bernard Pons, a continué d'accuser le ministre de la défense d'avoir *« piétiné l'arbitrage »* conclu au cours d'une réunion impromptue, mercredi 26 mai, à l'Assemblée (*le Monde* du 28 mai), en présence de M. Balladur et de M. Chirac, au terme de laquelle il aurait été convenu que M. Léotard n'entrerait pas dans le détail des mesures lors de l'exposé général du plan devant les commissions parlementaires. M. Pons a annoncé que le groupe RPR allait demander au gouvernement de revoir les mesures annoncées afin d'engager *« une concertation et une discussion »* avec les élus. Estimant que la commission de la défense n'avait pas à approuver ce plan, M. Boyon a, de son côté, souligné que *« les opérations qui paraissent ne pas susciter d'objection majeure des élus locaux pouvaient être poursuivies »* et que, en revanche, *« la réflexion et la concertation devaient continuer pour celles qui sont localement contestées par la population »*.

La résistance s'organise

Sur place, la résistance s'organise. A Lorient, le maire PS, Jean-Yves Le Drian, ancien secrétaire d'Etat, et la CGT de l'arsenal vont commencer des démarches contre l'*« absurdité »* de la fermeture de la base sous-marine. A Verdun, le maire PS, Jean-Louis Dumont, se dit *« atterré »* par la dissolution du 3e régiment d'artillerie de marine et réclame des *« mesures de compensation »*. *« C'est un coup dur pour notre ville »*, écrit-il dans un communiqué où il précise que cette décision concerne plus de 275 militaires d'active et 700 appelés.

La ville de Briançon, qui perdra le 159e régiment d'infanterie alpine, se bat pour accueillir en 1995 un centre d'entraînement-commando dont la création est à l'étude. Mais, dans le même temps, le maire PS de Laval, André Pinçon, s'est réjoui, lui, de l'arrivée d'une des écoles militaires des transmissions de l'armée de terre.

J. I.

La France va retirer avant l'été 1994 ses services de renseignement de Berlin

En même temps que sa garnison de Berlin, la France va rapatrier – les spécialistes disent « démonter » – sa plate-forme du renseignement installée dans l'ancienne capitale du Reich après la fin de la seconde guerre mondiale. C'est toute une époque qui, avec le départ de ces éléments relevant des trois armées et de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), prendra fin à l'été 1994 et qui avait été popularisée par nombre de films d'espionnage. Cette décision est dans le droit fil des accords conclus en septembre 1990 par les grandes puissances – après la chute du mur de Berlin et la réunification allemande – pour organiser l'évacuation de la ville par les troupes alliées et russes à la fin de 1994.

François Léotard, en annonçant jeudi 27 mai aux élus du Parlement le retrait de la garnison française de Berlin (*le Monde* du 29 mai), n'a pas soufflé mot des conséquences d'une telle initiative, qui était prévisible, sur la chaîne nationale du renseignement.

Comme les Américains et les Britanniques, les Français ont profité du statut de Berlin et de sa situation au centre du dispositif militaire ex-soviétique dans l'ancienne Allemagne de l'Est pour y implanter et y développer des organismes de recueil du renseignement au bénéfice des services spécialisés qui sont chargés d'exploiter les informations pour le compte du gouvernement. Dans cette ville, devenue un observatoire privilégié, on trouvait rassemblés des moyens exceptionnels.

Des moyens de recherche humains, d'abord. Comme l'antenne locale de la DGSE, banalement baptisée *« détachement de Berlin du service des liaisons et statistiques »*, la Sûreté ou encore la Mission militaire de liaison auprès du général français qui était, à l'époque, à la fois le chef du gouvernement militaire et le commandant du secteur français de Berlin.

Une « perte de potentialité »

Des organismes techniques, ensuite, qui se signalaient à l'attention par des antennes imposantes et largement déployées ou par des moyens aéroportés importants, comme le service technique subordonné à la DGSE, l'antenne du service technique de recherche avancée de Berlin (l'ASTRAB, qui relève du poste de la DGSE implanté à Strasbourg) et deux escadrons électroniques au sol (EES 02 à Tegel et EES 03 à Goslar), qui dépendent de la Force aérienne tactique (FATAC) et qui ont toujours été considérés comme des « outils » irremplaçables pour recueillir des renseignements.

Au total, quelque quatre cent cinquante spécialistes travaillaient à cette mission, dont la moitié dans les EES.

C'est l'ensemble de ce dispositif qui va disparaître et qui sera démonté par la France à l'été 1994. Le retrait de cette panoplie se fera de façon coordonnée avec les alliés et les Russes, qui, eux aussi, devront avoir quitté Berlin à la même date, conformément aux accords internationaux prévoyant le retour de l'ancienne capitale du Reich sous la souveraineté allemande. La Russie applique, de son côté, cet accord à la lettre, si l'on en croit les observations des états-majors français, qui font état d'un retrait de ses troupes dans les temps, et même avec un peu d'avance sur le calendrier.

Dans les milieux du renseignement, on justifie ce retrait, par la France, de ses moyens d'espionnage à Berlin par le fait que la « menace » a évolué et que les objectifs ou ont disparu, ou se sont éloignés. Le pacte de Varsovie, qui formait le « bloc » militaire à l'Est et qui a été dissous, n'est plus la « bête noire » de l'Ouest. En s'étant écartées des ambitions de la recherche française en matière stratégique, les cibles sont devenues à la fois moins accessibles et moins prégnantes.

C'est à peine si l'on décèle encore quelque nostalgie chez les espions chargés, en France, de traquer l'activité de leurs homologues venus du « froid ». *« Certes*, dit l'un d'eux, *il y aura une perte de potentialité. »* Mais le dispositif militaire qui subsistera outre-Rhin peut être amené – discrètement – à reprendre à son compte certaines des missions antérieures, et les Allemands eux-mêmes, qui sont des orfèvres en la matière, peuvent poursuivre le travail avec l'assistance des alliés.

JACQUES ISNARD

MÉDECINE

En dépit d'une pénurie d'organes et de difficultés budgétaires

Une équipe française a réussi sa centième greffe de poumon

Le professeur Philippe Dartevelle, du Centre chirurgical Marie-Lannelongue au Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine), a annoncé, samedi 29 mai, avoir réalisé sa centième greffe de poumon depuis 1986. Les taux de succès obtenus situent cette équipe parmi les meilleures du monde.

L'équipe du Centre Marie-Lannelongue a tenté sa centième greffe il y a quelques jours. La première avait été réalisée, avec succès, en 1986 au terme de plusieurs années de travaux expérimentaux sur l'animal. Ces greffes sont de trois types : cœur-poumons (cinquante-sept cas), bipulmonaire (trente-quatre) et d'un seul poumon (neuf). L'âge moyen des malades est de trente-huit ans (de neuf à cinquante-huit ans), et les indications sont d'ordre différent : hypertension artérielle pulmonaire dite « primitive » (trente-six cas), hypertension artérielle pulmonaire due à des embolies répétées (six), cardiopathie congénitale avec hypertension pulmonaire (quinze) et insuffisance respiratoire chronique due à un emphysème ou une mucoviscidose (quarante-trois).

La principale difficulté rencontrée par l'équipe tient au fait que l'organe greffé reste, *via* la respiration, « ouvert » sur l'extérieur. Or le malade doit être placé, comme pour les autres greffes d'organe, sous un traitement immunosuppresseur et risque ainsi d'être victime d'accidents infectieux.

Au total, le professeur Dartevelle annonce, pour l'ensemble de ces greffes, 68 % de survie à un an, un pourcentage qui s'améliore avec l'expérience acquise. Le spécialiste fait également état de *« six malades qui ont été greffés il y a plus de cinq ans et qui aujourd'hui travaillent et vivent normalement »*.

« Nous ne sommes pas la seule équipe spécialisée en France à avoir de bons résultats, poursuit le professeur Dartevelle. *Cela dit, nous avons des taux de survie qui, deux ans après la greffe, sont du double de ceux obtenus en moyenne par toutes les équipes de France-Transplant. Il est clair, pour moi, que la transplantation pulmonaire est une opération difficile qui ne devrait être faite que par des équipes expérimentées ayant une longue pratique de la chirurgie thoracique lourde. Si l'on ne limite pas le nombre des équipes qui, en France, font des greffes de poumon, on pénalise les malades. Il n'est pas normal que les pouvoirs publics n'aient pas encore pris la décision de limiter le nombre des centres effectuant cette activité. »*

Cette inégalité est d'autant plus grande, selon le spécialiste de Marie-Lannelongue, que la pénurie est plus sérieuse en ce qui concerne le poumon que les autres organes : sur six cent cinquante cadavres sur lesquels chaque année on peut effectuer des prélèvements en France, seuls soixante-dix à quatre-vingts « blocs » pulmonaires sont susceptibles, pour des raisons techniques, d'être greffés.

L'équipe de Marie-Lannelongue doit, en outre, faire face aux difficultés qu'impose le budget global de l'établissement. Chaque intervention est, en effet, facturée environ 800 000 francs, et le développement de cette activité est incompatible avec l'actuel budget alloué à cet établissement.

JEAN-YVES NAU

□ **Deux semaines de retard pour la navette américaine Endeavour.** – La NASA a décidé, vendredi 28 mai, de reporter d'au moins deux semaines le lancement, prévu pour le 6 juin, de la navette Endeavour en raison du remplacement sur l'engin d'une turbopompe à oxygène liquide. Malgré ce contretemps, la mission d'Endeavour, qui consistera pour l'essentiel à récupérer en orbite la plate-forme européenne Eureca, dans l'espace depuis le 2 août 1992, ne devrait pas être autrement perturbée. Ainsi Européens et Américains pourront-ils tirer des enseignements des conditions de faible pesanteur régnant aux altitudes où croise Eureca, et des effets du milieu spatial sur les structures de ce laboratoire automatique.

L'affaire du sang contaminé devant la cour d'appel de Paris

« Une logique industrielle aveugle »

La 13e chambre de la cour d'appel de Paris a achevé, vendredi 28 mai, la partie du procès de l'affaire du sang contaminé consacrée aux débats libres. Pendant près d'un mois, les quatre prévenus, les docteurs Michel Garretta et Jean-Pierre Allain, les professeurs Jacques Roux et Robert Netter, se sont abondamment expliqués, soit au travers de leur interrogatoire, soit au cours des dépositions des témoins. Désormais, la parole est aux gens de robe. Ministère public, défense et avocats des victimes auront la lourde tâche de convaincre, après des débats particulièrement denses et approfondis qui semblent cependant avoir été plus riches en questions qu'en réponses.

Que savait-on en 1985 sur la contamination des produits sanguins et sur le sida ? Cette question, présentée sous mille manières, avec mille précisions ou mille interprétations, a été au centre des débats. Selon les règles et les usages de la cour d'appel, les magistrats n'ont pas réexaminé chaque pièce, chaque document, chaque déclaration à l'instruction, car ce travail précis et méthodique avait été fait lors du premier procès. Si la cour a voulu de temps à autre se faire confirmer un mot ou une date, les débats ont surtout porté sur le contexte de l'époque. La défense en avait d'ailleurs fait son cheval de bataille et l'interrogatoire des témoins a suivi globalement cette même ligne.

La vingtaine de témoignages entendus peuvent se diviser sommairement en deux parties. Il y a ceux qui, comme le professeur Yvette Sultan, affirment tout net : *« On savait ! »* Ceux-là sont catégoriques, péremptoires et parfois véhéments. Et il y a ceux qui disent : *« On ne savait pas... »* Selon le cas, ces derniers sont humbles ou embarrassés. Le professeur Jean-Pierre Soulier est de ceux-là. Il défend la politique du CNTS, qu'il a dirigé avant le docteur Garretta, qui consistait à tout faire pour arriver à *« l'autosuffisance »*, pour ne plus importer de produits étrangers jugés dangereux. Une politique qui sera pourtant l'une des sources du drame, mais que le professeur Soulier justifie. Certes, il admet que l'on aurait pu faire autrement, mais il se reprend : *« Refaire l'histoire, c'est trop facile »*. Et quand il dit sur un ton excédé que l'on aurait peut-être pu placer des *« étiquettes rouges »* sur les flacons de concentrés contaminés avec la mention *« à réserver aux hémophiles séropositifs »*, l'argument ressemble à une mauvaise boutade.

Ceux que l'on n'écoutait pas

Mme Marie-Josée Larrieu, professeur d'hématologie, ne savait pas non plus. Coordinatrice d'un groupe d'experts sur l'hémophilie et le sida, créé en 1983, et comportant plusieurs spécialistes, dont le professeur Sultan, Mme Larrieu n'a pas les certitudes de sa consœur. Elle défend le docteur Allain en affirmant qu'il ne refusait pas l'importation de produits chauffés pour les protocoles d'étude. Et, sur le rôle des experts, elle plaide coupable. *« Nous aurions dû aider M. Garretta à obtenir les autorisations d'importer davantage. (...) Nous pouvons nous accuser de ne pas avoir fait de pressions suffisantes sur le CNTS. (...) Nous étions en position de le faire. (...) Nous ne sommes pas allés à la Direction générale de la santé. (...) Nous n'avons fait, pour certains d'entre nous, que crier au téléphone. (...) En janvier 1985, si l'ensemble du groupe d'experts avait fait des visites, des pressions, je pense effectivement que nous aurions gagné des mois qui étaient très importants. »*

Après un silence, elle évoque à nouveau l'efficacité des produits chauffés importés pour dire, dans un soupir : *« Mais... en étions-nous sûrs ? »*

Il y a aussi la catégorie de ceux qui savaient, mais que l'on n'écoutait pas. Ceux-là sont pourtant modestes quand ils emploient le mot « savoir ». Mme Christine Rouzioux, jeune professeur de virologie, n'utilise pas les grands mots. Elle dit simplement *« nous »* pour désigner l'équipe du professeur Luc Montagnier dont elle faisait partie. Son étude sur le chauffage des produits sanguins a été publiée en février 1985 par *The Lancet*, qui lui a demandé l'autorisation de diffuser trente mille tirés à part aux Etats-Unis. En France, l'étude est passée inaperçue.

Le professeur Rouzioux parle des premiers malades qu'elle a vus. *« Des gens de notre âge, des gens que l'on connaissait. »* Derrière les mots ordinaires, prononcés sans affectation, il y a de la tendresse et, brusquement, cette médecine glacée que l'audience a montrée habillée de chiffres, de pourcentages, de rendement, de production et d'autosuffisance reprend figure humaine.

Il en faudra beaucoup, des professeurs Rouzioux, pour rassurer les hémophiles. Car lorsque les parents des victimes défilent à la barre commence le procès d'une médecine qui les a trompés. *« Je ne peux pas comprendre que des médecins dignes de ce nom aient agi aussi lâchement avec des malades qui leur donnaient toute leur confiance »*, lance cette femme dont l'enfant est décédé en novembre 1990. Une autre mère déclare : *« Si on nous avait dit qu'il y avait un doute, quel est l'hémophile qui aurait choisi un produit mortel ? »*

Une troisième ne comprend pas et répète : *« Comment ont-ils pu leur inoculer ce poison ? »* Une autre s'avance vers la barre et présente trois photos de son fils : *« Sur la première, il sourit, sur la seconde, il est en phase IV, sur la troisième, il est mort »*, commente cette femme, avant d'ajouter : *« M. Garretta a encore beaucoup d'efforts à faire pour maigrir. (...) On pouvait se passer de produits contaminés et mortels, on aurait pu attendre les produits chauffés. »*

Et la litanie se poursuit : *« On ne nous a rien dit, jamais on ne nous a dit : « Attention ! ». Pourquoi ? »* Jean Péron-Garvanoff, cinquante-deux ans, a perdu toute confiance dans une médecine qui l'a rendu malade. *« Les hémophiles ont été contaminés dans une logique industrielle aveugle, par un appareil industriel qui déjà depuis longtemps broie les hommes. (...) Il faut respecter la vie, il aurait fallu que les hémophiles soient avertis. (...) Les médecins savaient, et ils étaient si proches de nous... »* Savoir, tous auraient voulu qu'on leur dise la vérité, même si elle n'avait que la couleur du doute, et les reproches s'adressent, dans l'ensemble, plus aux médecins traitants qu'aux prévenus. Enfin, un jeune homme parle de son frère séropositif avant de demander : *« Nous voulons simplement que les faits soient reconnus, pour les médecins honnêtes et compétents. Il y en a, et nous en avons besoin. »*

MAURICE PEYROT

□ **Précision.** – La neuvième chambre de la cour d'appel de Paris, qui a réduit, mercredi 26 mai, les peines de prison ferme prononcées le 17 décembre 1991 par le tribunal correctionnel de Paris à l'encontre de Jacques et Pierre Chaumet (*le Monde* du 28 mai), a relaxé ce même jour Raymond Puel de Lobel, qui avait été condamné en première instance à dix mois de prison avec sursis et 80 000 francs d'amende pour complicité de l'exercice illégal de la fonction de banquier.

…irer avant l'été 1994
…nseignement de Berlin

SPORTS

TENNIS : les Internationaux de France

Juge-arbitre ou gâte-sauce

Trois têtes de série manqueront à l'appel des huitièmes de finale dans la moitié inférieure du tableau masculin des Internationaux de France de tennis : après Boris Becker (n° 4) et Michael Chang (n° 9), Goran Ivanisevic (n° 5) a été éliminé, vendredi 28 mai, au troisième tour par Carlos Costa. L'Espagnol a ainsi pris une revanche sur le Croate, qui l'avait battu il y a douze mois au quatrième tour.

La programmation des matches dans un tournoi de tennis est un art aussi subtil que la grande cuisine. En fonction des ingrédients à disposition, il faut déterminer la saveur et le fumé que les «temps de cuisson» dégageront. Il y a des parties plus fraîches que d'autres, des joueurs plus épicés, des enjeux plus forts.

C'est à Jacques Ysern, juge-arbitre, de touiller, de mitonner tout cela pour le servir au mieux en fonction de la hiérarchie des courts. Il en faut pour tous les goûts, pour toutes les bourses. Les habitués connaissent les adresses où le rapport qualité-prix est excellent, le court 2, le court 11. Le public du central attend qu'on lui serve du tennis trois étoiles. Il a payé en conséquence.

Le maître queux des Internationaux de France est jugé sur cette capacité à accommoder les morceaux de choix. Depuis qu'il est aux fourneaux, Jacques Ysern ne s'était pas trop mal tiré de cet exercice. Il avait su garder les toques décernées à son prédécesseur. En revanche, cette année, il risque de les perdre. Sa sauce est sans intérêt. On bâille d'ennui là où on devrait être à la fête. En tout cas, ce n'est pas le festin attendu.

Vendredi après-midi, par exemple, le rôti de la journée, le plat de résistance proposé sur le central, était une rencontre du troisième tour entre le Croate Goran Ivanisevic et l'Espagnol Carlos Costa. Ce fut indigeste, servi entre deux tranches de tennis féminin accablantes. A l'heure des «Guignols de l'info», il n'y avait plus personne dans les tribunes.

Jacques Ysern plaidera non coupable. Le juge-arbitre ne peut que proposer, faire un pari sur la qualité des échanges. Ce sont les joueurs qui sont sur le terrain qui mouillent la chemise, qui font ou ne font pas le spectacle. Avec Ivanisevic et Costa, on tenait *a priori* une bonne affiche. L'Espagnol avait une revanche à prendre sur le Croate, un matraqueur de première, qui l'avait éliminé des Internationaux 1992 au quatrième tour. C'était la promesse de beaux échanges.

De fait, Costa a pris le meilleur sur son adversaire, mais pas dans les conditions qu'on attendait : déjà détenteur du record d'*aces* servis dans un tournoi du Grand Chelem, Ivanisevic ne sembla animé ici que par le désir d'en améliorer un autre, celui des fautes directes au cours d'un match. Il est arrivé au total de 87. On n'en attendait pas autant d'un joueur classé cinquième mondial qui se posait en outsider pour le titre 1993.

Bref, le spectacle fut sinon affligeant, du moins sans grand intérêt, du tennis de troisième choix. Hasard du jeu? Il est des intuitions qu'un juge-arbitre doit avoir. Tout dans le passé récent montrait que Goran Ivanisevic traversait une période de doutes, que son équilibre était perturbé, qu'il était en crise, qu'on ne pouvait pas compter sur lui pour faire le spectacle.

Double blessure

Le Croate a commencé la saison par une blessure, une fracture de fatigue à un pied, juste après avoir disputé la finale du premier tournoi de l'année à Doha (Emirats arabes unis). Il a voulu rejouer après cinq semaines de repos alors que les médecins lui en conseillaient dix. Résultat : il se blessa le tendon d'Achille de l'autre jambe et fut de nouveau contraint au repos. Le retour sur le circuit a été particulièrement laborieux.

Goran Ivanisevic ne passa plus deux tours dans les tournois où il s'inscrivait. Cela le rongeait. Il craqua nerveusement lors de la rencontre de Coupe Davis avec le Zimbabwe : il saccagea les vestiaires après avoir perdu le match de double. Le Croate semblait avoir surmonté ses problèmes au tournoi de Rome, début mai, où il disputa la finale contre Jim Courier. Le match de vendredi a montré qu'il n'en était rien. Après avoir dominé le premier set, il n'a pas supporté que l'opposition de Carlos Costa soit devenue plus consistante, il a «plié bagages».

Le Croate est coutumier du fait. Il a, dira-*t*-on, de bonnes excuses. Il peut être préoccupé par le sort de sa famille, qui vit à Split dans des conditions malgré tout difficiles. Reste qu'il n'y a pas eu de vrai match vendredi sur le central. Ce fut une débandade, une déroute, une fuite. Le seul intérêt qu'on pouvait y trouver, c'était l'occasion offerte de revoir Carlos Costa au quatrième tour. Révélation du début de la saison 1992, le Catalan avait été classé dans les dix premiers joueurs mondiaux. Une série de contre-performances l'a fait retomber à la cinquantième place. Manifestement, il a entrepris de reprendre l'ascension vers le sommet.

ALAIN GIRAUDO

Bonne conduite

Le seul incident notable d'arbitrage depuis le début de ces Internationaux de tennis a été enregistré au cours d'une partie de simple dames. C'est la Française Julie Halard qui en a été l'origine et la victime lors de sa rencontre avec la Canadienne Rene Simpson-Alter.

La Française menait largement lorsqu'un coup qu'elle estimait dehors n'a pas été annoncé «faute». Elle s'est énervée et a demandé le superviseur qui est censé trancher ce genre de litige. L'arbitre de chaise refusa. Julie Halard alla s'asseoir sur sa chaise en signe de protestation. L'arbitre menaça alors de la disqualifier.

La querelle s'envenimait tellement que le superviseur finit par arriver sur le court. La Canadienne en profita pour accuser son adversaire d'avoir proféré des injures à l'encontre de l'arbitre. A la menace de disqualification s'ajouta une amende. Finalement, la partie put reprendre. Julie Halard gagna sans autres problèmes, mais sortit du court sans serrer les mains ni de l'arbitre ni de son adversaire.

Un tel dérapage est extrêmement rare dans une partie féminine. Et il est encore plus surprenant qu'il soit le seul d'importance, jusqu'à présent, à avoir été relevé depuis le début du tournoi. Les joueurs se sont-ils acheté une conduite? N'y a-t-il plus, sur le circuit, de McEnroe ou de Connors, aussi célèbres pour la qualité de leur jeu que pour la violence de leurs colères? Ou bien les arbitres et les juges de ligne ne commettent-ils plus les erreurs qui déclenchaient des fureurs homériques? On aimerait le croire.

La retraite des mauvais garçons

A la fin des années 80, le jeu avait pris une mauvaise tournure. Tout était prétexte à algarade avec les juges, les photographes ou même des spectateurs. La télévision faisait un effet de loupe. Une bordée d'injures retenait parfois plus l'attention qu'une belle volée. Certains matches étaient proprement à classer X. L'aggravation du système des sanctions n'arrivait pas à enrayer le mal. Pourtant, celui-ci semble avoir formidablement régressé en ce début des années 90.

Le départ à la retraite des mauvais garçons pourrait en être la cause. Les champions de la nouvelle génération ont de plus en plus souvent ajouté à leur encadrement des psychologues. Ils ont appris à se contrôler, à évacuer les stress, à rester concentrés sur le jeu. Le tennis redevient ainsi une affaire de gens civilisés. Pour le moment, on s'en félicite. Reste à savoir si, à force, on ne se lassera pas de champions aux jeux et aux caractères trop lisses, trop standardisés.

A. G.

Mary Pierce, l'air et le feu

Deux des trois Françaises en lice au troisième tour du tableau féminin des Internationaux de France de tennis, vendredi 28 mai, ont été éliminées : Nathalie Tauziat, tête de série n° 13, par l'Autrichienne Judith Wiesner et Julie Halard par la Bulgare Magdalena Maleeva (n° 9). Seule Mary Pierce (n° 12) s'est imposée en trois sets face à l'Américaine Kimberly Po. En huitième de finale, elle sera opposée à l'Américaine Jennifer Capriati (n° 6).

Mary Pierce devait jouer, dimanche, son huitième de finale des Internationaux de France contre Jennifer Capriati en l'absence de son entraîneur de père. Jim Pierce a été en effet privé, vendredi, de son badge d'accréditation. Il ne pourra pénétrer dans le stade que... s'il trouve un billet. Quelques heures auparavant, pendant la rencontre de sa fille contre Kimberly Po, il a fait un tel esclandre, se désespérant bruyamment des faiblesses de sa fille, qu'il a été exclu des tribunes.

Cet accroc, venu écorcher la quiétude du tournoi, n'est qu'un nouvel épisode dans la carrière de Mary Pierce. Le père de la joueuse n'a pas bonne réputation. Depuis deux ans, on dénonce l'infernale cadence de travail qu'il inflige à sa fille. Pantin ou prodige? Le débat fait rage depuis que cette joueuse est venue semer la panique dans le camp français en devenant «numéro un». C'est que Mary n'est pas tout à fait française. Elle l'est par sa mère et américaine par son père. Parce qu'elle est née à Montréal, elle est un brin canadienne aussi et jouit de cette triple nationalité.

Sur le circuit international, elle est française. Ainsi l'a décidé son père, qui préfère voir sa fille s'épanouir en numéro un sur l'Hexagone plutôt que faire partie de la cohorte des championnes qui sont légion en Amérique. *«Quand j'avais treize ans*, se rappelle-t-elle, *mon père a voulu que je vienne en France parce qu'il pensait que j'avais plus de chances d'y réussir ma carrière. J'étais venue à Paris en touriste. Je ne parlais pas un mot de français.»*

Aujourd'hui, Mary Pierce a dix-huit ans. Son français reste timide mais souriant, fleuri d'un fort accent *yankee*. Elle se sent de plus en plus chez elle sur le Vieux Continent, même si elle préfère faire escale en Floride entre deux tournois. Quinzième joueuse mondiale, elle a supplanté Nathalie Tauziat à la place de numéro un en France. Pour sa quatrième apparition à Roland-Garros, elle a apprivoisé le public, qui lui réserve enfin des ovations à chaque match.

Ballerine et athlète

Les Français ont appris à connaître cette joueuse pendant l'été 1990. Les dirigeants nationaux la sélectionnent alors en équipe de France pour disputer la Coupe de la fédération, l'équivalent féminin de la Coupe Davis. Mary Pierce a quinze ans. Elle est professionnelle depuis un an. Tout son tennis, elle l'a appris, depuis l'âge de dix ans, aux Etats-Unis, où elle a travaillé dans l'académie de Nick Bollettieri, comme la plupart des grands champions actuels, Monica Seles, Jim Courier ou André Agassi.

Ni vraiment américaine ni vraiment française, Mary Pierce pousse le paradoxe à ne pas laisser deviner qui elle est, de l'enfant, de l'athlète ou de la femme. Avec ses cheveux de paille nattés et ses grands yeux effarouchés, elle ressemble encore à une fillette gracile et craintive. Elle ne court pas, elle vole sur les lignes comme une ballerine, et sa tenue immaculée est un tutu. Il suffit qu'elle frappe dans la balle pour qu'une alchimie s'opère. Mary n'est plus d'air, Mary est de feu. Une adulte qui se bat. Elle fusille et gifle, elle serre dents et poings.

En trois ans, elle a remporté deux tournois. Son plus beau parcours reste celui des Internationaux d'Australie, en janvier 1993, où elle s'inclina face à l'Argentine Gabriela Sabatini. Frasques ou gourmandise de son père? Mary Pierce, pourtant tête de série numéro 12 de Roland-Garros, joue sans sponsor. Son partenaire, Ellesse, a décidé de se réorienter vers le golf et le ski, et les négociations avec Nike ont échoué, commente sobrement la famille.

Mary Pierce ne veut parler ni de son père ni d'argent. Elle ne voudrait que disserter sur son tennis, prendre sa revanche sur Jennifer Capriati, qui l'avait battue l'an dernier en huitième de finale porte d'Auteuil. Une telle victoire sur l'Américaine la rendrait enfin française dans le cœur du public.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats du vendredi 28 mai

SIMPLE MESSIEURS

Deuxième tour

P. Sampras (EU, n° 1) b. M. Ondruska (RSA) 7-5, 6-0, 6-3 ; J. Svensson (Suè) b. J. Sanchez (Esp) 6-3, 6-7, 5-7, 6-3, 6-4.

Troisième tour

Troisième quart du tableau

C. Costa (Esp) b. G. Ivanisevic (Cro, n° 5) 2-6, 6-2, 7-5, 6-3; R. Krajicek (PB, n° 12) b. J. Arrese (Esp) 2-6, 6-2, 6-2, 6-7, 6-2; K. Novacek (Tché, n° 13) b. S. Pescosolido (Ita); C. Dosedel (Tché) b. R. Gilbert (Fra) 4-6, 7-5, 6-4, 6-4;

Quatrième quart du tableau

G. Prpic (Cro) b. B. Karbacher (All) 6-3, 6-4, 7-5; M. Stich (All, n° 9) b. R. Fromberg (Aus) 6-4, 6-4, 6-4; T. Muster (Aut, n° 15) b. B. Gilbert (EU) 7-5, 6-2, 6-4; J. Courier (EU, n° 2) b. J. Tarango (EU) 6-1, 6-7, 6-3, 7-5.

SIMPLE DAMES

Deuxième tour

Quatrième quart du tableau

J. Novotna (Tché, n° 7) b. C. Papadaki (Grè) 3-6, 6-2, 6-2; K. Kroupova (Tché) b. S. Cecchini (Ita) 7-6, 6-3.

Troisième tour

Premier quart du tableau

S. Graf (All, n°1) b. L. Gildemeister (Pér) 6-2, 6-2; I. Majoli (Cro) b. S. Hack (All, n° 15) 6-0, 7-6; M. Pierce (Fra, n° 12) b. K. Po (EU) 6-7, 6-3, 6-3; J. Capriati (EU, n° 6) b. F. Labat (Arg) 6-0, 3-6, 6-4.

Deuxième quart du tableau

C. Martinez (Esp, n° 4) b. G. Baudone (It.) 6-0, 7-5; J. Wiesner (Aut), b. N. Tauziat (Fra, n° 13) 6-3, 7-6; M. Maleeva (Bul, n° 9) b. J. Halard (Fra) 6-4, 6-1; A. Huber (All, n° 8) b. P. Hy (Can) 6-1, 6-2.

Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, leur numéro de tête de série

□ **DOPAGE : six mois de suspension avec sursis pour Pascal Lino.** – Le coureur cycliste Pascal Lino, cinquième du Tour de France 1992, a été condamné, vendredi 28 mai, à une peine de six mois de suspension avec sursis par la commission disciplinaire de la Fédération française de cyclisme après un contrôle antidopage positif révélant la présence d'amphétamines, effectué lors de l'Amstel Gold Race, le 24 avril aux Pays-Bas. Bien que cette sanction aggrave celle prononcée par l'Union cycliste internationale (trois mois de suspension avec sursis et 3 000 francs suisses d'amende), le coureur français a décidé de ne pas faire appel.

□ **FOOTBALL : Bastia rétrogradé après examen de sa gestion.** – Le Sporting Club de Bastia (division 2) a été sanctionné, vendredi 28 mai, d'une «rétrogradation sportive», en raison de sa situation financière, par la commission de contrôle de la direction nationale du contrôle de gestion (DNCG) du football français.

COMMUNICATION

Médiaville 93 à Versailles

Alain Carignon veut accélérer le câblage des villes

A l'occasion de la rencontre annuelle des câblo-opérateurs, Médiaville, organisée à Versailles du 26 au 28 mai, le ministre de la communication, Alain Carignon, a exprimé le souhait d'assouplir les décrets sur le statut des chaînes de cinéma du câble, et d'accélérer le câblage, par des aides à l'habitat collectif, ou la perception d'une redevance municipale.

Le câble qui rit et le câble qui pleure : comme chaque année, Médiaville est l'occasion pour le petit monde de la télévision par câble d'afficher son optimisme... et d'étaler ses griefs, ou ses peurs. Au premier chapitre, figurent incontestablement les 1 133 816 foyers abonnés (sur 4,8 millions de prises raccordables au 30 avril) soit 250 000 de plus en un an. *«Il y a peu d'industries qui connaissent une croissance de 30 % en volume»*, note par exemple Cyrille du Peloux, qui dirige Lyonnaise Communication. Satisfaction également, l'image du câble et de ses chaînes thématiques, qui sont mieux identifiées et appréciées, et depuis cette année disponibles pour tous les français sur Canalsatellite.

Cet optimisme est évidemment tempéré par des pertes importantes (*le Monde* du 17 mars), dépassant le milliard de francs pour les opérateurs, et plus encore pour France Télécom. Aussi tous les acteurs de ce marché sont-ils en quête de plus de liberté, condition de la rentabilité.

Un certain émoi

Les petits opérateurs revendiquent la liberté de placer comme ils l'entendent dans leurs réseaux les chaînes thématiques contrôlées par une poignée d'éditeurs-opérateurs et Canal Plus. Regroupés, ils réclament une baisse des prix de ces chaînes (*le Monde* du 13 mai). France-Télécom Câble, qui est désormais le quatrième opérateur français en ayant repris tous les réseaux en fibre optique, veut augmenter la liberté de l'abonné, en multipliant les «groupes» de chaînes par option (chaînes étrangères, thématiques, de cinéma), à partir d'un abonnement de base à bas prix, suivant en cela la logique du téléphone. Et Lyonnaise communication expérimente – avec des résultats encourageants, 1,3 film acheté par foyer et par mois – une autre forme de liberté, le paiment à la séance. Enfin, les éditeurs veulent plus de liberté pour faire de vraies chaînes de cinéma, qui ne soient pas bridées le week-end.

D'autres libertés, potentielles, agitent les esprits. Celle de multiplier les programmes, que va amener la compression numérique (*le Monde* du 19 mai); celle de proposer sur les réseaux d'autres services, comme le téléphone. La Générale des eaux – mais pas seulement elle – semble, par exemple, impatiente de cette ouverture, que la Commission européenne a mis à l'étude. Certaines libertés sonnent aussi comme des menaces : l'arrivée en septembre de chaînes par satellite américaines, sous-titrées en français, lancées par le groupe Turner, suscite un certain émoi, et les éditeurs français demandent que la compétition soit égale, c'est-à-dire que ces chaînes supportent les mêmes obligations réglementaires et financières qu'eux.

Le ministre de la communication, Alain Carignon, conscient de cette *«situation paradoxale»* du câble en France, a cherché, jeudi 27 mai, à rassurer ses auditeurs. Il juge *«aberrant»* que les décrets actuels imposent les mêmes interdictions (de jour et d'horaire) aux naissantes chaînes de cinéma du câble qu'à Canal Plus. Il souhaite donc que *«ces décrets soient rapidement remplacés par des accords contractuels entre chaînes et cinéma, sous l'égide du CSA»*. Relançant un vieux débat, il veut engager, *«d'ici la fin de l'année»*, une concertation sur la chronologie et la place des films dans les différents médias (cassettes vidéo, câble, Canal Plus, chaînes en clair...).

La réglementation sera aussi aménagée pour les chaînes pan-européennes émises de France, comme Euronews (qui sera diffusée à partir du 1er juin sur le réseau de Paris).

Enfin, Alain Carignon veut accélérer le câblage. Il rendra public d'ici trois mois un plan d'incitation au câblage interne des immeubles. Il met à l'étude la possibilité d'une redevance municipale pour la distribution du «service antenne» – une façon d'autoriser la fiscalisation de l'accès au réseau pour tous.

Cet accès du plus grand nombre serait également facilité par une baisse des prix d'abonnement, à laquelle le ministre convie les opérateurs. Mais ce n'est qu'un vœu, pas une décision : le gouvernement veut *«redonner de la liberté aux opérateurs et aux collectivités locales»*. Alain Carignon a en tout cas prévenu qu'il *«n'imposera pas des normes techniques et une vision technocratique de l'avenir de la télévision.»*

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

En réponse à l'Union des annonceurs

Le ministre de la communication ne souhaite pas revenir sur les lois Evin et Sapin

Pas de bouleversement dans le domaine de la législation de la publicité : tel est le souhait d'Alain de Cordemoy, président de l'Union des annonceurs (UDA), dont l'assemblée générale recevait, jeudi 27 mai, le ministre de la communication. *«Il est temps*, a-t-il déclaré devant Alain Carignon, *de marquer une pause pour tirer le meilleur parti des changements dans les médias* (naissance des radios libres, de la télévision privée, diversification de la presse magazine, etc.) *L'équilibre législatif est aussi important que l'équilibre financier.»*

Selon le président de l'UDA, la loi Sapin est *«perfectible»* mais *«il serait suicidaire pour le marché publicitaire de changer pour la troisième fois en un an les règles du jeu»*, et *«la sagesse réclame qu'on attende la première année d'application avant d'en faire le bilan»*.

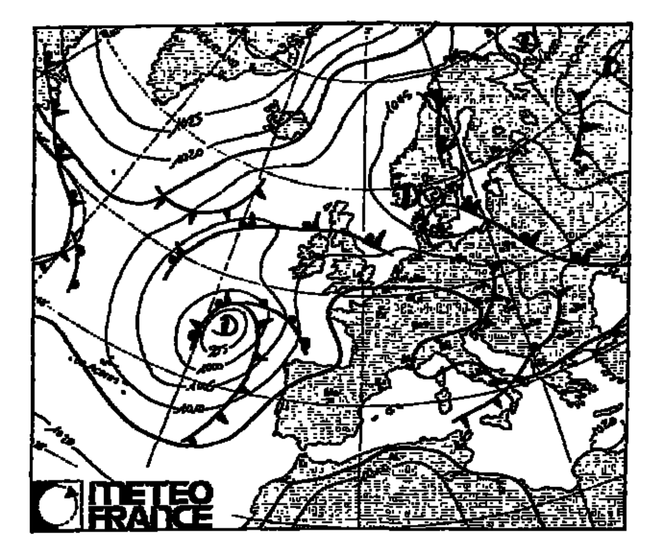
Le ministre partage ce point de vue : *«La loi Sapin me paraît disposer d'avantages importants pour les médias car il était nécessaire de mettre fin à l'opacité et à l'imprécision juridique du statut d'intermédiaire»*, a en effet répondu M. Carignon. Mais l'Etat doit veiller à son application et, selon le ministre, *«ne pas attendre les trois ans d'application prévus pour procéder à une évaluation de ses effets, notamment ses conséquences réelles pour les petits supports, s'interroger sur une pénalisation des intermédiaires du fait de cette loi et étudier la situation délicate de la France en la matière par rapport aux pays européens»*.

Outre la mission parlementaire déjà confiée à Louis de Broissia, député RPR de Côte-d'Or et président du *Bien public* (groupe Hersant), qui doit présenter ses réflexions à l'automne, M. Carignon a annoncé la mise en place, en collaboration avec le ministère de l'économie, d'un comité composé de représentants du ministère de la communication et de la direction de la concurrence, qui sera chargé de d'exposer ses propres conclusions sur la loi Sapin à l'ensemble de la profession.

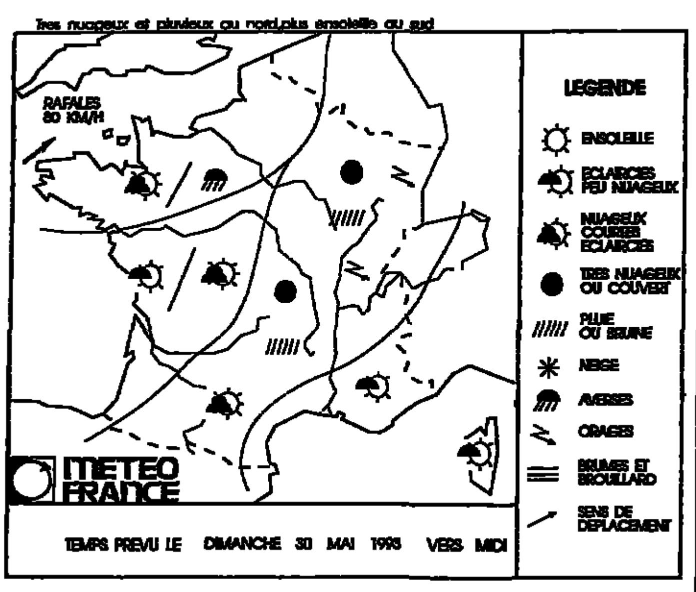
En ce qui concerne la loi Evin, le ministre juge que le gouvernement précédent *«a fait une erreur en ne prévoyant pas une compensation pour la presse»* après la baisse des ressources publicitaires consécutive à l'interdiction de faire de la publicité pour le tabac et l'alcool, comme il l'a fait pour la formule 1 du sport automobile. Incidemment, Alain Carignon a indiqué que le collectif budgétaire réduira cette somme de 500 millions. En évoquant les journaux étrangers, qui peuvent diffuser en France des publicités pour le tabac et l'alcool, Alain Carignon a émis le souhait que l'on se *«tourne vers une législation européenne pour la loi Evin.»* Dans l'immédiat, le ministre s'est déclaré *«prêt à envisager tout ce qui concerne une modification des décrets d'application»* mais ne souhaite pas *«revenir devant le Parlement, car ce serait périlleux»*.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 MAI A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 30 MAI 1993



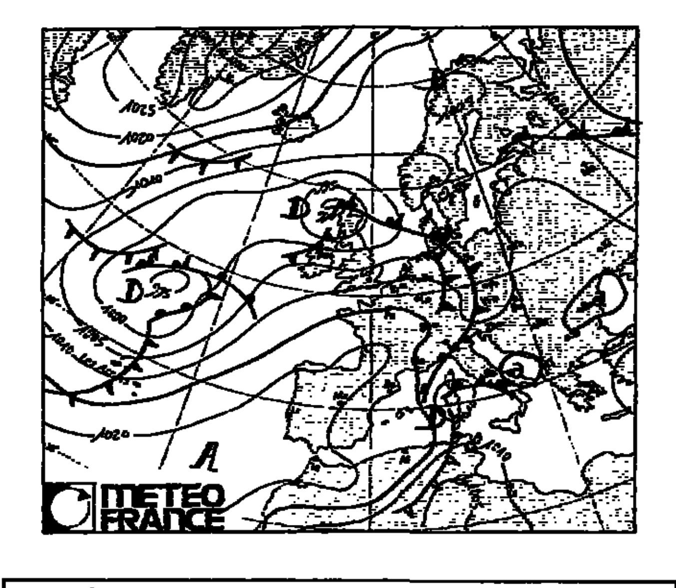
Dimanche : un temps plus frais et perturbé. – Au lever du jour, une grande partie du pays sera sous les nuages. Seules les régions proches des frontières de l'est, les Alpes et les régions près de la Méditerranée auront droit, encore, à un soleil plus franc. Sur les régions de l'Ouest, les éclaircies seront timides et le ciel très chargé avec, en prime, quelques averses. Sinon, des Pyrénées au Nord en passant par le Massif Central, le ciel sera couvert et le temps pluvieux ; des orages pourront même se déclencher en Champagne, Lorraine et Bourgogne.

En cours de journée, le mauvais temps gagnera vers l'est et des orages se formeront en Alsace, le Jura et le nord des Alpes. Le soleil fera de la résistance sur la Côte d'Azur et en Corse, alors que, près du golfe du Lion, le ciel deviendra très nuageux, avec même un risque orageux dans l'arrière-pays. Ailleurs, le temps sera plutôt mitigé avec toutefois de belles éclaircies sur l'Aquitaine, les Charentes, le Limousin puis le Poitou et le Berry avec un faible risque d'averses. De la Bretagne au Nord-Picardie en passant par l'Ile-de-France, les éclaircies seront plus courtes, les averses plus fréquentes et localement orageuses.

Le vent de sud-ouest sera assez fort *sur les cotes de la Manche avec des* rafales jusqu'à 80 km/heure. Il sera plus modéré dans les terres.

Les températures matinales seront douces, 10 à 13 degrés en général, 14 à 16 près de la Manche, 16 à 17, 18 à 20 sur le reste de la moitié Nord, 20 à 22 sur le Sud, avec des pointes à 24, 26 autour de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 31 MAI 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs relevées le 28-5-1993 à 18 heures TUC et le 29-5-1993 à 6 heures TUC — le 29-5-93

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	25	12	D
BIARRITZ	23	11	D
BORDEAUX	21	12	N
BOURGES	20	7	N
BREST	17	10	C
CAEN	19	9	C
CHERBOURG	16	6	D
CLERMONT-FER.	19	7	N
DIJON	19	8	B
GRENOBLE	22	10	N
LILLE	15	8	D
LIMOGES	18	8	D
LYON	20	8	N
MARSEILLE	25	13	D
NANCY	19	10	D
NANTES	19	9	D
NICE	27	14	D
PARIS-MONTS.	19	10	D
PAU	19	11	D
PERPIGNAN	24	12	D
POINTE-A-PITRE	31	23	D
RENNES	20	9	B
ST-ETIENNE	18	6	D
STRASBOURG	19	10	N
TOULOUSE	20	12	N
TOURS	20	8	C

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	25	16	N
AMSTERDAM	13	11	D
ATHÈNES	27	18	D
BANGKOK	36	27	N
BARCELONE	27	12	D
BELGRADE	28	18	N
BERLIN	20	10	C
BRUXELLES	14	10	D
COPENHAGUE	16	9	C
DAKAR	29	21	D
GENÈVE	18	7	D
ISTANBUL	–	–	–
JÉRUSALEM	25	18	D
LE CAIRE	39	19	C
LISBONNE	20	16	C
LONDRES	18	8	B
LOS ANGELES	21	14	D
LUXEMBOURG	16	7	C
MADRID	23	9	D
MARRAKECH	30	16	D
MEXICO	23	10	D
MILAN	26	9	D
MONTRÉAL	12	8	C
MOSCOU	15	6	N
NAIROBI	33	13	D
NEW-DELHI	40	26	N
NEW-YORK	18	14	N
PALMA	27	11	D
PÉKIN	36	19	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	25	14	N
HONGKONG	–	–	–
SÉVILLE	26	12	D
SINGAPOUR	33	23	C
STOCKHOLM	14	7	C
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	29	17	N
TUNIS	26	16	C
VARSOVIE	17	13	C
VENISE	21	15	D
VIENNE	21	14	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 29 mai

TF 1

20.45 Série : Columbo.
22.25 Téléfilm : Les Yeux de la nuit 2.
0.10 Magazine : Formule foot.

FRANCE 2

20.50 Magazine : Super Frou-frou.
22.50 Variétés : Taratata.
0.15 Journal et Météo.

FRANCE 3

20.40 Sport : Rugby. Demi-finale du championnat de France de rugby, groupe A : Agen-Grenoble, en direct de Béziers.
22.20 Journal et Météo.
22.45 Magazine : Repères.
23.40 Magazine : Musiques sans frontière.
0.25 Continentales Club.

CANAL PLUS

20.30 Multifoot.
23.00 Magazine : Jour de foot.
23.30 Flash d'informations.
23.35 Cinéma : Prison. □

ARTE

20.40 Soirée spéciale : Mikhaïl Gorbatchev.
22.25 Téléfilm : Avec amour, Fabia.
0.05 Musique : Montreux Jazz Festival.

M 6

20.45 Téléfilm : Un assassin irrésistible.
0.00 Série : Soko, brigade des stups.
0.50 Informations : Six minutes première heure.

Dimanche 30 mai

TF 1

13.20 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
14.20 Série : Perry Mason.
15.55 Série : Starsky et Hutch.
16.55 Disney Parade.
18.00 Des millions de copains.
19.05 Série : Hooker.
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Trafic infos.
20.45 Cinéma : Zone rouge. ■
22.45 Magazine : Ciné dimanche.
22.55 Cinéma : Le Merdier. □
0.50 Journal et Météo.
0.55 Magazine : Le Vidéo Club.

FRANCE 2

13.20 Sport : Tennis.
18.25 Magazine : Stade 2.
19.25 Sport : Tennis.
20.00 Journal, Côté court, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Mort d'un pourri. ■■
23.00 Cinéma : Dupont Lajoie. ■
0.40 Journal et Météo.
0.55 Magazine : Musiques au cœur.

FRANCE 3

13.00 Sport : Tennis.
17.30 Dessin animé : Les Simpson.
18.00 Magazine : Jamais sans mon livre.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.30, le journal de la région. Invité : Jean Puech.
20.05 Divertissement : Yacapa.
20.45 Spectacle : Les Grands Cirques du monde.
22.05 Magazine : A vos amours.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Cinéma : La Momie. ■

CANAL PLUS

14.00 Sport : Handball.
16.10 Divertissement : Ce soir avec les Nouveaux (rediff.).
16.55 Documentaire : Le Chewing-gum, cet inconnu.
17.45 Flash d'informations.
17.48 Sport : Automobile.
21.30 Cinéma : Homicide. ■■
23.05 Flash d'informations.
23.15 Magazine : L'Equipe du dimanche.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —
17.00 Musicarchives.
17.40 Danse : La Symphonie de psaumes.
18.10 Documentaire : Palettes.
19.00 Série : Ripping Yarns.
19.30 Magazine : Mégamix.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée théâtre.
20.41 Théâtre : Nathan le Sage.
22.40 Documentaire : Le Théâtre tzigane Pralipe.
23.40 Théâtre : André.

M 6

14.45 Série : L'Heure du crime.
15.40 Magazine : Fréquenstar.
16.35 Magazine : Flashback.
17.05 Série : Airport unité spéciale.
18.00 Série : Clair de lune.
19.00 Série : Tonnerre mécanique.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Sport 6
20.45 Téléfilm : Le Cœur sur la route.
22.35 ► Magazine : Culture pub.
23.00 Cinéma : Les Désaxées. □

CARNET DU Monde

Naissances

Seyyit-Han TUGUL
et
Marie JEGO
ont la joie d'annoncer la naissance de

Pauline, Alline,

le 26 mai 1993.

16, rue d'Enghien,
75010 Paris.
8, rue Guiliarovskovo,
Moscou.

Décès

– M. Pierre Morand et Mme, née Anne-Marie Ache, et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean-Claude Hesse,
M. et Mme Roland Hesse et leurs enfants,
Les familles Aubin, Bouc, Fleys,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme le docteur Hélène HESSE,
née Aubin,
ancienne interne
des Hôpitaux de Paris,
médecin assistant des hôpitaux,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,

survenu le 26 mai 1993, à son domicile.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, en l'église Saint-Charles de Monceau, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

Ils rappellent à votre souvenir son mari,

le docteur Didier HESSE,

décédé le 13 août 1975.

– Mme Jacqueline Béchet a la tristesse de faire part du décès de

Edmond LABLÉNIE,
dit Max Dolmoit
pendant la Résistance,
professeur de lettres,
médaille de la Résistance,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 25 mai 1993, à Bondy (Seine-Saint-Denis), à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

77, rue Edouard-Vaillant,
93140 Bondy.

Anniversaires

– Il y a huit ans,

Maïe MORVAN,
née Maria Dupont-Douarinou,

épouse de

Yves MORVAN
(Jean Marin),

était rappelée à Dieu.

Ceux qui l'ont connue, estimée, aimée ont pour elle, en ces jours anniversaires, une pensée fidèle et fervente.

6, rue Eginhard,
75004 Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6050

HORIZONTALEMENT

I. Sont voisins en seconde. Intéresse tous les présents. Maison de rapports.– II. Le beau côté de certaines choses. Très serrés. Propage bien de méchants bruits. – III. Action qui remonte. Ne devrait donc pas retenir l'attention. – IV. Elle étudie le luth. Se déplaçait parfois en file indienne. – V. Détruit le blé ou conserve l'oseille. Peuvent rappeler les « folies » de la jeunesse de nos aïeux. Tête couronnée. – VI. Qui a cessé de fumer. Ressemblent à des lettres. – VII. – Coucher et lever. Sale bestiole. – VIII. Point répété. Participe. Est dubitatif. Rose représentation. En attente. – IX. Pièce montée. Région de l'ouest de la Chine. Pour les Bretons, c'est du gâteau ! – X. D'un auxiliaire. Noirs, ils sont étendus sur le trottoir. Symbole. – XI. Vraiment pas facile. Confiées à la terre. Sigle. – XII. Mit sur les genoux. Pour rêver. Ancienne obligation. Du mépris sous une forme concise. – XIII. Permet de quotidiennes réparations. Nul n'en connaîtra jamais la fin. Eau. –XIV. Parfois recommandé à un bipède. Il ne peut évidemment pas s'engraisser avec tout ce qu'il mange. –XV. On leur souhaite une longue retraite. Restent insensibles aux niches qu'on peut leur faire.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I			■						■						
II								■					■		
III												■			
IV												■			
V				■							■				
VI						■						■	■	■	
VII								■							■
VIII	■			■			■			■			■		
IX						■						■			
X			■										■		
XI					■							■			
XII				■			■				■			■	■
XIII		■				■			■		■				
XIV					■										
XV								■							

VERTICALEMENT

1. Montre qu'il déteste toute affectation. Permet de ne bénéficier que d'un public très restreint. – 2. Tournent souvent dès qu'elles sont engagées. Abréviation. – 3. Nos petits cousins de Provence. Partie de Cartes. – 4. Elle possède parfois un chien. Terme musical. Elément de dissolution. Morceau de qualité. – 5. Renferment des sablières. Précède Paul. – 6. Ses fils se détachent. Participe. Lettre. Enfant de Caroline ou de Virginie. – 7. Ne donne pas souvent sa langue au chat. Un nuage le trouble. Petits, chez un gnome. – 8. Ne crient pas quand ils sont neutres. Sont très attachés l'un à l'autre. – 9. Point lourds. Inutile quand tout a été dit. – 10. Loin d'être purs. Accomplissait un certain travail. – 11. S'est laissée toucher par des inconnus venus de loin. Voies étroites. Adverbe. – 12. *Sujets souvent étonnants. Bien* gardé. De quoi refroidir. – 13. Dépourvu de tout intérêt. Organe. – 14. Manqua d'assurance. Nappe plus ou moins propre. Ne dissimule pas sa mauvaise humeur. – 15. Travaille à ravir. Déchire la doublure. Base d'un lointain marché.

Solution du problème n° 6049

Horizontalement

I. Marmiton. – II. Aguerries. – III. Inn. Rasta. – IV. Née. Ici.– V. Stevin. – VI. Lumières. – VII. Ame. Têt. – VIII. Rôtisseur. – IX. Miel. Ta. – X. Es. Iota. – XI. Sec. Benêt.

Verticalement

1. Main. Larmes. – 2. Agneau. Oise. – 3. Rune. Maté. – 4. Me. Simili. – 5. Irritées. Ob. – 6. Tracer. Site. – 7. Oisiveté. An. – 8. Net ; Iseut. – 9. Sain. Trait.

GUY BROUTY

ENFANCE

Adoptée après quatre ans de discussions

La convention de La Haye moralise l'adoption internationale d'enfants

LA HAYE

de notre correspondant

Après quatre années d'intenses négociations, les représentants d'une soixantaine d'Etats ont adopté, vendredi 28 mai à La Haye, le texte final de la première convention sur *« la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale »*. Mis au point par la conférence de La Haye, de droit international privé (CDIP), ce texte novateur représente une double percée, politique et juridique, mais doit encore subir l'épreuve de la ratification par les Etats signataires.

Les trente-huit Etats membres permanents qui composent la CDIP sont essentiellement des pays «importateurs» d'enfants. Aussi se devait-elle, pour jouer correctement son rôle de *« bras armé de l'ONU pour l'adoption internationale »*, d'associer à ses travaux des pays « pourvoyeurs » d'enfants. Ils ne vinrent pas tous, mais leur nombre n'a pas cessé de croître au fil des négociations et les plus importants d'entre eux, tels le Brésil (avec huit délégués !), la Colombie ou le Vietnam, ont activement participé à la mise au point de la convention.

Le texte de La Haye part du principe que l'intérêt supérieur de l'enfant réside dans *« le maintien dans sa famille d'origine »* ou, à tout le moins, *« dans son Etat d'origine »*. Mais il reconnaît qu'à défaut *« l'adoption internationale peut présenter l'avantage de* [lui] *donner une famille permanente »*. Aussi son objectif essentiel est-il de rendre possible une telle adoption *« en instaurant un système de coopération entre les Etats »*.

La convention prévoit principalement que les Etats signataires désigneront chacun une autorité centrale chargée de «sélectionner», selon les cas, les enfants adoptables ou les parents adoptifs, et de coopérer avec ses homologues pour mener à bien l'opération d'adoption. Ce système, respectueux des normes juridiques nationales, repose sur un certain nombre de principes communs tels le consentement libre et sans aucune contrepartie d'aucune sorte des personnes concernées, la prise en compte des souhaits et avis de l'enfant et l'interdiction des gains indus à l'occasion d'une adoption.

Il reste à savoir, bien sûr, quelle application, et à quel terme, recevra la convention de La Haye. Les officines américaines, très actives avec quelque 10 000 « importations » d'enfants par an, risquent notamment de partir à l'assaut de la Maison Blanche. Mais une dynamique paraît s'être déjà enclenchée, à la faveur des longues négociations de la convention : la Roumanie s'est dotée, sans attendre, d'une autorité centrale, tandis que l'Albanie et le Chili s'organisent dans ce sens.

CHRISTIAN CHARTIER

CULTURE

ARTS

La figure et son effacement

Quarante dessins de Gorky, pour comprendre la formation de l'expressionnisme abstrait

DESSINS D'ARSHILE GORKY
à la galerie Marwan Hoss

Ce sont quarante dessins, encre ou crayon sur papier. Ils ont été exécutés entre le début des années 30 et 1948, date de son suicide, par Arshile Gorky. Or Gorky, né Vosdanik Adoian en 1904 dans un village d'Arménie, forcé de fuir en 1919 les persécutions turques, émigré l'année suivante aux Etats-Unis, est des quelques peintres qui ont réussi le passage entre art européen contemporain et art américain nouveau. Comme De Kooning, comme Pollock, il a très longuement étudié Miro, Masson, Chirico – et Picasso plus qu'aucun autre, plus attentivement, plus amoureusement.

Il commence par l'imiter. Vers 1930, d'après des revues et d'après ce qu'il peut voir de son modèle dans les galeries et les collections new-yorkaises, il pastiche les constructions de volumes fuselés et sphériques que Picasso agrège en forme de nu ou de tête. Il étudie ses tableaux un crayon à la main afin d'isoler les lignes de force et de comprendre comment un enchevêtrement de courbes se change en femme dans un fauteuil ou en baigneuse par la vertu de quelques mentions explicitement anatomiques – un œil, un sein, un sexe. Délibérément, Gorky marche sur l'arête entre figuration elliptique et non-figuration. Il cultive l'équivoque, il va et vient d'un anthropomorphisme presque dissous à une géométrie presque organique.

Ce que Gorky sait de Miro – de la peinture surréaliste en général – nourrit cette réflexion sur l'incertitude. Les références se brouillent, l'interprétation oscille entre la figure et sa négation, qui n'est peut-être du reste qu'apparence de négation, représentation autre, obtenue par d'autres procédés, selon d'autres règles. Cette hésitation intelligente fait l'essentiel des dessins jusqu'à la guerre, jusqu'au moment où il se résout à glisser du côté du graphisme abstrait.

Il lui suffit – si l'on peut dire – de supprimer les indices figuratifs qu'il avait maintenus jusque-là. Il procède à l'inverse de Braque et de Picasso réintroduisant en 1912 des données matérielles dans les compositions à peu près inintelligibles du cubisme extrême. Désormais débarrassé des signes qui le clouait à la réalité, le dessin se met à flotter. Comme des ballons, les formes se gonflent et se dégonflent, s'élèvent dans l'espace blanc de la feuille et, désorientées, s'agglomèrent en grappes et en nuées aux contours indécis.

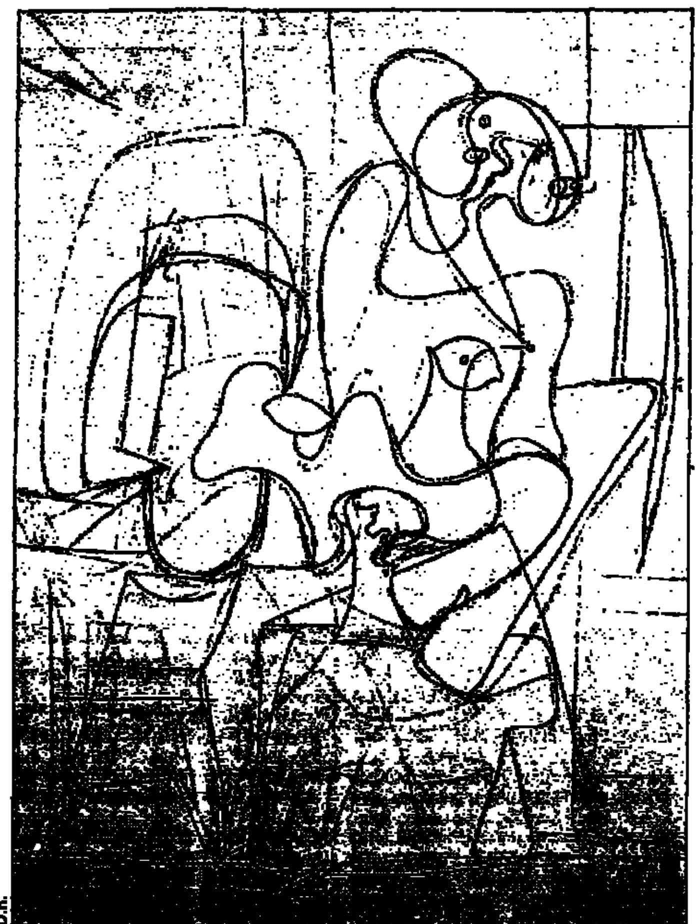
Ce ne sont plus des Picasso, ce ne sont plus des Miro, ce sont des Gorky. Le trait perd sa netteté, les ombres qui modelaient les masses se dispersent, le pastel et l'aquarelle nimbent spirales et cercles. Un brouillard de couleur environne des formes fantomatiques. Entre dessin et peinture, la distance s'amenuise. Le rythme du tracé, l'amplitude du mouvement qui dépose sur le papier un peu de gris et des traces de jaune deviennent prépondérants. L'idéal surréaliste d'un dessin automatique n'est pas étranger à ces effets de style – pas plus que n'y est étrangère la présence à New-York d'émigrés nommés Ernst, Masson, Matta et Breton.

Expressionnisme abstrait, disent les livres d'histoire de l'art américain. Expressionnisme très retenu en vérité, élégant, gracieux, danse de gestes caressants plus qu'agressifs. Gorky invente sa poésie, qui a le charme de l'imprécis et de l'énigmatique. Abstraction, du moins? Ce n'est même pas sûr. En 1945, en 1947 encore, en dépit de la logique de l'évolution, une composition sans titre s'organise subrepticement en nature morte devant une fenêtre. Un vase est sur la table, et quelques assiettes peut-être aussi, et Gorky en revient à la peinture de Picasso et de Gris vers 1920 comme à son obsession préférée.

Sa mort, précipitée et tragique, et l'amour des classements ont néanmoins enfermé son œuvre dans cette catégorie. Les dessins qui sont révélés aujourd'hui, certains d'une beauté peu douteuse, ont donc d'autres mérites que leur élégance et leur suavité. Ils éclairent l'histoire de l'école de New-York, ils rappellent clairement ses dettes parisiennes et ils établissent non moins clairement qu'elle n'a cessé de balancer entre la figure et son effacement, l'abstraction et sa mise en cause. Les tenants d'une évolution simple le long d'un axe, sans retours ni doutes, seraient bien inspirés de demander à Gorky des leçons de subtilité.

PHILIPPE DAGEN

▶ **Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, 75001 Paris ; tél. : 42-96-37-96. Jusqu'au 24 juillet.**



D.R.

« Figures assises » (d'après Picasso), d'Arshile Gorky, 1938.

MUSIQUES

Au vrai chic new-yorkais

Rencontre avec le chanteur-compositeur Donald Fagen, ex-Steely Dan, qui publie son premier album en douze ans

En juin 1981, Donald Fagen et Walter Becker annonçaient la dissolution de Steely Dan après avoir publié sept albums remarquables. L'année suivante sortait *The Nightfly*, premier disque solo de Fagen, énorme succès commercial, réussite artistique irréprochable, expression achevée d'une certaine élégance new-yorkaise. Et puis, plus rien. Fagen ne s'était pourtant pas retiré sur une île déserte. Après avoir regagné sa ville – New-York – au retour d'un exil californien imposé par les lois du show-business; il avait tenu une chronique consacrée à la musique de film pour l'édition américaine de *Première*, et produit quelques disques. Depuis trois ans, maintenant, on savait aussi qu'il reconnaît régulièrement Walter Becker dans un studio new-yorkais. Pendant l'été 1992, Fagen avait sillonné les Etats-Unis avec la Rock and Soul Revue, assemblage de musiciens sophistiqués (Phoebe Snow, Michael McDonald, Bozz Scaggs) interprétant des standards des années 50 et 60. Voici enfin *Kamakiriad*, le nouveau disque de Donald Fagen. Huit chansons, c'est tout, même si elles sont produites par Walter Becker. *« Je n'en ai pas écrit une de plus »*, affirme Fagen, qui se consacre ces jours-ci, avec un enthousiasme très limité, à l'explication de texte, et de silence.

A la première écoute, *Kamakiriad* apparaît si marqué par le style Fagen que l'on croit le disque menacé par la répétition. Voix claire et distante, rythmique serrée, cuivres sophistiqués, mélodies élégantes. Le musicien explique que sa révolution a été personnelle plus que musicale : *« L'énergie que j'ai dépensée pour la musique de Steely Dan et pour l'enregistrement de* Nightfly *était essentiellement juvénile. Comme beaucoup d'Américains, j'ai poursuivi mon adolescence au-delà de la trentaine. Même si ma vie musicale avait été très riche, je n'avais pas eu d'autre vie. Après* The Nightfly, *je n'arrivais plus à écrire. Il m'a fallu traverser une longue période d'introspection pour trouver une énergie plus adulte, qui me permettrait de vivre encore quelques années, d'écrire des chansons sur d'autres sujets. »*

Kamakiriad est le reflet inversé de *The Nighufly*, qui évoquait le futur tel qu'on l'imaginait au milieu des années 50 (Donald Fagen est né en 1948). Les huit chansons esquissent les lendemains des années 90 en suivant l'odyssée d'un héros de l'an 2000 qui voyage à travers le monde dans sa Kamakiri, une voiture balino-écossaise, mue par la vapeur, dont les équipements comportent un jardin biologique. *« L'idée m'est venue en 1988. Je voulais inventer un mythe pour le millénaire. Mais, en fait, ce cycle de chansons relate aussi ma vie depuis dix ans, une décennie assez pénible. »*

Ces émotions, on les discerne à peine à l'écoute de *Kamakiriad*. Donald Fagen ne connaît qu'un gros mot : *« sentimentalisme »*. *« J'aime garder mes distances par rapport à mon sujet. Quand j'étais enfant, j'aimais la science-fiction, parce que l'on peut parler de sujets personnels de manière détachée, à cause aussi de sa tradition satirique. Mais je préfère parler de formalisme, plutôt que de froideur. Je suis attiré par le style, l'architecture de la musique. C'est sans doute ce qui me plaît chez Ellington. Il laissait la charge, la passion aux solistes. »*

Il y a presque vingt ans, dans *Pretzel Logic*, Fagen et Becker reprenaient *East Louis Toddle-O* d'Ellington, à une époque où le rock se croyait intellectuel quand il chipait les premières mesures de la *Cinquième symphonie* pour servir d'introduction à *Roll Over Beethoven*. Ce travail de lecture intelligente du jazz, il a fallu bien du temps et des musiques pour qu'il soit enfin partagé. Même si le musicien se déclare très méfiant face au rap et aux nouvelles musiques de danse, *Kamakiriad* indique à plusieurs reprises les parentés de la musique de Fagen avec l'*acid jazz* contemporain.

On pourra y trouver une bonne raison – outre les habituelles considérations financières – à la reformation de Steely Dan. Fagen et Becker prendront la route cet été aux Etats-Unis et, si cette tentative américaine est un succès, viendront ensuite en Europe. En attendant on se laissera convaincre, à force d'écoutes répétées, par les vertus de *Kamakiriad*, faites d'une multitude de manifestations d'intelligence, paroles et musique.

THOMAS SOTINEL

▶ **« Kamakiriad », 1 CD Reprise/WEA.**

□ **Georges Bataille à la Bibliothèque nationale.** – Julie Bataille, la fille de l'écrivain, vient de remettre à la Bibliothèque nationale la quasi-totalité des papiers retrouvés chez son père, après sa mort en 1962, et qui ont permis l'édition en douze volumes des *Œuvres complètes* (Gallimard). Parmi eux les manuscrits de *l'Erotisme*, de *Manet*, de *Lascaux ou la Naissance de l'art*, et surtout l'ensemble des matériaux préparatoire d'une œuvre en grande partie posthume. Ce don s'ajoute à la donation antérieure faite par Diane Bataille de la correspondance de son mari, et à l'achat en 1992 des manuscrits de *la Part maudite*.

Par ailleurs, la Bibliothèque nationale vient d'acquérir des papiers du philosophe et écrivain Hippolyte Taine (1828-1893). A ses carnets de voyage, aux manuscrits de *l'Histoire de la littérature anglaise*, de la *Philosophie de l'art* ou des *Origines de la France contemporaine* s'ajoute une importante correspondance avec des auteurs comme Dumas, Flaubert, Guizot, Michelet ou Renan.

THÉATRE

Fleurs de givre

Marcel Maréchal met en scène la dernière comédie de Tchekhov

LA CERISAIE
au Théâtre de la Criée de Marseille

Une gelée blanche de mai sur les cerisiers en fleurs. Le décor de Nicolas Sire a figé cette floraison de givre au Théâtre de la Criée. Elle se déploie en arceau au-dessus de la chambre d'enfants du premier acte et reste présente jusqu'à la fin du quatrième, image intangible d'un printemps qui n'est plus que souvenir.

La mise en scène de Marcel Maréchal (à partir d'une nouvelle traduction de Nina Kehayan) ressemble à cette image ambivalente de bonheur retrouvé et perdu. Il a refusé les parti pris univoques de mélancolie ou d'ironie, préférant chercher un équilibre entre la fidélité à la *« petite musique »* et la distance d'un regard contemporain. Louis Guilloux, raconte-t-il, lui avait indiqué la voie au sortir d'une répétition de *Cripure*, en commentant *« cette alliance de ludisme et de nostalgie si profondément tchékhovienne »* qu'il ressentait dans son travail.

Cet art de l'entre-deux est sensible dans la scénographie, à mi chemin du naturalisme et du symbolisme avec cette chambre trop vaste où l'armoire, la table et le cheval à bascule paraissent un peu perdus, mais il s'exprime plus encore dans le jeu des acteurs.

Marina Vlady n'est ni la Lioubov fébrile et violente de Giorgio Strehler ni la cabotine exubérante de Peter Stein : plutôt une femme partagée entre générosité et indifférence, prodigue de pièces d'or et de mots de tendresse, mais enfermée dans le souvenir obsédant de l'amant qu'elle a laissé à Paris. Marcel Maréchal apporte à Lopakhine, le fils de moujik enrichi, le même mélange d'affectivité et d'égoïsme, d'idéalisme et d'absence de pitié : une combinaison qui lui est d'ailleurs familière depuis qu'il pratique le théâtre de Jean Vauthier. Si bien que la danse de Bada, dans la scène où Lopakhine exulte d'avoir acheté la maison de ses anciens maîtres, ne paraît nullement déplacée. Quant à Jacques Boudet, il interprète le rôle de Gaev entre farce et profondeur *psychologique, bouffonnant en* monomaniaque du billard et pourtant attendrissant dans ses accès de lyrisme passéiste.

C'est du côté des rôles apparemment secondaires qu'il faut chercher la ligne dure du spectacle. Car Marcel Maréchal fait pencher la balance, en fin de compte, du côté de la cruauté. S'il souligne les allusions à l'avènement des forces nouvelles, ce n'est pas pour prophétiser un avenir radieux. On le pressent gâché et dilapidé, cet avenir, que ce soit par les profiteurs cyniques comme le valet Yacha (Dominique Bluzet) ou par les intellectuels comme Trofimov (Mathias Maréchal), *qui fondent le progrès social* sur les décombres de l'amour. Des femmes, il n'y a rien à espérer : trop coquettes ou trop pleurnicheuses, corvéables et manipulables à merci.

La seule femme dotée d'une personnalité tonique est Charlotta, la gouvernante. *« C'est le meilleur rôle, les autres ne me plaisent pas »*, écrivit Tchekhov à l'actrice Olga Knipper, son épouse, avant d'accepter qu'elle soit Lioubov dans la mise en scène de Stanislavski. Enfant de la balle sans attaches ni patrie, Charlotta survit en vendant des tours d'illusionniste aux bourgeois puérils qui l'entourent. Elle est lucide sur la frivolité des riches et la précarité de son état, mais ses jeux truqués lui permettent de défier le destin. Martine Pascal lui prête son élégance, sa fantaisie poétique, tout en laissant percevoir la conscience tragique du personnage.

L'aveu d'impuissance de Charlotta, dans son beau monologue du deuxième acte, annonce d'une certaine façon le constat d'échec du vieux domestique Firs, à la fin de la pièce. On vient de l'oublier dans la maison abandonnée où il a sacrifié sa vie à ses maîtres en regrettant l'heureux temps du servage. Dans la maison vide, il ne reste qu'une housse de meuble froissée sur le parquet, dont il va se recouvrir comme d'un linceul. Au terme d'une composition drôle autant qu'émouvante, Hubert Gignoux fait résonner cette ultime note grave. Mais, juste avant, les autres acteurs sont descendus de la scène, ont traversé la salle, et Lioubov et sa suite sont reparties, assez allègrement, vers une autre vie.

BERNADETTE BOST

▶ **Théâtre de la Criée, 30, quai de Rive-Neuve, Marseille. Jusqu'au 27 juin, les mardis, jeudis, vendredis et samedis à 20 h 30, les mercredis à 19 heures et les dimanches à 17 heures. Tél. : 91-54-70-54.**

La nouvelle donne culturelle

Suite de la première page

Par ailleurs, si le ministre a estimé que le Théâtre de l'Europe était *« nécessaire »*, il s'est curieusement interrogé sur sa localisation en se demandant s'il était indispensable que cette institution soit installée à Paris. Et pour répondre à la cinquantaine de personnalités qui lui avaient écrit pour défendre le Théâtre de l'Europe, Jacques Toubon a rétorqué : *« ceux qui m'ont interpellé sont gonflés, car si les problèmes restent pendants, c'est que le gouvernement précédent n'a pas pris les décisions avant le 28 mars. »*

Ces annonces à l'emporte- pièce indiquent vraisemblablement qu'une nouvelle politique est en train de se mettre en place rue de Valois. Comment en irait-il autrement quand ce ministère subit une baisse significative de son budget? La loi de finances votée en décembre 1992 attribuait au ministère de la culture 13,8 milliards de francs, c'est-à-dire 1 % du budget de l'Etat. Le vieil objectif proposé par Jean Vilar et repris par les socialistes dès les années 70 était enfin atteint. Pas pour longtemps.

Dès janvier, le budget de la Rue de Valois se trouvait amputé de près de 202 millions de francs et, le mois suivant, 676 autres millions de francs étaient «gelés» par M. Bérégovoy, alors premier ministre – dont 230 millions d'autorisations de programme. Sommes que Jack Lang se faisait fort de « dégeler », avec l'appui de l'Elysée. Il n'en aura pas eu le temps. Et, la rigueur balladurienne aidant, le gel s'est transformé en coupe. *« La droite, de retour au pouvoir, s'illustre à nouveau par une de ses spécialités : l'amputation des crédits de la culture »*, affirmait aussitôt le groupe socialiste dans un communiqué diffusé le 27 mai.

Des arbitrages « en cours »

Comment se répartissent les ponctions? Une chose est certaine : 375 millions de francs ont été prélevés sur le budget de la Bibliothèque de France. Il s'agit là d'un étalement de crédits qui ne devrait perturber ni la poursuite des travaux ni l'ouverture du bâtiment en 1996. Reste à trouver 300 à 350 millions de francs supplémentaires. Le groupe socialiste, dans son communiqué, détaille les amputations *« définitives et douloureuses »*. Le patrimoine serait touché par une annulation importante : 80 millions de francs en autorisation de programme, soit une diminution de 5,5 %. L'augmentation annuelle des crédits prévue par la loi-programme sur le patrimoine (+5,5 %), préparée par Jack Lang, serait ramenée à 2,5 %. Les crédits alloués au théâtre diminueraient de 5 % (suppression de 44 millions de francs). Ceux de la musique et de la danse baisseraient dans les mêmes proportions (suppression de 32 millions de francs).

Le budget de l'action culturelle en province serait réduit de 10 % (moins 15 millions de francs), les crédits d'investissement des musées de province subiraient une amputation de 10 millions de francs tandis *que* les *centres d'art* et les actions déconcentrées en région pilotés par la Délégation aux arts plastiques (DAP) verraient leurs allocations rognées de 17 millions de francs (-15 %). Enfin les budgets consacrés aux achats d'œuvres seraient dégonflés de 5 millions de francs au titre de la DAP et autant au titre du Centre Pompidou.

Ce chiffrage est démenti par la Rue de Valois. *« Les arbitrages sont en cours d'élaboration et rien n'est encore formellement décidé. Le détail du collectif budgétaire devrait être connu mardi ou mercredi prochains »*, indique Hubert Astier, directeur du cabinet de Jacques Toubon, qui fait savoir que les priorités affichées du ministère – enseignement et formation – ne seraient pas touchées, que le spectacle vivant serait privilégié et que le rééquilibrage Paris-province sera maintenu.

Pourtant un certain nombre de responsables d'institutions artistiques – en particulier liées au spectacle vivant – ont déjà appris de manière formelle les restrictions qui les atteignaient. Ces informations recoupent celles qui ont été diffusées par le groupe socialiste. La rigueur favorise la mise en place d'une nouvelle politique culturelle. Reste à savoir ce qu'elle sera et qui en fera les frais.

EMMANUEL DE ROUX

Maintien de la première new-yorkaise de « Jésus était son nom »

La première new-yorkaise de *Jésus était son nom*, le spectacle de Robert Hossein, a été maintenue par sa productrice française, Denise Petitdidier. Cette représentation aura lieu comme prévu au Radio City Music Hall et accueillera essentiellement des journalistes français et des personnalités du spectacle. En revanche, la vente des billets pour les représentations prévues du 3 au 13 a été interrompue, et la pièce ne sera présentée à New-York qu'une fois la polémique apaisée. Certaines personnalités juives et catholiques avaient en effet contesté la présentation du rôle des juifs dans la mort de Jésus (*le Monde* du 29 mai). En attendant, la pièce poursuit sa tournée américaine en évitant New-York.

□ **« Grain de folie » à Brest.** – Le dimanche 30 mai à Brest, avant Aurillac et Villeurbanne, sera jour de fête, d'une aube à l'autre, avec « Grain de folie ». Au Fort du Questel, de 4 heures à 10 heures du matin, est servi un festin forain avec la participation des artistes à l'affiche. De 18 heures à 2 heures du matin, il y aura du théâtre de rue avec les compagnies Oposito, l'Agence Tartare et d'autres groupes. Et pour finir la nuit, un grand bal.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO
Le Monde L'ÉCONOMIE

AGENDA

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Couleurs de Paris : ven., sam. (dernière) 22 h. En passant : ven., sam. (dernière) 19 h 30. Faith Healer (en anglais) : ven., sam. (dernière) 20 h 45. Le Premier : mer., mer., jeu. 22 h.

ARCANE (43-38-19-70). L'île de la raison et la Colonie : dim. (dernière) 17 h. L'île des esclaves : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.

ATALANTE (46-06-11-90). Le Marin : ven., sam., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 17 h.

BASTILLE (43-57-42-14). Le Travail du plâtre : ven., sam., mer., mer., jeu. (dernière) 21 h.

BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30.

BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). L'Homme qui : ven., sam. (dernière) 20 h 30 ; sam. 16 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). L'Avare : 21 h. Rel. dim.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXe (42-38-35-53). Gala : 19 h. Rel. dim., lun. Le Médecin malgré lui : ven., sam. (dernière) 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Mercedes : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Inde : de père en fils, de mère en fille : ven., sam., mer., jeu. 19 h 30 ; sam., mer. (dernière) 15 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Grande salle. Figaro divorce (fragments) : ven. 20 h. Fleur de sang (Flor de sangre) : ven. 21 h 30. Survies : ven. 15 h 15. Tout thé temps temps : ven. 16 h 45. Petite salle. D'un trouble, l'autre : ven. 20 h 45. Demain, une fenêtre sur nous : ven. 16 h. Vous n'êtes pas ici chez nous : ven. 14 h.

CENTRE MATHIS (49-59-86-19). Doit-on le dire? : ven., sam. (dernière) 20 h 30 ; sam. 15 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69). L'Epreuve : ven., sam. (dernière) 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 21 h ; sam. 19 h, 21 h 30. Rel. dim., lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 21 h ; sam. 18 h. Rel. dim., lun.

COMÉDIE-FRANÇAISE SALLE RICHELIEU (40-15-00-15). Le Faiseur : dim., jeu. 20 h 30. La Fausse Suivante ou le Fourbe puni : mar. 20 h 30. Les Précieuses ridicules ; l'Impromptu de Versailles : sam. 20 h 30 ; lun., mer. 14 h. Le Prix Martin : ven., lun., mer. 20 h 30 ; dim. 14 h.

COMÉDIE-FRAN‚AISE THÉATRE DU VIEUX-COLOMBIER (42-22-79-22). Le Silence ; Elle est là : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Le Doux Baiser d'amour : mer., sam. 15 h ; ven., sam. 20 h ; dim. 14 h.

CRYPTE SAINT-SULPICE (EGLISE SAINT-SULPICE) (42-84-15-14). Récits d'un pèlerin russe : 20 h 30 ; sam. 15 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Cid : mer., ven. 18 h 15 ; sam., lun., mar. 20 h 30 ; dim. 17 h 30. La Lettre : mer., jeu., ven. 21 h 30 ; sam., mar. 18 h 30 ; dim. 15 h.

ESPACE JEMMAPES (48-03-33-22). Les Couleurs du rire : lun. 19 h. Les Précieuses ridicules : ven., sam. (dernière) 21 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Feu la mère de madame : sam. 20 h ; dim. 18 h. L'île des esclaves : sam. 19 h ; dim. 15 h. Le Mariage de Figaro : ven. 18 h ; dim. 16 h ; mar. 17 h. La Mouette : sam. 21 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Dialogue avec une jeune fille morte : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.

FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (45-57-44-11). Etiam Peccata (Même les péchés) : 21 h. Rel. dim., lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Ce qui arrive et ce qu'on attend : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GRAND EDGAR (43-35-32-31). Mignonne, allons voir si la rose : 22 h. Rel. dim.

HÉBERTOT (43-87-23-23). Pygmalion : 20 h 45 ; sam. 16 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). Encore une heure si courte : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Salle Roger Blin. Diderot, le fils naturel ou les Epreuves de la vertu : 20 h, 21 h 30. Rel. lun. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. lun. René Descartes, la passion d'un exilé volontaire : ven., sam., dim., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h 30. L'Escalier : ven., sam. (dernière) 20 h. Théâtre rouge. Les Dix Commandements : 18 h. Rel. lun. Le Banc : 20 h. Rel. lun. La Si Jolie Vie de Sylvie Joly : sam., mar. 21 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Le Miroir des songes : mer., mer., jeu. 21 h. Tonnelle d'été : 15 h. Rel. lun.

MICHEL (42-65-35-02). Sexe & jalousie : 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MOGADOR (48-78-04-04). Les Rustres : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15. Rel. dim., lun.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Le Golem : 21 h. Rel. dim., lun.

OLYMPIA (47-42-25-49). Guy Bedos et Muriel Robin : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). La Dame de pique : ven. (dernière) 19 h 30. Les Noces de Figaro : sam. (dernière) 19 h 30.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-86-88-83). Ariane à Naxos : sam. (dernière) 19 h 30.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Ubu : 21 h ; sam. 18 h. Rel. dim., lun.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 20 h 45 ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.

RANELAGH (42-88-64-44). Les Enfants du silence : 20 h 45 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Un acteur joue Brel : 20 h 30. Rel. dim., lun. L'Homme et son double : 22 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

SALLE DE LA ROQUETTE (40-04-93-89). Léonce et Léna : mer. 15 h ; ven., mar., jeu. 14 h 30 ; mar. 20 h 30.

THÉATRE DE LA LUNE-NOIRE (43-38-70-29). Spectacle en forme de poire : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle de Mai. L'Aberration des étoiles fixes : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. La Découverte de Rome : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 17 h.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Les Dessous de Labiche : ven., sam., mar. (dernière) 22 h ; dim. 20 h 30.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Le Théâtre de Brel : 19 h. Rel. dim., lun. On va faire la cocotte, Mais n'te promène donc pas toute nue : jeu., ven., sam. 22 h 15. Paris Itinérêve : sam. 16 h 45. Satie rit jaune : ven., sam. (dernière) 20 h 30. Trois muses s'amusent : lun. 20 h 30.

THÉATRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT (44-95-98-00). Grande salle. L'Espace aux ombres : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 17 h. Petite salle. Ils s'emparent du ciel : ven., sam. 19 h ; dim. (dernière) 15 h.

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). On ne badine pas avec l'amour : ven., sam. 20 h 45 ; dim. (dernière) 15 h. Les Rêveries du promeneur solitaire : ven., sam. 19 h ; dim. (dernière) 17 h 15.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Madame de Sade : 20 h. Rel. dim., lun. Histoires de paroles : mer., jeu., ven., sam. 22 h ; dim. 15 h. Les Symptômes de la vache folle : jeu., ven., sam. 18 h 30 ; dim. 19 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Eva Peron : ven., sam., dim., mar., mer., jeu. 20 h 30. Salle Jean Vilar. La Mégère apprivoisée : 20 h 30. Rel. lun.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (44-41-36-36). Le Phénix du Nouveau Monde : ven., sam. (dernière) 18 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Mein Kampf (farce) : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. Staline : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE SILVIA-MONFORT (45-31-10-96). La Peau des autres : mar., mer., jeu. 20 h 30.

RÉGION PARISIENNE

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Grande salle. Boulevard du boulevard : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). On ne badine pas avec l'amour : ven., sam. (dernière) 21 h.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Il y a des hommes océans, Victor Hugo : ven., sam., mer., jeu. (dernière) 20 h 45.

SURESNES (THÉATRE JEAN-VILAR) (46-97-98-10). Les Ecritures du rôdeur : ven. (dernière) 21 h.

VANVES (THÉATRE) (46-45-46-47). Les Aventures du baron Faeneste : ven., sam., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (43-74-73-74). Les Derniers Jours d'un condamné à mort : ven. 21 h ; dim. (dernière) 18 h.

VITRY-SUR-SEINE (STUDIO-THÉATRE) (46-81-75-50). Partage de midi : 20 h 45. Rel. dim.

PARIS EN VISITES

LUNDI 31 MAI

«Une heure au Père-Lachaise», 11 heures, 14 h 30 et 16 h 15, porte principale, bd Ménilmontant (V. de Langlade).

«Les vieux quartiers de l'île de la Cité», 15 heures, Pont-Neuf, statue de Henri-IV (E. Romann).

« «Conflans-Sainte-Honorine capitale de la batellerie», 15 h 15, gare de Conflans (train Saint-Lazare vers 15 h 40). Approche de l'Art.

«Quartier de l'Oratoire», 15 heures, 145, rue Saint-Honoré, devant l'église de l'Oratoire (A. Hervé).

«Les tombes célèbres du cimetière du Montparnasse», 15 heures, angle rue Froideveaux et rue E. Richard (S. Rojon-Kern).

«L'Académie française et le collège des quatre nations», 15 heures, 23, quai de Conti (I. Hauller).

«Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre», 11 h 15, 15 h 30 et 18 heures, métro Abbesses ou Anvers, au pied du funiculaire (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

«Excursion : la vallée de l'Eure autour du château d'Anet», 12 h 30, Place de la Concorde, devant le ministère de la marine (Paris et son histoire).

«Promenade : l'île de la Cité, berceau du vieux Paris», 15 heures, portail principal de Notre-Dame, place du parvis Notre-Dame (Paris et son histoire).

«Ruelles et jardins du vieux Belleville», 15 heures, sortie métro Télégraphe (Résurrection du passé).

«L'Hôtel-Dieu, l'ancêtre des hôpitaux de Paris et la médecine autrefois», 10 h 30, entrée Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris Autrefois).

«Le marché aux puces de Saint-Ouen a cent ans, les nouvelles installations», 15 heures, métro porte de Clignancourt (Paris Autrefois).

«Le vieux quartier de Saint-Séverin», 15 heures, métro Maubert-Mutualité, sortie escalator (N. Flamel).

«Au Palais-Royal : trois siècles d'histoire de Paris», 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN. Film britannique de Kenneth Branagh, v.o. : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-55) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

CHUTE LIBRE. (*) Film américain de Joel Schumacher, v.o. : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE MILICIEN AMOUREUX. Film franco-ukrainien de Kira Mouratova, v.o. : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MOI IVAN, TOI ABRAHAM. Film français de Yolande Zauberman, v.o. : Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

TOXIC AFFAIR. Film français de Philomène Esposito : Gaumont Les Halles, 1e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

UNE PAUSE... QUATRE SOUPIRS. Film américain de Michael Steinberg, v.o. : Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES YEUX BLEUS DE YONTA. Film Guinée-Bissau-Portugais-France de Flora Gomes, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

1953 : l'année déclic : le Signe du païen (1954, v.o. s.t.f.), de Douglas Sirk, 16 h 30 ; les Vacances de M. Hulot (1953), de Jacques Tati, 19 h ; le Voyage à Tokyo (1953, v.o. s.t.f.), de Yasujiro Ozu, 21 h.

DIMANCHE

1953 : l'année déclic : le Rendez-vous des quais (1953-1955), de Paul Carpita, 16 h 30 ; El (1952, v.o. s.t.f.), de Luis Bunuel, 19 h ; les Contes de la lune vague après la pluie (1953, v.o. s.t.f.), de Kenji Mizoguchi, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

SAMEDI

Joseph Morder : l'Eté madrilène (1978), de Joseph Morder, 16 h 30 ; Courts métrages de Joseph Morder, 18 h 30 ; l'Arbre mort (1987), de Joseph Morder, 20 h 30 ; Cannes 93 à Paris : Sous les ongles (1992), de Stefano Sollima, Cronos (1992), de Guillermo del Toro, 16 h 30 ; Falstaff on the Moon (1992), de Robinson Savary, Don't Call Me Frankie (1992), de Thomas A. Pucci, 19 h ; Excursion to the Bridge of Friendship (1992), de Christian Andreef, Il Grande Cocomero (1992), de Francesca Archibugi, 21 h.

DIMANCHE

Joseph Morder : l'Eté madrilène (1978), de Joseph Morder, 16 h 30 ; le Chien amoureux (1978), de Joseph Morder, Courts métrages de Joseph Morder, 18 h 30 ; les Nuages américains (1982), de Joseph Morder, 20 h 30 ; Cannes 93 à Paris : Springing Lenin, d'Andrei Nekrasov, Abissinia (1992), de Francesco Martinotti, 16 h 30 ; Schwarzfahrer (1992), de Pepe Danquart, les Histoires d'amour finissent mal... en général (1992), d'Anne Fontaine, 19 h ; Charlie and the Doctor (1992), de Ralph C. Parson, Bedevil (1992), de Tracey Moffatt, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Les cinémas du Canada : l'Homme-cheminée (1965, v.o. s.t.f.), de Carlos Marchiori, Seul ou avec d'autres (1961, v.o. s.t.f.), de Denis Héroux, Denys Arcand et Stéphane Venne, 14 h 30 ; l'UF (1979, v.o. s.t.f.), de Jean-François Pouliot et Robert Bélisle, les Ordres (1974, v.o. s.t.f.), de Michel Brault, 17 h 30 ; l'Ours renifleur (1992, v.o. s.t.f.), de Co Hoedeman, Léolo (1991, v.o. s.t.f.), de Jean- Claude Lauzon, 20 h 30.

DIMANCHE

Les cinémas du Canada : Un enfant... un pays (1367, v.o. s.t.f.), de Pierre Moretti, Entre la mer et l'eau douce (1967, v.o. s.t.f.), de Michel Brault, 14 h 30 ; Monsieur Pointu (1975, v.o. s.t.f.), de Bernard Longpré et André Leduc, la Vraie Nature de Bernadette (1972, v.o. s.t.f.), de Gilles Carle, 17 h 30 ; Zea (1981, v.o. s.t.f.), d'André et Jean-Jacques Leduc, Vie d'ange (1974, v.o. s.t.f.), de Pierre Harel, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles

SAMEDI

La Quinzaine des réalisateurs et cinéma en France : Salle 300 : Ruby in Paradise (1992) de Victor Nunez, 14 h 30 ; la Ardilla Roja (1993) de Julio Medem, 16 h 30 ; Menace II Society (1993) d'Allen et Albert Hugues, 18 h 30 ; The Blue Kite (1992) de Tian Zhuangzhuang, 20 h 30 ; la Quinzaine des réalisateurs et cinéma en France : Salle 100 : Child Murder (1992) d'Ildiko Szabo, 14 h 30 ; Virgules et petites culottes (1992) de Matti Ijas, 16 h 30 ; Lolo (1993) de Francisco Athié, 18 h 30 ; Grand Bonheur (1992-1993) d'Hervé Le Roux, 20 h 30.

DIMANCHE

La Quinzaine des réalisateurs et cinéma en France : Salle 300 : Des dimanches de permission (1993) de Nicolae Caranfil, 14 h 30 ; la Place d'un autre (1993) de René Féret, 16 h 30 ; Des anges au paradis (1993) d'Evgueni Lounguine, 18 h 30 ; Grand Bonheur (1992-1993) d'Hervé Le Roux, 20 h 30 ; la Quinzaine des réalisateurs et cinéma en France : Salle 100 : Mi vida loca (1993) d'Allison Anders, 14 h 30 ; Rives (1992) d'Erick Zonca, Comment font les gens (1992) de Pascale Bailly, 16 h 30 ; Ruby in Paradise (1992) de Victor Nunez, 18 h 30 ; le Val Abraham (1993) de Manoel de Oliveira, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

L'ADVERSAIRE (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES AMIES DE COEUR (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

AVRIL ENCHANTÉ (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BAD LIEUTENANT (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

BENNY'S VIDEO (Autr., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-29-47-22).

LE CAHIER VOLÉ (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

LA CRISE (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA DIFFÉRENCE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18).

DRACULA (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

FIORILE (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

FOREVER YOUNG (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

FRANÇOIS TRUFFAUT, PORTRAITS VOLÉS (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

HÉROS MALGRÉ LUI (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

INDOCHINE (Fr.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

JENNIFER 8 (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

JERICO (V., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LE JEUNE WERTHER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE JOUR DU DÉSESPOIR (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1e (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

MA SAISON PRÉFÉRÉE (Fr.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; La Pagode, 7e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MENDIANTS ET ORGUEILLEUX (Eg., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

MO' MONEY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIAGARA, AVENTURES ET LÉGENDES (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44).

L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PASSAGER 57 (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

PÉTAIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).

PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

ROULEZ JEUNESSE! (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55).

SAMBA TRAORÉ (Fr.-Suis.-burkinabé, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

SOMMERSBY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LE SONGE DE LA LUMIÈRE (Esp., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BILLET

Une pause pour les taux allemands

La Bundesbank va-t-elle marquer une pause dans sa politique de baisse des taux d'intérêt? La question se pose à la lecture d'une série de signes négatifs en Allemagne. Les taux à long terme (dix ans) subissent une petite tension depuis quelques semaines. Leur légère remontée reflète une anticipation négative des marchés, ou du moins une correction après des prévisions trop optimistes. Les taux d'intérêt au jour le jour se sont eux aussi tendus cette semaine au-dessus de 8 %. Et l'argent à trois mois est devenu moins cher en France qu'en Allemagne pour la première fois, sans que le franc en soit vraiment pénalisé vis-à-vis du mark. Tout ceci n'a rien de véritablement alarmant. Les tensions témoignent en réalité du changement du climat en Europe. La dernière dévaluation de la peseta espagnole et de l'escudo portugais a en effet ramené le calme au sein du système monétaire européen (SME). Les monnaies y semblent désormais à leur «bon» niveau, celui qui reflète l'état de leur économie. Du coup, les opérateurs ont reporté leurs regards vers l'Allemagne... pour y découvrir ses faiblesses. Monnaie-refuge en cas de tempête, le mark résiste mal à l'examen par temps calme.

Outre-Rhin, deux indicateurs sont passés au rouge. La masse monétaire, qui a crû de 7,3 % en avril en rythme annuel, provoquant un choc à Francfort et soulignent que l'inflation est loin d'être vaincue. Elle dépassera 4 % cette année. Les déficits publics ensuite, qui ne cessent de s'alourdir. Le vote du «programme de consolidation financière», cette semaine, par le Parlement autorise pour 1993 un creusement du trou par rapport à l'estimation faite à l'automne dernier. Il passe de 38 milliards de marks à 68 milliards. Mais le pathétique est que ces estimations sont dépassées et que personne ne l'ignore. La récession prive le gouvernement de recettes dans des proportions toujours plus fortes. Les perspectives officielles de réduction à 3,5 % en 1995 du déficit en proportion du PIB ont perdu toute vraisemblance, parce que la classe politique se montre impuissante à s'entendre sur des mesures courageuses.

Il y a encore six semaines, la Bundesbank laissait entendre qu'elle pouvait accélérer le rythme de la baisse de ses taux directeurs. Cette semaine, trois présidents de banque centrale régionale participant au conseil central (l'organe de décision de la Bundesbank) ont évoqué la nécessité d'une pause. Ces déclarations font partie de la politique de fermeté. Elles ont, vendredi 28 mai, fait remonter le mark.

Mais la tâche du conseil central devient ardue. Il lui faut, d'un côté, écouter les industriels allemands, qui, alarmés par la récession, réclament une poursuite de la détente des taux; de l'autre, prévenir le lent effritement du capital de confiance accumulé dans le mark. Facteur à demi-rassurant : le dollar est resté faible vis-à-vis du mark du fait d'une reprise américaine hésitante. Mais cela risque de ne pas durer.

ERIC LE BOUCHER

□ **Erratum : la reprise de l'usine Grundig de Creutzwald.** – Deux erreurs se sont glissées dans l'article intitulé «Kaïsui candidat à la reprise de l'usine de Grundig à Creutzwald» publié dans *le Monde* du 29 mai. Le texte a été surtitré par erreur : «Avec l'appui du ministre de l'industrie». Si Gérard Longuet a bien mis à profit son dernier séjour à Hongkong pour favoriser une éventuelle reprise de l'usine mosellane, il n'a jamais été amené à se prononcer sur quelque offre de reprise que ce soit. D'autre part, le nom du partenaire de Kaïsui s'orthographie «Great Wall» et non «Great Hall» comme il était écrit.

Une hausse figurant parmi les sept plus élevées depuis 1983

Le nombre des chômeurs a augmenté de 45 600 en avril

En avril, le nombre de chômeurs a augmenté de 45 600, soit de 1,5 % en un mois. Selon le ministère du travail, qui a rendu *ces chiffres publics le 28 mai*, on compterait désormais 3 112 000 demandeurs d'emploi en données corrigées des variations saisonnières.

Après avoir longtemps flirté avec la barre symbolique des trois millions, entre le printemps 1992 et le milieu de l'hiver 1993, le chiffre du chômage ne cesse de confirmer, depuis février et mois après mois, le franchissement de ce seuil fatidique. Tous les records sont battus, une fois encore, puisque le nombre de demandeurs d'emploi atteint, en données corrigées, à la fin d'avril, les 3 112 000. La hausse mensuelle, 1,5 %, ce qui correspond à 45 600 personnes supplémentaires privées d'emploi (+ 7,6 % en un an) figure parmi les sept plus importantes qui se soient jamais produites depuis 1983, et il faut remonter à mai 1991 pour trouver une aggravation plus forte. A ce rythme, le chiffre de 3,5 millions pourrait être atteint pour la fin de l'année. Ce qui signifierait que M. Balladur ne pourrait tenir son engagement, qui consistait à stabiliser cette année l'évolution, avant de réussir à diminuer le niveau du chômage en 1994...

Mauvais présage, ce chiffre en données corrigées se confond, à quelques unités près, avec le score déplorable qui avait été enregistré en janvier 1993 en données brutes, et qui était, jusqu'à présent, la référence historique la plus élevée (3 112 462). Cette fois, la baisse de 41 100, toujours en données brutes (1,3 %), correspondant à 3 037 200 inscrits à l'ANPE, laisse d'ailleurs supposer que le ralentissement saisonnier demeure faible. Ce que confirme le calcul établi selon les critères du Bureau international du travail (BIT), qui estime le nombre de chômeurs à 2 728 000 (+ 1,4 % en un mois) et fixe à 10,9 % le taux de chômage officiel par rapport à la population active. Or, en un mois, ce ratio progresse de 0,2 point, et, en un an, de 0,7 point.

Il y a plus inquiétant. Depuis quelques mois, l'accélération du chômage était particulièrement sensible dans trois régions riches, où se trouvent rassemblés les effectifs les plus qualifiés et ceux des cadres notamment, l'Ile-de-France, l'Alsace et Rhône-Alpes. En avril, la contagion a touché des régions qui, ayant été sinistrées lors des restructurations industrielles de la décennie 80, avaient été depuis épargnées. Il s'agit de la Picardie et de la Bourgogne principalement, tandis que Champagne-Ardenne, la Lorraine, le Centre, la Franche-Comté et Provence-Alpes-Côte d'Azur voient leur nombre de chômeurs augmenter plus fortement que la moyenne nationale.

De la crise à la récession, le mouvement catastrophique est là, qui se lit dans l'évolution des effectifs salariés au premier trimestre. D'après l'estimation provisoire de l'INSEE, le nombre des salariés des secteurs marchands non agricoles a diminué de 0,5 % en trois mois et de 1,5 % en un an. Pis, les services du tertiaire ne compensent désormais plus les pertes de l'industrie (– 1,1 % en un mois et – 3,1 % en un an) ou du bâtiment (– 0,9 % en un mois et – 4,7 % en un an). Créateurs d'emplois jusqu'à la fin de l'année dernière, et même au plus fort des restructurations des années 1984-1985, ils affichent maintenant un solde négatif : – 0,1 % en un mois et – 0,2 % en un an. Jamais cela ne s'était produit, et on peut craindre des lendemains plus sombres encore.

Tout le reste est à l'avenant et ne fait que signifier l'ampleur d'un désastre annoncé. Evaluées à 342 700 au cours du mois d'avril, les entrées nouvelles à l'ANPE sont en croissance de 2,1 % en données corrigées. En face, les sorties, qui *auront été de 313 700, ont diminué* de 5,1 %, alourdissant ainsi le déficit. Dès lors, il est logique que le chômage de longue durée s'accentue, après les efforts accomplis avec le programme de Pierre Bérégovoy. Ils sont désormais 931 400 à être inscrits depuis plus d'un an, 0,3 % de plus qu'en avril 1992, et même 2,7 % de plus à avoir une ancienneté comprise entre deux et trois ans. Alors qu'ils représentent à nouveau près d'un tiers des demandeurs d'emploi (30,3 %), la durée moyenne de présence à l'ANPE s'établit à 351 jours et a augmenté de six jours en un mois.

Les hommes de moins de cinquante ans

Irrésistiblement, le volume des licenciements économiques ne cesse de s'accroître (+ 13,2 % en un an), avec un nombre de 47 800, et les fins de contrat à durée déterminée comptent pour 34,6 % dans les arrivées nouvelles au chômage. Signe d'un effondrement, le nombre des retours dans l'emploi diminuent de 6,4 % en un an, et les sorties des liste pour d'autres motifs, que l'on assimile souvent à des reprises non déclarées, baissent de 8,6 % également en douze mois. S'il fallait une confirmation de l'atonie du marché *du travail, on la trouverait dans le* peu d'offres déposées à l'ANPE. Avec 81 400, elles ont régressé de 5,3 % en un an et jusqu'à 34,2 % pour les contrats à durée indéterminée. Quant au chômage partiel, il explose de 142,5 % en un an, avec 1 595 000 journées indemnisées.

Comment s'étonner, ensuite, que les victimes soient davantage des hommes que des femmes, et surtout âgés de moins de cinquante ans? Les suppressions d'effectifs interviennent d'abord dans les catégories les mieux formées, plus éloignées qu'il y a dix ans de la production. Ce sont les employés, qualifiés ou non, mais plus encore les agents de maîtrise ou techniciens (+ 24,5 % en un an) et les cadres (+ 21 % en un an) qui font les frais des élagages actuels. Autrement dit, au nom de la recherche de la compétitivité ou par réflexe défensif de la part des entreprises, plus personne n'est épargné. Et on ne voit pas, dans ces conditions, comment le processus pourrait s'arrêter. Sauf à croire en une hypothétique reprise.

ALAIN LEBAUBE

Mis en cause par la justice suisse

Le Crédit lyonnais se déclare victime d'une escroquerie dans l'affaire Sasea

Considéré par la justice suisse comme un coupable plutôt qu'une victime dans l'affaire de la faillite spectaculaire *du holding Sasea, le Crédit lyonnais* a décidé de changer de stratégie. La banque française, qui ne veut pas devenir le bouc émissaire d'un désastre de 5 milliards de francs suisses, porte plainte au pénal pour escroquerie contre l'ancien *administrateur et principal* actionnaire de la Sasea, Florio Fiorini. Soupçonné, par le juge suisse Jean-Louis Cochet, d'être devenu à partir de 1991 *«administrateur de fait»* de la Sasea, le Lyonnais s'est retiré de l'instruction en cours sur la plus importante banqueroute de l'histoire helvétique (*le Monde* du 28 mai).

Au lendemain de la faillite de la Sasea, le 30 octobre 1992, le Crédit lyonnais, premier des créanciers du holding helvétique pour un total de 927 millions de francs suisses, s'est constitué partie civile. Une procédure suspendue depuis février par la justice genevoise, qui s'interroge sur la qualité d'*«administrateur de fait»* de la banque française. Florio Fiorini, incarcéré à la prison des Champs-Dollon de Genève depuis le 22 octobre 1992, et les cinq *autres anciens dirigeants de la* Sasea inculpés affirment que la banque française est responsable du désastre. Le Crédit lyonnais aurait retiré son appui au holding au moment même où il en avait le plus besoin. Une version des faits qui semble convaincre la justice suisse. Convoqué *«oralement»*, précise-t-on boulevard des Italiens, par le juge Jean-Louis Cochet, Jean-Yves Haberer, le président de la banque publique, a refusé de se rendre en Suisse.

Une grande légèreté

Trois autres dirigeants du Crédit lyonnais, dont le directeur général François Gille, se sont toutefois déplacés à Genève mercredi 26 mai avant de refuser d'être interrogés séparément. *«Nous devions être entendus au titre de simple renseignement, nous nous sommes retrouvés dans un commissariat de police dans la position du suspect»*, a déclaré un de leurs avocats. C'est à la demande de Florio Fiorini – particulièrement actif derrière les barreaux – et du ministère public que le juge a décidé d'interroger séparément les trois représentants de la banque. Le Crédit lyonnais s'est alors retiré de la procédure contradictoire, qui est la *règle en Suisse*.

Une fuite considérée comme un aveu de culpabilité par le procureur genevois Laurent Kasper-Ansermet. La banque y voit avant tout une tentative pour lui «faire porter le chapeau» d'une faillite retentissante dans laquelle se trouve impliqué l'establishment genevois. On retrouve ainsi parmi les inculpés et anciens présidents de la Sasea Rodolphe Rossi, le mari de Madeleine Rossi, maire de Genève.

Le Lyonnais a décidé de porter plainte au pénal et affirme que les difficultés de la Sasea ne sont pas apparues soudainement en 1991, époque à partir de laquelle la banque est accusée d'être devenue administrateur de fait, mais bien avant. Toujours selon la banque, les bilans de 1989, 1990 et 1991 de la Sasea, pourtant certifiés par le cabinet international KPMG, étaient faux. Sur cette base, le Crédit lyonnais et sa filiale néerlandaise auraient apporté des fonds à la Sasea avant qu'elle cède des actifs dont il s'avèrera ensuite que la valeur n'avait rien à voir avec ce qui figurait dans les comptes.

En fait, Florio Fiorini, à l'image de son allié Giancarlo Parretti, avec qui il était parti en 1990 à la conquête de la Metro Goldwyn Mayer, semble être passé maître dans l'art des manipulations de bilan. La structure du groupe Sasea était constituée d'une nébuleuse de plus de trois cents sociétés dans une douzaine de pays. Les capitaux fournis par les banques et les investisseurs lors d'émissions obligataires n'ont jamais été conservés dans les caisses de la Sasea, mais transférés dans la constellation de filiales et sous-filiales. Les actifs gonflés du groupe étaient ainsi constitués de créances plus ou moins fictives et de participations surévalués dans des sociétés du groupe domiciliées la plupart du temps hors de Suisse et dans des «paradis fiscaux».

Le Crédit lyonnais plaide la bonne foi et se considère victime d'une gigantesque escroquerie de la part de Florio Fiorini et des administrateurs de la Sasea, avec la complicité des organes de contrôle. Même dans une telle hypothèse, la banque française aura de toute façon fait preuve d'une grande légèreté en s'engageant pour près de 1 milliard de francs suisses aux côtés de la Sasea.

ERIC LESER

Comment Hollywood a floué la banque française

Par quels mécanismes financiers la société suisse Sasea financée par le Crédit lyonnais a-t-elle été associée, en 1990, au rachat de Metro Goldwyn Mayer (1,33 milliard de dollars)? La plainte déposée à Genève par la banque française contre Florio Fiorini, son patron, jette quelques lueurs sur un formidable écheveau de fraudes. Giancarlo Parretti associé à *M. Fiorini dans la* conquête de la MGM avait d'abord compté sur une association avec Time Warner qui devait apporter 650 millions de dollars. Las! En juin 1990, Time Warner dénonce le contrat. Les deux financiers italiens ont alors un problème majeur : trouver 1,3 milliard de dollars avant octobre 1990, sous peine de perdre 250 millions de dollars d'avance, déjà déposés au compte du vendeur Kirk Kerkorian.

Pour compenser la défection de Time Warner, ils puisent donc 650 millions de dollars dans les caisses de MGM en lui vendant la *bibliothèque de films Cannon*, rebaptisée Pathé Communications Corporation. Reste à obtenir 700 millions de dollars. Lesquels furent réunis comme suit : 90 millions de dollars ont été apportés par Sasea, 50 millions de dollars furent prêtés par la Banca popolare de Novara mais *détournés de leur* utilisation initiale par la Sasea, et 250 millions de dollars sont venus de cessions d'actifs, d'avances forcées obtenues de Scotti (une sous-filiale de Sasea, tantôt entrante, tantôt sortante du périmètre de consolidation) et du tirage de certains crédits sur le Credit lyonnais Bank Nederland.

Restaient alors à trouver 310 autres millions de dollars. La moitié (*150 millions*) furent fournis par Sealion, une holding appartenant à une famille marseillaise de négociants en vins, les Senéclauze, qui étaient à la fois actionnaires de Sasea et clients du Crédit lyonnais. L'existence de Sealion a été révélée lors du procès qui a opposé le Crédit lyonnais à Giancarlo Parretti dans le Delaware (*le Monde* du 24 septembre 1991).

Le rôle de Silvio Berlusconi

Au procès de Wilmington, François Gille, directeur général du Crédit lyonnais, avait expliqué que cet argent prêté à Pathé avait été détourné sur Melia (une filiale de Parretti) pour accroître la position de ce dernier dans le capital de Pathé. La manipulation dévoilée, le Crédit lyonnais accepta un nouveau montage financier pour ne pas faire échec au rachat de MGM. Les 160 millions de dollars restants furent avancés par le Credit lyonnais Bank Nederland. Sur la foi d'informations fausses et de documents comptables tronqués.

Toute l'argumentation du Crédit lyonnais vise à démontrer que sa bonne foi de banquier a été trompée depuis le début. Ainsi, en juillet 1990, Sasea a lancé un emprunt obligataire de 340 millions de francs suisses. Ce renforcement des fonds propres avait toutes les apparences du succès. En *réalité*, Sasea a emprunté 300 millions de francs suisses à une banque, les a prêtés à Scotti pour que cette filiale souscrive la quasi-totalité de l'emprunt obligataire, puis avec l'argent de la souscription Sasea a remboursé la banque. Résultat de cet aller-retour : Sasea se permit d'inscrire 340 millions de fonds propres parfaitement fictifs. C'est sur la base d'opérations de ce type (la vente fictive d'actifs au groupe italien Cabassi était également destinée à réduire l'endettement du groupe Sasea) que le Crédit lyonnais a prêté de l'argent.

Le second aspect de l'argumentaire du Crédit lyonnais porte sur le pillage des actifs de MGM par le tandem Parretti-Fiorini. Et là apparaît en filigrane Silvio Berlusconi. Pour le Crédit lyonnais, les cessions d'actifs de MGM et notamment la filmothèque ont représenté un véritable «bradage». Ainsi, la cession des droits sur les productions de MGM à Reteitalia (filiale du groupe Berlusconi) pour 125 millions de dollars pouvait apparaître comme un accord fort avantageux. En réalité, cet accord n'a pu être conclu que parce qu'un contrat occulte garantissait à Silvio Berlusconi de pouvoir rétrocéder ces mêmes droits à MGM, sans pertes. Ce que Silvio Berlusconi fit au lendemain de l'acquisition de MGM en 1990. Selon le Crédit lyonnais, de nombreux autres contrats de distribution ont été conclus a des prix lésant gravement les intérêts de MGM. En outre, des apports d'actifs nettement surévalués ont permis à MM. Fiorini et Parretti d'enrichir Pathé tout en mettant gravement en péril la situation financière de MGM.

Tout cela amène le Crédit lyonnais à affirmer que la participation de 700 millions de francs suisses de Sasea dans MGM était purement fictive. Elle ne vaut dans le meilleur des cas que la moitié, au niveau consolidé. Et la moitié de la moitié si l'on ne considère que le holding.

YVES MAMOU

Un «contrat de progrès» de 80 millions de francs

Le gouvernement rend publiques les mesures d'aide aux pêcheurs

Le ministre de l'agriculture et de la pêche, Jean Puech, a rendu publique, vendredi 28 mai, à l'issue d'une réunion avec les professionnels, la ventilation des mesures d'aide à la pêche, qui, dans le collectif budgétaire, atteignent 80 millions de francs de crédits supplémentaires. Regroupés autour de ce qu'il appelle un *«contrat de progrès»* pour la pêche, ce dispositif est, selon lui, *«la concrétisation d'engagements qui avaient été pris par le gouvernement vis-à-vis de professionnels qui traversent une grave crise. Il est le fruit d'un dialogue constructif qui doit se poursuivre.»*

Le dispositif s'articule autour de trois axes.

– Le redressement financier des entreprises de pêche industrielle ou artisanale (44 millions de francs) : des commissions départementales *examineront la situation des entreprises en difficulté cas par cas.* Les conseils régionaux et généraux seront sollicités pour accompagner l'effort de l'Etat afin de reconstituer les fonds propres des sociétés. D'autre part, l'enveloppe des prêts bonifiés fixée en février dernier à 180 millions de francs sera portée à 240 millions. Par ailleurs, il n'est pas envisagé de modifier en hausse ou en baisse le programme (1993-1996) de réduction de 10 % de la flotte de pêche française conformément aux obligations européennes.

– La valorisation des productions et la compétitivité des différents secteurs (31 millions) : il s'agit de promouvoir la qualité du poisson vendu en recourant à l'étiquetage sous marque, de moderniser les ateliers de mareyage et les halles de criée, de renforcer le réseau des organisations de producteurs. Le Fonds d'intervention et d'organisation des marchés (FIOM) va recevoir une dotation supplémentaire de 20 millions.

– La recherche et le développement de nouvelles zones et nouvelles techniques de pêche (5 millions) : il s'agit, en prenant pour exemple les poissons de grandes profondeurs qui, depuis trois ans, sont capturés au large de l'Ecosse par les chalutiers de Boulogne ou de Lorient, d'encourager les armateurs à aller découvrir de nouveaux parages en Afrique australe ou au large de l'Amérique du Sud, par exemple. Là encore, l'aide des collectivités territoriales sera sollicitée.

Alain Parrès, président du Comité national des pêches maritimes, qui conduisait la délégation de professionnels, a estimé que *«l'effort du gouvernement était sensible et que les engagements pris par le précédent gouvernement étaient tenus»*. Il a ajouté : *«Ces mesures nationales sont une chose, mais nous savons bien que la clé de nos difficultés est à Bruxelles.»* Les professionnels réclament, à défaut de prix garantis comme dans l'agriculture, l'application stricte du principe de la préférence communautaire.

FRANÇOIS GROSRICHARD

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 24 AU 28 MAI 1993

PARIS

Un nouveau souffle

INDICE CAC 40

+2,82 %

Enfin ! Après deux mois d'inconstance, voire de vive baisse, la Bourse s'est ressaisie. Certes, même si les intervenants ont suivi avec passion le match Marseille-Milan A.C., mercredi, ce n'est pas la victoire de l'OM en Coupe d'Europe qui peut justifier ce regain. Une reprise technique, après la descente du CAC 40 sous la barre des 1 840 points la semaine précédente, conjuguée à l'annonce d'une baisse des taux lundi, la septième depuis le 19 avril, expliquent en grande partie la progression de 2,82 % des valeurs (+ 1,34 % lundi, + 1,60 % mardi, - 0,03 % mercredi, + 0,75 % jeudi et - 0,83 % vendredi). Du jamais vu depuis les 3,21 % de hausse enregistrée entre les deux tours des élections législatives à la fin du mois de mars.

Ont contribué également à ce raffermissement la perspective d'un emprunt de 40 milliards de francs pour relancer l'activité et le programme de privatisation de vingt et une sociétés. Mais les boursiers restent circonspects. Ils s'interrogent sur la capacité du marché à absorber 40 milliards de francs d'ici à la fin de l'année, un montant important à collecter en très peu de mois, entre septembre et décembre. A titre de comparaison, l'appel public à l'épargne s'est élevé à 47,2 milliards de francs sur l'ensemble de 1992.

La surprise est venue mercredi soir sur France 2, lorsque Edmond Alphandéry, le ministre de l'économie a dévoilé la première privatisation : le Crédit local de France. Or cette dénationalisation n'était pas dans la liste présentée au Parlement... En choisissant comme entrée en matière le CLF, le gouvernement a décidé de ne pas prendre de risque, puisque depuis sa privatisation partielle en décembre 1991 l'action a un moment plus que doublé, partant d'un prix d'émission de 210 francs pour culminer à 442 francs. Ce désengagement devrait rapportter 5 milliards de francs dont 3 milliards directement à l'Etat.

Les députés et l'impôt de Bourse

Evoquant, jeudi, le retour définitif dans le public du CLF, Pierre Richard, le président de cette institution financière spécialisée, provoquait un recul du titre en affirmant que la privatisation se ferait aux alentours de 400 francs. Le titre se dépréciait de 3,79 % à 404,10 francs et perdait encore 1,5 % le lendemain à 397,90 francs.

Les valeurs du BTP ont, quant à elles, momentanément bénéficié des espoirs nourris par le projet de relance gouvernemental. Mais, là encore, les gestionnaires n'osent pas trop anticiper et préfèrent demeurer prudents.

La journée de vendredi, la plus décevante de la semaine en raison de mauvais chiffres américains combinés à l'arrivée à terme d'échéances boursières, aurait pu être ensoleillée si la décision de plafonner l'impôt de Bourse avait été retenue par les députés durant la nuit. Contre l'avis de la commission des finances, l'Assemblée nationale adoptait en première lecture, un amendement au projet de loi de finances rectificative prévoyant le plafonnement de l'impôt de Bourse à 4 000 francs par opération. Cet amendement, présenté par le député UDF de Paris Gilbert Gantier, était remis en cause quelques heures plus tard. Les parlementaires se déjugeaient alors en revenant sur leur décision. Ils rétablissaient le projet initial du gouvernement, prévoyant seulement de supprimer l'impôt de Bourse pour les petites transactions. Un abattement de 150 francs est donc prévu sur chaque ordre.

Dans ce débat nocturne et éphémère, des chiffres divergents ont été cités sur le coût du plafonnement à 4 000 francs. Pour Nicolas Sarkozy, ministre du budget, le manque à gagner pour l'Etat aurait été de 90 millions de francs en 1993 et de 150 millions en année pleine. Selon Philippe Auberger (RPR), rapporteur général de la commission des finances, cette mesure était estimée à 300 millions pour 1993 et à 600 millions en année pleine.

Du côté des valeurs, plusieurs réorganisations ont été annoncées. La principale concerne L'Oréal, qui simplifie la structure de son capital en proposant aux détenteurs de certificat d'investissement et de certificat de droit de vote d'échanger leurs titres contre des actions du groupe de cosmétiques. Vendredi, la bataille autour du premier répartiteur français de médicaments, l'OCP (Office commercial pharmaceutique), qui oppose l'allemand Gehe à l'alliance franco-américaine Coopération pharmaceutique (Cooper)-Bergen Brunswig, a connu un nouveau développement. Le Trésor ayant donné son accord à l'offre publique d'achat (OPA) franco-américaine, les modalités de l'offre ont été publiées. Du 1er au 28 juin, les actionnaires de l'OCP pourront céder leurs titres à la Cooper, *via* sa filiale Aura Expansion, au prix unitaire de 865 francs. Si certains désirent ne pas apporter immédiatement leurs actions, Aura Expansion leurs propose une promesse d'achat valable deux ans. D'autre part, si la Cooper récupère moins de 50,01 % du capital dilué, elle se réserve le droit de renoncer à son offre.

Sur le marché hors cote, l'action OCP se négociait à 865 francs, mais tous les intervenants s'attendent à une contre-proposition allemande très rapidement après le long week-end de la Pentecôte. Engagée à la mi-février, la bataille pour le contrôle de l'OCP pourrait maintenant s'accélérer et s'achever au début de l'été.

DOMINIQUE GALLOIS

Agroalimentaire

	28-5-93	Diff.
Bongrain	2 525	+ 94
BSN	899	+ 38
Eridania Béghin	745	+ 17
Fromageries Bel	3 930	+ 110
LVMH	3 628	+ 49
Pernod-Ricard	372	- 3,10
Rémy-Cointreau	152,50	+ 2,50
Saint-Louis	1 172	+ 87

Assurances

	28-5-93	Diff.
AGF	598	+ 5
AXA	1 287	+ 37
GAN	416	+ 11
Groupe Victoire	840	0
SCOR SA	582	- 13
UAP	682	+ 36

Bâtiment et matériaux

	28-5-93	Diff.
Bouygues	682	+ 55
Ciments français	325	- 1
Colas	990	+ 79
Eurotunnel	35,20	+ 2
Eiffage	977	+ 31
GTM Entrepose	430	- 4
Immob. Phénix	134,90	+ 4,90
Jean Lefebvre	1 073	+ 71
Lafarge-Coppée	357,60	+ 27,60
Poliet	303,90	+ 22,90
Saint-Gobain	483,80	+ 20,30
SGE	236	+ 24,30
Spie-Batignolles	352	+ 10

Chimie

	28-5-93	Diff.
Air liquide (L')	732	+ 33
ELF Sanofi	911	+ 3
Gascogne	327	+ 7
Institut Mérieux	10 000	+ 200
Michelin	140,50	- 5,50
Plastic Omnium	800	Inchangé
Rhône-Poulenc A	551	+ 41
Rhône-Poulenc Ct.	555	+ 20
Roussel-Uclaf	531	+ 23
Synthélabo	1 215	+ 15

Consommation non alimentaire

	28-5-93	Diff.
BIC	1 046	+ 10
Chargeurs	1 018	+ 28
Christian Dior	250,30	+ 10,30
Clarins	554	+ 3
DMC	280,10	+ 12,10
EBF	668	+ 22
Essilor Int.	438	+ 8
Groupe André	681	- 14
L'Oréal	1 056	+ 31
Moulinex	93,10	+ 2,60
Salomon	1 400	- 30
SEB	434	+ 13
Skis Rossignol	1 003	+ 3
Sommer-Allibert	1 450	+ 56
Yves Saint Laurent	730	+ 5
Zodiac	1 760	- 57

Crédit et banques

	28-5-93	Diff.
Comp. bancaire	490,80	+ 35,80
BNP CI	557	+ 9
Cetelem	1 270	+ 40
CPR	338,50	+ 13,50
CDE	219	Inch.
CCF	243,80	+ 15,50
CFF	1 034	+ 60
CLF	398	- 5,50
Crédit lyon. CI	629	+ 6
Crédit national	1 335	+ 9
Société générale	610	+ 12
SOVAC	1 295	+ 58
UFB Locabail	280	+ 23
UIC	536	+ 34
Via Banque	334	+ 6

Electricité et électronique

	28-5-93	Diff.
Alcatel-Alsthom	629	+ 14
Alcatel-Câble	508	- 11
CSEE	550	- 10
Intertechnique	460	+ 3
Labinal	807	- 33
Legrand	4 444	+ 123
Matra Hachette	117,5	- 2,50
Radiotechnique	260,60	- 9,50
Sagem	3 499	+ 110
Schneider	679	+ 32
Sextant Avionique	168,5	+ 0,50
Thomson CSF	163	+ 6

Distribution

	28-5-93	Diff.
Alsacienne Sup	2 175	+ 156
Bon Marché	512	- 22
Carrefour	2 678	+ 80
Casino	139	+ 4
Castorama	601	+ 12
CDME	490	+ 20
Compt. Modernes	1 311	+ 1
Damart	3 565	- 115
Docks de France	495	+ 33,90
Gal. Lafayette	1 520	+ 40
Guilbert SA	1 510	+ 10
Guyenne Gasc.	1 490	+ 55
Pinault Printemps	752	+ 22
Primagaz	844	+ 14
Promodès	793	+ 46
SCOA	14,7	- 0,45

Immobilier et foncier

	28-5-93	Diff.
CFI	n.c.	0
GFC	418	- 2
Lucia	210	0
Olipar	59,50	+ 1,50
Rue Impériale	3 210	- 2
Sefimeg	490	- 7
Silic	733	+ 18
Simco	515	- 3
Sogeparc	677	- 20
UIF	549	- 1

Investissement

	28-5-93	Diff.
Arnault et Assoc.	NC	0
Bolloré	467	- 6
Cerus	76,30	+ 5,90
CGIP	1 090	+ 56
Eurafrance	1 610	+ 10
Gaz et Eaux	1 400	- 19
Lagardère MMB	99	+ 4,80
Marine-Wendel	324,40	+ 12,40
Navigation mixte	960	+ 5
Nord-Est	143,50	+ 5,40
Origny-Desvroise	779	inchangé
Parfinance	NC	0
Paribas	397	- 9
Pinault	NC	0
SPEP	398	+ 7
Suez	283,60	+ 1,50
Worms et Cie	249	+ 3

Métallurgie, mécanique

	28-5-93	Diff.
Carnaud-Metalbox	199,40	+ 7,90
Dassault Aviation	510	+ 14
De Dietrich	1 605	- 5
Fives-Lille	306	- 5,50
Imétal	410,50	+ 3,50
Legris Industrie	163	+ 3
Métaleurop	65,60	- 3
Pechiney CI	286,9	+ 15,90
Pechiney Int.	203,50	+ 13,20
Peugeot SA	538	+ 6
Strafor Facom	538	+ 1
Valeo	775	+ 38
Vallourec	155,50	- 7,30

Mines d'or, diamants

	28-5-93	Diff.
Anglo-American	160	- 12
Buffelsfontein	57	- 1
De Beers	94,10	- 6
Driefontein	70,50	+ 2,50
Gencor	13,80	- 0,70
Harmony	29,50	+ 4,20
Randfontein	42	+ 0,60
Saint-Helena	48	- 1
Western Deep	143	- 3

Pétrole

	28-5-93	Diff.
BP-France	88	+ 1
Elf-Aquitaine	377,50	+ 9,70
Erap-Elf	306	+ 3
Esso	721	- 7
Géophysique	628	- 23
Total	289	+ 20,30

Sicomi ou ex-Sicomi

	28-5-93	Diff.
Bail Investis.	920	+ 6
Genefim	315	+ 4
Immobail BTP	433	+ 1
Interbail	540	+ 10
Klepierre	569	+ 5
Lociudes	890	Inch.
Selectibanque	170,10	+ 0,10
Unibail	409	- 2

Transports, loisirs, services

	28-5-93	Diff.
Accor	624	+ 28
BIS	161	- 3
Canal Plus	1 285	+ 16
Cap Gemini	172,60	+ 5,60
CEP Communic.	367	+ 13
CGI Inf.	300,10	- 59
Club Méditerranée	369,50	+ 17,20
Dauphin Ota	NC	NC
Génér. des eaux	2 288	+ 208
Esco	440	+ 15
Euro Disney	71,20	+ 6,20
Havas	437,10	+ 12,50
Lyonnaise-Dumez	442,60	+ 11,80
OGF	551	+ 10
Pub. Filipacchi	671	- 17
Publicis	890	Inch.
Delmas Vieljeux	770	Inch.
SITA	645	+ 4
Sligos	477	+ 0,10
Sodexho	917	- 1
TF1	439,50	- 9,10

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	28-5-93	Diff.
9,80 % 1978	n.c.	0
9 % 1979	101,30	- 0,50
10,80 % 1979	102,60	+ 0,25
EDF-GDF 3 %	5 620	+ 10
CNB 5 000 F	100,10	Inch.
CNB Par. 5 000 F.	100,05	0
CNB Suez 5 000 F	100,05	+ 0,55
CNI 5 000 F	100,10	Inch.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres	Valeur en cap. (MF)
Alcatel Alsthom	2 211 020	136 530 838
BSN	1 168 640	101 823 835
Total	3 584 850	91 912 101
LVMH	250 738	89 870 601
ELF Aquitaine	2 360 200	88 683 256
AXA	642 996	80 007 206
Suez	2 619 280	74 362 713
Saint-Gobain	1 656 900	72 868 245
Oréal (L')	647 050	68 839 422
Paribas	1 539 425	62 400 528
Eaux (Générale des)	278 090	59 787 686
Société générale	868 725	52 344 414
Air Liquide	656 200	46 877 864
Lyon. eaux Dumez	943 195	40 990 203

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Gle Entreprises	+ 15	Infor. Cie gle	- 17,1
SDR Sud-Est	+ 12,3	Banque Colbert	- 7,9
Colas	+ 11,6	UGC Dr. audio	- 6,1
Euro Disney	+ 11,1	Bollore Tech.	- 5,8
Alsac. Superm.	+ 11	Idia	- 5,7
UFB Locabail	+ 10,5	SAT	- 5,3
Jean Lefebvre	+ 10,2	Sodero	- 5,1
Poliet	+ 9,9	Labinal	- 4,4
DMC	+ 9,7	SCOA	- 4,2
Gle des eaux	+ 9,5	BP France	- 4,2
Car.-Eur. Réun.	+ 9,1	Bon Marché	- 4,1
Bouygues	+ 8,8	Vallourec	- 3,5
Pechiney Int	+ 8,5	CCMC Manegix	- 3,3
Total	+ 8,4	Salomon	- 3,1

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	19-5-93	24-5-93	25-5-93	26-5-93	27-5-93
RM	5 688 339	4 950 342	2 717 920	2 872 386	3 605 330
Comptant					
R. et obl.	28 060 991	28 010 234	30 629 188	32 209 063	25 635 503
Actions	225 565	128 991	165 491	253 055	271 066
Total	33 974 895	33 089 567	33 512 599	35 334 504	29 511 899

INDICES CAC (du lundi au mercredi)

	24-5-93	25-5-93	26-5-93	27-5-93	28-5-93
Indice gén.	505,3	510,5	516,9	519,9	519
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 861,37	1 891,09	1 908,39	1 904,59	1 888,70

MATIF
Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 mai 1993
Nombre de contrats : 207 375 environ

COURS	ÉCHÉANCES			
	JUIN 1993	SEPT. 1993	DÉC. 1993	MARS 1994
Premier	117,30	117,14	116,64	–
+ Haut	117,34	117,14	116,64	118,34
+ Bas	116,66	116,50	116,12	118,34
Dernier	116,84	116,64	116,18	118,34
Compensation	116,84	116,64	116,20	118,34

NEW-YORK

Records

INDICE DOW JONES

+0,99 %

Des prises de bénéfices et des statistiques peu encourageantes ont pesé sur Wall Street qui a fini, vendredi 28 mai, en baisse de 0,77 %, à l'issue d'une séance très peu active avant le long week-end du Memorial Day, lundi étant un jour férié. Ce recul du Dow-Jones après deux records consécutifs (3 5490,16 le 26 mai et surtout 3 554,83 le lendemain) ont limité la progression hebdomadaire à 0,99 %.

Les principaux indices économiques de la semaine (chute de l'indice de confiance des consommateurs en mai, commandes de biens durables inchangées en avril, révision en baisse du produit intérieur brut et gonflement du déficit de la balance des paiements au premier trimestre) ont écarté les craintes d'une accélération de l'inflation. Ces statistiques mitigées ont incité les investisseurs à acheter sur le marché obligataire, entraînant ainsi une baisse des taux d'intérêt qui évoluent inversement par rapport aux prix. Ce mouvement était d'autant plus attrayant, en début de semaine, que les taux d'intérêt avaient dépassé le seuil psychologique de 7 % la semaine. Le sentiment s'est néanmoins inversé vendredi sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est remonté à 6,97 % vendredi contre 6,93 % la veille.

Indice du 28 mai : 3 527,43 (c.3 492,93).

	Cours 15 mars	Cours 22 mars.
Alcoa	67 5/8	67 1/2
ATT	59 1/8	61 1/2
Boeing	40	39 5/8
Chase Man. Bank	29 3/8	30 3/4
Du Pont de Nemours	51 7/8	52 3/4
Eastman Kodak	52 1/2	51 3/4
Exxon	64 3/4	64 3/8
Ford	50	52 1/8
General Electric	92 1/8	92 3/4
General Motors	39 1/2	40 1/8
Goodyear	39 1/4	39 3/4
IBM	48 1/2	52 3/4
ITT	81 1/8	83 7/8
Mobil Oil	69 7/8	69 3/8
Pfizer	71 1/4	71 3/4
Schlumberger	64	65 1/2
Texaco	63 1/8	63 5/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	138 3/4	134
Union Carbide	18 3/4	18 7/8
United Tech.	31 5/8	53 7/8
Westinghouse	15 1/8	15 1/4
Xerox Corp	73 1/2	75 3/4

TOKYO

Poursuite de la reprise : 1,4 %

INDICE NIKKEI

+1,4 %

La cote nipponne a progressé à la Bourse de Tokyo au cours de la semaine, l'indice Nikkei franchissant temporairement la barre des 21 000 points pour atteindre son plus haut niveau depuis quatorze mois. Et ce, en dépit de l'envolée du yen par rapport au dollar. L'indice phare de la Bourse tokyote s'est apprécié de 286,22 points, soit 1,4 %, au cours d'une semaine marquée par la publication des résultats de sociétés, pour s'inscrire à 20 843,69 points. La semaine précédente, l'indice avait déjà gagné 83,32 points.

Les affaires ont porté sur 528 millions d'actions en moyenne quotidienne, en progression par rapport aux 376 millions de titres échangés par jour la semaine dernière. Lundi, l'indice Nikkei a franchi la barre des 21 000 dans un marché actif, avant de replonger sous l'effet des ventes liées au marché à terme. Mardi, la tendance haussière s'est quelque peu estompée, lorsque la valeur vedette Nippon Telegraph and Telephone (NTT) n'a pas réussi à atteindre le seuil d'un million de yens, mais les achats effectués par les institutionnels ont contribué à un léger progrès des valeurs.

Mercredi, les valeurs étaient de nouveau en progression, malgré la brusque hausse du yen qui a failli s'établir en-dessous de 107 pour 1 dollar vendredi. Le lendemain, l'indice Nikkei fléchissait, après avoir franchi le seuil historique des 21 105,91 points pendant la séance du matin, soit son plus haut depuis quatorze mois. Les valeurs ont clôturé sur une note mitigée vendredi, sous l'effet du relâchement des pressions dues aux ventes à terme, mais les investisseurs sont demeurés peu enclins à acheter.

Indices du 28 mai : Nikkei, 20 843,69 (c. 20 557,47) ; Topix, 1 654,82 (c. 1 613,12).

	Cours 21 mai	Cours 28 mai
Akai	1 380	1 380
Bridgestone	1 380	1 390
Canon	1 430	1 380
Fuji Bank	2 080	2 280
Honda Motors	1 390	1 360
Matsushita Electric	1 310	1 290
Mitsubishi Heavy	734	717
Sony Corp.	4 730	4 550
Toyota Motors	1 710	1 640

LONDRES

Légère hausse

+ 1 %

Les valeurs ont légèrement progressé cette semaine au Stock Exchange, portées par quelques bons résultats de sociétés. L'indice Footsie a gagné 1 % sur la semaine. La tendance a suivi celle de Wall Street, terminant en hausse pendant les quatre premières séances avant de reculer vendredi en raison de prises de bénéfice.

Le changement de chancelier de l'Echiquier – Kenneth Clarke ayant remplacé, jeudi, Norman Lamont (*le Monde* du 29 mai) – n'a pas eu de répercussions. Le marché a bénéficié mardi de la révision en hausse de la croissance du produit intérieur brut britannique, qui a atteint 0,3 % au premier trimestre au lieu de l'estimation initiale de 0,2 %. Par contre, il n'avait pas réagi lundi aux statistiques sur la balance commerciale britannique avec les pays non-CEE. British Telecommunications (BT) a progressé de 15 pence à 422 dans l'anticipation d'achats institutionnels avant la dernière tranche de sa privatisation en juillet.

Indices « FT » du 28 mai : 100 valeurs 2 840,7 (c. 2 812,2) ; 30 valeurs 2 205,1 (c. 2 187,5) ; fonds d'Etat 94,58 (c. 94,94) ; mines d'or 198,4 (c. 185,3).

	Cours 21 mai	Cours 28 mai
Allied Lyons	5,34	5,28
BP	3,07	3,10
BTR	5,90	6,02
Cadbury	4,13	4,35
De Beers	11,63	11,18
Glaxo	6,30	6,13
GUS	29,13	29,13
ICI	12,60	12,53
Reuters	12,88	13,70
RTZ	6,36	6,67
Shell	6,03	6,12
Unilever	9,97	10,23

FRANCFORT

Optimisme tempéré

+ 1,32 %

Les cinq séances ont ét' marquées par une reprise technique après plusieurs semaines de déprime au cours desquelles l'indice DAX s'est apprécié de 1,32 %. Cependant les courtiers soulignent que cette hausse ne doit pas être interprétée comme le signe d'un changement de tendance durable. La capacité du DAX à se maintenir au-dessus de la ligne des 1 600 points réconforte les investisseurs mais ces derniers restent prudents, car chaque jour amène son lot de résultats décevants confirmant le ralentissement de l'économie allemande.

Les récentes déclarations de membres du conseil central de la Bundesbank laissent supposer une pause dans son processus de baisse des taux d'intérêt directeurs. Ainsi, le taux de prise en pension, sorte de troisième taux directeur officiel, est demeuré quasi stable depuis trois semaines, après plus d'un mois de recul sensible. Le volume total des transactions sur le marché des actions s'est établi cette semaine à 26,993 milliards de DM contre 21,378 milliards de DM la semaine précédente qui ne comportait que quatre jours.

Indice DAX du 28 mai : 1 631,85 (c. 1 610,59).

	Cours 21 mai	Cours 28 mai
AEG	148,20	146,70
BASF	222,70	228,70
Bayer	288	284,60
Commerzbank	279,50	284,60
Deutschebank	686,20	676,70
Hoechst	240,70	245,40
Karstadt	502,00	525
Mannesman	251,40	255
Siemens	601,40	604,20
Volkswagen	318,40	314,50

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Un échange de yens et de francs

Le vote des Danois en faveur de Maastricht a redonné espoir à tous ceux qui croient aux progrès de la construction européenne. Sur le plan financier, cette évolution devrait se traduire par un rapprochement du niveau de l'intérêt dans les différents pays de la Communauté. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que les souscripteurs se tournent actuellement de préférence vers les compartiments les plus rémunérateurs comme ceux de la lire italienne, où les rendements proposés sont encore largement supérieurs à 10 %.

Pour ce qui est du compartiment de l'eurofranc français où les taux ont déjà beaucoup baissé, l'appétit des investisseurs s'est émoussé. On ne peut les allécher qu'en leur offrant des opérations qui sortent de l'ordinaire. C'est ainsi que s'explique la réussite de la Banque interaméricaine de développement qui sollicitait le marché pour 1,2 milliard de francs pour une durée d'un peu plus de six ans et qui promettait aux bailleurs de fonds une rémunération de 7,13 %.

Il s'agit d'un débiteur de tout premier plan, qui n'avait plus émis de titres en francs depuis vingt ans. Les investisseurs qui cherchent à diversifier au mieux la composition de leur portefeuille se sont empressés de répondre à l'offre qui leur était faite. Les titres étaient vendus au départ de façon à procurer un rendement de 22,5 points de base de plus que ce que rapportaient les obligations du Trésor.

La rareté des apparitions de la Banque interaméricaine sur le marché du franc s'explique aisément. Cette organisation supra-nationale de développement n'a pas l'emploi de ressources en francs français et, traditionnellement, elle emprunte soit en dollars, soit dans des monnaies auxquelles sont associés des taux très bas comme le deutschemark, le franc suisse ou le yen. De fait, elle a conclu avec la Banque nationale de Paris, qui était chargée de son dernier euro-emprunt, un contrat d'échange de façon à obtenir des fonds en yens.

Des francs pour Helsinki?

Sur le plan technique, l'opération est très intéressante. Elle a intrigué beaucoup de spécialistes qui, comme toujours en pareil cas, ont cherché à en connaître les tenants et les aboutissants. Il y avait visiblement un secret à percer que ni les débiteurs, ni la banque qui s'est occupée de son emprunt ne tenaient à élucider. En cherchant bien, par recoupements, on a fini par trouver un lien entre cette émission, qui a vu le jour le 24 mai, et une autre qui avait été lancée en yens au début du mois de septembre pour le compte de la Finlande.

En clair, cela revient à dire que la Finlande se serait procuré de façon détournée un montant important de francs français et on comprend ainsi comment Helsinki, qui a pourtant d'importants besoins de fonds, a pu se permettre de ne pas se présenter cette année sur le marché de l'eurofranc. Les deux emprunts viendront à échéance à un jour d'intervalle les 13 et 14 septembre 2000. Le décalage est celui qu'il faut pour dénouer à temps l'opération d'échange.

Il y a eu la semaine passée une autre émission internationale en francs qui a été également très bien accueillie. Il s'agit d'un emprunt convertible en actions que la Société générale a lancé pour son propre compte. Sa durée est de six ans et demi, c'est-à-dire qu'il viendra à échéance au début de l'an 2000. L'opération est construite de sorte à inciter les investisseurs à échanger leurs obligations contre des actions. Mais ceux qui garderont leurs titres jusqu'au bout sont assurés d'un rendement de 6,22 %. Les titres seront remboursés à un cours qui dépasse leur valeur nominale. Cette formule permet à la Société générale de ne verser qu'un coupon assez maigre et donc d'économiser sur le coût de son opération.

Sur le marché de l'écu, une nouvelle émission de 100 millions a été lancée pour la Compagnie bancaire. L'affaire a vu le jour à des conditions tout à fait équitables. Elle est destinée à se placer dans le public, en Belgique et en Suisse notamment, où les particuliers s'intéressent de nouveau à l'écu. Le débiteur a conclu avec sa banque un contrat d'échange de façon à obtenir les livres sterling dont il a l'emploi dans le cadre des activités de son groupe en Grande-Bretagne.

En euro-deutschemark, on attend pour cette semaine un très grand emprunt pour le compte du Portugal. Son montant pourra aller jusqu'à 2 milliards et sa durée sera de dix ans. Cela fait qu'il se comparera directement à une récente émission espagnole qui, à la veille du week-end de la Pentecôte, rapportait 27 points de base : plus que les obligations du Trésor allemand. Si l'émission voit le jour, comme tout permet de le penser, ce sera un événement. Le Portugal est un débiteur très peu fréquent. Il ne s'était plus présenté sur le marché de l'euro-deutschemark depuis cinq ans. C'est un des rares pays dont le crédit à l'étranger est de mieux en mieux apprécié.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

La monnaie japonaise flambe, le dollar chute

Quelle semaine! Le yen à son plus haut cours historique vis-à-vis du dollar, ce dernier affaibli par les propos d'administrateurs de la Bundesbank, la peseta secouée par des rumeurs : tous ces événements ont contribué à faire remonter la tension sur des marchés que l'on croyait calmés après le « oui » danois au référendum sur le traité de Maastricht et la troisième dévaluation de la devise espagnole, effectuée « à froid » le 13 mai dernier. L'événement le plus important a été l'envolée du yen, en dépit des efforts désespérés des banques centrales, au Japon et aux Etats-Unis.

Cette envolée ou, si l'on veut, la chute du dollar (cela revient au même) a commencé mardi avec le rapport semestriel du Trésor américain au Congrès, selon lequel une hausse durable du yen pourrait, à terme, réduire l'excédent commercial japonais, qui est en pleine ascension, on le sait, vis-à-vis des Etats-Unis. Malgré les dénégations du gouverneur de la Banque du Japon, Yasushi Mieno, déclarant que les marchés avaient mal compris le rapport en question, et qu'il s'était fait confirmer auprès du Trésor américain l'absence de toute modification de la politique des Etats-Unis en matière de change, l'ascension du yen s'est poursuivie. La Banque du Japon et la Réserve fédérale sont intervenues massivement, à cinq ou six reprises par jour, sans aucun succès. Vendredi, la monnaie japonaise a battu tous ses records de hausse à 106,80 yens, pour remonter légèrement à 107 yens, contre 120 yens huit jours plus tôt. Selon la Banque du Japon, la forte appréciation de sa monnaie pourrait limiter à 2,3 % la hausse du PNB du pays pour l'exercice clos le 31 mars 1994, au lieu des 3,3 % prévus. Après une appréciation de 14 % depuis janvier, un cours de 110 yens pour un dollar entraînerait un recul de 0,5 % des investissements industriels et de la demande étrangère pour les produits nippons. De quoi combler d'aise le président de PSA, Jacques Calvet..

Comme le yen a moins monté vis-à-vis du mark que vis-à-vis du dollar, la devise allemande s'est vivement raffermie, d'un demi-pour-cent à l'égard d'un panier de dix-huit monnaies, notamment la livre sterling et la lire. Le mark a, également, bénéficié des propos tenus par trois administrateurs de la Bundesbank, qui laissent prévoir une pause dans la baisse des taux courts en Allemagne *(voir en rubrique « Marché monétaire et obligataire »)*. Du coup, le cours du dollar est revenu, en trois jours, de 1,6350 DM et 5,50 francs à 1,5850 DM et 5,35 francs, un recul de près de 3 %.

Vers une hausse du métal jaune

A Paris, le cours de la devise allemande, après avoir glissé à 3,3660 francs en début de semaine, vis-à-vis d'un franc français très ferme et nullement affecté par une nouvelle diminution des taux directeurs de la Banque de France, a tout de même progressé à 3,3780 francs à la veille du week-end. A Madrid, la peseta, qui semblait stabilisée après sa dévaluation de 8 % du 13 mai dernier et une baisse réelle, ce jour-là et les suivants, d'un peu moins de 4 % à 4,40 centimes, a connu un nouvel accès de faiblesse, chutant à 4,27 centimes. Elle a été victime de rumeurs, démenties officiellement, suivant lesquelles la Bundesbank serait favorable à une sortie de la peseta du Système monétaire européen avant les élections législatives du 6 juin prochain, dont l'issue incertaine fait monter la pression sur les marchés des changes. Un porte-parole du Parti populaire de M. Aznar, principale force d'opposition, a assuré que ce parti, s'il était vainqueur, n'avait nullement l'intention de faire sortir la peseta du SME, le gouverneur de la Banque d'Espagne jugeant essentiel son maintien dans ledit SME. De l'avis des meilleurs experts madrilènes, une quatrième dévaluation de la peseta ne se justifierait ni économiquement, ni financièrement, les trois précédentes ayant pratiquement rétabli la compétitivité des exportations ibériques. Mais si le scrutin du 6 juin engendrait une instabilité politique, des remous seraient à craindre sur la devise espagnole.

Sur le marché de l'or, les transactions ont été animées et fébriles, le cours de l'once de 31,1 grammes oscillant entre 375 et 381 dollars après une pointe à 384 dollars la semaine dernière. Les opérateurs pensent que ce cours pourrait monter à 390 dollars prochainement. La Russie a produit 146 tonnes d'or en 1992 et prévoit d'en produire autant cette année, après un recul de 6 % ou 7 % sur 1991. Elle a exporté 98 tonnes en 1992 et en a vendu 21 depuis le début de 1993, ses réserves atteignant actuellement 200,5 tonnes contre 175 à la fin de 1992.

FRANÇOIS RENARD

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 24 AU 28 MAI 1993

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,5618	8,3919	2,2224	2,4851	51,0603	2,7895	2288,43
	–	1,5440	7,9509	2,2712	2,4982	51,3689	2,8031	2268,14
New-York	1,5618	–	18,6012	70,2395	62,8141	3,0572	55,9597	0,00682
	1,5440	–	17,9899	67,9810	61,8047	3,0057	55,0812	0,00681
Paris	8,3919	5,3760	–	377,6076	337,6884	16,4353	300,8394	3,6671
	8,4241	5,4560	–	370,9041	337,2864	16,3992	300,5233	3,7141
Zurich	2,2224	1,4237	26,4825	–	89,4284	4,3525	79,6698	0,9711
	2,2712	1,4710	27,3932	–	90,9147	4,4214	81,0245	1,0014
Francfort	2,4851	1,5920	29,6131	111,8213	–	4,8670	89,0879	1,0859
	2,4982	1,6180	29,5334	109,9932	–	4,8632	89,1215	1,1014
Bruxelles	51,0603	32,71	6,0844	22,9753	20,5465	–	18,3044	2,2312
	51,3689	33,27	6,0947	22,6173	20,5624	–	18,3255	2,2648
Amsterdam	2,7895	1,7870	332,4032	1,2551	112,2487	5,4631	–	1,2189
	2,8031	1,8155	332,4079	1,2341	112,2064	5,4568	–	1,2358
Milan	2288,43	1466	272,6935	1029,7113	920,8543	44,8181	820,3693	–
	2268,14	1469	275,9918	998,6404	907,9110	44,1538	809,1435	–
Tokyo	167,65	107,40	19,97768	75,43724	67,46231	3,28340	60,10873	0,073261
	170,15	110,20	21,57249	74,91502	68,10878	3,31229	60,69953	0,075017

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 28 mai 1993, 5,0055 F contre 4,9509 F le vendredi 21 mai 1993.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN* : Ampleur des variations de chaque monnaie par rapport à la plus forte

29 mai 1993

Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MATIÈRES PREMIÈRES

Le plomb en sommeil

Le plomb s'est endormi et les cours en ont profité pour perdre 60 % de leur valeur en l'espace de trois ans. Au London Metal Exchange (LME), ils se situaient à 260 livres la tonne alors que, récemment, les producteurs avaient ressenti la cotation de 300 livres comme un seuil de rentabilité au-dessous duquel ils ne pouvaient descendre. Il y a deux ans, le plomb avait déjà touché ce plancher de 300 livres, mais il avait connu quelques frémisssements depuis. Décidément, après plusieurs mois de marasme, les perspectives de cette matière première ne sont guère souriantes...

Certains pays producteurs pourtant – les Etats-Unis, l'Australie, le Canada – ont tenté d'éveiller le métal gris en réduisant sensiblement leur offre. Non sans effet : la production mondiale, selon le Groupe international d'études sur le plomb et le zinc avait diminué, en 1992, de 545 000 tonnes par rapport à l'année précédente pour s'établir à 4,396 millions de tonnes.

Le Canada a diminué sa production de 24 000 tonnes, l'Australie de 15 000 tonnes mais ces efforts sont insuffisants pour juguler les déversements de la Chine et de la Communauté des Etats indépendants. *« La Chine et la Corée du Nord ont investi les marchés occidentaux pour trouver des devises fortes »*, affirme un opérateur. Il semblerait aussi qu'en Orient comme en Occident, le plomb souffre d'un problème majeur : sous-produit d'un métal plus important – on en trouve notamment dans les mines de zinc – il est mis sur le marché quels que soient les cours mondiaux. C'est également ce qui prévaut dans l'ancienne Union soviétique : le Kazakhstan et la Russie en particulier paraissent pressés de brader l'ensemble de leurs métaux. *« Ainsi, la tendance qui consiste à appréhender la production de plomb comme un sous-produit de l'exploitation d'autres non-ferreux plus profitables s'est pratiquement généralisée à l'ensemble des producteurs, exception faite des Péruviens »*, commente Philippe Chalmin dans son ouvrage-référence sur les matières premières, *le Cyclope*, 1993 (Editions Economica).

Les cours du plomb pâtissent également d'un autre *« défaut de ses qualités »* : c'est un métal recyclable. Récupéré, fondu et remis en vente, il constitue un surplus dont le marché se passerait volontiers. Le tonnage de métal recyclé a dépassé la moitié de l'offre mondiale depuis 1991. En Amérique du Nord, où 80 % des usages sont concentrés dans la fabrication de batteries pour véhicules, le taux de récupération du plomb atteint maintenant 70 %.

Demande stagnante

Une offre abondante explique une baisse des cours, surtout si elle s'accompagne de stocks parvenus au niveau historique de 251 625 tonnes. Une demande stagnante justifie un effondrement prolongé des prix.

Les propriétés toxiques et chimiques du plomb, sa malléabilité – il est mou au point qu'on peut le rayer avec l'ongle – étaient utilisées dans les civilisations les plus anciennes ; ce métal gris-bleu connaissait les usages les plus divers, du maquillage aux canalisations en passant par la sculpture et la protection des vaisseaux. Aujourd'hui, le débouché essentiel du plomb se réduit presque exclusivement à l'automobile pour la fabrication des batteries. Or cette industrie est frappée de torpeur, en Europe comme au Japon. Le réchauffement de la planète, la douceur répétée des hivers n'arrangent rien à l'affaire, les batteries qu'il faut remplacer se font de plus en plus rares...

La fin du développement des programmes nucléaires constitue un autre frein à la demande. Chaque centrale nécessitait environ 500 tonnes de métal gris qui fournissait une protection efficace contre les radiations...

Et comme si les horizons du plomb ne se rétrécissaient pas suffisamment, les législations en faveur de la protection de l'environnement se sont renforcées un peu partout dans le monde l'an passé. Car les effets toxiques de ce métal sont connus : le plomb se ternit à l'air en formant un carbonate basique qui se dissout dans l'eau en l'empoisonnant. L'intoxication chronique par le plomb, le célèbre « saturnisme », était une maladie professionnelle fréquemment observée dans la fonderie, la récupération des métaux, l'imprimerie ou la peinture. Le plomb continue donc, et ce n'est guère étonnant, de souffrir d'une image de marque ternie par son caractère jadis guerrier et par les risques de maladie inhérents à cette matière. La généralisation de l'essence sans plomb dans les pays industrialisés ne le sortira pas de son long hivernage.

MARIE DE VARNEY

PRODUITS	COURS DU 28-5
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 160 (– 41) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 150 (+ 7) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	5 715 (– 10) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Août	282,50 (– 14,70) Dollars/tonne
Café (Londres) Juillet	920 (– 27) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Juillet	894 (+ 7) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Juillet	288 (– 9) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Juillet	224 (– 4) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Juillet	191,80 (– 1,2) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Juillet	18,685 (+ 0,265) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 21-5-93	Cours 28-5-93
Or fin (kilo en barre)	66 750	65 800
– (kilo en lingot)	67 000	66 150
Pièce française (20 F)	388	380
● Pièce française (10 F)	389	370
Pièce suisse (20 F)	382	379
Pièce latine (20 F)	381	377
● Pièce tunisienne (20 F)	378	379
Souverain	488	474
● Souverain Elisabeth II	478	480
● Demi-souverain	300	270
Pièce de 20 dollars	2 380	2 350
– 10 dollars	1 320	1 400
● – 5 dollars	650	575
– 50 pesos	2 500	2 440
● – 20 marks	496	476
– 10 florins	410	395
● – 5 roubles	281	281

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Coup d'arrêt en Allemagne

Après le « coup de masse » monétaire en RFA la semaine dernière (un bond de M3 de 7,3 % en rythme annualisé, bien au-delà de la fourchette officielle de 4,5 %-6,5 %), les marchés ont reçu, à la veille de ce week-end, un autre coup de masse, à savoir les déclarations pessimistes de trois membres du conseil d'administration de la Bundesbank, selon lesquelles la politique de baisse connaîtrait une pause.

M. Hiss, président de la banque centrale du Land de Berlin, a déclaré, vendredi 28 mai, que l'évolution actuelle de l'inflation en Allemagne (+ 4,3 % en mai) et l'importance de la croissance de la masse monétaire plaidaient pour une politique monétaire restrictive, ajoutant : *« La banque centrale n'assouplira sa politique monétaire que lorsque les conditions le permettront. »* L'indication est claire : la politique de baisse des taux de la Bundesbank a reçu un coup d'arrêt, la pause pouvant se poursuivre pendant tout le mois de juin, ou davantage. Comme cette déclaration suivait celles, analogues, de deux autres administrateurs de la Buba, M. Palm (banque centrale de Bade-Wurtemberg) et M. Muller (banque centrale de Bavière), les marchés y ont vu un avertissement.

A Paris, les cours du MATIF ont lourdement accusé le coup, tombant de 50 points sur le contrat notionnel 10 ans à 116,66 pour terminer la semaine à 116,84, contre 117,26 la semaine dernière. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à 10 ans est passé à 7,23 % contre 7,16 % il y a huit jours, l'écart avec le Bund 10 ans (6,86 %) se creusant à 0,37 point. Le loyer de l'argent au jour le jour est stable à 7 3/4 %-8 % et celui de l'argent à trois mois a légèrement monté à 7 1/2 %-7 3/4 % à Paris, contre 7,50 % à Francfort. Le début de la semaine a été marqué par la septième diminution des taux directeurs de la Banque de France, ramenés de 7,75 % à 7,50 % pour les appels d'offres, et de 8,75 % à 8,50 % pour les pensions à cinq-dix jours. Les banques commerciales ont suivi immédiatement, faisant passer leurs taux de base de 9 % à 8,80 %.

Tout le problème, maintenant, est de savoir si la Banque de France et le Trésor auront le courage d'abaisser, graduellement mais sensiblement, les taux directeurs français en dessous des taux allemands (7,60 % actuellement pour les pensions de la Bundesbank).

Triple A pour le Crédit local de France

Sur le marché obligataire, la seule émission de la semaine a été l'emprunt de 2 milliards de francs lancé par le Crédit foncier de France en deux tranches, l'une de 500 millions de francs, à quatre ans, 7 % nominal, l'autre de 1,5 milliard de francs, à 11 ans et six mois, 7,50 % nominal, avec des rendements réels respectivement de 6,56 % (+ 0,21 point au-dessus de l'OAT correspondante) et de 7,36 % (7,48 % pour les investisseurs et + 0,29 point au-dessus de l'OAT). Le placement s'est correctement effectué, avec un événement historique dans ce monde très fermé des émissions obligataires : novation spectaculaire, pour la première fois, la Caisse des dépôts a dirigé l'émission comme chef de file unique. Elle ne l'avait jamais été auparavant.

La semaine prochaine va être chargée, avec des émissions du CEPME et du Crédit national, plus, bien entendu, l'adjudication mensuelle d'OAT avec un montant qui va probablement augmenter. A cette occasion et sans surprise, le Trésor, pour financer un déficit budgétaire de 317 milliards de francs (chiffre probablement provisoire, vu l'état de la conjoncture) a révisé, en hausse, le programme de ses emprunts en 1993. Déjà porté à 220 milliards de francs en janvier par le précédent gouvernement, les émissions d'OAT atteindront 250 milliards de francs cette année et celles des bons du Trésor à intérêt annuel (BTAN) s'élèveront à 230 milliards de francs contre 190 milliards de francs initialement, soit 90 milliards de francs de plus. Il faut y ajouter, bien entendu, le grand emprunt d'Etat de 40 milliards de francs à quatre ans, lancé en juin, qui recueillera, par anticipation, la trésorerie correspondant aux recettes de privatisation attendues au cours des prochains mois.

Relevons, enfin, que l'agence de cotation SP ADEF a maintenu la prestigieuse note AAA au Crédit local de France après l'annonce de sa privatisation et de la diminution de la part de la puissance publique (Etat et Caisse des dépôts) dans son capital, ramenée de 50,5 % à 20 %. Toutefois, compte tenu des *« incertitudes résultant de la diversification géographique entreprise par l'établissement et d'un environnement économique plus compétitif pour le financement des collectivités locales, qui pourrait, à terme, affecter la rentabilité, et, jusqu'à un certain point, la qualité des crédits accordés par le Crédit local de France »*, l'agence modifie la perspective de la note à long terme, qui passe de *« stable »* à *« négatif »*. La perspective en question indique une évolution possible de la note dans les deux à trois prochaines années.

F. R.

هكذا من الأصل

Le Monde

Etats-Unis

M. Clinton s'apprêterait à changer de directeur de la communication

Le président Bill Clinton aurait décidé de faire appel à un ancien collaborateur de Ronald Reagan pour contribuer à restaurer l'image de la Maison Blanche. L'information, donnée vendredi 28 mai dans la soirée par plusieurs chaînes de télévision, a été confirmée par de hauts responsables de l'administration.

Selon ces sources, parlant sous le couvert de l'anonymat, David Gergen, cinquante et un ans, deviendrait le nouveau directeur de la communication de la Maison Blanche, en remplacement de George Stephanopoulos, trente-deux ans. M. Stephanopoulos resterait conseiller du président Clinton.

M. Gergen fut assistant du président Reagan chargé de la communication de 1981 à 1983. Il a également travaillé avec les présidents Richard Nixon et Gerald Ford, dont il fut également directeur de la communication. Il est actuellement éditorialiste à l'hebdomadaire *US News and World Report*. – *(AFP.)*

90 % des électeurs ont voté

L'ONU déclare que les élections cambodgiennes ont été « libres et honnêtes »

En six jours de scrutin, près de 90 % des Cambodgiens enregistrés par l'APRONUC (Autorité provisoire de l'ONU) ont voté. Il n'y a eu que peu d'incidents. Les Nations unies ont certifié que le scrutin avait été *« libre et honnête »*. Le dépouillement a aussitôt commencé, le samedi 29 mai. Des résultats partiels pourraient être communiqués dès dimanche.

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Fidèle à ce qu'il qualifie de *« tactique du salami »*, M. Akashi, le « patron » japonais de l'APRONUC, a *« certifié »* dès samedi, lors d'une réunion du CNS (Conseil national suprême) sous la présidence du prince Sihanouk, que le scrutin a été *« libre et honnête »*. Si les Khmers rouges en ont retardé ou empêché le déroulement ici ou là, le vote a été, dans l'ensemble, massif et enthousiaste. Le Parti du Kampuchéa démocratique a, en tout cas, reçu une rude claque. A défaut d'avoir pu désarmer les factions cambodgiennes – sa mission prioritaire, – l'APRONUC peut se féliciter d'avoir organisé, dans des conditions difficiles, des élections très populaires.

La suite des événements dépendra, bien sûr, en premier lieu, des résultats du scrutin. Pour nombre d'observateurs, le plus dangereux serait une victoire trop nette de l'un des deux principaux partis. Au cas où le Funcinpec, royaliste, présidé par le prince Ranariddh, l'emporterait trop ouvertement, le régime de Phnom-Penh (représenté par le PPC, Parti du peuple cambodgien, néo-communiste) aurait du mal à calmer, comme il s'y est engagé, les appréhensions des forces armées et de la police. Dans l'hypothèse inverse d'une forte majorité pour le PPC, la déception des sihanoukistes ferait problème, et le prince Sihanouk devrait en tenir compte dans la négociation à venir avec le gouvernement Hun Sen. Dans les deux cas, le perdant serait tenté de contester la validité du scrutin.

On prie donc, ici, pour que chacun trouve un peu son compte dans ces élections, ce qui permettrait d'engager la dure négociation pour un compromis constitutionnel et, peut-être déjà, gouvernemental. Il n'en demeure pas moins que la plus efficace dissuasion à l'endroit des Khmers rouges est l'armée de Phnom-Penh. Ces militaires ne manqueront donc pas, un jour, de rappeler qu'ils ont sérieusement contribué à la sécurité du scrutin contrôlé et organisé par l'APRONUC.

Les problèmes financiers vont, par ailleurs, revenir au premier plan pendant la période transitoire de l'Assemblée constituante. Les caisses de l'Etat sont vides et il va falloir trouver vite une dizaine de millions de dollars par mois pour éviter une crise ouverte dont les répercussions, vue la fragilité de la situation, pourraient être graves. Qui va assurer ces relais, pendant trois mois au moins, en attendant que la Banque mondiale et autres entités puissent intervenir ?

Mieux vaudrait, aussi, que l'adoption d'une Constitution ait lieu assez vite. A ce propos, M. Akashi envisage de mettre sur pied une *« petite table ronde »* associant aux autorités en place, CNS et APRONUC, des représentants de la Constituante, qui sera, dès sa première réunion, en juin, le seul organisme démocratique du pays. Une crainte peut en effet naître de ce que, jusqu'à l'adoption de la Constitution et la désignation d'un nouveau gouvernement, l'actuel système de pouvoir demeurera pourtant en place, même si le PPC est battu.

JEAN-CLAUDE POMONTI

□ **Ferruzzi Finanziara : 1 519 milliards de lires de pertes et ouverture prochaine du capital.** – Ferruzzi Finanziaria (Ferfin), holding de tête du groupe italien Ferruzzi, a enregistré une perte de 1 519 milliards de lires (5,6 milliards de francs) en 1992 après un bénéfice de 115 milliards de lires en 1991. Cette dégradation des résultats est liée à celle de sa filiale chimique et agroalimentaire Montedison qui a perdu 1 244 milliards de lires (4,6 milliards de francs) l'an dernier. Vendredi 28 mai, le groupe italien Ferruzzi a annoncé qu'il allait ouvrir le capital de sa holding de tête aux investisseurs extérieurs, aussi bien italiens qu'étrangers.

□ **Un colon israélien assassiné en Cisjordanie** – Alors qu'il allait prier au Caveau des Patriarches, l'un des lieux saints du judaïsme, à Hébron, dans le sud de la Cisjordanie, un colon israélien a été tué à coups de couteau, vendredi 28 mai, a-t-on indiqué de sources militaires. Le ou les agresseurs, selon les mêmes sources, ont poignardé cet étudiant d'une école talmudique dans le dos, lui ont volé son arme et ont pris la fuite. Le couvre-feu a été imposé sur toute la ville de Hébron. – *(AFP.)*

□ **ARABIE SAOUDITE : quatre personnes ont été décapitées.** – Condamnés à mort pour trafic de drogue, 3 Nigérians et 1 Irakien ont été décapités vendredi 28 mai en Arabie saoudite. Cela porte à 49 le nombre de personnes exécutées dans le pays depuis le début de l'année, dont 29 trafiquants de drogue, selon un décompte établi à partir des communiqués saoudiens. Le royaume applique depuis 1987 la peine de mort pour trafic de drogue. – *(AFP.)*

Bernard Pons invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Le prochain « Grand Jury RTL-*le Monde* » aura lieu le lundi de Pentecôte 31 mai, de 18 h 10 à 19 heures, et non le dimanche. Son invité sera M. Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale.

Le député de Paris, ancien ministre des DOM-TOM de la précédente cohabitation, répondra aux questions d'Olivier Biffaud et d'André Passeron du *Monde* et de Richard Arzt et de Paul Joly de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

La visite de M. Major en France

Paris et Londres célèbrent « l'entente cordiale »

Autour d'une petite table de bistro très parisienne, le lion britannique et le coq français se regardent tendrement en se tenant par la main. Ce dessin, plutôt insolite dans la presse britannique, est paru dans le *Financial Times* du samedi 29 mai : il illustre le « renouveau » des relations diplomatiques bilatérales, à l'occasion de la venue à Paris, vendredi 28 mai, du premier ministre John Major. *« L'entente cordiale »* est de retour a souligné le porte-parole de l'Elysée, Jean Musitelli, tandis que John Major *« ne se souvenait pas d'une période où les relations franco-britanniques aient été aussi bonnes »*.

Edouard Balladur, qui fut son premier interlocuteur de la journée, s'est plu, lors d'une conférence de presse commune à l'Hôtel Matignon, à mettre en avant la *« coopération approfondie »* devant désormais marquer les relations bilatérales : *« La France et la Grande-Bretagne ont nombre d'intérêts communs dans le domaine industriel et dans le domaine économique et je souhaite qu'elles en aient davantage encore »*, a expliqué M. Balladur. Sans *« s'enfermer dans le bilatéral »*, – M. Balladur n'oublie pas le couple franco-allemand, – le premier ministre a annoncé un renforcement de la coopération entre les administrations des deux pays.

MM. Major et Balladur, qui se sont rencontrés durant deux heures, ont abordé notamment le dossier de l'ex-Yougoslavie, celui du GATT et le contenu du prochain sommet européen de Copenhague (21 et 22 juin). Les deux premiers ministres ont parlé du principe de subsidiarité auquel les Britanniques tiennent beaucoup. M. Major a égratigné, au passage, le volet social de Maastricht, dont la Grande-Bretagne s'est affranchie.

Le premier ministre britannique estime qu'il s'agit, en fait, d'une *« charte de destruction d'emploi »* dans la mesure où, en renchérissant, selon lui, les coûts de production, elle compromettrait dangereusement la compétitivité des entreprises européennes face à leurs puissants concurrents.

M. Major, qui a également rencontré le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, et l'ancien président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, a déjeuné à l'Elysée avec le chef de l'Etat. Le premier ministre a offert à François Mitterrand vingt-quatre rosiers buissonnants venant de chez un grand spécialiste des roses d'Albrighton (Midlands).

A propos du récent remaniement ministériel, marqué notamment par un changement de chancelier de l'Echiquier, M. Major a affirmé que la position de la Grande-Bretagne, quant à un éventuel retour au sein du Système monétaire européen (SME), n'avait *« pas changé »* : *« Les conditions d'un retour n'existent pas »*.

M. Mitterrand a estimé, pour sa part, que la ratification du traité de Maastricht par la Grande-Bretagne serait *« le signal d'un nouveau départ de la dynamique européenne »*. Un sommet franco-britannique, le premier depuis 1991, devrait se tenir le 26 juillet à Londres.

P.S.

M. Chirac présidera une « commission pour la grande Europe »

VIENNE

de notre envoyée spéciale

Une vingtaine de dirigeants de partis démocrates-chrétiens conservateurs et libéraux d'Europe occidentale et de représentants du Mouvement réformateur en Russie (1) ont annoncé, vendredi 28 mai à Vienne, la création d'une « commission pour la grande Europe » que présidera Jacques Chirac.

Elle a pour but, a indiqué le maire de Paris, de faire prendre conscience aux opinions occidentales de l'enjeu que représente le changement démocratique en Russie. Elle entend contribuer aussi à la mobilisation de ressources supplémentaires, et surtout à une meilleure adaptation de l'aide occidentale aux besoins de la Russie. Elle se veut un forum de dialogue et de coopération euro-russe dans les domaines de la démocratie, du développement et de la sécurité.

Il s'agit d'une initiative conjointe de l'Union démocratique européenne et de l'Internationale libérale inspirée par le ministre autrichien des affaires étrangères, Aloïs Mock. La commission, qui annonce des réunions plénières au moins deux fois par an, ainsi que la mise sur pied d'un secrétariat permanent à Vienne et de groupes de travail, a pour coprésidents Aloïs Mock, Otto Lambsdorff, du FDP allemand et Anatoli Tchoubaïs, vice-premier ministre russe.

C. T.

(1) Etaient présents du côté russe : MM. Guennadi Bourboulis, ancien premier ministre, Anatoli Tchoubaïs, vice-premier ministre, Gleb Iakounine, député, Serguei Karaganov, directeur adjoint de l'Académie des sciences, Evguenni Ambartsoumov, président de la commission des affaires étrangères, Konstantin Borovoï, du Parti pour la liberté économique, Nikolaï Travkine, du Parti démocratique et Vitali Tretiakov, directeur du journal *Nezavissimaïa Gazeta*.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Heures locales » folioté de 17 à 24

Le numéro du « Monde » daté 29 mai 1993 a été tiré à 496 662 exemplaires.

La trajectoire Tapie

Après les succès de son équipe en Europe et en France, le patron de l'OM a atteint son objectif sportif. Avant d'autres conquêtes, électorales cette fois ?

L'image de Bernard Tapie s'est-elle brouillée, mercredi soir, dans quelques larmes de bonheur ? Sur la pelouse du stade de Munich, les caméras ont débusqué un personnage atypique, les micros ont enregistré des propos inhabituels. Loin des déclarations de matamore, des attitudes de fier-à-bras qui ont fait sa réputation. Derrière l'émotion perçait sans doute une satisfaction inédite. Pour la première fois, Bernard Tapie le repreneur, le dépeceur d'entreprises en difficulté, avait construit quelque chose. Pour la première fois, celui qui n'avait pas pu garder son bâton de maréchal, la firme Adidas, est allé au bout d'un objectif déclaré, encore plus probant que ses succès électoraux.

La réalisation de cette obsession – un rêve de gamin amoureux du ballon rond – semble l'avoir momentanément apaisé. Depuis que Marseille est devenu le premier club français champion d'Europe de football et avant son match décisif samedi soir contre le PSG en championnat de France, Bernard Tapie continuait à afficher un profil bas qui tranche avec un parcours jusque-là plein de bruit et de fureur. L'histoire d'un double appétit de pouvoir où se mêlent sport et politique. Depuis qu'il a pris la présidence de l'OM, il n'aura en effet jamais cessé de resserrer son emprise sur son club, jusqu'à l'assimiler totalement à sa personne. Et il aura lorgné de plus en plus ouvertement vers le pendant du stade vélodrome, l'autre lieu de la puissance à Marseille : la mairie.

La saga marseillaise de Bernard Tapie est sortie de cette mairie et de l'imagination du plus illustre de ses occupants. Au printemps 1986, Gaston Defferre donne sa bénédiction à la reprise de l'OM, alors en grave difficulté financière, par l'homme d'affaire. *« Gaston Defferre avait vu en lui un possible successeur,* dit Jean-Louis Levreau, vice-président du club et ancien rédacteur en chef du *Provençal. Mais Bernard Tapie n'y songeait pas encore. »* Dans un premier temps, le nouveau président de l'OM donne raison à cette version des faits, aujourd'hui contestée par ses adversaires politiques. Il arrive au club en néophyte du ballon. Mais il ne se contentera pas longtemps de sa position d'observateur, sur les bords du terrain comme dans la vie politique locale.

La saison 1988-1989 marque un double tournant. Dès le début du championnat, Bernard Tapie évince Gérard Banide, l'homme de terrain et pousse doucement Michel Hidalgo, qu'il avait promu manager général, vers un placard. C'est Gérard Gili, l'ancien responsable du centre de formation, beaucoup plus malléable, qui emmènera l'OM vers le doublé Coupe-championnat.

Les Marseillais se pâment, mais un homme, le premier d'entre eux, boude le sacre de l'équipe : Robert Vigouroux. Le successeur (majorité présidentielle) de Gaston Defferre, élu triomphalement en mars 1989, se méfie des intentions de Bernard Tapie. Il lui a promis une mission économique à la mairie puis a oublié son engagement. Depuis, les relations entre les deux hommes n'ont cessé de se détériorer, jusqu'aux invectives publiques.

M. Vigouroux voit en Bernard Tapie un rival potentiel, d'autant plus dangereux que le président de l'OM a ajouté aux succès de son équipe une entrée réussie, en deux temps, sur la scène politique. Bernard Tapie est élu député de la VIe circonscription de Marseille, en janvier 1989, après un premier scrutin invalidé. Au cours de sa première campagne électorale, il n'a pas négligé d'annoncer la venue au club de la dernière vedette de l'équipe de France, le défenseur Manuel Amoros. Même s'il se défend de mélanger les genres, le champion de la lutte contre le Front national sait que la réputation des footballeurs peut rapporter des voix. Un pied en politique, l'OM bien en main, un oeil sur la mairie : Bernard Tapie est désormais bien campé dans le paysage marseillais.

Au sein du club, il a définitivement imposé son autorité. Il fait valser les hommes de terrain, garde la haute main sur les recrutements, tranche dans les guerres de clans entre joueurs, jongle avec les primes et se mêle de tactique.

Trois années d'apprentissage lui ont suffi pour faire le tour du système du football français, de ses hommes et de ses limites. Il en joue et avec ses propres méthodes, qui ne s'embarrassent pas toujours d'élégance, le président de l'OM s'impose peu à peu comme l'homme fort du ballon rond. En avril 1991, Bernard Tapie est entendu par la police marseillaise pour des prêts fictifs qui auraient été consentis à certains joueurs. Le club champion d'Europe est encore aujourd'hui sous le coup d'une information judiciaire ouverte l'an dernier.

Les adversaires du patron de l'OM ont bien compris l'avantage qu'ils pouvaient tirer du cortège de soupçons qui a accompagné sa réussite sur le terrain. Seul à la tête du club qui lui sert de dernière tribune depuis qu'il a quitté le ministère de la ville, volontairement exposé aux regards mais aussi aux critiques, l'homme de football et l'hommes politique Tapie auraient pu pâtir d'éventuels revers sportifs ou d'affaires à répétition. Déjà, en janvier 1991, lorsque la commission nationale de discipline de la LNF l'avait interdit de banc de touche et de vestiaire pour *« manquement grave à la morale sportive »*, Bernard Tapie avait crié au complot politique. Cet hiver, c'est Robert Vigouroux qui rendait public, peu avant les élections législatives, le rapport d'un cabinet d'avocats parisiens dénonçant des anomalies au sein de la gestion de l'OM. Le club était clairement devenu l'otage de la lutte politique entre les deux hommes. Le contentieux financier entre la municipalité et l'OM n'aura été tranché que quarante-huit heures avant la finale de la Coupe d'Europe.

Le précédent de Marcel Leclerc

En constatant le délire qui s'est emparé de sa ville depuis mercredi soir, Robert Vigouroux a dû se féliciter de cet accord de dernière minute. Car la victoire en Coupe d'Europe a – momentanément ? – rendu Bernard Tapie intouchable. L'ancien ministre de la ville a renvoyé aux Marseillais l'image d'une cité qui sait aussi gagner, objet de fierté nationale et non plus de commisération. Saura-t-il pour autant jouer des prolongations sur le terrain politique et transformer ce succès en cheval de Troie, pour pénétrer la place forte qu'il convoite de plus en plus ouvertement, en prenant soin de ne pas faire acte de candidature publique ?

Le président de l'OM sait que les élections municipales n'auront lieu que dans deux ans, et que d'ici là, son club peut accumuler les contre-performances. Il connaît le précédent de Marcel Leclerc, président de l'OM de l'autre grande époque, qui avait essuyé une sévère déconvenue aux élections législatives à la fin des années 60. Les chants de victoire ne se convertissent pas forcément en bulletins de vote, même dans la seule ville de France réellement vouée au culte du football.

Pour le moment, la victoire de l'OM ne change pas la donne politique marseillaise. A droite, Jean-Claude Gaudin (UDF-PR), président du conseil régional, sénateur, reste le chef de file. La gauche se divise, elle, entre trois chefs : Robert Vigouroux, Lucien Weygand (PS), président du conseil général, qui n'exclut pas de se lancer dans la bataille, et Bernard Tapie, passé chez les radicaux de gauche (MRG) et devenu député de la circonscription de Gardanne. Le PS, à dominante fabiusienne, l'a isolé en rompant avec lui et en faisant éclater son groupe Energie Sud au conseil régional.

. Même si Bernard Tapie a marqué des points, Robert Vigouroux semble aujourd'hui ne pas avoir perdu ses chances, d'abord parce qu'il pourrait apparaître comme un candidat de consensus face aux divisions de la gauche. Dans deux ans son bilan ne sera pas forcément mauvais : les finances sont en cours d'assainissement et il pourra toucher les dividendes de quelques inaugurations de grands travaux. L'homme n'entend pas se laisser désarçonner par le succès de son rival. *« D'autres pour faire leur chemin, non seulement s'appuient sur l'irrationnel mais en amplifient la fièvre,* déclare-t-il, dans le *Figaro. Pour moi il s'agit de populisme et le populisme est toujours dangereux. »*

Paradoxalement, il n'est pas impossible que la victoire de l'OM enferme Bernard Tapie dans son rôle de président de club. Plus utile à Marseille en lui apportant des titres et une renommée européenne, qu'à la mairie. Pour lui, la solution pourrait être de quitter le club rapidement, mission accomplie, et de se consacrer dès maintenant à l'avenir de la ville. Mais rien n'indique qu'il y songe.

JÉROME FENOGLIO

هكذا من الأصل

Le Monde

HEURES LOCALES

MENACES SUR LA MÉDITERRANÉE

Il est de plus en plus difficile de protéger le littoral de « Mare nostrum » contre les effets conjugués du développement de l'industrie et du tourisme

QU'EST-CE qui peut rassembler un président français de région, un maire chypriote, un conseiller de ministre croate, un directeur de parc naturel espagnol et un ingénieur marocain des ponts et chaussées ? L'environnement, bien sûr ! Plus exactement, le souci de préserver un patrimoine naturel et culturel exceptionnel contre la pollution, le bétonnage ou l'invasion touristique. C'est ainsi que le Conseil de l'Europe a pu réunir sur ce thème, à Taormina (Sicile), une bonne centaine d'élus, fonctionnaires et responsables divers pour la troisième conférence des régions méditerranéennes.

« Les grands enjeux ne sont pas tous à l'Est, comme on veut nous le faire croire, mais surtout en Méditerranée », affirme Jacques Blanc, président de la région Languedoc-Roussillon, organisateur des prochains Jeux méditerranéens, au mois de juin, et parrain du premier congrès international sur le paysage méditerranéen organisé à Montpellier (également en juin). Ce n'est pas Robert Vigouroux, le maire de Marseille, qui va le démentir, lui qui prépare un symposium international de protection du milieu marin contre la pollution urbaine (en octobre).

Tous les élus du pourtour méditerranéen sont confrontés à ce lancinant problème : comment gérer des villes, des régions ou des provinces littorales qui attirent de plus en plus les installations industrielles et sont chaque saison envahies par des visiteurs amateurs de soleil, de mer et de sites exceptionnels ? *« Notre plus grave problème de pollution, c'est le Pô »*, observe Tito Kosty, conseiller technique au ministère croate de l'environnement. Il n'est pas contredit par son collègue italien, Paolo Braida, du gouvernement régional de Frioul-Vénétie-Julienne, qui précise que *« l'Adriatique sert d'exutoire aux déchets de Turin et Milan. Nous avons même dû affréter des avions pour repérer les bancs d'algues ! »*

Un tiers du tourisme mondial

Naguère zone touristique la plus importante d'Europe, la côte adriatique végète aujourd'hui. Allemands et Autrichiens avaient fui les rivages italiens englués d'algues vertes ou de marées rouges. Et la côte dalmate se vide aujourd'hui pour cause de guerre. Les touristes se déversent sur d'autres côtes, comme celles de la Tunisie, de la Grèce ou de Chypre. *« Notre ville de 110 000 habitants reçoit 750 000 touristes au plus fort de la saison*, précise le maire de Limassol. *Doit-on aller vers un contingentement ? »* Un Sicilien écarte aussitôt cette idée : *« Au contraire : il faut profiter de l'argent laissé par les touristes pour réhabiliter les sites dégradés. Comme nous l'avons fait à Trapani en restaurant les salines. »*

Reste que les touristes, comme les résidents permanents, provoquent des pollutions que beaucoup de villes méditerranéennes n'ont pas encore maîtrisées. Qu'il s'agisse des eaux d'égout, des installations industrielles et de l'urbanisme, il est très difficile de résister à la pression démographico-touristique.

« En 1985, on comptait 133 millions d'habitants sur 46 000 kilomètres de littoral, précise Bernard Glass, directeur du Plan bleu des Nations unies. *On en prévoit plus de 200 millions en 2025, dont 160 millions d'urbains, soit le double d'aujourd'hui. »* Comment résister au double phénomène d'urbanisation et de « littoralisation » des populations riveraines de la Méditerranée ?

Bassin fermé et de dimension réduite à l'échelle du monde, la *Mare nostrum* concentre chaque année un tiers du tourisme mondial ! Et l'industrie a suivi : le littoral méditerranéen accueille aujourd'hui cinquante raffineries, cinquante-huit ports pétroliers et soixante-deux centrales thermiques. Sans oublier les quelque 600 000 tonnes de pétrole déversées subrepticement chaque année en mer, soit l'équivalent de trois *Amoco-Cadiz*, par simple dégazage et fuites dites « naturelles ». Le tiers de ce pétrole échoue finalement sur le littoral, souillant les plages de ces redoutées pelotes de goudron. Les parades ne peuvent être qu'interrégionales.

Ainsi, les autorités vénitiennes ont interdit le transit de produits pétroliers par Venise, cependant que Trieste créait une station de nettoyage des oléoducs et que Rijeka (en Croatie) va bénéficier d'un programme de la Banque mondiale pour la protection de la baie adriatique. Depuis 1990, la Banque mondiale finance un programme d'assistance technique pour la protection de l'environnement méditerranéen (METAP). Elle a déjà distribué 14 millions de dollars pour des projets d'intérêt local comme le réseau d'égouts du Caire, une station de traitement des eaux usées à Rhodes, la protection de la péninsule d'Akamas, à Chypre, ou l'assainissement des ports tunisiens.

Cette première phase du programme (METAP I) a permis de lancer soixante et un projets dans douze pays du bassin méditerranéen (Albanie, Algérie, Chypre, Croatie, Egypte, Grèce, Israël, Italie, Malte, Maroc, Tunisie et Turquie).

La deuxième phase (METAP II) vient d'être lancée lors de la réunion des ministres de l'environnement d'une vingtaine de pays méditerranéens, les 24 et 25 mai à Casablanca. Aux douze pays déjà engagés vont s'ajouter la Syrie et le Liban.

L'enveloppe du programme a été fixée à 30 millions de dollars, soit un doublement de la part de la Banque mondiale. Mais chaque pays, région ou collectivité locale intéressée devra contribuer financièrement au projet qui le ou la concerne. Parfois même avec l'aide de pays méditerranéens non engagés dans le programme, comme l'Espagne ou la France, qui ont aussi intérêt au nettoyage de leur mer commune.

Avec l'aide des Nations unies et de la Communauté européenne, le METAP finance aussi la formation des personnels des collectivités locales. En 1992, des sessions ont eu pour thème la gestion écologique municipale et les études d'impact en zone littorale. Les grandes institutions internationales, en effet, constatent qu'il est vain d'élaborer de grands projets ou de dispenser des subventions si, sur place, un personnel qualifié n'est pas préparé à les recevoir et à les gérer.

Une station d'épuration moderne, c'est bien, à condition de savoir la faire marcher et de l'entretenir. Beaucoup de collectivités ont tendance à l'oublier.

Roger Cans

Privatiser

LES privatisations peuvent-elles jouer contre l'aménagement du territoire ? Certes, les neuf députés de la majorité, élus de la région Midi-Pyrénées, qui ont déclaré à propos de la privatisation d'Aérospatiale que s'*« il devait s'agir d'une privatisation intégrale, il ne s'agirait pas d'une bonne initiative »*, ont essentiellement utilisé l'argument de la défense nationale.

Mais il est difficile d'imaginer que Dominique Baudis (UDF-CDS), maire de Toulouse, et ses amis n'ont pas aussi pensé aux milliers d'emplois que représente la construction aéronautique et le rôle que celle-ci a joué dans le développement économique de Midi-Pyrénées au cours des vingt dernières années.

Sans compter les autres entreprises publiques comme Giat Industries (armes et munitions), le CNES (Centre national d'études spatiales), Météo France, et les grandes écoles, qui ont aussi participé à l'expansion de cette région et qui lui ont permis de se forger une réputation de haute technologie.

Leur implantation a souvent été le fait de décisions qu'un gouvernement peut se permettre d'imposer à des entreprises dont l'Etat est l'actionnaire majoritaire ou le client principal. Mais il est plus hasardeux d'espérer de tels choix de la part d'entreprises privées qui n'ont pas toujours comme préoccupation première une juste répartition des activités sur le territoire. L'affaire Hoover a même montré à quel point cela peut leur être indifférent.

Avec ces privatisations, le gouvernement d'Edouard Balladur risque bien de se priver d'une arme qui lui aurait été utile pour mener à bien la politique d'aménagement du territoire qu'il prétend vouloir relancer.

Françoise Chirot

PARIS

LE RÊVE DU MELTING-POT

Plus cosmopolite que jamais, la capitale ignore les ghettos, mais elle n'assimile pas non plus les communautés étrangères.

VIEUX réflexe des temps de crise, la méfiance à l'égard des « autres » est affichée. Le code de la nationalité, les conditions d'entrée et de séjour des étrangers sont en question. Au cours du débat parlementaire sur la ville, Jean Tibéri (RPR), premier adjoint de Jacques Chirac et candidat naturel à sa succession à la mairie, a tenté d'« excuser » la richesse de la capitale en énumérant ses handicaps.

Au premier rang de ce qu'on pourrait appeler les misères de Paris, il a placé les immigrés. Il a aussi cité les bénéficiaires du RMI ; les « sans domicile fixe », les délinquants, les toxicomanes, des catégories dans lesquelles la capitale bat quelques records.

Paris n'a jamais été aussi cosmopolite et, sur ce point, elle se singularise de plus en plus par rapport aux métropoles régionales. Le nombre des étrangers recensés y a presque doublé en un siècle, passant de 180 000 en 1891 à 342 000 en 1990. Compte tenu de la dépopulation relative de la ville, leur proportion a sauté, elle, de 7 % à 16 %.

Les cinq continents sont aujourd'hui abondamment représentés dans les artères parisiennes. Dans ses tableaux statistiques, la préfecture de police distingue les communautés dépassant un millier de ressortissants : il y en a une quarantaine ! Qui se douterait qu'il y a par exemple à Paris les équivalents d'un gros village haïtien peuplé de 2 700 individus, d'une bourgade pakistanaise et d'une ville moyenne de l'île Maurice de 4 500 âmes ? La métropole française est la capitale des Chinois d'Europe, la deuxième ville arménienne du monde, mais aussi une grande cité maghrébine, avec près de 120 000 Algériens, Marocains et Tunisiens. Aujourd'hui, parmi les étrangers de Paris, les originaires du tiers-monde sont majoritaires. Conséquence visible : les boulevards parisiens n'ont jamais été aussi exotiques et colorés.

Victimes de la crise

Depuis le milieu du dix-neuvième siècle, Paris a reçu trois vagues d'immigration, qui ont duré chacune une trentaine d'années. Elles ont culminé en 1890, 1930 et 1980. Mais chaque fois un repli a suivi, pendant environ une décennie. Nous vivons actuellement la troisième période de repli. Le nombre des étrangers résidant dans la capitale a diminué de près de 20 000 unités entre le recensement de 1982 et celui de 1990.

Et il est vrai que cette population pose davantage de problèmes que les Français de souche. Récemment arrivée, généralement de condition modeste, elle a plus que toute autre des difficultés pour se loger.

Parmi les étrangers, beaucoup manquent de qualification et sont les premiers frappés par la crise.

La proportion des chômeurs y est deux fois plus élevée que chez les autochtones. Souvent sans famille refuge, parfois réduits à vivre d'expédients, il n'est pas suprenant qu'on les retrouve en forte proportion dans les statistiques policières et judiciaires.

Marc Ambroise-Rendu

Lire la suite page 20

La trajectoire Tapie

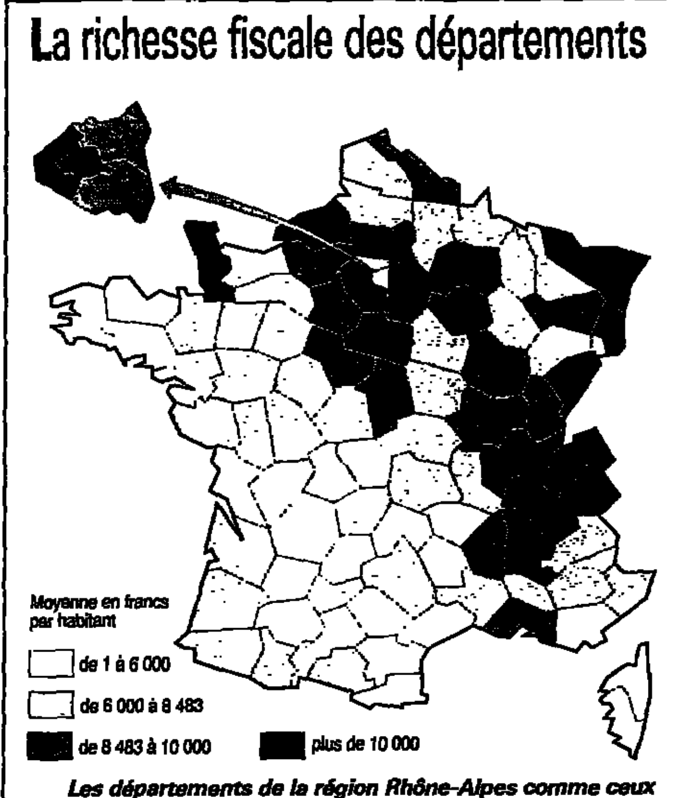
Le président de Marcel Leclerc

هكذا من الإصل

REGARDS

STATISTIQUES

La richesse fiscale des départements



Les départements de la région Rhône-Alpes comme ceux d'Alsace disposent d'importantes ressources fiscales. C'est ce que montre la répartition des bases départementales de taxe professionnelle assises sur les salaires et les investissements. La richesse fiscale n'est pas concentrée dans les villes-centres, indique l'Association des maires de grandes villes de France (AMGVF). *(Sources: DGCL et AMGVF)*

COMMUNICATION

L'INFORMATION DE PROXIMITÉ PROSPÈRE A PÉRIGUEUX

Après son rachat par le groupe Sud-Ouest, le quotidien la Dordogne libre *a retrouvé des lecteurs*

L*A Dordogne libre* aime faire un clin d'œil à ses lecteurs : le titre, logotype bleu ciel sur fond blanc, trône sans complexe au côté de son grand frère, *Sud-Ouest*. « *USP : pas de fraise sur le gâteau* ! », proclame la première page pour prévenir que les basketteurs de l'Union sportive de Périgueux ne disputeront pas la finale après leur défaite face à Perpignan...

Dix ans après son rachat par le groupe aquitain Sud-Ouest, *la Dordogne libre*, la « *DL* », pour ses lecteurs, a achevé sa révolution. Rien ne subsiste du quatre pages d'antan, sinon le titre. Lors de son rachat, la « *DL* » a subi plus qu'un lifting. Le grand format a fait place au tabloïd, la couleur est apparue et, surtout, l'information locale occupe l'essentiel de ses vingt-quatre pages.

Richard Lavigne limite volontairement l'horizon de son journal à Périgueux et à son agglomération immédiate, une zone de 65 000 habitants. Une aire presque trop vaste pour les cinq journalistes chargés de tenir le « *pari* » de leur rédacteur en chef : « *faire de l'information micro-locale de manière professionnelle* ». Le temps est révolu où la « *DL* » tentait, en quatre pages, de concurrencer les quotidiens nationaux. Sagement, avec la bienveillance de *Sud-Ouest*, le journal a renoué avec sa vocation de quotidien de ville. Il est aussi devenu le quotidien le moins cher de France, puisqu'il est proposé aux habitants au prix de 2,70 francs.

Saine émulation

Chaque mardi matin, Richard Lavigne réunit son équipe pour une conférence de rédaction. De l'avis de Jürgen Prast, le photographe de nationalité allemande qui est le doyen de l'équipe, le journal se consacre trop aux sujets institutionnels. Il regrette qu'il consacre « *moins aux faits divers qu'il y a trois ans* ». Mais cette évolution s'explique surtout par la faiblesse des effectifs.

Si la « *DL* » se focalise sur la vie locale, c'est d'abord parce qu'elle se veut un quotidien de complément. « *On s'adresse à deux types de lecteurs*, souligne son rédacteur en chef. *Un lecteur peu exigeant qui y trouve le complément d'information à la télévision ou à la radio, et un lecteur plus exigeant qui lit un autre quotidien.* »

L'autre quotidien, c'est *Sud-Ouest*, dont les ventes (15 000 exemplaires dans le département) n'ont jamais eu à pâtir du renouveau de *la Dordogne libre*. Et pour cause. La stricte délimitation définie par Richard Lavigne ne freine pourtant pas les ambitions de la jeune équipe rédactionnelle. Sur sa zone de diffusion *la Dordogne libre* entretient « *une saine émulation avec* Sud-Ouest ». Les deux rédactions échangent des informations, mais chacune veille jalousement sur ses exclusivités et n'en fait pas part au voisin avant que les faits soient imprimés. Ce désir de concurrence et d'autonomie est très affirmé à la « *DL* », qui souhaite se départir de l'étiquette de « *quotidien du maire* » : Yves Guéna (RPR) n'est pas le gérant du journal. Spécialiste des faits divers, Michel Labussière, périgourdin de souche et mémoire du journal, explique que cette réputation date d'avant le rachat par *Sud-Ouest*, lorsque la « *DL* », en règlement judiciaire, était provisoirement administrée par un adjoint du maire de Périgueux.

Avec la progression des ventes (4,9 % d'augmentation en 1992), le siège du journal au 34, rue Guynemer, a vu revenir des lecteurs qui assimilent aujourd'hui leur quotidien à un service public.

Comme cet homme qui réclame, comme un dû, la publication rapide d'un communiqué. D'autres, au contraire, s'arment de sourires, à l'image d'une blonde jeune fille qui use de son charme pour obtenir le tirage de l'une des photos illustrant le dernier match de rugby... C'est ce que les spécialistes des médias appellent « *un journal de proximité* » et qu'ici on nomme « *le journal* », tout simplement...

de notre envoyé spécial à Périgueux
Guy Dutheil

BLOC-NOTES

AGENDA

■ **Communication financière.** – La direction régionale Basse-Normandie du Crédit local de France et l'Institut de management et d'administration organisent un séminaire sur la communication des finances locales, mardi 22 juin à l'Ecole supérieure de commerce de Caen.
► **Renseignements au (16) 31-06-98-23.**

■ **Mobilisation pour l'ex-Yougoslavie.** – Face au sort des habitants de l'ex-Yougoslavie, les membres de la Flamboyance ne veulent pas « *se résigner à un silence indigne* ». Ce réseau de responsables d'associations, d'élus, et d'individus qui souhaitent exalter « *le talent à vivre des retraités* » entend alerter l'opinion. Fin mai, le conseil du plateau picard, l'un de leurs maillons, va sillonner la région avec un « flambeau de la vigilance ». Vendredi 11 juin, à 19 heures, ils espèrent que les anciens, témoins des conflits passés, allumeront eux aussi une flamme devant les monuments aux morts de France. La Flamboyance mène cette opération avec la Fédération des villes sages, regroupant les municipalités qui ont créé un conseil des anciens.
► **Renseignements au (16-1) 43-38-38-39.**

■ **Patrimoine et développement local.** – Le conseil régional de Haute-Normandie et la préfecture de région organisent un colloque sur « Le rôle du patrimoine et de la culture dans le développement territorial », à Rouen, jeudi 17 et vendredi 18 juin. Cette réflexion, qui s'inscrit dans le cadre du contrat de plan, portera notamment sur la mise en valeur du parc de Brotonne.
► **Renseignements au (16) 43-76-45-45.**

■ **Transports publics urbains.** – L'Union des transports publics, syndicat professionnel des transporteurs urbains, organise son prochain congrès du mercredi 16 au vendredi 18 juin à Toulouse, où doit être mis en service un métro VAL à la fin du mois de juin. Cette manifestation a pour thème les problèmes des transports urbains en Europe : directives concernant les marchés publics, fiscalité de l'énergie, desserte des quartiers difficiles, limitation de la circulation, transport transfrontalier...
► **Renseignements au (16-1) 48-74-63-51.**

■ **Insertion.** – Le Forum pour la gestion des villes organise un colloque sur « L'insertion par l'économique » et la lutte contre l'exclusion, jeudi 24 juin à Paris. Ces objectifs appellent-ils une mobilisation des collectivités locales ? Directement concernées par les risques d'explosion sociale, quel rôle ces dernières peuvent-elles jouer ? Comment assurer une meilleure coordination des entreprises, du milieu associatif, des enseignants ?
► **Renseignements au (16-1) 42-56-39-70.**

■ **Gastronomie.** – L'Ecole des arts culinaires et de l'hôtellerie d'Ecully (Rhône) organise un colloque scientifique intitulé « Gastronomie des régions, entre tradition et innovation », mercredi 16 et jeudi 17 juin, à l'université Lumière (Lyon-II). Historiens, ethnologues et sociologues présenteront les notions-clés du discours gastronomique (qualité, tradition, authenticité). Ils s'efforceront de définir la notion de cuisine régionale. Cette manifestation s'adresse aux responsables de sociétés agroalimentaires, aux universitaires et aux étudiants.
► **Renseignements au (16) 78-43-36-10 ou au (16-1) 46-68-48-48.**

■ **Centres de gestion.** – L'Association nationale des directeurs et directeurs adjoints des centres de gestion de la fonction publique territoriale tiendra son assemblée générale à Charleville-Mézières (Ardennes), jeudi 24 juin. Les centres de gestion administrent les carrières du personnel des petites communes. Ils organisent les concours des agents de catégorie B et C, animent une Bourse de l'emploi, et prennent en charge les fonctionnaires privés d'emploi. Ils se chargent en outre de missions facultatives fort appréciées des élus locaux (*le Monde* daté 11-12 avril). A l'occasion de leur assemblée générale, les responsables de ces centres présenteront leurs expériences en matière de gestion des ressources humaines. Le 25 juin, ils iront à Luxembourg, pour une séance de travail sur le droit de la fonction publique territoriale luxembourgeoise.
► **Renseignements au (16) 59-84-40-40.**

■ **L'étudiant, l'université et la ville.** – La Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) organise, avec le concours de la ville d'Evry et le parrainage des pouvoirs publics, un colloque sur le développement de l'enseignement supérieur qui aura lieu, du mercredi 9 au vendredi 11 juin, à Evry (Essonne). Il devrait permettre aux élus locaux de faire le point sur les expériences de partenariat entre les villes et les universités.
► **Renseignements au (16-1) 48-87-77-72.**

FORMATION

■ **Communication de crise.** – La communication des élus locaux se fait parfois dans l'urgence. Comment faire face à une catastrophe naturelle, à un mouvement social ? Le Centre Condorcet propose une session de formation sur le thème de « La communication de crise », le vendredi 4 juin, à Paris. Un stage que ses responsables annoncent « concret » et à un prix abordable (de 800 à 1 500 F selon la taille de la collectivité). Le Centre Condorcet organise par ailleurs, des sessions sur la gestion locale, les politiques d'insertion, etc.
► **Renseignements au (16-1) 40-41-08-48.**

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

LES TRAVAILLEURS SOCIAUX EN QUESTION

Un rapport des présidents de conseils généraux critique les lacunes du personnel et propose des réformes

L'ASSEMBLÉE des présidents de conseils généraux (APCG), à majorité UDF, vient de formuler des propositions pour une nouvelle formation des assistants sociaux. Bien qu'ils soient devenus, avec la décentralisation, les principaux employeurs des travailleurs sociaux, les patrons des départements estiment avoir été oubliés par le gouvernement socialiste pendant la crise de 1991.

Plusieurs milliers d'assistantes sociales, menées, notamment, par une coordination, la CONCASS, étaient alors descendues dans la rue afin de réclamer un meilleur statut. Au terme de trois mois de grèves, le ministre des affaires sociales et de l'intégration, Jean-Louis Bianco, avait signé, avec des organisations syndicales, un protocole ouvrant une réflexion sur le statut et la formation des travailleurs sociaux. Les présidents de département n'ont été associés ni à la signature de cet accord ni aux travaux qui ont suivi.

L'APCG, dont le président est Jean Puech (UDF), ministre de l'agriculture et de la pêche, estime qu'il existe une crise du recrutement, qu'elle attribue à « *l'insuffisance du budget alloué par l'Etat aux écoles de travail social* ». Les présidents de conseils généraux constatent aussi une « *inadaptation* » des assistants sociaux aux fonctions qui leur sont confiées. Le rapport de l'APCG souligne que ces personnels « *méconnaissent* » les missions confiées au département par la décentralisation. « *Insuffisamment formés en droit constitutionnel* », ils manifesteraient une certaine « *prévention à l'égard des élus qui les emploient* ».

En outre, ces travailleurs sociaux feraient preuve d'un certain « *individualisme* », entretenu, notamment, « *par certains chercheurs en sciences sociales* ». Tout en se plaignant de n'être que les « *exécutants* » d'une politique décidée sans eux, ils seraient incapables de faire « *remonter les besoins du terrain* » et de formuler des propositions. Ils souffriraient, enfin, d'un « *manque de maturité professionnelle* » et se trouveraient « *démunis* » face aux nouvelles contraintes qui régissent ce travail : insertion par l'emploi, partenariat avec d'autres institutions.

Cette relative « *immaturité* » serait favorisée par le jeune âge auquel les diplômés peuvent exercer un métier qui « *demande aussi une certaine expérience de la vie* ». La formation d'assistant social est actuellement accessible sur dossier, après le baccalauréat. Elle dure trois ans, mais il s'agit d'un enseignement spécialisé, comprenant quatorze mois de stage. L'APCG souhaite que les travailleurs sociaux aient désormais une formation universitaire généraliste de deux ans, comme le DEUG d'administration économique et sociale, avant d'entrer dans une école d'application où ils bénéficieraient, pendant vingt-quatre mois environ, d'une formation en alternance.

Les présidents de département voient, dans l'alternance, le moyen de participer à l'enseignement, au même titre que les professeurs, qui connaissent « *souvent mal* » la réalité du travail social départemental. En contrepartie de cet interventionnisme pédagogique, ils accepteraient de financer des écoles.

Une « remise au pas »

Les présidents veulent aussi améliorer la formation continue, afin d'ouvrir des perspectives de carrière au personnel. Ils préconisent la création d'un cursus de deuxième ou troisième cycle universitaire, accessible aux assistants sociaux titulaires d'une licence et possédant quelques années d'expérience professionnelle. Les départements versent 1 % de leur masse salariale au Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). Mais les élus estiment que les « *stages-catalogues* » de cet organisme répondent mal à leur attente. Ils exigent que la cotisation soit réduite, ou que le CNFPT subventionne des formations librement choisies par les départements.

On peut regretter que ces élus en charge de l'action sociale se soient contentés d'une phrase polie pour évoquer les « *difficultés du terrain* » auxquelles sont confrontés les assistants sociaux : « *Multiplication des dispositifs, surcharge de travail, contexte de crise, public de plus en plus difficile* ». La CONCASS, réunie en congrès les 15 et 16 mai à Paris, a rappelé que la crise du travail social était liée à « *la montée des exclusions ainsi qu'à la pénurie grave de moyens efficaces pour y répondre* », et non à un problème de formation.

Les deux cents assistantes sociales présentes se sont vivement élevées contre les conclusions des présidents de conseils généraux. Elles estiment que l'APCG cherche à « *mettre au pas une profession qui s'avère trop indocile aux yeux des employeurs* ». La CONCASS craint que les élus locaux ne remettent en cause le caractère national du diplôme d'assistant social.

Rafaële Rivais

PROPOS

■ **URBANISME**
« D'un urbanisme municipal, on est passé à un urbanisme d'agglomération. Avec l'augmentation des échanges, des déplacements périurbains, les échelles changent. Il faut désormais regarder une tache urbaine et non plus seulement la partie la plus fortement urbanisée du territoire. »
Umberto Battist (PS), *vice-président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais et président de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU),* *le Quotidien du Maire* du 26 mai.

■ **TRANSPORTS**
« L'absence de volonté politique des derniers gouvernements en matière de transports publics correspond à l'habitude bien française de ménager la chèvre et le chou et donc d'améliorer les transports en commun tout en continuant de faciliter l'accès des centres-villes à la voiture. »
Pascale Pêcheur, secrétaire générale du Groupement des autorités responsables de transports (GART), *l'Environnement Magazine* du mois de mai.

■ **GRAND STADE**
« Un site comme l'hippodrome d'Auteuil serait intelligent. Un grand stade à cet endroit, très proche de Paris, rendrait inutiles tous les coûts d'infrastructure. Mieux, le Parc des Princes n'aurait plus de raison d'être après 1998. »
Michel Platini, président du comité d'organisation de la Coupe du monde, *la Tribune Desfossés* du 28 mai.

HAUTE-NORMANDIE
L'ASCENSION D'UN HOMME DE L'O...

BRETAGNE
RENNES COURT APRÈS SON MÉTRO

HAUTE-NORMANDIE

L'ASCENSION D'UN HOMME DE L'OMBRE

Nouveau maire de Rouen, François Gautier s'efforce de marquer sa différence avec Jean Lecanuet

LE temps s'est accéléré, en cette première moitié de 1993, pour François Gautier (CDS). Celui qui, à quarante-neuf ans, au printemps 1989, avait accédé au poste de dixième adjoint au maire de Rouen, Jean Lecanuet, pouvait-il raisonnablement penser à cette époque qu'il deviendrait un jour le premier magistrat de la capitale normande?

Lors du dernier renouvellement municipal, le tout-puissant sénateur, maire de Rouen, avait décidé de muscler son équipe avec l'espoir de donner une dimension européenne à sa ville. A ses côtés, occupant le devant de la scène, Claude Bébéar, patron du groupe d'assurances AXA, et de sa filiale régionale, les Mutuelles unies. Rapidement, Claude Bébéar a jeté l'éponge et abandonné Rouen à des ambitions sans doute trop mesurées à son goût.

Il y avait aussi Jean Bornet, proche du maire, membre de la direction générale de la SNCF. François Gautier n'apparaissait alors que très loin, discrètement, avec la réputation d'un énarque «passé dans le privé», la Compagnie générale des eaux. Personne n'avait sérieusement cherché à connaître l'itinéraire politique de ce proche collaborateur parisien du président fondateur du CDS. Pas plus qu'on n'avait relevé qu'en venant à Rouen, il quittait Ablon-sur-Seine, commune d'Alain Poher, président du Sénat, dont il était un des maires adjoints.

La seconde étape de l'entrée en scène normande pour François Gautier s'est jouée lors des élections régionales de 1992. Placé, à la demande de Jean Lecanuet, sur la liste conduite par Antoine Rufenacht (RPR), l'adjoint chargé des finances s'est trouvé propulsé au poste de grand argentier du conseil régional, où il collabore étroitement avec le président. La disparition de Jean Lecanuet, le 22 février, a précipité les événements. Et François Gautier s'est installé dans le fauteuil de maire de Rouen, après avoir aisément contré la concurrence des autres adjoints et bénéficié du retrait de Janine Bonvoisin (CDS), élue député le 28 mars.

Oublier le passé

«Jean Lecanuet faisait partie de ces gens avec lesquels la confiance s'accroît au fil du temps.» Le nouveau maire avoue sa reconnaissance pour celui qui incarnait à ses yeux les valeurs de la démocratie chrétienne et sociale pour lesquelles il militait lorsque, jeune haut fonctionnaire, il avait été approché par le garde des sceaux de Valéry Giscard d'Estaing qui lui proposait de devenir son chef de cabinet. *«Pour ce premier entretien privé, qui a duré une heure, Jean Lecanuet m'a parlé pendant cinq minutes de ma mission au sein de son cabinet, et pendant les cinquante-cinq autres de Rouen.» «Si vous travaillez avec moi, je vous proposerai de venir à Rouen»*, avait conclu le ministre. François Gautier n'a finalement répondu *«oui»* qu'en 1989. A l'écoute du maître depuis 1973 pour la réflexion politique, le discret compagnon de route a commencé son service actif avant d'avoir pu achever ses classes.

Lourde tâche, car, au-delà de l'héritage strictement communal de Rouen, ville de 100 000 habitants, se dressent les contraintes d'une agglomération de 400 000 habitants morcelée en une quarantaine de communes. Et lorsque la première analyse de François Gautier tombe, elle est sans complaisance. *«Depuis la guerre, il y a eu deux époques à Rouen : la reconstruction jusqu'en 1965, puis l'ère Lecanuet, consacrée à l'embellissement, qui le préoccupa beaucoup. Aujourd'hui, nous ouvrons l'ère du développement économique et de la qualité de la vie pour la population. Malheureusement, pendant que Jean Lecanuet travaillait à l'embellissement, l'agglomération périclitait, particulièrement sur sa rive sud, où tous les problèmes sont arrivés, économiques, avec les restructurations industrielles, sociaux, avec les banlieues.»*

En quelques petites phrases distillées ici ou là, le maire marque sa différence avec le passé, et veut asseoir une autorité qui lui permettra, le cas échéant, de poursuivre au-delà de 1995. Pourfendeur de slogans, il ironise sur celui de *«Rouen ville capitale»*, il rejette par avance *«les grands projets qui ne sont que des annonces»*, une spécialité locale qui attise la concurrence entre la gauche et la droite. *«Je préfère mettre l'accent sur des projets moins spectaculaires, mais qui vont au but».*

En se débarrassant du dossier des déchets ménagers avec une étonnante sincérité : *«90 % des habitants veulent que l'on ramasse vite et sans bruit, et que la ville soit propre. Si on investit tant dans le recyclage, c'est pour les 10 % qui s'y intéressent.»* Salle de spectacle de 5 000 places? Grand stade? Palais des congrès? Rouen ne fera pas de folies, assure le maire.

La nouveauté la plus inattendue dans le nouveau paysage politique rouennais vient du Havre, l'autre grande cité maritime, et de son député Antoine Rufenacht, qui semble avoir découvert Rouen depuis qu'il s'est installé à l'hôtel de région. En préparant le prochain contrat de plan avec l'Etat, il ne manque pas une occasion de souligner l'importance de doter la capitale régionale d'équipements dignes de sa fonction. Au conseil régional de la Haute-Normandie, François Gautier est ainsi devenu son bras droit. En tant que chef de file régional de la nouvelle majorité, il lui donne la capacité de contrer Laurent Fabius, président du SIVOM de l'agglomération rouennaise.

Le maire ne manque d'ailleurs pas d'idées pour la région, comme la constitution d'un instrument financier de poids, appuyé sur la société de développement régional (SDR) ou une banque régionale. Rouen, avec les autres grandes villes de la Normandie, pourrait aussi passer un contrat de ville avec le conseil régional.

de notre correspondant à Rouen
Etienne Banzet

BRETAGNE

RENNES COURT APRÈS SON MÉTRO

L'arrêt du financement du VAL par le gouvernement divise les élus

LA décision prise au début du mois de mai par Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, de «différer» la subvention d'Etat prévue pour le métro de Rennes risque d'annoncer la fin ce projet. La mise en service d'un véhicule automatique léger (VAL), conçu par la société Matra, constituait pour Edmond Hervé (PS), maire de Rennes, et président du district de l'agglomération, *«la grande ambition de la métropole régionale et l'unique grand chantier de l'Ouest pour cette fin de siècle»*. Mais Rennes pourra-t-elle se flatter, en 1998, d'être la plus petite ville au monde à disposer d'un métro.

Le 12 mars 1993, après bien des tergiversations, un protocole est signé entre l'Etat et le district pour assurer le versement échelonné sur cinq ans d'une subvention de 500 millions de francs, pour faire face à l'investissement. Quelques semaines plus tard Edmond Hervé écrit au préfet de région pour l'interroger sur les délais de versement de cette subvention qui représente 18,5 % du coût de l'opération.

Lors des élections législatives, le maire perd son siège de député, devancé de dix points par Yvon Jacob (RPR), qui a notamment placé au centre de sa campagne le coût prohibitif du métro. Le 5 mai 1993, la réponse du nouveau préfet précise la position du ministre : *«Il n'est pas envisageable d'affecter cette année des autorisations de programme pour le VAL de Rennes.»*

Conséquence immédiate : les travaux sont gelés, avec 150 000 francs de dépenses inutiles quotidiennes et déjà un encours de près de cent millions de francs pour les travaux de forage, recherche et promotion. Dans le même temps, le tribunal administratif de Rennes est saisi de huit requêtes demandant le sursis à exécution et l'annulation de la déclaration d'utilité publique du métro, décidée le 15 février 1993 par le préfet.

Jugeant cette attitude *«inacceptable»*, Edmond Hervé ne désespère pas de convaincre le ministre des transports, voire le premier ministre, avant d'envisager d'attaquer l'Etat en justice. *«S'il n'y a pas de subvention de l'Etat, le métro ne peut pas se faire, mais nous n'en sommes pas là. Je crois au dialogue»*, insiste l'ancien ministre de la santé, dont les proches *«ne désespèrent pas de trouver au gouvernement des hommes qui ont le sens de l'Etat et du respect des contrats»*. Réponse du ministre des transports : *«Je n'aime pas les annonces effectuées à quelques jours des élections !»*

Un coût difficile à évaluer

Selon Michel Philipponeau, ancien adjoint au maire et président du district de l'agglomération rennaise jusqu'en mars 1989, *«le VAL, comme le tramway, est mal adapté à la structure de l'agglomération rennaise»*. Celui qui fut le seul élu municipal de Rennes à se prononcer en 1987 contre le principe du transport en commun en site propre, estime qu'une *«ligne de transport lourd de 9 kilomètres, sur le seul territoire rennais sera moins efficace et infiniment plus coûteuse qu'une amélioration des transports suburbains. Or, non seulement les populations suburbaines, par la fiscalité propre du district, devront participer au financement du VAL, mais elles risquent aussi de voir se dégrader la desserte de leurs lignes»*.

Saisi d'une demande de subvention, le conseil général d'Ille-et-Vilaine a décidé en juin 1992 de ne pas y faire droit, tout en proposant de cofinancer *«des études impartiales et complètes analysant en détail des solutions alternatives et leur impact économique et écologique»* (*le Monde* daté 9 et 10 août). Le risque de surdensification urbaine le long du trajet du VAL va à l'encontre de la politique d'aménagement du territoire menée par le conseil, dont le président, Pierre Méhaignerie (CDS), ne peut que se réjouir de l'attitude, conforme à ses propres déclarations, de son collègue des transports.

L'incertitude qui pèse encore sur l'attitude des banques, qui n'ont pas voulu partager les risques au sein de la société d'économie mixte des transports en commun de l'agglomération, et la crainte des entreprises de voir un dérapage de la taxe transport et de l'imposition locale, ajoutent à la confusion entretenue sur le coût du métro VAL.

«Le gouvernement assure vouloir promouvoir les grands travaux, assure Jean Normand, adjoint au maire, *il existe un projet immédiatement réalisable dans l'Ouest avec la création de 800 à 1 000 emplois. Ce projet de métro ne coûtera rien à l'Etat cette année, puisque le seul franc symbolique permettrait de lancer des travaux dès le mois prochain. Or, on nous répond par un refus d'autorisation de programme. Comment ne pas voir derrière cette décision autre chose que ce qui est officiellement dit?»* Il devine, dans la décision de Bernard Bosson, un relais ministériel à la préparation des prochaines élections municipales de 1995. Déjà fortement présente lors de cantonales de mars 1992 avec la défaite du premier adjoint au maire face au benjamin de l'assemblée départementale, dont le seul slogan était l'anti-VAL, l'affaire du métro fournit un thème d'union à l'opposition municipale. Toujours en quête d'un chef de file, ses animateurs ont décidé de suivre la voie tracée par le comité pour un référendum sur le VAL, lancé le 21 novembre 1990 et qui a recueilli plus de 60 000 signatures dans le district.

de notre correspondant à Rennes
Christian Tual

BOURGOGNE

AUXERRE, CAPITALE DES ÉCHECS

Garry Kasparov vient «renforcer» le club de la Dame blanche

AU terme d'une saison de football marquée par les clameurs des demi-finales de Coupe de l'UEFA, l'Association de la jeunesse auxerroise (AJA) prépare une autre rencontre au sommet (*le Monde* daté 18-19 avril). L'équipe fanion du club d'échecs de l'AJA dispute, sur ses terres, la phase finale du championnat de France par équipes, jusqu'au lundi 31 mai. Pour conquérir une couronne qui lui a déjà échappé à trois reprises, la Dame blanche compte sur sa dernière recrue : le champion du monde en titre, Garry Kasparov.

Depuis novembre 1992, Kasparov est licencié à la section échecs du patronage, cher au cœur de l'abbé Deschamps. L'arrivée du numéro un mondial s'est faite sans le tumulte qui prévaut lorsqu'une star du ballon rond débarque avec avocats et bagages dans un club français. Si Guy Roux, le patron de la section football, parvenait à arracher la signature d'un Van Basten, l'affaire ferait sans doute plus de bruit. Dans la ville de Jean-Pierre Soisson (Maj. p.), seuls les initiés se sont esbaudis de la venue du joueur arménien.

Mais l'AJA n'a que faire de l'exubérance, elle élève la sobriété au rang de vertu. Le «patro» ne reniera jamais ses racines chrétiennes. Au plus fort de la vague bleu et blanc – les couleurs des maillots des footballeurs d'Auxerre – qui submergea la France entière, Guy Roux, l'entraîneur de l'équipe de foot, jouait les modestes. Pierre Saussier, le président de la section échecs, est ainsi. La politique de la Dame blanche, ainsi nommée parce que le club fut créé en 1975, pendant l'Année de la femme, ne changera pas avec l'arrivée d'un champion. *«Pour moi, Garry Kasparov n'est pas une fin en soi*, prévient cet ancien assureur. *Mais un excellent moyen de pérenniser le club et de promouvoir la pratique des échecs auprès des jeunes»*.

Depuis 1975, la Dame blanche a gravi progressivement les échelons. Après trois ou quatre titres de champion de Bourgogne – Pierre Saussier ne sait plus ! – le club accède en nationale. Il reste alors fidèle aux principes qui animaient les pionniers du «patronage». La Dame blanche se hissera jusqu'en nationale 2 et franchira les paliers avec des joueurs auxerrois et bourguignons. *«Ensuite, nous avons été contraints de nous renforcer. Les grandes villes disposent de viviers importants*, plaide aujourd'hui le président. *Auxerre est de taille modeste, et les jeunes partent poursuivre leurs études ailleurs.»*

La première vedette du club sera Jean-Pierre Boudre, bientôt rejoint par Nicolas Giffard, deux fois champion de France et l'un des premiers maîtres internationaux français. Ces deux joueurs sont toujours auxerrois. En 1979, la Dame blanche accède en nationale 1. Pierre Saussier et Hubert Aumaître, le vice-président, ne veulent pas faire de la figuration : *«Il fallait suivre le mouvement, sous peine d'être relégués. Nous avons donc contacté de nouveaux joueurs. Avoir le meilleur résultat avec un recrutement raisonnable : l'équation est toujours la même»*. L'Israélien Yaacov Murey, le Français Jean-Marc Degraeve, les Anglais Anthony Kosten et Mark Hebden, le Russe Lev Polougaïevski, dix-neuvième joueur mondial, rallient la Dame blanche.

L'esprit de famille

Tous ces maîtres n'ont pas uniquement succombé aux charmes des maisons à colombages du vieil Auxerre. Chacun reçoit une prime, dont Pierre Saussier tait jalousement le montant. *«Elles sont minimes si on les compare à celles octroyées par d'autres clubs*, explique-t-il. *Et puis l'argent n'est pas la principale motivation de nos joueurs. Certains d'entre eux ont refusé des offres alléchantes et sont restés. Ce qu'ils aiment ici, c'est l'esprit de famille.»*

La Dame blanche cajole ses cent cinquante licenciés, quel que soit leur niveau. Lorsqu'il n'est pas lui-même devant l'échiquier, Pierre Saussier joue les «papas poules». La veille des grandes compétitions, il chasse le stress et veille au confort de ses protégés. Garry Kasparov a sans doute été sensible à cet état d'esprit décrit par son ami Lev Polougaïevski. Celui-ci a su convaincre le champion du monde de venir épauler les Auxerrois pour la phase finale des championnats de France par équipes. La *somme de 200 000 francs et la* prise en charge des frais (voyages, hébergement...) ont balayé ses dernières hésitations. Ce renfort acquis, la Dame blanche a postulé pour l'organisation de la compétition. La Fédération française d'échecs a donné son feu vert.

Cette dernière étape des championnats de France coûtera plus cher que les 350 000 francs, budget moyen dégagé par le club grâce aux aides attribuées par une entreprise auxerroise, la ville et le conseil général. Conscients de l'enjeu, de nouveaux partenaires se sont joints à l'équipe et contribuent à rassembler le 1,1 million de francs nécessaires.

Garry Kasparov ne sera auxerrois que du 27 au 31 mai. Qu'importe la durée de son contrat, l'Arménien mettra son talent au service des Bourguignons. Pour que les hommes de Pierre Saussier dament le pion à ceux de Guy Roux dans la conquête du premier titre de champion de France de nationale 1 offert au «patro».

de notre correspondant à Auxerre
Vincent Roussot

LIMOUSIN

Menaces de démembrement de la circonscription SNCF

L'annonce, par la SNCF, du possible démembrement de la circonscription régionale de Limoges, dans la perspective de la réduction de vingt-trois à douze du nombre des régions, a mécontenté les habitants. Cette circonscription comprend les trois départements du Limousin (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne), l'Indre, une partie du Périgord et de la Charente, le nord du Lot. Le projet prévoit le rattachement de l'Indre à Paris-Centre, la Dordogne et la Charente à Aquitaine-Poitou-Charentes et le Limousin à Toulouse.

Pour la direction de la SNCF, ce projet correspond aux nécessités budgétaires et aux réalités des frontières des collectivités régionales, partenaires importants et financièrement actifs. Les élus protestent, et les syndicats de cheminots estiment à 1 500 les emplois que ce démembrement ferait perdre à la région. Ils redoutent de nouvelles restrictions d'activités, notamment sur les liaisons transversales régionales. Déjà le train Aurillac-Brive, qui permettait la correspondance avec le Brive-Paris, et le service marchandises du SERNAM à Tulle et à Ussel ont été supprimés.

POITOU-CHARENTES

Un anneau cycliste à Poitiers

Les clubs cyclistes le réclamaient depuis longtemps : Poitiers aura son anneau de vitesse, une piste de 250 mètres pour l'entraînement et la compétition. Dans le prolongement du vote de son compte administratif et de son budget supplémentaire, le conseil du district a affecté 300 000 francs à l'étude du dossier de cet équipement sportif. Il coûtera entre 3 et 4 millions de francs selon la nature du projet retenu. Mais le président du district, Jacques Santrot (PS), maire de Poitiers, exclut d'emblée une réalisation de type vélodrome avec des structures lourdes pour l'accueil des spectateurs.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Lille sur un air d'accordéon

Jusqu'au lundi 31 mai, le quartier populaire de Wazemmes renoue avec clavier et bretelles lors d'un festival. Et il s'offre aujourd'hui comme parrain Adolphe Deprince, quatre-vingt-onze ans, un des pères de l'accordéon français. Petit frère des «Nuits de nacre» de Tulle en Corrèze, Wazemmes l'accordéon c'est, une semaine durant, l'instrument décliné sous toutes ses formes. Jazz avec le Richard Galliano quartette, rock avec les frères Brozeur, *classique*, tzigane, chansons, folk et musette au gré des rues, terrasses de bistrot et autres bals populaires.

Entre la petite salle du Biplan et la place de la Nouvelle-Aventure, au cœur du quartier, les scènes se prêtent au jeu, les habitués aussi. Renaud à l'accordéon a chanté les douze titres de son album *Ch'ti*, enregistré après le tournage dans le Nord du film *Germinal*, de Claude Berri. Pour la clôture, le quintette Jazz-trans-musette invitera en prime à danser.

► **Renseignements au (16) 20-40-10-80.**

TERROIR

Saucisson de mouton aveyronnais

Les Aveyronnais n'ont pas les deux pieds dans le même sabot. Ceux de Paris – ils s'estiment au nombre de 320 000 comme ceux demeurés dans le département – 270 000 seulement. Ensemble ils ont décidé de faire la promotion de leur département en profitant du réseau des 3 000 bistrots qu'ils « contrôlent » dans la capitale. Trois cents d'entre eux, pour commencer, vont afficher des photos du terroir (Espalion, l'Aubrac, Villefranche, la Dourbie) pour exciter l'envie de touristes éventuels.

En outre, la maison de l'Aveyron, actuellement située aux Halles, doit déménager pour s'agrandir à Bercy. On y présentera un des produits de la fertile imagination aveyronnaise : de la charcuterie de mouton, une recette inventée par un boucher de Salles-Curan. Il s'agit de valoriser une production locale en misant sur le marché des consommateurs juifs et musulmans. Comme dit Jean Puech (UDF), président du conseil général de l'Aveyron et ministre de l'agriculture et la pêche : *« Il fallait y penser. »*

INNOVATION

Mairie à roulettes

Il y avait ceux qui aident les handicapés, ceux qui défendent leur quartier, ceux qui font du sport, ceux qui militent pour la condition masculine, les anciens combattants, les jeunes bénévoles, bref l'éventail complet des associations d'un arrondissement bien vivant : le dixseptième. Tous les deux ans, la mairie leur offre la salle des fêtes pour qu'elles se fassent connaître en tenant des stands. Cette année la « foire » a duré tout un week-end du mois de mai.

La mairie du dix-septième, qui a de vastes locaux, met à la disposition de l'une ou l'autre des 300 associations de l'arrondissement (dont une centaine subventionnées) des bureaux de permanence ou de réunion tous les jeudis. Autre initiative « locale » : une mairie annexe mobile. Un camion, qui fait fonction de bureau d'état civil, se déplace chaque jour au gré des marchés. Qu'il soit des Epinettes, des Batignolles, des Ternes ou de la Plaine Monceau, chaque habitant trouve, une fois par semaine, à sa porte des fonctionnaires municipaux. L'innovation rencontre un tel succès que Jacques-Chirac veut la généraliser à tous les arrondissements.

LOISIRS

Sursis pour le Jardin d'acclimatation

Le conseil de Paris a prolongé d'un an la concession d'exploitation du Jardin d'acclimatation confiée jusqu'ici au groupe Bernard Arnault (*le Monde* du 24 février). Motif de ce sursis : l'ancien concessionnaire ne demande pas seulement le renouvellement de son contrat. Il propose qu'une *« fondation Louis Vuitton-Moët Hennessy »* bâtisse et gère une salle de 700 places à l'emplacement de l'actuel théâtre pour enfants du comédien Jacques Douai. Celui-ci s'oppose à ce projet, organise des « assises » et fait circuler une pétition portant déjà 6 000 signatures, dont celles du Gotha des arts et des sciences.

Le projet pose aussi un problème juridique compliqué. La Ville prend son temps pour le résoudre. Lui faudra-t-il en outre faire appel à d'autres candidats repreneurs ? La nouvelle législation sur la transparence des marchés ne l'y oblige pas formellement, mais Jean Tiberi, premier adjoint de Jacques Chirac, a admis en séance publique que si des projets intéressants étaient présentés il serait convenable de les examiner. Espace de loisirs des petits Parisiens, le vénérable Jardin d'acclimatation vaut bien un débat.

QUINZAINE

LA GRANDE FÊTE DU PETIT COMMERCE

Pour maintenir les magasins de proximité et encourager les acheteurs, la mairie organise une fête commerciale

UN million de Parisiens sont en train de recevoir un carton d'invitation expédié par leur boucher favori ou leur pressing habituel. *« Venez donc prendre un verre à la boutique mardi 1er juin entre 20 heures et 22 heures »*, annonce le billet. Cette soirée mondaine d'un genre rare restera désintéressée. On ne vendra rien ce soir-là, mais on fera plus ample connaissance.

Devant chacune des 3 000 boutiques qui, dans 75 quartiers ou rues commerçantes des « villages » parisiens, se prêtent au jeu, les employés des parcs et jardins ont installé un rosier symbole. De son côté, chacun des commerçants s'est engagé à fleurir sa devanture et à soigner la tenue de son personnel. Cela durant tout le mois de juin. Objectif de cette « quinzaine commerciale », une manifestaion fréquente en province, mais rare à Paris : rapprocher les boutiquiers de leurs clients. Il y aura des prix pour les négociants les plus aimables et des vélos tout-terrain pour les gagnants des tombolas. Tout est payé par la Ville, qui mise 3 millions de francs sur l'opération.

La municipalité parisienne, comme le ministère de l'équipement et tous les responsables urbains de France, est préoccupée par la disparition des commerces de proximité en centre-ville. Soit ils ferment définitivement, soit ils sont remplacés par des boutiques à forte valeur ajoutée, qui ne rendent pas les mêmes services et ne créent pas la même animation. La mort du petit commerce – notamment de bouche – est le symptôme d'une maladie de langueur dont les cœurs urbains risquent de ne jamais se relever.

Privilèges de stationnement

Depuis qu'il est arrivé à l'Hôtel de Ville, en 1977, Jacques Chirac a montré le cap : sauvegarder les boutiques. Première mesure : Paris est une des rares villes de l'Hexagone à prohiber toute ouverture de grande surface sur son territoire. Exemple : un refus catégorique vient d'être opposé à la société C & A, qui voulait s'installer sur le boulevard Haussmann. Mais des dérogations sont possibles lorsqu'une artère s'endort. Un magasin Mark and Spencer a été autorisé à ouvrir rue de Rivoli, dans un secteur en perte de vitesse, entre l'Hôtel de Ville et la tour Saint-Jacques. Exceptionnel, dit-on à la mairie.

Pour les petits commerçants eux-mêmes, la Ville se met en quatre. Le plan d'occupation des sols (POS) a été révisé pour favoriser l'installation de boutiques en rez-de-chaussée. Les services municipaux insistent pour que des magasins soient prévus dans chaque opération de construction et de rénovation. Qu'ils soient domiciliés à Paris ou en banlieue, on a accordé aux commerçants des privilèges de stationnement à proximité de leur lieu de travail.

Tous ceux qui « produisent » moins de 330 litres d'ordures ménagères par jour sont exonérés de la taxe correspondante. Depuis des années, la taxe professionnelle est maintenue à un niveau modeste. Elle est encore à trois points au-dessus de la moyenne nationale. Reste le difficile problème des loyers commerciaux, parfois si exorbitants qu'ils en deviennent dissuasifs. Gérard Leban, l'adjoint de Jacques Chirac chargé du commerce et de l'industrie, cherche des solutions. Parmi celles-ci on avance l'idée d'un bail non renouvelable, mais bon marché. Autre formule : au renouvellement du bail, le nouveau loyer ne serait pas automatiquement aligné sur les tarifs environnants, mais modulé en fonction de la nature du commerce.

Enfin depuis trois ans, la Ville incite les négociants à participer à des opérations d'animation comme celle qui a lieu en ce moment. Mais les commerçants parisiens sont, paraît-il, fort individualistes, sceptiques et pour tout dire assez gâtés par une clientèle en or. Il a fallu la crise pour en pousser 3 000, cette année, à faire un effort. Encore ont-ils refusé l'idée de baisser leurs prix. Un geste qui eût été le sourire le plus avenant qu'ils pouvaient adresser à leurs clients. En tout cas, les prévenances de la Ville sont efficaces. Il reste 100 000 commerçants et artisans tout au long des artères de la capitale et, avouons-le, c'est ce qui fait une part de son agrément.

Marc Ambroise-Rendu

LE RÊVE DU MELTING-POT

Suite de la page 17

Parmi une population parisienne embourgeoisée et donc assagie depuis un siècle, c'est ce dernier trait qui frappe.

Cependant, il ne devrait pas masquer une autre évidence. Plus que toute autre agglomération, la capitale se nourrit de l'immigration. Ce phénomène est remarquablement démontré par la géographe Michelle Guillon dans la thèse qu'elle vient de consacrer aux étrangers en Ile-de-France (1). Durant des siècles, Paris s'est peuplé de provinciaux puis, lorsque ces sources se sont taries, l'étranger a pris la suite. Ces apports, de plus en plus lointains et d'une hétérogénéité croissante, prolongent et enrichissent les vieilles stratifications provinciales. Après les bougnats aveyronnais du siècle passé sont arrivés les tailleurs arméniens, les maroquiniers chinois, les taxis russes, les épiciers tunisiens. Succédant aux Rastignac de province, voici venir les aventuriers et les intellectuels de la terre entière. L'écosystème parisien semble obéir aux lois de la nature. Il est d'autant plus vivace qu'il est diversifié.

Un lieu de consécration

Au cours d'un récent colloque organisé à Paris par l'Institut d'histoire des relations internationales contemporaines, une vingtaine d'universitaires ont étudié le *« Paris des étrangers depuis 1945 »* (2). Cette session faisait suite à une série d'autres communications présentées en 1987 sur le même sujet mais portant sur les époques antérieures à 1939. La somme de ces travaux, originaux pour la plupart, souligne l'immense apport des communautés étrangères à la vie économique, sociale et culturelle de la capitale. *« Nous tous qui travaillons sur l'histoire des groupes d'immigrés qui sont depuis un siècle le tourment et la chance de Paris, nous étions agacés par les discours d'exclusion*, explique Antoine Marès, l'un des organisateurs. *Dire ce que nous savons était faire œuvre de salubrité publique. »*

Le colloque a notamment montré que si Paris a retrouvé l'un des tout premiers rangs au hit-parade des cités internationales, c'est bien à son cosmopolitisme qu'il le doit. Pour les artistes, les écrivains, les cinéastes, les plasticiens, Paris est redevenu un point de passage obligé et un lieu de consécration. C'est vrai pour les plus doués, mais qui sait si parmi les sans-grade plus ou moins fauchés qui battent le pavé ne se trouvent pas un Picasso, un Ho Chi Minh, un Senghor de demain ?

Dans son dernier livre, Jean Tiberi a passé en revue l'incroyable cohorte des étrangers célèbres qui ont vécu à Paris depuis le Moyen Age (3). Certains n'étaient au départ que d'obscurs inconnus qu'en des temps plus sourcilleux on aurait peut-être refoulés à la frontière.

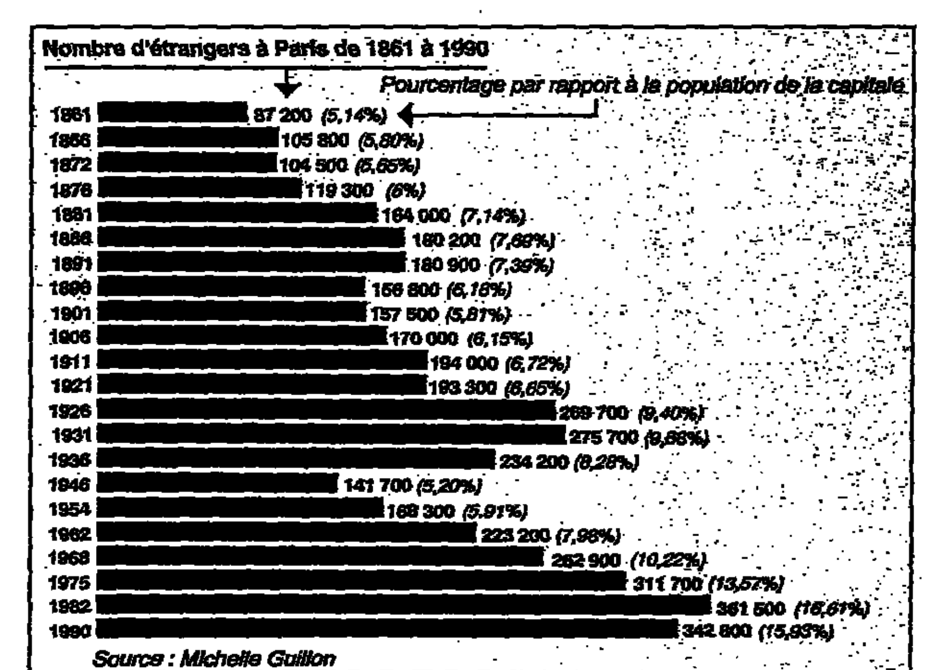
Les chercheurs soulignent deux caractéristiques du Paris des étrangers. D'abord, on n'y trouve pas les ghettos qui, dans d'autres pays, sont la plaie de certaines agglomérations. Pour aussi soudés qu'ils soient, les groupes exogènes n'arrivent jamais à monopoliser un quartier jusqu'à en faire une ville dans la ville.

Mais la capitale n'est pas non plus un véritable melting-pot à l'américaine où les nouveaux arrivants sont pressés de se fondre dans le milieu. Chaque communauté cultive sa différence, même quand certains de ses membres sont naturalisés.

Après la seconde guerre mondiale, on a vu des Russes blancs, des Arméniens, des Géorgiens, des Ukrainiens, des Baltes, pourtant Parisiens depuis des décennies, boucler leurs valises pour rentrer « au pays ». Si, aujourd'hui, les Italiens sont en voie d'assimilation par naturalisation (suivis, dans une moindre mesure, par les Espagnols et par les Asiatiques), les Maghrébins, les Portugais, les Turcs conservent des liens plus étroits avec leur pays d'origine.

Au fond, ils ne sont pas très différents de provinciaux « montés » à Paris et qui, à l'heure de la retraite, regagnent leur terroir. Paris est une ville tolérante, certes, mais indifférente. Chacun y a sa chance, mais on ne le retient pas. La capitale est, en somme, une préfiguration de l'Europe où chaque peuple verse au pot commun sans renoncer à son génie particulier.

M. A.-R.



Source : Michelle Guillon

(1) *Etrangers et immigrés en Ile-de-France*, par Michelle Guillon, thèse de doctorat, 1992, université Paris-I, UFR de géographie, 560 p. Par ailleurs, l'écomusée de Fresnes (Val-de-Marne) présente jusqu'au 27 septembre une exposition sur ce thème : « Rassemblance». Tél : 46-66-08-10.

(2) *Le Paris des étrangers*, colloque de mars 1993. J.B. Duroselle, Institut de France, 23, quai Conti, 75006 Paris. Tél : 44-41-43-30.

(3) *La Nouvelle Athènes*, par Jean Tiberi, Ed. Sand, 1992, 287 p., 120 F.

DÉCALAGE HORAIRE

Décharge explosive en Turquie

Comme un volcan en éruption, la décharge d'ordures d'Umraniye, une banlieue pauvre située sur la rive asiatique d'Istanbul, a explosé le 28 avril, déversant sur le bidonville avoisinant des tonnes de déchets. A ce jour, vingt-sept corps ont été retirés des décombres d'une dizaine de maisons écrasées par la coulée de rebuts ; d'autres personnes portées disparues, dont le nombre exact n'est pas connu, ne seront probablement jamais retrouvées.

Négligence de la part des autorités, ignorance et fatalisme de la part des habitants ont contribué à cette tragédie, causée par l'accumulation de gaz méthane, qui aurait pu être évitée. *« Ce n'est pas un accident, ces gens ont été tués par manque de précautions*, affirme Kriton Curi, professeur à l'université du Bosphore et président du Comité national turc pour les ordures. *La pente de la décharge ne devrait pas être aussi raide, elle devrait être entièrement recouverte de terre et des tuyaux devraient être placés en divers endroits pour permettre au méthane de s'échapper. »*

Au fond du vallon, des bulldozers creusent un canal pour rétablir le cours du ruisseau bloqué par les déchets qui a formé un lac et menace des maisons. Au sommet de la colline, une vingtaine de tentes ont été érigées par le Croissant-Rouge pour loger les survivants et les familles évacuées.

Accablés par le destin

Les femmes se lamentent. *« Que Dieu nous donne patience »* est une phrase souvent prononcée. Les victimes, issues des catégories défavorisées de la société turque, se sont installées à Kazim Karabekir. Ce bidonville bénéficie de la politique de la municipalité d'Istanbul qui raccorde les maisons construites illégalement au réseau d'eau et d'électricité. Pour généreuse qu'elle soit – il y a peu de sans-abri à Istanbul, – cette politique n'est pas sans défaut et la mairie aurait dû mettre un frein à l'expansion de ce quartier.

Il y a deux décennies, ces collines étaient encore tapissées de forêts, aujourd'hui elles sont hérissées de petites maisons construites à la main par les habitants, qui, grâce à l'élevage de quelques chèvres et de poules, survivent tant bien que mal.

Certains, comme Hanife Bozkurt, une femme dont la maison va être détruite, refusent d'abandonner la lutte. Energique et pleine d'humour, elle tricote pour nourrir sa famille et reçoit 16 francs pour chaque chandail livré à une compagnie d'exportation. Mais d'autres, comme ce jeune quincaillier qui gagne 600 francs par mois, sont accablés par leur destin et attendent des autorités qu'elles décident de leur sort.

Tous déclarent qu'ils n'étaient pas conscients du danger posé par le dépotoir. A la mairie d'Umraniye, Güldal Okutucu, l'assistante du maire, affirme qu'ils avaient été avertis. *« Ils savaient que la décharge pouvait exploser, mais le danger était une notion abstraite pour eux »*, explique-t-elle. Depuis 1989, le maire, Sinasi Oktem, s'efforce d'obtenir de la municipalité du Grand Istanbul la fermeture de la décharge. *« Ils sont venus, ils ont vu la situation, mais ils n'ont rien fait »*, s'insurge Mme Okutucu.

Négligence choquante

La montagne créée par les déchets accumulés depuis plus de quinze ans, à raison de 2 300 tonnes par jour, a rejoint les habitations au fond de la vallée. La puanteur et la fumée qui émanent des rebuts s'infiltrent dans les maisons, causant des troubles respiratoires et des maladies de la peau. Les femmes, qui protègent leur bouche par un fichu, sont parfaitement conscientes de la présence d'éléments nocifs.

Le professeur Curi, qui a effectué des recherches sur les divers dépôts d'ordures en Turquie, estime que tout le monde, du ministère de l'environnement aux habitants du bidonville qui ont choisi de s'installer à proximité de la décharge, assume une part de responsabilité. *« Malheureusement, même les victimes n'étaient pas entièrement innocentes »*, déclare-t-il avec regret. La négligence des autorités est choquante selon le professeur Curi, qui estime qu'à l'exception de celle d'Izmir l'état des décharges des villes de Turquie pourrait conduire à des explosions similaires.

Le gouvernement a promis de reloger les survivants et de réhabiliter le site d'Umraniye. Mais personne ne se fait d'illusions. Cette catastrophe, comme toutes celles qui l'ont précédée, risque de sombrer dans l'oubli. La Turquie réagit rapidement en cas de crise, mais le mot prévention n'est pas encore entré dans son vocabulaire.

de notre correspondante à Istanbul
Nicole Pope

HEURES LOCALES

ILE-DE-FRANCE

ESSONNE

TEMPS PARTAGÉ AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

La mairie d'Evry et une entreprise choisissent de favoriser l'engagement des salariés dans la vie de la cité

MOINS d'heures de travail au bureau, plus au service de la collectivité. Le 1er juin, des salariés du siège social de la société Digital Equipment à Evry, volontaires pour le partage du travail, vont renforcer, pendant leur temps libre, les bénévoles qui œuvrent dans les structures locales d'animation, d'accueil et de formation. La ville et les associations d'Evry manquent de volontaires pour développer ou créer des actions de solidarité. De son côté, Digital ne s'oppose pas à ce que ses employés profitent de leurs nouveaux moments de liberté pour s'impliquer dans la vie sociale. Mairie et entreprise ont donc trouvé un terrain d'entente pour que les compétences libérées par le passage au temps partiel soient éventuellement utilisées au profit de la collectivité.

Confrontée, comme ses rivales, à l'affaissement du marché de l'informatique, Digital vient de déposer auprès de l'inspection du travail un plan social, le quatrième en deux ans. Cette fois la direction a élaboré une politique sociale s'inspirant d'une autre conception, puisqu'elle vise à limiter le recours au licenciement en privilégiant la réduction du temps de travail. La principale mesure porte sur la possibilité de travailler à temps partiel, à trois cinquièmes, ou quatre cinquièmes. La proposition a été faite à tous les salariés. Elle était assortie de compensations salariales (84 % du salaire brut pour un quatre cinquièmes par exemple), d'aides pour ceux qui choisissent de consacrer leur temps libre pour se former et, surtout, d'une clause de retour à la situation antérieure au bout de deux ans.

« Notre projet a rencontré encore plus d'échos que nous le pensions au départ. Nous avons atteint le haut de la fourchette la plus optimiste », se félicite Michel Ferrebœuf, PDG de la firme. 547 personnes, dont 242 au siège d'Evry, se sont portées volontaires sur les 2 888 éligibles. Les candidats au temps partiel se sont recrutés dans toutes les catégories de personnel, mais plus spécialement chez les cadres, majoritaires dans l'entreprise.

L'intérêt collectif

« L'application de cette mesure permettra de sauvegarder environ quatre-vingt-dix emplois. A terme, elle pourrait nous permettre de retrouver une capacité d'embauche, nécessaire dans une activité qui a besoin qui de recruter des jeunes », précise Michel Cantelli, directeur des ressources humaines. La solidarité a joué un rôle important dans la réussite du plan élaboré par la direction, les salariés étant conscients que leur décision pesait indirectement sur le contenu du plan social.

C'est aussi sur cette solidarité que s'appuie Jacques Guyard (PS), maire d'Evry, pour inciter ceux qui ont accepté de partager leur travail à participer à des tâches d'intérêt collectif. Depuis plusieurs mois, la municipalité s'efforce d'organiser un réseau social au service de tous les citoyens, et plus spécialement de ceux qui connaissent des difficultés. *« La demande est vaste, et le salariat ne saurait répondre à tous les besoins, ce qui rend indispensable le recours au bénévolat »*, assure le maire.

A Evry, les bonnes volontés peuvent trouver à s'employer dans des domaines aussi différents que les activités de la petite enfance, les animations pour les adolescents, l'encadrement pour les jeunes sportifs, la formation. Les compétences des cadres de Digital Equipment intéressent aussi les responsables du Centre d'entreprise et d'innovation, la « pépinière » locale, qui recherchent des candidats pour des actions ponctuelles dans les PME et PMI.

Autre champ d'intervention, la médiation pénale, une procédure que la mairie met en place avec le procureur de la République pour tenter de faire régler par des citoyens, ayant reçu délégation de l'autorité judiciaire, les conflits mineurs ne nécessitant pas un traitement devant les tribunaux. *« Entre la création de dispositifs de soutien dans les collèges et celle de la médiation pénale, j'ai besoin d'une trentaine de bénévoles. Je pense pouvoir les trouver, mais, paradoxalement, ce qui manque, ce sont les structures pour les utiliser au mieux »*, estime Jacques Guyard.

Pour concrétiser leurs rapports, la mairie et la société Digital ont signé une convention de mise à disposition de compétences. L'entreprise s'engage à diffuser toutes les informations concernant les actions en partenariat avec la mairie. La commune, pour sa part, garantit la responsabilité civile des personnes bénévoles dans le cadre de leur activité, et rembourse les frais qu'elles ont engagés. Les deux partenaires ont également créé l'association Synergie Villes-Entreprises, chargée de coordonner l'ensemble des opérations et d'assurer l'accueil, l'orientation et le suivi des volontaires. Une association qui est ouverte à d'autres villes ou entreprises. *« La majorité des salariés de Digital ne résident pas à Evry*, précise Jacques Guyard. *Beaucoup d'autres villes peuvent nous rejoindre si elles estiment que l'initiative présente un progrès dans les relations sociales. »*

Patrick Desavie

EVRY ACCUEILLE LE PSG

Prévu pour les Jeux de la francophonie, le stade de Bondoufle reçoit le club parisien

LE club de football professionnel du Paris Saint-Germain (PSG) jouera au moins un match de gala, au mois de juillet, sur la pelouse toute neuve du stade départemental de l'Essonne, à Bondoufle, une des communes de l'agglomération d'Evry. Cet équipement a été réalisé dans la perspective des Jeux de la francophonie, mais, l'Essonne ayant finalement renoncé à organiser cette manifestation, il sera libre au cours du mois de juillet (*le Monde* daté 23-24 mai). Le département a donc proposé aux responsables du club phare de la capitale de l'utiliser dans l'hypothèse où la pelouse du Parc des Princes serait « mise au repos » après la réfection prévue, elle aussi, en juillet.

L'encadrement sportif du PSG, ainsi que Michel Denisot, son président délégué, ont visité, au mois de mars, le nouveau stade et apprécié ses installations réalisées suivant les normes fédérales en vigueur. *« Ce terrain pourrait très bien également accueillir le Tournoi de Paris »*, explique Bruno Barbier, responsable des relations avec les collectivités à la Société à objet sportif (SOS) du Paris-Saint-Germain.

Cette compétition, qui, chaque année, précède de quelques jours l'ouverture du championnat, se joue rarement à guichets fermés. Les vingt mille places du stade de Bondoufle suffiraient pour accueillir une telle manifestation. Elles seraient, en revanche, insuffisantes pour recevoir les milliers d'inconditionnels et les supporters « ultras » qui envahissent d'ordinaire les gradins du Parc des Princes pour les affiches, jugées prestigieuses, du championnat. *« En outre*, poursuit Bruno Barbier, *le stade de Bondoufle ne remplit pas tout à fait les conditions de sécurité, notamment pour ce qui concerne l'écoulement du public. »*

Le PSG et le conseil général de l'Essonne entretiennent des liens privilégiés, une convention liant, depuis le mois de juin 1991, le département et la SOS parisienne. Cet accord, reconduit pour la saison en cours pour la somme de 1 830 000 francs, prévoit notamment la vente par le club de billets donnant accès, pour chaque rencontre, à mille places dans la tribune « K » du Parc des Princes, ainsi qu'à une loge d'honneur pour dix invités. Le PSG a aussi donné son accord pour participer à un match contre une équipe francophone dans le cadre de l'inauguration du stade de Bondoufle. Un engagement en passe d'être respecté.

P. D.

SEINE-ET-MARNE

Fontainebleau échappe à la mise sous tutelle

LE budget municipal de Fontainebleau ne sera pas mis *sous tutelle*. Le maire, Paul Dubrule (div. dr.), qui refusait de rembourser un emprunt *de 68 millions de francs* contracté par son prédécesseur, Paul Séramy, pour éponger la dette de la géothermie (*le Monde* daté 18-19 avril), a obtenu un aménagement de cette créance.

La dette de la ville auprès de la Banque française du commerce extérieur (BFCE) a été *reprise par la Caisse des* dépôts et consignations, et étalée sur vingt-cinq ans au taux de 6,50 %. Le département va aider la ville à payer les intérêts dus depuis l'arrêt des remboursements (4,6 millions de francs pour Fontainebleau). Cet épisode met fin à la catastrophique opération de géothermie initiée au début des années 80 et dont l'échec pesait depuis lors sur le budget de la cité impériale.

SPORTS

Le printemps du VTT

LA *pratique du vélo tout-terrain* (VTT), – *mountain bike* connaît selon l'appellation *américaine* – *un développement* important depuis quelques années en France. Le conseil *régional a décidé de* mettre en place plusieurs parcours appropriés pour que les *Franciliens puissent pratiquer* ce loisir sportif. Des circuits VTT, de longueur et de niveau de difficultés différents, viennent d'être balisés dans dix des douze bases de loisirs que compte l'Ile-de-France. Ces bases vont être, jusqu'au 20 juin, le théâtre d'animations ouvertes à tous et encadrées par les animateurs de la Fédération française de cyclisme et de la Commission nationale de vélo, tout-errain.

Chaque base de loisirs va organiser une journée complète d'information, d'initiation, de jeux et de démonstrations sur le thème du VTT. *Une compétition sélectionnera une équipe de concurrents dans chaque base, qui participeront à une* finale, le 20 juin, sur la base de Draveil – Port aux Cerises. Les 150 VTT, prêtés aux concurrents seront ensuite mis à la disposition des huit millions de personnes qui se rendent chaque année dans les bases de loisirs d'Ile-de-France.

SEINE-SAINT-DENIS

PASSEPORTS POUR LA JEUNESSE

Le conseil général aide les 16-25 ans à découvrir le département et à voyager

« J'AVAIS *honte d'avoir des idées aussi négatives sur Cuba »*, raconte Saïd, lors d'une discussion avec Sébastien, Sophie, Vincent et Zakya. Tous se retrouvent après la visite d'une semaine d'un groupe d'une centaine de jeunes Cubains en Seine-Saint-Denis. Comme Zakya et Vincent, Saïd a passé deux semaines à Cuba l'an dernier. Il y retournera cet été avec d'autres *« brigadistes »* car *« il n'a pas tout vu »*, alors que Sophie et Sébastien iront visiter l'île pour la première fois.

Ces cinq jeunes étudiants vivent en Seine-Saint-Denis. Ils profitent depuis deux ans du *« passeport monde »*, une initiative du conseil général, présidé par Georges Valbon (PC), qui permet aux jeunes du département de 16 à 25 ans de partir à la découverte de plusieurs pays. Sophie est partie quinze jours l'an dernier au Canada, parce que *« passeport monde »* lui a proposé des conditions financières *« très intéressantes »*. Pour ses amis, Cuba était aussi une *« destination exotique bon marché »*. Mais leur programme a évolué au cours des réunions du *« parcours préalable »*, des rendez-vous obligatoires avec les accompagnateurs et des conseillers techniques. *« Nous nous sommes vite mis d'accord sur l'intérêt de découvrir la réalité d'un pays socialiste, au moment où ce système était en train de disparaître en Europe de l'Est »*, raconte Zakya. Pendant leur séjour, la plupart des 650 jeunes de Seine-Saint-Denis, partis à Cuba l'été dernier, ont progressivement délaissé les plages ensoleillées pour chercher à en savoir plus sur la vie des Cubains (*le Monde* du 22 mai). *« Nous avons découvert là-bas les problèmes quotidiens dus au blocus des Etats-Unis*, raconte Vincent. *Mais quelle solidarité ! Ils sont fiers de leur pays, où les enfants vont tous à l'école et où le système de santé est performant. Il faudrait comparer Cuba avec d'autres pays d'Amérique latine. »*

Ces jeunes ont compris le message que veut faire passer le conseil général de Seine-Saint-Denis. *« Ils sont communistes et ont toujours affirmé leur appui à la révolution cubaine*, dit un de ces jeunes. *Mais ce que nous avons pu voir, y compris l'esprit critique de beaucoup d'habitants, nous montre que certaines informations sur Cuba ne sont pas honnêtes. »* Sébastien, qui est allé deux semaines aux Etats-Unis, a également appris beaucoup de choses au cours de son voyage : *« J'ai trouvé que les idéaux américains avaient bien disparu. Nous avons visité Harlem : la ségrégation raciale est scandaleuse aux Etats-Unis. Les Américains sont charmants, les musées sont formidables, mais le pays m'a beaucoup déçu. »*

Avec ce *« passeport monde »*, le conseil général veut, selon l'expression des élus, *« permettre aux jeunes du département de se forger leur propre opinion »*. Il y a quelques années encore, des jeunes de Seine-Saint-Denis partaient en direction des pays de l'Est, alors dirigés par des communistes. *« Ils recréaient les bandes de leur quartier et s'offraient des vacances bon marché. Aujourd'hui, nous veillons à constituer des groupes avec des jeunes d'horizons géographiques et sociaux différents »*, explique Valérie Périoli, du service jeunesse au conseil général.

Visites de théâtres et d'entreprises

« Passeport monde » est le volet le plus spectaculaire de *« priorité jeunesse »*, un programme de *« reconquête du département par ses jeunes »* lancé par le conseil général. *« Plus de 30 % de la population a moins de 25 ans. Quand ces jeunes disent habiter dans le « 93 », on leur rappelle souvent que c'est le département le plus pauvre d'Ile-de-France. Nos « passeports » ont pour but de leur redonner une certaine fierté »*, précise Roger Robert, responsable du service jeunesse. Le conseil général consacre à *« priorité jeunesse »* 39 millions de francs sur un budget annuel de 6 milliards.

Le *« passeport Seine-Saint-Denis »*, autre *« parcours »* du programme, permet justement aux élèves des classes de troisième de découvrir en une journée l'histoire, les richesses culturelles, les loisirs et la vie économique de leur département. Au cours d'un voyage en car, ils apprennent autant la légende de Denis, le saint qui a fondé la ville du même nom, que la raison de la construction des grandes cités comme « les 4 000 » à La Courneuve.

Ils s'informent aussi sur les problèmes d'environnement, visitent un théâtre et terminent la journée dans une entreprise. *« Nous accueillons une centaine de classes chaque année*, explique Pascale Vitry, animatrice de ce passeport. *Nous leur présentons les responsabilités et les compétences du conseil général, pour que les élèves ne restent pas sur l'impression d'une machine qui dépense beaucoup d'argent. »*

Les jeunes de Seine-Saint-Denis sont également invités chaque année à participer à un concours sur la *« notion de citoyenneté »*, en utilisant tous les moyens d'expression. Ils ont traité ces dernières années de la Révolution française, de la liberté et de la démocratie. Enfin, le *« passeport découverte »* permet cette année à 6 650 élèves et 250 enseignants volontaires de découvrir les nouvelles technologies et les enjeux du développement scientifique. *« Nous aidons les jeunes à se poser toutes les questions sur leurs retombées par rapport à la production, l'emploi et la démocratie »*, explique Roger Robert.

Visites de laboratoires ou de centres de recherche, puis d'unités de production, rencontres avec des *« conseillers scientifiques »*, voyage d'une journée dans une métropole de la recherche ou de l'industrie, deux heures de travail chaque semaine tout au long de l'année scolaire, témoignent de la *« volonté éducative »* de ce programme. Après quelques réserves, l'inspection académique a donné son accord. *« Une école sans contradiction aboutit à une idéologie officielle »*, conclut Roger Robert.

Christophe de Chenay

Marc Ambroise

...CALAGE HORAIRE

Décharge explosive en Turquie

DOSSIER

AQUITAINE

Le retour du Colbert

LE croiseur *Colbert*, désarmé en 1992, a rejoint mercredi 12 mai son dernier port d'attache, Bordeaux, qui avait été sa première escale en février 1959 lors de sa mise en service. Il est ancré quai des Chartrons, près du centre historique du port, où il deviendra un musée flottant et un centre d'animation destiné à rappeler et à conforter la vocation maritime de la capitale de l'Aquitaine. L'Association des amis du croiseur *Colbert* est à l'origine de ce sauvetage. Les membres de cette association considèrent ce navire comme le dernier vestige des grands vaisseaux construits dans l'immédiat après-guerre. Même si le croiseur n'est pas sorti des chantiers de l'estuaire, il rappelle que l'industrie de la ville dépend en grande partie des arsenaux privés, qui ont livré, jusqu'à la dernière guerre, des centaines de bateaux de guerre, à commencer par les premiers croiseurs. Les collectivités locales ont aidé l'association à financer le remorquage du *Colbert* jusqu'à Bordeaux. Son exploitation future dépend d'une société anonyme constituée par la SCET et le groupe hôtelier Accor.

Des créateurs à Paris

LE Théâtre de la Cité internationale vient d'accueillir, pendant trois semaines, des artistes et des créateurs qui travaillent en Aquitaine. Organisée par l'Office artistique de la région (OARA), une émanation du conseil régional, en collaboration avec la direction des affaires culturelles (DRAC), cette manifestation fait suite à « Aquitaine en Avignon », l'an passé, et répond au même souci de *« promouvoir la création qui a vu le jour sur les terres du Sud-Ouest et les créateurs qui y ont résidé »*.
Sept compagnies théâtrales et quatre chorégraphes venus de Bordeaux ou de Dordogne ainsi qu'un chanteur basque ont su séduire six mille spectateurs parisiens. *« L'objectif était d'accorder les meilleures conditions possibles à des troupes ou des groupes de province, afin qu'ils réalisent un rêve que beaucoup partagent : se produire dans la capitale »*, assure Serge Trouillet, directeur de l'OARA et maître d'œuvre de cet *« événement »*. Selon lui, l'aide du conseil régional permet d'assurer *« l'intendance »* et évite aux créateurs les *« galères »* que beaucoup de comédiens connaissent lorsqu'ils souhaitent *« monter à Paris »*. *« Fournir à tous des moyens techniques de qualité et un accueil convivial, sans oublier l'aspect professionnel »*, telles sont les missions de l'OARA lorsqu'elle organise des *« déplacements collectifs »*.

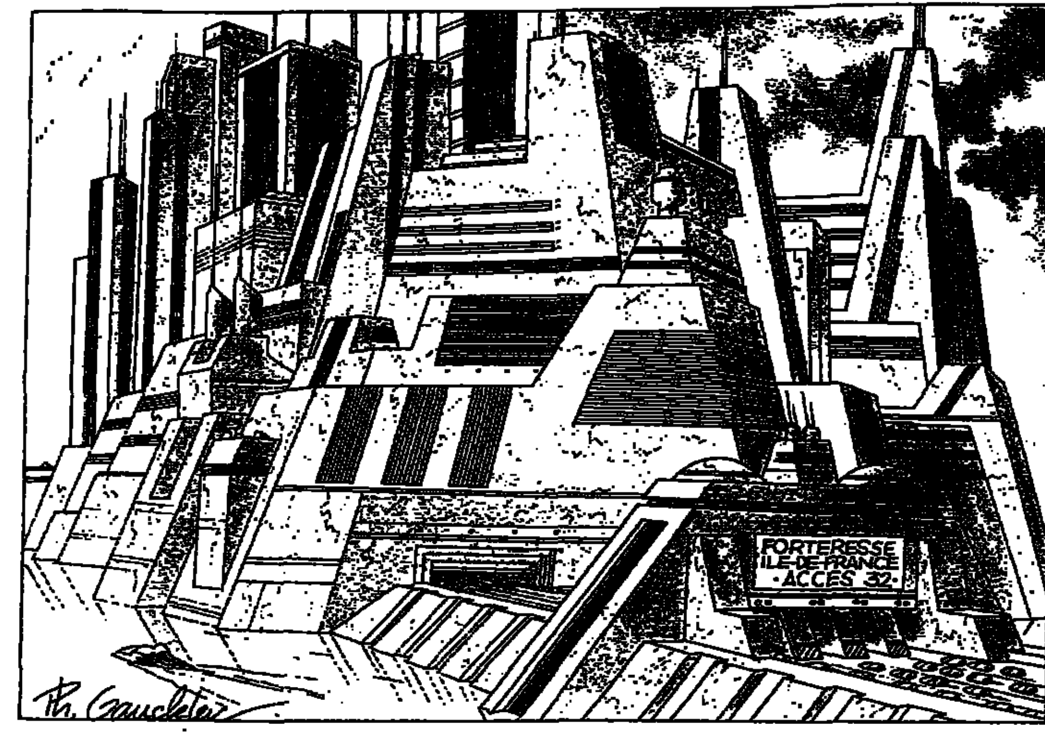
RHÔNE-ALPES

Référendum à Romans-sur-Isère

LES Romanais vont être appelés aux urnes, dimanche 6 juin. Henri Bertholet (PS), maire de Romans-sur-Isère (Drôme), organise un référendum local afin de connaître l'avis des habitants de sa commune sur un projet d'aménagement du centre-ville. Cette opération comprend la rénovation de la voirie, un nouveau plan de transports, mais aussi l'introduction du stationnement payant.
Cette dernière mesure, destinée à dégager le centre, risque d'être peu appréciée des conducteurs de véhicules. Les Romanais devront dire s'ils soutiennent le projet du maire, malgré cette contrainte, ou s'ils le rejettent. L'opération devrait coûter 9 millions de francs. Le maire s'est engagé à ne pas augmenter les impôts pour la financer. Une campagne d'information postale auprès des 32 747 habitants a précédé la consultation.

L'ILE-DE-FRANCE ATTEND SON SCHÉMA DIRECTEUR

Un débat national sur l'aménagement du territoire précédera l'instauration de « règles claires » pour la région capitale



IL faudra donc plus de *« cent jours »* pour que l'Ile-de-France dispose du texte qui doit fixer les grandes orientations de son développement pendant le prochain quart de siècle. En annonçant au Sénat, mercredi 19 mai, que des *« règles claires pour la région capitale »* allaient être proposées au cours d'un comité interministériel au début du mois de juin, Charles Pasqua (RPR) a levé un coin du voile sur l'avenir du nouveau schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF). Le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire a indiqué qu'un *« document définitif »* sera adopté au terme d'un *« débat national »* sur l'aménagement du territoire, prévu pour la session d'automne du Parlement.

« Cent jours » étaient le terme d'un calendrier proposé, le 12 février, par Michel Giraud (RPR). Le président du conseil régional d'Ile-de-France répondait alors à la décision de Pierre Bérégovoy de poursuivre l'élaboration d'un nouveau schéma directeur, malgré l'opposition unanime de l'assemblée régionale et les réserves de tous les départements au projet proposé par Christain Sautter, le préfet de région.

M. Giraud souhaitait sortir d'une impasse prévisible, à quelques semaines des élections, en demandant à la future majorité de modifier rapidement le projet : *« Il faut tenir compte des critiques et des propositions formulées par les différentes collectivités locales concernées, et leur présenter la nouvelle version pour approbation. »* Certains points, en effet, seront cruciaux dans le débat que souhaite provoquer le gouvernement.

• **Moins de 12 millions d'habitants.** Les perspectives de développement démographique et économique de l'Ile-de-France dans les prochaines années seront donc finalement inscrites dans un nouveau SDRIF. La population et les emplois seront limités, a annoncé M. Pasqua devant les sénateurs. Les services de M. Sautter avaient fixé à 12,2 millions la population de l'Ile-de-France en 2015, soit 1,2 million de plus qu'aujourd'hui. Le chiffre pourrait être ramené à 11,9 millions, sachant que, en 1992, l'augmentation naturelle a été de 88 460. Le solde des migrations avec la province est négatif de 50 000 personnes, alors qu'il est positif de 57 600 avec l'étranger. Ce qui conduit de nombreux élus de la majorité RPR-UDF à réclamer un renforcement des mesures contre l'immigration.

L'organisation des transports collectifs va être revue

• **Emplois et richesses.** Le débat au Sénat a permis à Daniel Hoeffel (UDF), secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, de dénoncer une nouvelle fois *« le processus de concentration des centres de décision vers la région parisienne... dans les domaines économique, financier, culturel et de recherche, vidant ainsi beaucoup de nos régions de leur substance »*.

Les chiffres indiquent cependant que la proportion des emplois en Ile-de-France, par rapport à l'ensemble du territoire (23 %), reste proche de la population active francilienne, un peu moins de 22 % du total français. Et le nombre des emplois générés par le capital public (administration et sociétés nationales) correspond pratiquement au poids démographique de la région par rapport au reste du pays (18 %), une proportion stable depuis trente ans.

Si le revenu brut des Franciliens dépasse 26 % du revenu national, il n'est pourtant plus que de 22,1 % après redistribution par le budget de l'Etat et les budgets sociaux. M. Pasqua demande cependant une réduction des équipements publics en Ile-de-France, pour que le développement de la région capitale ne se fasse plus *« au détriment du reste du territoire »*.

• **Trop d'étudiants.** La réduction de la population universitaire d'Ile-de-France, et notamment des étudiants de 3e cycle, est réclamée par le gouvernement. Bien que la tendance ait été inversée depuis l'après-guerre, qui voyait près de la moitié des jeunes Français poursuivre leurs études en région parisienne, l'Ile-de-France continue à accueillir plus d'étudiants (400 000 sur un total de 1,4 million, soit 28 %) que sa population en âge de poursuivre des études supérieures (20 %).

Ce déséquilibre est évident dans le 3e cycle, qui représente 42 % des étudiants inscrits en Ile-de-France. Et M. Pasqua demande une *« remise à plat »* du plan Université 2000 qui prévoit d'implanter cinq nouvelles universités et quatre-vingt-dix départements d'IUT en Ile-de-France.

• **Le coût des transports.** Bernard Bosson (UDF), ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, avait déjà annoncé, le 13 mai, une réforme du Syndicat des transports parisiens, pour *« limiter la croissance indéfinie de la contribution de l'Etat à* [leur] *fonctionnement, et pour rapprocher progressivement la participation des Franciliens au coût de leurs transports de celle payée par les provinciaux »*. Charles Pasqua a confirmé, le 19 mai, que l'organisation des transports collectifs en Ile-de-France allait être revue.

Les élus d'Ile-de-France ont montré au Sénat qu'ils sont prêts à faire preuve de souplesse devant les attaques dont leur région fait l'objet. Ainsi, Jean-Pierre Fourcade (UDF), vice-président du conseil régional, s'est déclaré favorable à une politique d'agrément, *« pour freiner les entreprises qui souhaitent se concentrer en Ile-de-France, et pour encourager celles qui désirent se délocaliser en province »*. M. Fourcade a également accepté que le dossier de l'aménagement de l'Ile-de-France soit replacé sous l'angle plus large du Grand Bassin parisien.

Encourager les entreprises qui désirent se délocaliser en province

Chez les élus de la région, la décision du gouvernement de reporter l'adoption d'un nouveau schéma directeur ne provoque pas l'enthousiasme. *« Le pire serait que le développement de l'Ile-de-France se fasse sans règlement intérieur »*, craignent les écologistes, qui demandent qu'une vaste consultation de la population soit organisée.

Le retour d'un nouveau texte devant les élus locaux est exigé par Georges Valbon (PC), président du conseil général de Seine-Saint-Denis, qui avait rejeté sans nuance le projet socialiste : *« La croissance maîtrisée que l'on évoque conduira à un déclin programmé de la région, et de notre département en particulier. La désindustrialisation de la région, organisée par la grande finance européenne, n'a jamais permis de créer de nouveaux emplois dans le reste du pays. »*

Tout en se félicitant de l'intention du gouvernement de prendre en compte les amendements proposés par les collectivités territoriales, Paul-Louis Tenaillon (UDF), président du conseil général des Yvelines, s'inquiète de l'incertitude qui pèse sur le calendrier qui va aboutir à un nouveau schéma directeur : *« Le report des opérations d'aménagement envisagées dans toute la région met en difficulté les collectivités locales, qui perdent des ressources, mais aussi les entreprises de travaux publics. »*

Cette inquiétude se retrouve dans les milieux socio-professionnels, qui ont pressé les pouvoirs publics de remplacer au plus vite le schéma directeur de la région Ile-de-France (SDAURIF), élaboré en 1965 par Paul Delouvrier et révisé en 1976. Ils lui reprochaient notamment son caractère contraignant, qui empêche depuis plusieurs années la réalisation de certains équipements. Plusieurs dizaines de ZAC sont ainsi bloquées par les tribunaux administratifs à la suite de recours d'associations pour non-conformité avec le SDAURIF de 1965.

En l'absence d'un schéma directeur pendant plusieurs mois, l'Ile-de-France ne va-t-elle pas continuer à attirer les entreprises ? En particulier celles d'envergure européenne, qui recherchent les services, les centres de recherche et le potentiel économique rassemblés autour de Paris. C'est le risque que fait courir au reste du pays le report d'un nouveau schéma directeur, seul à même de contrebalancer la tendance de la capitale à tout attirer autour d'elle.

Christophe de Chenay

Ils auront 40 ans en 2015

« Nous nous sentons très concernés par le schéma directeur local », ont bien voulu affirmer en chœur Maxime, Nicolas, Laurène, Geraldine, Jennifer et les autres. Ces enfants, qui habitent tous le Val-Maubuée, ont tenu une étonnante conférence de presse le 18 mai. Elle marquait le début d'une campagne de communication sur les grandes orientations du développement du secteur II de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, qui regroupe six communes de Seine-et-Marne.

Ces orientations seront l'application, au niveau local, des décisions du schéma directeur de la région Ile-de-France. Elles ont été présentées dans les écoles, autour du thème « Visa pour 2015 », par les responsables du Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) du Val-Maubuée.

Les enfants se sont montrés très critiques sur leur cadre de vie, et ont été loin d'approuver les prévisions des autorités locales en matière de logement, de transports, d'équipements, d'environnement, d'emploi et de formation. *« Nos bus sont surchargés. Les plans d'eau sont pollués. Il n'y a pas assez d'emplois sur place. Nous voulons une patinoire... »*, ont déclaré des jeunes qui ne connaissent que leur commune, mais qui souhaitent modifier beaucoup de choses pour que la vie y soit agréable.

Comme dans d'autres villes nouvelles, la population du Val-Maubuée est très jeune : 40 % de ses habitants ont moins de vingt ans et auront donc à peine quarante ans en 2015, au terme du schéma directeur attendu pour fixer les grandes orientations de l'Ile-de-France pour les vingt prochaines années. Le SAN a voulu informer, sensibiliser, responsabiliser et consulter les futurs acteurs de la vie sociale et économique de cette agglomération, qui compte aujourd'hui 82 000 habitants.

Les élèves des écoles primaires et des collèges ont réalisé un magazine, en illustrant et en rédigeant des articles sur six thèmes du schéma directeur local : la maison, le travail, les espaces verts, l'école, les transports, les sports et les loisirs.

Les jeunes de onze à vingt-cinq ans sont invités à participer, jusqu'au 11 juin, à un concours sur le Val-Maubuée et son schéma directeur local, enfin une exposition sur ce thème a lieu dans la ville nouvelle à Torcy.

Enfin, les élus des trois conseils municipaux d'enfants de communes de la ville nouvelle ont lancé la campagne de sensibilisation au schéma directeur local. Une campagne originale, destinée à illustrer le dynamisme des élus de la ville nouvelle dans la compétition qui s'annonce au sein même de l'Ile-de-France, jusqu'en 2015.

C. de C

Un réseau de villes dans le Bassin parisien

Jean-Pierre Sueur (PS), ancien secrétaire d'Etat aux collectivités locales, est proche de Michel Rocard, qui avait lancé la révision du schéma directeur d'Ile-de-France en 1989. Il est maire d'Orléans, et à ce titre vice-président de l'Association des villes à une heure de Paris.

« Quelles réflexions vous inspire le débat sur la place de l'Ile-de-France dans l'aménagement du territoire ?

– Chacun convient aujourd'hui que le nécessaire développement du rôle international de Paris, au plan économique, n'est en aucun cas lié au fait que deux millions de citoyens de plus s'engouffrent chaque matin dans les embouteillages de la grande banlieue. Pour éviter les déséquilibres excessifs entre l'Ile-de-France et l'ensemble des autres régions françaises, il faut une volonté forte de l'Etat. Les délocalisations, aujourd'hui confirmées, montrent que cette volonté peut exister. Cela nécessite que l'Etat se dote des moyens d'agir et se démarque d'une conception fallacieuse de la décentralisation en vertu de laquelle l'addition des stratégies particulières des collectivités produirait spontanément le bien commun.

– Que pensez-vous du report de l'application d'un nouveau schéma directeur de la région Ile-de-France ?

– Le SDAU, préparé sous l'impulsion du préfet de la région Ile-de-France, n'a pas été adopté par la majorité des élus concernés pour des raisons qui tenaient largement à la conjoncture politique. Aujourd'hui, les mêmes élus s'inquiètent, un peu tard, des dysfonctionnements induits par l'absence d'un nouveau SDAU. Il est clair qu'il serait dommageable de rester durablement sans schéma directeur de l'Ile-de-France. Ce document doit s'intégrer avec beaucoup de netteté dans une politique de rééquilibrage au niveau national, comme au sein du Bassin parisien.

– Le gouvernement et les élus d'Ile-de-France semblent d'accord sur la nécessité d'inscrire le développement de la région parisienne dans la perspective du Bassin parisien. Qu'en pense le maire d'Orléans ?

– Tout dépend de ce que recouvrent les mots. Si la prise en compte du Bassin parisien est un codicille au schéma de l'Ile-de-France, cela n'a aucun intérêt. En revanche, si le schéma est, dans un certain nombre de domaines majeurs, la résultante de choix globaux concernant l'ensemble du Bassin parisien qui, à mon sens, sont des préalables, cela peut présenter beaucoup d'intérêt. La multiplication des modes de transports rapides ne doit en aucun cas entraîner un tiers du territoire national dans une logique de « grande banlieue ». Ce serait détestable.

La bonne solution, c'est tout au contraire, le développement au sein du grand Bassin parisien d'une logique multipolaire appuyée sur un ensemble de villes fortes, ayant chacune leur spécificité et conjuguant le développement économique et la qualité de vie. C'est l'ambition d'Orléans, comme de beaucoup de villes du Bassin parisien. Cela suppose qu'elles s'inscrivent résolument dans la logique de la constitution de réseaux, préconisée par la DATAR. Cela suppose aussi que l'Etat privilégie l'implantation d'un certain nombre d'équipements (universitaires notamment) dans ces réseaux de villes plutôt qu'au sein de la couronne parisienne.

LIVRES
LE CHEMINEMENT D'UN PROJET

R E G A R D S

LIVRES

LE CHEMINEMENT D'UN PROJET

VERS UNE ADMINISTRATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE
Les cahiers du CNFPT
numéro 37,
3, villa Thoreton, 75015 Paris,
175 p., 100 F.

DEPUIS son entrée en vigueur, la loi «Joxe-Baylet-Marchand-Sueur», du nom des quatre ministres de gauche qui se sont penchés sur son berceau, a fait couler beaucoup d'encre. Le public en *connaît désormais les principales* dispositions : renforcement de la démocratie locale, déconcentration, incitation à l'intercommunalité. Ces mesures sont décrites en détail par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), dans un ouvrage intitulé *Vers une administration territoriale de la République*. De cette étude pédagogique, on retiendra deux chapitres, plus originaux, qui rappellent la façon dont le projet a été discuté au Parlement.

En 1982, Gaston Defferre, père de la décentralisation, renvoie à plus tard le soin de déterminer *«les modalités de coopération entre collectivités locales et le développement de la participation des citoyens»*. Ces mesures constituent la matrice du projet de loi initié par Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, en 1989. Leur envergure explique qu'elles aient fait l'objet d'un examen long et minutieux. Enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale en août 1990, le projet est définitivement adopté dix-huit mois plus tard, en janvier 1992.

Les débats de l'Assemblée nationale représentent plus de cent cinquante heures de travail. Les députés acceptent les principaux objectifs du projet : déconcentration, droit des citoyens à l'information, participation, renforcement du pouvoir des élus minoritaires, lutte contre l'émiettement communal, création de nouvelles formes de coopération. *Néanmoins, ils apportent de* nombreuses modifications, qui manifestent leur souci constant de garantir la libre administration des collectivités.

Le Palais-Bourbon encadre notamment la procédure du référendum communal. De nature *consultative, celui-ci ne lie nullement* l'exécutif local. La commission départementale de la coopération intercommunale, considérée par le gouvernement comme un instrument de relance de l'intercommunalité, voit son rôle amoindri. Au lieu d'élaborer *seule un schéma* de coopération, elle doit tenir compte des propositions formulées par les communes. *Elle* est, certes, présidée par le préfet, mais celui-ci est entouré d'un rapporteur et de deux assesseurs choisis parmi les maires.

Des moyens de pression

A la différence des sénateurs, les députés acceptent la création de deux nouvelles formes de coopération *intercommunale, les* communautés de communes et les communautés de villes. Ils considèrent que leur fiscalité, plus intégrée, est une intéressante ébauche de spécialisation des impôts locaux.

Le Sénat aura une conception radicalement différente de celle de l'Assemblée nationale sur les mesures relatives à la coopération. Il ne voit pas l'intérêt des ententes entre régions, puisque ces collectivités ont déjà la possibilité de coopérer dans le cadre d'*établissements publics*. Il est d'accord pour un renforcement de la déconcentration à l'échelon régional, si cette réforme ne remet pas en cause l'existence du département.

Le «grand conseil des communes» se dit favorable à l'intercommunalité, à condition que celle-ci soit librement consentie et exempte de toutes contraintes. *Il rejette donc* les deux nouvelles structures prévues par le projet de loi.

Les sénateurs estiment qu'elles obscurcissent les conditions de choix des élus, et qu'elles ont un caractère contraignant, avec leur fiscalité intégrée et leurs compétences obligatoires. Ils sont hostiles aux incitations financières, qu'ils considèrent comme des moyens de pression sur les communes. Ils jugent l'ensemble de la loi inutile, et préconisent une adaptation des structures existantes.

Le Sénat estime que le moment est venu de clarifier les compétences de l'Etat et des collectivités, comme le propose alors Daniel Hoeffel (UDF), dans un rapport sur la décentralisation. Il souhaite poursuivre la décentralisation de l'enseigne*ment supérieur*. Il propose un nouveau transfert de compétences pour la construction, l'équipement et l'entretien des bâtiments universitaires. Mais cette disposition est rejetée par les députés.

Les conceptions des deux *assemblées différant radicale*ment, la commission mixte paritaire réunie sur le projet de loi échoue. Le texte qui est finalement adopté est le résultat des travaux de la seule Assemblée nationale, où le gouvernement dispose alors d'une majorité relative.

R. Rs

VOYAGES NATURALISTES EN ILE-DE-FRANCE
par Philippe Dubois
et Jean Chevallier
Editions Nathan
120 p., 249 F.

Les Franciliens l'oublient parfois : leur région, malgré la densité de sa population, reste un milieu naturel riche pour celui qui se donne la peine de l'observer. C'est ce qu'ont fait l'ornithologue Philippe Dubois et l'illustrateur Jean Chevallier pour publier un splendide ouvrage qui a pour titre *Voyages naturalistes en Ile-de-France*. On y découvre, saisie sur le vif au crayon ou à l'aquarelle, la faune sauvage qui, au fil des saisons, anime la région parisienne. Ce peut être une fouine aperçue dans les jardins de l'Observatoire, à Paris, ou un renard en maraude dans le parc de Sceaux. L'artiste croque aussi bien l'oiseau familier en toutes saisons, comme la pie ou le goéland, que les visiteurs de passage, comme le discret pouillot ou le flamboyant guêpier, cet oiseau d'Afrique qui remonte jusque dans les sablières de Fontainebleau.

Jean Chevallier et Philippe Dubois donnent la preuve qu'une grande agglomération d'hommes n'exclut pas la vie sauvage. Elle se glisse dans chaque interstice de nature préservée, qu'il s'agisse d'un talus d'autoroute ou d'un jardinet de banlieue. Une passionnante «leçon de choses», servie par le crayon sûr de l'artiste.

R. C

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO
Le Monde
L'ÉCONOMIE

COURRIER

Les privatisations de Grenoble

Sous le titre «Les privatisations continuent à Grenoble», un article de votre correspondant à Grenoble *(le Monde daté* 16-17 mai) poursuit la série qui tend à faire croire que Grenoble vend tout le patrimoine qu'elle possède.

Or, depuis dix ans, Grenoble a confié au privé en gestion déléguée : le service de l'eau, les parkings, le palais des Congrès à la chambre de commerce qui l'a délégué. Elle a mis en vente (mais n'a pas encore vendu) : le centre commercial de Grand-'Place, les abattoirs de la ville situés sur une commune voisine – deux secteurs commerciaux lourdement déficitaires.

Le patrimoine social de la régie foncière revient au secteur public (HLM) *et le secteur com*mercial au privé : il n'y a donc pas «privatisation» du patrimoine de la régie foncière. Je rappelle que en parallèle, Grenoble a acquis pendant la même période les plus grands espaces fonciers jamais constitués par la *ville :*

– 13 hectares au cœur de la ville pour lancer Europole et le centre d'affaires ;

– 12 hectares acquis à Rhône-Poulenc pour constituer une réserve foncière à vocation industrielle pour amener des *emplois productifs dans la ville ;*

– 36 hectares pour lancer la requalification des espaces sud de la ville, opération qui couvrira, à terme, plus de 56 hectares sur Vigny-Musset et Technisud.

Je précise, enfin, que demeurent dans le secteur public de la ville : la distribution du gaz et de l'électricité (concédée à une SEM municipale), la distribution de la chaleur *(concédée à une SEM muni*cipale), la restauration scolaire (régie directe), le ramassage des ordures ménagères (régie directe), la voirie (régie directe), les espaces verts (régie directe).

Soit un secteur public probablement parmi les plus vastes des grandes villes. Il me paraît indispensable que vos lecteurs *en soient informés.*

ALAIN CARIGNON
maire de Grenoble

Le jardin de Polytechnique

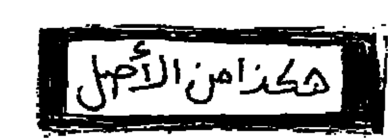
Dans *le Monde* daté *25-26 avril, vous indiquez* que le jardin de l'Ecole polytechnique vient d'être concédé à la Ville de Paris et qu'il sera donc ouvert au public. Le Jardin carré, situé dans l'ancienne Ecole polytechnique et entouré par les bâtiments du ministère *de la recherche, il a été inauguré* par Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, et Jean Tibéri, maire du cinquième arrondissement, le 21 juin 1991, à l'occasion de la première Fête de la science. Il est ouvert au public depuis lors.

Les textes juridiques régissant les relations entre les différentes administrations concernées n'ont pu être signés qu'il y a quelques semaines. Cela n'a nullement empêché, dès lors que les conditions de sécurité étaient assurées, d'ouvrir ce jardin par *anticipation.*

Le ministère de la recherche n'a fait preuve dans cette affaire ni d'un excès de juridisme, ni d'un esprit tatillon. Il se trouve qu'il faut parfois un peu de temps pour que quatre administrations (ministère de la recherche, ministère de l'équipement, direction des domaines, mairie de Paris) signent un texte.

CHRISTOPHE DESPREZ
ancien directeur de cabinet d'Hubert Curien

OFFRES D'EMPLOIS



CITÉS

UNE *aubaine, le ciel est* dégagé. L'avion offre à ses passagers un voyage de cartes postales. Comme un imprimé fantaisie, le vert sombre alterne *avec le vert tendre* parsemé de carreaux rouges : les toits des maisons basques. Demi-tour sur l'océan, où les eaux de l'Adour viennent buter en un arc-de-cercle glauque contre celles de l'Atlantique. Avant de se poser, l'engin survole la plage du casino de Biarritz. Au bout de la piste déjà, les premiers moutons s'offrent un festin de printemps.

L'aéroport de Bayonne-Anglet-Biarritz, plus connu sous le seul nom de la célèbre station balnéaire, est situé en plein milieu de l'agglomération. L'aérogare, actuellement en construction, portera la marque des trois communes du district. Les gens d'ici ne semblent pas particulièrement chatouilleux sur ces questions de préséance. En vingt ans d'existence, le BAB a eu le temps d'endiguer les susceptibilités à la Clochemerle. Hormis, bien sûr, lorsqu'il s'agit de rugby.

Ce district est l'œuvre d'un homme. Un homme puissant. Henri Grenet préside à la destinée du BAB depuis le premier jour. Conseiller général des Pyrénées-Atlantiques depuis 1961, puis patron de cette *assemblée jusqu'en 1992, Henri* Grenet est maire de Bayonne depuis trente-cinq ans. A quatre-vingt-cinq ans, ce médecin qui fut *« chirurgien pendant cinquante ans »*, dirige toujours personnellement sa clinique. Il a la pensée aussi claire que la voix.

Inscrit au Parti radical, Henri Grenet avoue qu'il n'a jamais été passionné par la politique nationale. Il garde un mauvais souvenir de son mandat de député, à l'époque où il appartenait à la Fédération de la gauche démocrate et socialiste. Qu'importe, le Bayonne d'après-guerre, c'est lui qui l'a façonné, comme il l'a voulu. Cette ville, vieille de vingt siècles, ne possédait aucun feu rouge à son arrivée, aime-t-il rappeler. Avec le concours du district, il a conduit la modernisation de la circulation et des transports en commun.



BAYONNE

Un si long règne

Avec le conseil général, il a obtenu les axes routiers qui lui manquaient. L'autoroute qui mène à la préfecture de Pau s'appelle ici la *« voie Grenet »*, en mémoire de l'obstination qu'il mit à sa réalisation. Lorsque l'Etat ne répondait pas à ses demandes, il faisait (et fait toujours) sans lui. C'est ainsi que le district a payé pendant dix-sept ans les enseignants de l'antenne locale de l'université de Pau, sans compter la construction de l'institut universitaire de technologie (IUT). Lorsqu'une structure manquait, il la suscitait. Le syndicat mixte qui regroupe le BAB, les municipalités d'Hendaye et de Saint-Jean-de-Luz a vu le jour pour financer l'école nationale de musique de Bayonne.

Lorsqu'il créa le district avec Guy Petit (RI), alors maire de Biarritz, les choses allaient bon train. Depuis, la vie politique locale a connu quelques rebondissements et l'autorité de l'ancien président du conseil général n'est plus incontestée. Mais le maire a le sentiment d'avoir accompli les missions qu'il s'était fixées. Tel est d'ailleurs, selon lui, le secret de sa longévité sans esbroufe.

« Bayonne n'a pas pour vocation de devenir une grande capitale, conclut Henri Grenet. *Je souhaite qu'elle reste une ville moyenne où il fait bon vivre, où les gens se connaissent. »* Dès lors, il se contente de nourrir quelques projets qu'il se dit sûr de mener à leur terme : la construction d'un cinquième pont, dans cette cité découpée par l'Adour et la Nive, la revitalisation du centre-ville, plus aléatoire. L'heure est plutôt au bilan, car M. Grenet ne briguera pas un mandat supplémentaire. Son fils, espère-t-il, poursuivra son œuvre.

Les habitants ont préféré quitter les lieux pour de coquettes maisons aux volets rouge-brun

Dans cette atmosphère de fin de règne, Bayonne est dans l'expectative. En attendant une hypothétique mue, elle s'est recroquevillée dans le Petit Bayonne, où l'on chante basque et où l'on boit sec. Entre le *fleuve et la rivière, le quartier* est un peu fané, légèrement délabré, juste ce qu'il faut pour y passer des soirées décontractées. Le déclin du Grand Bayonne, *le centre commerçant*, a conforté cette rive-ci, où se touchent désormais restaurants et *« bars bodegas »*.

Souvent bordées d'arcades, *les ruelles piétonnes, qui* courent de la cathédrale à la Nive, ne manquent pourtant pas de charme. Une bonne partie des façades a été remise en état. Demeure le problème de la rénovation des appartements, qui ne disposent parfois que d'une seule fenêtre. A Bayonne, enserrée dans ses remparts, les immeubles ont poussé en hauteur et en profondeur. Un véritable cas d'école pour la réhabilitation de centres-villes anciens. Les habitants ont préféré quitter les lieux pour de coquettes maisons aux volets rouge-brun. Le soin apporté à sa demeure, tradition oblige, donne aux avenues périphériques un air plus cossu que bourgeois.

Désormais, seules la rue Pannecau et trois ou quatre autres, réputées chaudes au treizième siècle, cristallisent la vie nocturne les jeudis, vendredis et samedis, le *« J-V-S »* comme disent les étudiants. Le reste de la semaine, la ville retient son souffle. De même se languit-elle des évènements qui la rythment. La Foire au jambon à Pâques permet de patienter avant l'été. En août, les fêtes de la ville, courses de vaches, corso fleuri et exutoire, poussent, comme autrefois, les habitants dans la rue ; la saison des corridas ensuite. Et puis, dans un autre registre, *« Jazz aux remparts »* et le Festival de théâtre franco-ibérique et latino-américain, aidé par la municipalité depuis quelques années.

La sous-préfecture est la porte de *l'Euskadi*. Ses boutiques et ses administrations en font un centre d'attraction des agriculteurs de l'*« intérieur »* et des touristes de la côte. *« Quant il pleut au Pays basque, il fait beau à Bayonne »*, avaient coutume de dire les commerçants. Et, grâce au ciel, les nuages se sont longtemps montrés généreux. Certes, les caprices de l'océan alliés à l'obstination des *Pyrénées fournissent encore* à la pelouse veloutée au pied des remparts un admirable vert anglais. Mais les familles ne viennent plus ici pour doter *leur fille d'un trousseau et* encore moins pour se ravitailler.

Les grands-parents et leurs petits-enfants vont toujours déguster un chocolat dans les *salons de la rue Pont-Neuf*. Apporté dans leur exil par les juifs espagnols, les précieuses fèves sont toujours préparées sur les bords de l'Adour. Mais *les temps changent, dans la* célèbre maison Cazenave, fondée en 1854, les vedettes du show-business ont remplacé les têtes couronnées. Les autres *boutiques souffrent* du syndrome des grandes surfaces, qui a frappé ici peut-être plus durement qu'ailleurs. La sous-préfecture en est encerclée.

Anglet, la commune résidentielle qui sépare Bayonne de Biarritz, en accueille une bonne part. Sur de vastes terrains, elles y sont à leur aise, avec ce qu'il faut de galeries et de places de parking pour attirer les chalands de San-Sebastien et Bilbao. Ces derniers viennent par cars directs et payent en pesetas. Parfois ils s'arrêtent dans la station balnéaire pour y jouer au casino, ou à Bayonne, pour une visite.

Du sud des Landes jusqu'au Pays basque espagnol, la côte constitue désormais une agglomération sans interruption, qui compte plusieurs centaines de milliers de consommateurs potentiels. Et lorsque la route *« de l'autre côté »* se sera améliorée, les dirigeants des grandes surfaces ne désespèrent pas de séduire les habitants de Pampelune et de la Navare. La nouvelle dévaluation de la monnaie espagnole et la crise économique qui sévit au-delà de la Bidassoa pourraient mettre un frein à cet essor. *Les petits commerçants bayonnais* ne semblent pas très inquiets sur ce point. Pour eux, le mal est déjà fait.

Savoir si Bayonne est basque ou non est un des débats locaux, que l'étranger serait bien en peine de trancher. Disons que certains quartiers le sont plus que d'autres. Zone d'influence des Landais, ces *« croque-maïs »*, ou des Béarnais, dont le seul nom fait grincer les dents, chaque Bayonnais est en mesure de tracer avec précision la topographie culturelle de la cité. La municipalité, elle, se plaît à en rappeler la dualité, *« son âme basque et sa verve gasconne »*.

Au-delà du folklore, ces propos sont révélateurs de la situation de la sous-préfecture. Séparée de Bordeaux par le *« désert landais »*, Bayonne a les yeux tournés vers le sud. La création d'un département basque, proposée par le candidat *François Mitterrand en 1981*, a vite été enterrée et la rivalité avec Pau demeure. François Jacqué n'hésite pas à se joindre au chœur amer. Il faut dire que *le président de la chambre de* commerce de Bayonne et du Pays basque siège au conseil d'administration de l'université. Et, comme dans bien des villes *moyennes, l'enseignement* supérieur est la grande question du moment. Ici, il est en outre un sujet de polémique.

La volonté de transformer *la petite faculté pluridisciplinaire* en une université de plein exercice rassemble en vrac : les enseignants, en particulier le dynamique directeur de l'IUT, *des associations professionnelles*, des chefs d'entreprise et des militants basques. Développer la formation, échapper à l'emprise paloise et implanter la *recherche qui fait défaut* permettrait, estiment-ils, d'accélérer la *mutation* de Bayonne, entamée avec l'arrivée de quelques entreprises de pointe. En son temps, le maire a beaucoup œuvré en ce sens. Il est, par exemple, parvenu à faire venir trois usines de la firme Sony.

Peur d'une *« université basque »*, réalisme – il ne manque pas de pôles d'enseignement *supérieur* en Aquitaine et au Pays basque espagnol – ou désir de maintenir Bayonne dans son statut de *« ville moyenne »* ? Il ne semble pas pressé aujourd'hui de voir la formation passer à un échelon supérieur.

Henri Grenet sait que Bayonne appartient à une conurbation en pleine expansion, le BAB ne correspond plus aux données actuelles. Peut-être faudrait-il s'atteler à la création d'une communauté urbaine élargie aux communes du sud des Landes ? Le maire est conscient que ce dossier-là avancera sans lui.

Les plus ambitieux rêvent d'établir de solides relations économiques, non plus seulement commerciales, entre les voisins des deux rives de la Bidassoa. Paradoxalement, l'identité commune qui unit le peuple basque, suscitant la méfiance chez les élus locaux, n'a pas vraiment favorisé les relations transfrontalières dans ce domaine. Son port est un *débouché naturel pour la production* régionale : soufre de Lacq et maïs. Progressivement ses entrepôts quittent Bayonne pour se rapprocher de l'embouchure de l'estuaire. *Le port* constitue encore un atout pour l'agglomération, quelques entreprises espagnoles s'y sont installées récemment.

Les descendants d'immigrants du dix-neuvième siècle parlent toujours la langue aux origines mystérieuses

Dans ce pays fortement marqué par le catholicisme, de tradition démocrate-chrétienne sur la côte, un peu plus à droite à l'intérieur des terres, le moment semble venu de rattraper le temps perdu et de s'ouvrir vers l'extérieur. *« Nous sommes aventuriers de l'autre côté des mers, pas chez nous »*, admet Maurice Touraton, premier adjoint.

Cet attachement à leurs racines a permis aux Basques de *préserver leur culture, leur langue* et leurs paysages. Les Bayonnais sont parfois surpris par leurs cousins d'outre-Atlantique. Ces descendants d'immigrants du dix-neuvième siècle parlent toujours la langue aux origines mystérieuses et n'ont pas oublié les danses traditionnelles. Quel que soit l'endroit *où vivent des Basques, il existe* une maison où ils se retrouvent. Il ne leur reste qu'à en ouvrir la porte.

de notre envoyée spéciale
Martine Valo

Prochain article :
DOLE

L'héritage du studio Aubert

Sur toute la largeur de la *vitrine*, Charles de Gaulle s'adresse à la foule des Bayonnais. C'était le 7 septembre 1947, et Marc Aubert avait immortalisé ce moment d'un *cliché panoramique. Son père* avant lui avait commencé à sillonner la région avec son appareil, dans une voiture à cheval. L'un s'était spécialisé dans les *mariages, l'autre dans le reportage*. Leurs images s'entassent depuis 1902 dans le studio poussiéreux, aux allures de brocante, du bord de l'Adour.

Les deux hommes avaient en commun une grande curiosité d'esprit, le goût de la nouveauté. Au début du siècle, les Bayonnais s'en souviennent, on venait *de loin admirer les* ampoules bleu-blanc-rouge qui décoraient la boutique le 14 juillet. *« Mais cela ne durait pas plus d'une heure, le groupe électrogène n'était pas très puissant. »* On peut faire confiance au sens du détail de Marie-Yvonne Aubert pour remettre les légendes à leur *place* et *rendre aux souvenirs* leur savoureuse véracité.

Dans les années 50, lorsque les corridas étaient en vogue, elle accompagnait son mari aux arènes. Les personnalités s'y succédaient. Sur la piste, Conchita Cintron, la grande *torera* péruvienne ; dans les tribunes, Hemingway, *« une fiasque dans une main, un verre dans l'autre »*, Ava Gardner *« derrière des lunettes noires, pour dissimuler les bosses qu'elle s'était faites en essayant de toréer en Espagne »* ... Les photos de corridas de Marc Aubert ont fait le tour du monde. Ses images des fêtes de Bayonne, de l'évolution des quartiers, retracent fidèlement l'histoire *de la ville*.

Depuis sa mort, sa veuve reçoit dans sa boutique toutes sortes de demandes d'introuvables documents. Des clichés, *des plaques ou des films pour* illustrer un livre édité à l'occasion du centenaire des arènes, pour une exposition à la mairie, pour revoir un immeuble avant *sa rénovation. Parfois elle* prête, parfois elle vend. Elle se souvient précisément du montant des droits d'auteur qu'elle a touchés en telle année.

A sa manière, avec sa mémoire sans faille, cette dame de quatre-vingts ans est une archiviste efficace. Pour retrouver une image oubliée, il lui faut *parfois fouiller pendant un an* dans son *« foutoir »*, comme elle dit. Depuis qu'elle a commencé à classer, c'est encore pire.

En 1954, *Marie-Yvonne* avait épousé Marc, au bout de vingt ans de fiançailles. Marqué par l'abandon de sa mère, partie vivre à Buenos-Aires en *1912, lui n'a jamais* voulu d'enfant.

L'extraordinaire fonds du studio Aubert a pourtant des chances d'être *préservé*, car les propositions ne manquent pas. Mais tant qu'elle a la santé, Marie-Yvonne ne vendra pas. Et justement, elle est en pleine forme. Son intérêt pour l'image n'a jamais faibli.

Dans sa boutique, qu'elle ouvre à des horaires fantaisistes, ce sont désormais *« des amis plutôt que des clients »* qui lui rendent visite. Un piège idéal pour les curieux et les bavards. Merveilleux antidote contre l'ennui.

M. V.

Chiffres

■ **Sous-préfecture** du *département* des Pyrénées-Atlantiques, Bayonne compte 40 051 habitants.

■ **L'agglomération**, qui *réunit* quatorze communes, compte 136 000 habitants et se situe au quarante et unième rang *du* classement effectué par l'INSEE des cent premières agglomérations de France métropolitaine.

■ **Résultats des élections municipales du 12 mars 1989 :**

I., 25 500 ; V., 16 733 ; A., 34,38 % ; E., 16 274.
Union droite (Grenet, UDF-rad., m.), 8 259 (50,74 %). 33 élus (14 div. d., 12 RPR, 7 UDF).
PS (Péry), 5 921 (36,38 %), 8 élus (8 PS).
Autonomistes (Harlouchet), 1 058 (6,50 %), 1 élu.
PC (Lagarde) 1 036 (6,36 %) 1 élu.

■ **Résultats du référendum sur l'Union européenne du 20 septembre 1992 :**

I., 23 692 ; V., 16 063 ; A., 32,20 % ; E., 15 642.

Oui	8 840 (56,51 %
Non	6 802 (43,48 %

• *Dans la série « Cités »*, le Monde *a déjà publié : Arras* (daté 15-16 novembre 1992) ; *Saint-Malo* (daté 22-23 novembre) ; *Mâcon* (daté 29-30 novembre) ; *Perpignan* (daté 6-7 décembre) ; *Rochelle* (daté 13-14 décembre) ; *Rodez* (daté 20-21 décembre) ; *Lisieux* (daté 27-28 décembre) ; *Valenciennes* (daté 3-4 janvier 1993) ; *Aurillac* (10-11 janvier) ; *Troyes* (17-18 janvier) ; T (24-25 janvier) ; *Blois* (31 janvier-1er février) ; *Albertville* (7-8 février) ; *Angers* (14-15 février) ; *Périgueux* (21-22 février) ; *Vesoul* (28 février-1er mars) ; *Bastia* (7-8 mars) ; *Thionville* (14-15 mar *Arles* (21-22 mars) ; *Colmar* (28-29 mars), *Le Havre* (4-5 avril), *Saint-Quentin* (11-12 avril), *Auxerre* (18-19 avril), *Carcassonne* (25-26 avril), *Versailles* (9-10 mai), *Calais* (16-17 mai) *et Ann* (23-24 mai).

